هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9963 — 38 PAGES — JEUDI 10 FÉVRIER 1977

M. de Guiringaud sera le « bienvenu » en Israël les 30 et 31 mars

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° [illegible]
Tél. : 246-72-23

L'Union soviétique et l'Espagne rétablissent leurs relations diplomatiques rompues depuis 1939

Madrid adopte une procédure plus libérale pour la reconnaissance des partis

Le rétablissement des relations diplomatiques normales entre l'Espagne et l'Union soviétique a été annoncé mercredi 9 février. Un communiqué conjoint a été publié simultanément à Madrid et à Moscou. Il précise que les deux pays sont convenus de « développer leurs relations sur les bases des principes de la coexistence pacifique et de la charte des Nations unies, ainsi que dans l'esprit des accords de la conférence d'Helsinki de 1975 ». *Les relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et l'Espagne avaient été établies pour la première fois en 1933 et rompues en 1939 par le général Franco.*

D'autre part, le gouvernement espagnol a adopté mardi de nouvelles dispositions en ce qui concerne l'inscription des formations politiques. Les tribunaux, et non plus le seul ministère de l'intérieur, seront qualifiés pour apprécier si les statuts des partis politiques sont conformes ou non à la loi.

A Madrid, le général Vega Rodriguez, chef d'état-major de l'armée, a déclaré que « l'armée, dans des circonstances exceptionnelles, pourrait être conduite à combler un vide du pouvoir sans pour autant renverser le gouvernement légitime ».

De notre correspondant

Madrid. — Le conseil des ministres qui s'est tenu à Madrid le 8 février a modifié plusieurs articles de la loi du 14 juin 1976 concernant la légalisation des partis politiques. Le gouvernement renonce à charger le ministère de l'intérieur de décider de sa propre autorité si un parti ayant déposé ses statuts est légal ou non. Le gouvernement renonce également au droit qu'il avait de sanctionner économiquement les partis politiques n'agissant pas en conformité avec leurs statuts.

Pour qu'un parti politique soit légalisé, il lui suffira maintenant de déposer ses statuts au ministère. S'il n'a pas obtenu cette légalisation dans les dix jours, la Cour suprême sera chargée de trancher.

La décision du gouvernement doit faciliter la légalisation de *tous les partis démocratiques qui*, dans leur grande majorité, *n'avaient pas accepté que le ministère de l'intérieur puisse leur accorder leurs* « *lettres de noblesse* ».

Les nouvelles dispositions intéressent tout particulièrement le parti communiste, la justice étant seule appelée à se prononcer sur sa légalité.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Lire la suite page 2.)

Deux grands pas en même temps

Le rétablissement de relations diplomatiques normales entre l'Espagne et l'Union soviétique a été patiemment préparé des deux côtés depuis la poignée de main publique échangée pendant la conférence d'Helsinki entre M. Brejnev et M. Arias Navarro, alors chef du gouvernement espagnol.

Bien avant la mort de Franco, dont la politique étrangère était essentiellement basée sur le pragmatisme et l'intérêt bien compris de l'Espagne, les deux pays avaient multiplié les contacts et les échanges. Dès 1967, un accord de coopération avait accordé de larges facilités aux navires soviétiques dans les ports espagnols, en particulier aux Canaries. Un accord de commerce avait été conclu en 1972, et le chef de la mission commerciale soviétique à Madrid avait, depuis 1974, le rang et les privilèges d'un ambassadeur.

Deux obstacles principaux s'opposaient cependant à la démarche spectaculaire souhaitée avec une résolution à peu près égale par les dirigeants de Moscou et de Madrid. D'une part, les très vives réserves longtemps exprimées par un parti communiste espagnol dont les relations avec le grand « parti frère » n'ont jamais été bonnes, et qui faisait objection à tout rapprochement officiel de l'U.R.S.S. avec une Espagne franquiste qui pourchassait impitoyablement les militants communistes.

Aujourd'hui, le P.C.E. salue publiquement les efforts du gouvernement espagnol en faveur de la mise en place d'un véritable régime démocratique, et il avance, lentement mais sûrement, vers une reconnaissance complète. En gage de bonne volonté, M. Carrillo avait annoncé, le 10 décembre dernier, que son parti ne s'opposait plus à la reprise des relations diplomatiques entre l'Espagne et les pays de l'Est, U.R.S.S. comprise.

Le second obstacle, majeur, n'a pas été écarté, mais fera l'objet d'une négociation ultérieure : il s'agit du problème épineux des réserves d'or de la République espagnole transférées en U.R.S.S. pendant la guerre civile. Moscou affirme que ces réserves ont été intégralement épuisées par les achats d'armes et de ravitaillement du gouvernement républicain pendant la guerre. Madrid conteste cette version et rejette également un argument nouveau récemment avancé par les Soviétiques : les destructions commises en U.R.S.S., particulièrement à Léningrad, pendant la seconde guerre mondiale par les troupes espagnoles pourraient éventuellement justifier une demande de « réparations ». La discussion n'est pas terminée, et le contentieux n'est pas réglé, mais ni Moscou ni Madrid ne feraient publiquement état de ce litige.

Cette reprise des relations diplomatiques est hautement symbolique. Elle ne manquera pas de frapper une opinion espagnole encore sensibilisée par une virulente propagande dénonçant le communisme international comme le mal absolu. D'autant plus que le gouvernement de Madrid a franchi au même moment un autre grand pas en adoptant de nouvelles dispositions, beaucoup plus libérales, pour l'inscription de toutes les formations politiques.

La reconnaissance de « jure » du P.C.E. est dans la logique d'une évolution souhaitée par le gouvernement et acceptée par la majorité des Espagnols. Quelques voix, civiles et militaires, continuent sans doute de condamner cette « marche à la démocratie ». Une récente allusion du général Vega Rodriguez, pourtant considéré comme un « libéral » dans une interview sur le rôle que l'armée pourrait jouer en cas de « vide du pouvoir » serait inquiétante si l'on ne savait pas le haut état-major résolu à soutenir le roi et le gouvernement tant que l'ordre sera maintenu et la loi respectée.

Pour arrêter la course aux armements

M. CARTER PROPOSE DES INITIATIVES SOVIÉTO-AMÉRICAINES

(Lire page 4.)

M. Chirac ne se sent « pas du tout concerné » par les admonestations du président de la République

Dans le discours qu'il a prononcé mardi soir à Ploërmel au *terme de son voyage de deux jours en Bretagne*, M. Valéry Giscard d'Estaing a très fermement admonesté non seulement l'opposition mais également la majorité.

***Les propos du chef de l'Etat ont été vivement critiqués par* M. Claude Estier, secrétaire national du P.S., et par M. René Andrieu, membre du comité central du P.C.F., éditorialiste de « l'Humanité », *mais ils n'ont guère été commentés par les leaders* de la majorité. M. Chirac, président du R.P.R., s'est borné à indiquer qu'il ne se sentait « pas du tout concerné ».**

M. Raymond Barre, confirmé dans son rôle de « coordonnateur » de la majorité, a reçu à déjeuner, mercredi à l'hôtel Matignon, les présidents des trois groupes parlementaires qui la composent, avant de s'entretenir dans l'après-midi avec M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale.

Visitant la région du Centre, le 24 et le 25 janvier, M. Raymond Barre s'était plu, à diverses reprises, à vanter la « *France profonde* », la « *France vraie* », la « *France active et paisible* » qui « *déteste l'agitation et recherche la mesure* ». Le voyage présidentiel ayant montré que la Bretagne ne correspond pas tout à fait à cette image idyllique, et les contestataires ayant été nombreux et bruyants à Dinan, à Vannes et à Quimper, peut-être M. Giscard d'Estaing, *déjà préoccupé par les chamailleries parisiennes* et par la « *discorde* » *qui ronge la majorité*, en a-t-il éprouvé un surcroît d'agacement.

C'est en tout cas, sur un ton ferme, et par moments assez agressif, qu'il s'est adressé, mardi soir, à la population de Ploërmel et, à travers elle, au pays tout entier. Alors qu'on l'avait vu *trop souvent passif devant* l'événement, il s'est dressé sur ses *ergots et a nettement donné l'impression* de vouloir à la fois se ressaisir et s'imposer.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 7.)

L'AVENTURE

C'EST donc le 8 février 1977 à Ploërmel que M. Valéry Giscard *d'Estaing aura donné le signal* de départ à la campagne, non *des élections municipales dont* il n'a dit mot, mais des élections *législatives* de 1978. Avec quelle autorité, quel *emportement, quel ton ! Blessé* par le déclin de sa popularité, la bouderie de l'opposition et la dissidence de son ancien premier ministre, *c'est un autre* « *Giscard* » *qui est apparu, qui* est né à Ploërmel.

Président de la République, il ne *permettra pas qu'on touche aux institutions. Mais* outre que personne n'envisage de les abattre, le programme commun ne proposant que des amendements, la Constitution en prévoit bien la révision à l'initiative des membres du Parlement *et par* le vote des deux Assemblées. Le président *n'a pas à le permettre ou non ;* il *n'a pas le pouvoir de s'y opposer ; il n'a* que celui de refuser ou non le référendum.

Chef suprême de la majorité, *il ne permettra* pas que le redressement soit compromis par la discorde. Mais n'ayant pu l'éviter pour la *mairie de Paris, quel moyen* a-t-il de mettre fin aux « querelles de boutiques », *c'est-à-dire au débat des partis politiques* propre à toute démocratie ?

Chef politique de l'exécutif, *c'est à ce titre* qu'il a attaqué M. Georges Marchais et tancé, *sans les nommer*, MM. Defferre et Chirac. Mais comment *peut-il leur interdire* de parler de l'échéance qui est au cœur de toute la politique française depuis 1974 ? Sans la perspective d'une victoire de la gauche, ni la discorde de la majorité, ni les rivalités de personnes, ni bien sûr la pression de l'opposition, n'auraient *eu la même acuité.*

***

En *dépit de ce nouvel effort de clarification, le président* - chef de l'exécutif - leader de la majorité *n'a pas échappé à* trois contradictions, dont l'une est *fondamentale ;* on peut même dire qu'il s'y est enfermé.

L'une concerne le passé. Si l'économie française était au bord de l'abîme il y a six mois, qui en porte la responsabilité ? Tout se passe décidément *comme si le septennat avait* commencé avec M. Barre. Le déclin de l'audience du président ne vient-il pas précisément *de* ce que, dans son optimisme foncier, il a fait trop longtemps vivre le pays dans l'illusion et l'économie *française dans l'artifice ?*

L'autre contradiction, plus lourde de confusions et de *conflits, regarde l'avenir, l'horizon* 1978. Nul *n'a* jamais *douté qu'il indiquerait,* « *le* moment venu, où est le bon choix pour la France » ; il l'a déjà fait maintes fois.

J. F.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

L'arbre et le fruit

Je doute de me sentir tout aussi Français qu'avant, depuis que, énumérant dans son discours de Bretagne les peuples qui ont constitué la France, le président de la République a omis tous ceux qui vivent au sud du Massif Central.

Cela dit, l'image de l'arbre français avec son tronc imposant et ses nombreuses racines était belle. Mais en matière de sylviculture, ce qui se passe au-dessus du sol a au moins autant d'importance que ce qui se passe au-dessous. De quoi sert d'avoir tant de racines si elles ne doivent nourrir en fait de fruit que l'énorme citrouille parisienne ?

ROBERT ESCARPIT.

Les militants socialistes et la construction de l'Europe

par JEAN-PAUL SARTRE

Nous vivons à l'époque des mystifications. A lire la presse, à écouter la radio, à voir s'agiter M. Giscard devant la télévision, on pourrait croire que nous sommes simplement dans une *période* un peu difficile, certes, mais qui ne tardera pas à s'améliorer... avec quelques sacrifices de la part des ouvriers et des *paysans, bien entendu.*

Tout cela n'est pas sérieux. Depuis quelques semaines, au contraire, la situation internationale et nationale se dégrade et se déstabilise sous nos yeux. Issus de la crise de 1973 et de la guerre économique ouverte par les Etats-Unis contre l'Europe et le Japon, de nouveaux rapports *de force, une nouvelle division internationale* du travail, entraînent la *dégradation de l'économie,* l'accroissement du chômage, la décomposition des structures *politiques* de l'Angleterre et de l'ensemble des pays de l'Europe méridionale. Le temps nous est désormais mesuré à tous. En France, la montée vers le pouvoir du national-travaillisme de M. Chirac montre qu'effectivement « *le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde* ».

Dans un tel contexte, une *réflexion* nouvelle s'impose à l'ensemble des forces de gauche et d'extrême gauche. Aujourd'hui, si je m'adresse à vous publiquement, militants du parti socialiste, c'est parce qu'aucun des projets essentiels de l'adversaire *de classe au pouvoir* ne pourra se réaliser sans l'accord, au moins *tacite, de votre parti. M. Giscard* le sait et le dit ouvertement. Sans votre consentement, ses projets européens et sa politique d'austérité sont à terme voués à la faillite. Les avances qu'il multiplie à la direction du P.S. suffisent à le prouver.

Je comprends, même si *je ne* les partage pas, les espoirs qui ont poussé tous ceux qui, écœurés ou lassés par la droite qui gouverne ce pays sans interruption depuis *bientôt vingt-cinq ans,* ont rejoint le parti qui leur paraissait le plus efficace, le mieux apte à les accueillir et à modifier l'équilibre des forces. A ces nouveaux militants socialistes, je n'ai pas à cacher, au cas où ils l'ignoreraient, que j'ai *naguère combattu de mon mieux* la politique algérienne et pro-américaine *de la S.F.I.O. de M. Mollet* et que je demeure aujourd'hui irré*ductiblement* hostile aux thèses « atlantiques » des principaux dirigeants du parti socialiste actuel. Toutefois, par-delà ces divergences, la *montée des périls* me paraît si dangereuse pour l'avenir de la liberté que je veux m'adresser à vous dans l'espérance que votre parti réfléchisse encore collectivement avant de s'engager *dans le* « *chemin européen* » où il est poussé aujourd'hui.

L'Europe que nous présentent MM. Carter, Schmidt, Giscard et Andreotti est sans rapport aucun avec l'internationalisme prolétarien, sans rapport avec l'Europe des travailleurs dont rêve depuis un siècle le mouvement ouvrier occidental. *Dans l'esprit de ses promoteurs,* il s'agit, au contraire, dans la dynamique actuelle des forces de *classe,* de construire une Europe du capital, qui sera nécessairement *dominée* par les sociétés multinationales germano-américaines. Un examen des forces en présence montre, au contraire, que l'Assemblée européenne élue dans un tel contexte servira seulement d'instrument institutionnel à *cette domination. Comme par hasard,* l'affaire européenne surgit en *un temps où la gauche française* n'est pas le cas. Au contraire, le programme commun de gouvernement, dont on peut penser ce que l'on veut, mais dont quelques dispositions, si elles étaient vraiment appliquées, suffiraient à provoquer la *fureur de la droite et à la précipiter* vers une sorte de coup d'Etat légal. L'importance du parti *socialiste* au sein des forces de gauche devrait donc normalement conduire ses militants à une *réflexion* approfondie sur cette question vitale. Or ce n'est pas cela. *Au contraire,* le problème de l'Europe est pudiquement *éludé, sans doute sous le prétexte* qu'il oppose trop gravement les deux principaux partis de l'union de la gauche.

Un appel a récemment été lancé « *pour la constitution d'un comité d'action contre l'Europe germano-américaine et l'élection d'un Parlement à son service* (1) ». Que dit cet appel ? Il dit que l'inflation, le chômage, la dégradation des monnaies, *la récession,* ne *seront* pas *résolus* par les plans d'austérité lancés par les gouvernements capitalistes de l'Europe du Sud, car ils résultent nécessairement du nouvel *ordre* international imposé à l'Europe par les Etats-Unis et ses alliés de la *République fédérale allemande.*

(Lire la suite page 2.)

(1) Voir *le Monde* daté 5-6 décembre 1976.

SUR TROIS FILMS

Le cinéma explore les songes

« La *psychologie* ne m'intéresse pas à priori », dit le réalisateur *allemand Werner Herzog à propos* de « Cœur de verre » qu'il a mis en scène et qui (avec « Providence » et « Des journées entières dans les arbres ») sort mercredi 9 février sur les écrans parisiens. Pourraient peut-être le dire aussi Alain Resnais et Marguerite Duras, pour qui ces deux derniers films *sont davantage des songes explorés* que des études descriptives. Le *vieil homme* qu'Alain Resnais conduit vers la solitude et la mère qui accompagne Marguerite Duras depuis « Barrage contre le Pacifique », sont une fois encore l'occasion « *littéraire* » *de trouver des* valeurs, au-delà de ces caractères.

De *son côté,* Werner Herzog, tout en travaillant sur une sorte *de détournement de la technique* documentaire, poursuit sa quête de la nature humaine. Son vertige pour ce qu'il nomme « l'aspect anthropologique des êtres » le mène à une exaltation de « lointains mystérieux », à un mysticisme, absents de l'œuvre de Resnais. Dans « Providence », pas *d'expression métaphysique. Il s'agit* de cette coexistence entre réel et imaginaire, il s'agit d'élucider l'identité et son apparence dans le parcours d'une vie humaine.

(Lire page 17 les articles de Jean de Baroncelli, Louis Marcorelles et Marguerite Duras.)

EUROPE

LE DÉBAT SUR L'ÉLECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL DU PARLEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Les militants socialistes et la construction de l'Europe

(Suite de la première page.)

Cette politique d'austérité s'abattra nécessairement sur les masses, non sur les privilégiés. Elle ne s'appliquera ni dans la facilité ni dans la joie. Les salariés auront évidemment tendance à les refuser. Il faudra alors la leur imposer en utilisant contre eux les pouvoirs de l'Etat. C'est ainsi que les dirigeants de la droite comptent se sortir de la crise en modifiant la légalité. C'est pourquoi des Etats forts d'un type nouveau se profilent aujourd'hui à l'horizon de la crise.

L'Europe devient une nouvelle Amérique latine. Tandis que l'Allemagne de l'Ouest est devenue la première puissance économique, militaire et politique de l'Europe, les bourgeoisies de l'Europe du Sud se débattent, ou sombrent, dans des difficultés inextricables. Il est probable qu'elles préféreront se soumettre sans conditions au « leadership » germano-américain plutôt que de passer la main à ce qu'elles appellent les coalitions socialo-marxistes. Ceux qui pensent sincèrement que, dans un pareil contexte, ils bâtiront une Europe indépendante feraient bien de se méfier et de réfléchir. Le temps est loin où le général de Gaulle s'opposait à l'hégémonie américaine. L'élection d'un Parlement européen au suffrage universel, préparée en commun en France par MM. Giscard et Chirac, n'est qu'une abdication de fait devant la stratégie et la pression américaines : abdication qui conduit directement à un proconsulat allemand sur l'Europe.

* *

Militants socialistes, allez-vous ratifier un tel projet en votant avec Giscard et avec le R.P.R. ? Les événements politiques qui surviennent en France en ce moment même s'éclairent singulièrement à la lumière de l'analyse précédente. La société libérale avancée touche à son terme.

Elle peut déboucher à tout moment sur l'avènement d'hommes et de forces qui ne feraient pas grand cas des libertés ni même de la légalité. Un beau matin, comme en R.F.A., la chasse aux « collectivistes » pourrait bien s'ouvrir.

Il est parfaitement illusoire de compter sur la dynamique des luttes en Europe pour infléchir le cours des choses. Les appuis manquent sur le plan européen, même au niveau des partis socialistes. Il est évident, en particulier, que la social-démocratie allemande est depuis sa reconstitution en 1945 un des instruments privilégiés de l'impérialisme américain en Europe. Elle a, d'abord, puissamment contribué à la reconstitution du capitalisme en Allemagne de l'Ouest en orientant la classe ouvrière vers la collaboration avec les anciens maîtres nazis du grand capital et de la banque allemands. Elle a ouvert ensuite elle-même la chasse aux « sorcières de gauche » qui s'amplifie aujourd'hui en R.F.A. Plus de cinq cent mille enquêtes y sont aujourd'hui ouvertes dans le cadre des lois scélérates sur les « Berufsverbote », et la police de la République fédérale y pratique l'assassinat et la torture légale de certains adversaires de l'ordre capitaliste. Le chancelier « socialiste » Schmidt a enfin lancé le réarmement de son pays. En violation directe des traités, il s'engage même aujourd'hui dans la fabrication de bombes atomiques au Brésil et en Afrique du Sud. Il rejette brutalement tout projet sérieux d'aide au tiers-monde. Il pousse l'arrogance jusqu'à intervenir publiquement dans les affaires intérieures du Portugal et de l'Italie, car il dispose de la force et des appuis nécessaires. La ligne de son gouvernement prolonge et précède en effet naturellement la nouvelle stratégie définie par la Commission trilatérale aux Etats-Unis.

Certes, la décision de votre parti sur l'Europe est tout entière entre vos mains. Mais je veux conclure cette lettre sur l'idée que la façon même dont les partisans de l'Europe capitaliste s'efforcent d'obtenir la ratification d'un projet qui engage tout un peuple dans une voie irréversible est suspecte et devrait provoquer son rejet par tout partisan de la démocratie dans ce pays.

M. Giscard, en effet, manœuvre et s'efforce d'escamoter le débat. Il intrigue dans les coulisses. Il multiplie les pressions et les concessions de pure forme. Il se vante même publiquement de disposer par avance de l'accord de votre parti pour ratifier son projet. L'honnêteté, le courage, l'honneur, auraient voulu qu'il ouvre un large débat devant le pays et que celui-ci soit directement consulté. Ce n'est pas le cas. Mes amis du Comité d'action et moi-même avons fait depuis quelques semaines l'expérience de la volonté d'étouffer et d'escamoter le débat sur l'Europe, pratiquée par l'immense majorité de la presse, par la radio et par la télévision. En m'adressant à vous directement, j'ai encore l'espoir que vous l'engagerez avec nous, à la fois dans votre parti et devant l'opinion publique tout entière.

Si la gauche doit diriger un jour ce pays, elle se doit, à l'inverse de la droite, de regarder la vérité en face. On ne peut espérer séparer aujourd'hui la politique intérieure des problèmes internationaux ni transformer la société en France sans combattre l'hégémonie germano-américaine sur l'Europe occidentale.

JEAN-PAUL SARTRE.

SOUCIEUX D'ASSURER LA SURVIE DE SON GOUVERNEMENT

M. Callaghan cherche à retarder la consultation des Britanniques

De notre correspondant

Londres. — L'attitude de Londres à l'égard des élections au Parlement européen dépend désormais de la stratégie adoptée par M. Callaghan pour assurer la survie de son gouvernement.

Pour le premier ministre du Labour, l'affrontement à venir avec les *tories* passe avant le souci d'établir à Strasbourg une Assemblée élue au suffrage universel. Or il est de plus en plus clair qu'une consultation européenne en Grande-Bretagne se terminerait par une défaite, et peut-être même par un désastre, pour les travaillistes. Aussi n'est-il pas question pour le gouvernement d'envisager un tel lever de rideau électoral avant que la Chambre des Communes ait été renouvelée.

De telles considérations de politique intérieure ne sont certes pas évoquées ouvertement à Whitehall. Cette semaine encore à la Chambre des Communes, M. John, ministre d'Etat au Home Office, a réaffirmé que le cabinet travailliste « *fait de son mieux* » pour respecter l'accord qui prévoit l'élection directe de l'Assemblée européenne au printemps. Le porte-parole gouvernemental s'est empressé cependant d'ajouter que le problème constitutionnel ainsi posé au Royaume-Uni exigerait une « *réflexion sérieuse* ». M. John a donc refusé une fois encore d'envisager à quelle date le gouvernement présentera aux Communes le projet de loi définissant les modalités d'une élection européenne. Le ministre a même cru bon de rappeler que le gouvernement de Londres n'avait pas pris à cet égard d'« *engagement définitif* ».

Certains travaillistes hostiles à la Communauté européenne, comme l'ancien ministre Douglas Jay, vont plus loin. M. Jay a soutenu notamment que le traité de Rome ne prévoit aucune « obligation » pour les partenaires d'organiser des élections directes. Le fait qu'en octobre le congrès du Labour, à Blackpool, se soit prononcé avec une majorité des deux tiers contre le principe d'une telle consultation ne peut qu'accroître les hésitations du gouvernement, bien que face à ses partenaires de la Communauté il affirme vouloir rester fidèle à ses promesses.

Ménager les travaillistes

En novembre déjà, la commission compétente de la Chambre des communes avait fait savoir que la dernière date possible pour introduire au Parlement le projet d'élections européennes serait fin février. Pour l'instant il n'est pas question que ce délai soit respecté. Le gouvernement a déjà assez de mal à faire progresser la discussion parlementaire touchant à la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. Il ne peut guère se permettre de mécontenter encore plus la gauche travailliste en mettant les affaires de la Communauté à l'ordre du jour. Il faudrait donc un renversement spectaculaire de l'attitude officielle pour que les préparatifs en vue des élections européennes aillent bientôt de l'avant.

JEAN WETZ.

Les Neuf formulent des réserves sur la candidature du Portugal

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est une réponse très prudente que les gouvernements des Neuf donneront à M. Soares, lorsque celui-ci, qui entreprend à partir de la mi-février, la tournée des capitales du Marché commun, viendra recueillir leurs réactions à une éventuelle adhésion du Portugal à la Communauté. De la position commune approuvée mardi par les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., il ressort que les Neuf, tout en évitant de froisser le gouvernement de Lisbonne, se montrent très sceptiques sur la possibilité d'envisager dans des délais rapprochés la pleine intégration du Portugal à la Communauté. Ils attireront l'attention de M. Soares sur les problèmes considérables que poserait au Portugal, en raison de sa situation économique, financière, sociale et agricole, l'adaptation de ses structures à celles de la C.E.E. Ils lui rappelleront que, en raison même des procédures prévues par le traité de Rome, il ne peut être question pour les gouvernements membres de donner immédiatement le feu vert à l'ouverture de négociations d'adhésion.

Auparavant, la Commission européenne devra examiner si l'économie portugaise peut raisonnablement appliquer les règles en vigueur dans le Marché commun et aussi apprécier si son adhésion n'est pas de nature à changer la cohésion de la Communauté, dont, est-il précisé, il convient de préserver l'économie et les possibilités de développement interne ultérieur. Une fois l'avis de la commission donné, il restera au conseil des ministres des Neuf à décider si oui ou non il convient d'ouvrir des négociations, et dans quelles conditions.

Il est difficile d'imaginer que cette prise de position nettement restrictive, en dépit de l'effort accompli pour lui donner une tournure aimable, soit accueillie avec satisfaction à Lisbonne. Certains Etats membres, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Danemark, auraient volontiers envisagé, pour des motifs politiques, que les Neuf donnent leur accord de principe à M. Soares pour l'ouverture des négociations, quitte ensuite à faire traîner celles-ci en longueur ; mais le point de vue plus circonspect défendu par la France et les pays du Benelux l'a finalement emporté.

Les relations avec le Japon

Les ministres des affaires étrangères ont entendu une communication sur les diverses conversations en cours avec les Japonais afin de rééquilibrer leurs échanges commerciaux. Commentant les propositions faites le jour même à l'O.C.D.E. par les représentants des principaux chantiers navals à Tokyo, M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle a affirmé qu'elles constituaient « *une bonne base pour continuer la discussion* ». Selon M. Davignon les mesures envisagées par les Japonais (et notamment la décision de réduire l'activité de leurs chantiers navals (1) en diminuant de 25 % les heures de travail de la main-d'œuvre actuellement employée et en accélérant le transfert d'une cinquantaine de milliers d'ouvriers vers d'autres secteurs industriels) devraient se traduire par une augmentation d'environ 10 % des prix des bateaux japonais, et par là même rendre les conditions de concurrence plus favorables aux chantiers européens.

M. de Guiringaud a constaté que les pourparlers en cours « *ont déjà eu un certain effet sur les Japonais, qui se montrent prêts à prendre des mesures pour aller à la rencontre de la préoccupation de la C.E.E.* » Mais, a-t-il ajouté : « *Nous ne pensons pas que ce soit suffisant, nous avons demandé à la Commission de maintenir sa pression.* » — Ph. L.

(1) Lire le compte rendu, page 35, de la réunion de l'O.C.D.E. sur les chantiers navals.

M. ALLON : le dialogue euro-arabe ne doit pas porter sur le conflit du Proche-Orient

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Allon, a mis en garde mardi 8 février, à Bruxelles, la Communauté européenne contre la tentation d'ouvrir le dossier politique du Proche-Orient lors de la session de la commission générale du dialogue euro-arabe qui aura lieu à Tunis du 10 au 12 février.

« *Nous sommes conscients*, a-t-il dit, *qu'un effort est en train de se réaliser dans le cadre du dialogue euro-arabe pour aider les économies des pays arabes. Il faut toutefois souligner que ce dialogue ne devrait pas traiter du problème du conflit israélo-arabe en l'absence d'Israël. Au lieu de contribuer à la cause de la paix et du bien-être économique dans toute la région, un dialogue de cette nature pourrait devenir un instrument politique dangereux qui diminuerait, au lieu de le renforcer, le rôle de l'Europe au Proche-Orient.* »

● A TUNIS cependant, les pays arabes qui doivent participer à la réunion de jeudi se sont réunis mardi avec la ferme intention d'ouvrir le dossier de leur conflit avec Israël. Ils ont constitué deux sous-commissions, dont l'une est chargée du volet politique des relations euro-arabes. Recevant la presse vendredi dernier, M. Chatty, ministre tunisien des affaires étrangères, s'était félicité des dernières prises de position des Neuf sur le conflit, faisant toutefois remarquer que les Arabes demanderont peut-être encore plus. » — *(Reuter, U.P.I.)*

● *Le Prix d'Etat pour la littérature européenne 1976* a été remis à l'écrivain italien Italo Calvino par le ministère de l'éducation et de l'art d'Autriche.

Le lauréat, qui est né en 1923 et vit actuellement à Paris, est notamment l'auteur d'une trilogie qui lui valut la célébrité : *le Baron perché*, *le Chevalier inexistant* et *le Vicomte pourfendu* (en traduction française au Seuil).

Conseiller de l'éditeur Einaudi, Italo Calvino a longtemps dirigé la revue *Il Menabo* à laquelle collabora jusqu'en 1966 Elio Vittorini.

POINT DE VUE

L'entente à nourrir

par JOSEPH ROVAN (*)

LE vingt-neuvième « sommet » franco-allemand s'est déroulé dans un climat amical, voire chaleureux. Comment ne pas s'en réjouir quand on se remémore le climat glacial d'autres rencontres, anciennes ou récentes, à commencer par cette terrible journée de juin 1964 qui vit le silence stupéfait de Ludwig Erhard répondre aux fulgurantes propositions de Charles de Gaulle! Mais les améliorations climatiques sont par essence passagères. Depuis les négociations qui précédèrent la création de la République fédérale en 1948-1949, les relations franco-allemandes ont parcouru des hauts et des bas. Elles n'ont été qu'exceptionnellement conçues par les responsables de Bonn et de Paris comme un objectif primordial auquel subordonner les objectifs partiels. Si importantes que soient aujourd'hui par exemple des questions comme l'exportation d'équipements nucléaires, ou même l'ensemble des rapports Nord-Sud, si importantes qu'aient été dans le passé des questions comme la participation française à la société pétrolière allemande de Gelsenkirchen ou même les conditions du maintien des troupes françaises sur le territoire de la République fédérale, il n'y aura jamais sur de tels points de politique véritablement commune que dans la mesure où les deux Etats feront de son existence un objectif supérieur et central. Dans cet esprit, tout avantage que la France remporterait sur tel ou tel terrain au détriment de la République fédérale sera toujours en réalité un échec pour la France et la réciproque sera toujours vraie pour l'Allemagne.

Dans cet esprit, il faudra aussi accepter une fois pour toutes comme fondement central de l'existence nationale des deux pays qu'une politique commune ne sera possible que si chaque partenaire accepte une fois pour toutes comme condition de l'union la reconnaissance de ce que l'autre partenaire considère comme une condition essentielle de son existence. Il n'y aura pas de véritable politique commune tant que la France ne reconnaîtra pas que la République fédérale n'a ni la possibilité ni le droit moral vis-à-vis de son propre peuple de risquer sa sécurité et tout simplement son existence en s'engageant dans un conflit sérieux avec les Etats-Unis. Il n'y aura pas non plus de véritable politique commune tant que la République fédérale ne reconnaîtra pas réellement et concrètement que la France, forte de sa continuité historique, ne peut admettre de se plier elle-même ou de laisser l'Europe se plier à une hégémonie américaine. Il n'y aura pas de communauté franco-allemande véritable ni, *par conséquent, de véritable communauté politique européenne* tant que Paris et Bonn chercheront tour à tour à faire sortir l'autre de ce cadre fondamental de ses intérêts existentiels, à vouloir lui faire faire ce qu'il ne pourra jamais accepter véritablement de faire. Une communauté politique ne sera possible et durable qu'à partir du moment où nous aurons défini ensemble une position qui assure à la fois la sécurité et l'indépendance de nos deux pays, l'alliance américaine sans hégémonie américaine, l'Europe autonome qui ne soit pas l'Europe seule.

Si cet effort, nécessaire et possible, n'est pas entrepris, s'il n'a pas été réellement tenté dans le passé, s'il n'a pas non plus été, comme il l'aurait dû, le thème central du vingt-neuvième « sommet » franco-allemand, c'est que, faute de temps, de clairvoyance et de rigueur, il n'est pas suffisamment voulu par les responsables qui, trop souvent, ont *tendance à ne placer le « franco-allemand »* que sur le même plan que les relations de leur pays avec tel ou tel pays tiers. C'est ainsi que des relations qui devraient être « privilégiées » deviennent d'abord « exemplaires » pour n'être plus ensuite qu'ordinaires. Quelques jours seulement avant le vingt-neuvième « sommet », le pénible incident Abou Daoud a été révélateur du peu de cas que les gouvernements certes, mais aussi des hommes, des communications, des journalistes, des directeurs de journaux ou de radio-télévision, font souvent dans la vie quotidienne de ce qui devrait être protégé comme le fondement sans lequel il ne pourra pas non plus y avoir de véritable politique intérieure européenne.

Ce qui a été entrepris depuis 1945 entre la France et l'Allemagne est cependant une des rares grandes réussites d'un siècle qui a infligé à nos deux nations tant de coups cruels, tant de défaites, tant d'humiliations ; échecs et blessures dont le plus souvent nous portions nous-mêmes la responsabilité principale, en la partageant aussi, très souvent, avec cette voisine tragiquement associée.

Que la France et l'Allemagne aient décidé et réussi à briser cet engrenage qui nous avait fait perdre ensemble, et l'un contre l'autre, notre rang dans le monde, *qu'ensemble elles aient décidé de* dépasser leur querelle et leur séparation dans la construction de l'unité européenne, sera sans doute le principal et primordial mérite que l'histoire reconnaîtra à ceux qui nous ont dirigés depuis trente-deux ans.

Comment est-il possible dans ce contexte, alors que la présence autonome, dans un monde dominé par des structures géantes, de deux nations de taille moyenne fait de plus en plus question et que l'originalité de cette présence ne pourra de toute évidence être préservée et affirmée que si nous sommes ensemble engagés dans cette œuvre de vigilance, de défense et d'illustration, comment est-il possible que les dirigeants de Paris et de Bonn, qu'ils soient au pouvoir dans l'Etat ou qu'ils disposent des pouvoirs de l'opposition, engagent si souvent et compromettent si légèrement l'intérêt profond de la convergence franco-allemande dans de petites affaires *quotidiennes et pour des profits* et des satisfactions qui seront oubliés demain... par les intéressés, certes, mais non par les masses des lecteurs, des auditeurs et des spectateurs chez lesquelles on aura une fois de plus réveillé les souvenirs mal éteints d'anciens mépris, d'anciens ressentiments et d'anciennes détestations.

La réconciliation et l'association permanente de la France et de l'Allemagne, comme toutes les grandes réussites de l'histoire, ne sont jamais acquises une fois pour toutes. Elles doivent être gagnées tous les jours, elles peuvent être tous les jours, elles peuvent être. C'est pourquoi il faut sans cesse demander aux responsables de Paris comme de Bonn de placer toujours ce très grand intérêt à une hauteur qui le tienne à l'abri des frictions, des blessures d'amour-propre, des émotions passagères de l'actualité quotidienne, et de subordonner toujours les décisions particulières qu'ils sont appelés à prendre dans *le domaine de la politique extérieure* à une entente qui est devenue notre intérêt le plus général.

(*) Vice-président, Délégué du Bureau international de liaison et de documentation (BILD).

Espagne

Une procédure plus libérale pour la reconnaissance des partis

(Suite de la première page.)

Ainsi pourrait être réglée une situation difficile pour le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a été élu, la semaine dernière, membre d'une des commissions de l'opposition chargées de négocier directement avec le gouvernement. Or, il était délicat pour M. Suarez de recevoir dans son bureau officiel le secrétaire général du P.C.E. Si les juges rendent un jugement favorable, personne ne pourra reprocher au président Suarez d'accepter de recevoir le secrétaire général d'un parti reconnu par la loi.

On peut présumer que tous les partis démocratiques demanderont leur reconnaissance officielle. M. Nazario Aguado, le principal dirigeant du Parti du travail (marxiste-léniniste), nous a déclaré : « *Nous réclamerons aussitôt que possible notre légalisation. Si celle-ci ne nous est pas accordée, nous demanderons à tous les partis de gauche espagnols reconnus de lutter, dans le cadre de la légalité, pour que notre situation soit régularisée.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

LE COMMUNIQUÉ SOVIÉTO-ESPAGNOL

Moscou (A.F.P.). — L'agence Tass a diffusé, mercredi matin 9 février, le texte du communiqué soviéto-espagnol qui annonce le rétablissement des relations diplomatiques. Ce texte déclare :

« L'Union soviétique et l'Espagne développeront leurs relations sur la base des principes de coexistence pacifique, conformément à la charte de l'ONU et dans l'esprit des ententes établies à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

» Les deux parties se déclarent certaines que l'établissement des relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et l'Espagne contribuera au développement de la coopération dans les domaines politique, commercial, économique, culturel et autres, pour le bien des peuples soviétique et espagnol, dans l'intérêt du renforcement de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde. »

Les organes de presse soviétiques précisent que l'accord a été réalisé après un échange de notes entre MM. Gromyko et Marcelino Oreja Aguirre, ministres des affaires étrangères de l'U.R.S.S. et d'Espagne.

هكذا من الأصل

LA COMMUNAU[...]

[...]lent des réserves
[...]ture du Portugal

correspondant

M. ALLON : le dialogue [...] arabe ne doit pas porter [...] le conflit du Proche-Orient

[...]naissance des partis

JOSE-ANTONIO NOVAIS

LE COMMUNIQUÉ SOVIETO-ESPAGNOL

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

M. Honecker souhaite renforcer la coopération entre les services de sécurité

Une délégation du P.C. soviétique, conduite par M. Kapitonov, secrétaire du comité central, est arrivée le mardi 8 février à Prague pour procéder, selon l'agence officielle C.T.K., à *« un échange d'expériences sur le travail organisationnel et politique »*. La délégation comprend MM. Merenitchev, secrétaire du P.C. moldave, Kolesnikov, chef de la section de politique étrangère du comité central, ainsi que MM. Kletchkov et Bobovikov, de la commission centrale de révision.

Bien que C.T.K. ait pris soin de préciser que cette visite est *« conforme au plan de contacts entre les deux partis »*, elle intervient à un moment où les Soviétiques ont certaines raisons d'être préoccupés par la situation en Tchécoslovaquie. Ils souhaitent, dans ces circonstances, s'informer plus amplement sur l'écho du mouvement en faveur des droits civiques et concerter avec la direction tchécoslovaque les répliques à lui donner.

● A MOSCOU, en même temps, M. Antonin Kapek, l'un des hommes les plus en vue de la direction tchécoslovaque, membre du présidium et chef de l'organisation du parti de la capitale tchécoslovaque, a évoqué, dans une usine, *« la crise des années 1968-1969 »*. Il a dit que, *« comme les autres pays socialistes, nous pouvons nous fier pleinement au soutien internationaliste des camarades soviétiques dans la lutte contre les campagnes anticommunistes malveillantes qui sont animées par l'Occident et durent jusqu'à présent »*. M. Kapek a ajouté que le peuple tchécoslovaque avait répondu par de multiples résolutions et déclarations à la campagne autour de la Charte 77.

Nous avons appris à ce propos toujours sans mal : des classes que la collecte des signatures contre la Charte 77 ne va pas entières d'étudiants ont refusé à l'unanimité de condamner un texte qu'on se refuse à leur faire connaître, de même qu'un établissement d'études secondaires a tout entier refusé de se plier aux ordres.

● A BERLIN-EST, M. Honecker, dans un message à l'occasion du vingt-septième anniversaire du ministère de la sécurité d'Etat de la R.D.A., écrit :

« Les forces de la réaction, du militarisme et de la revanche, sont en train de tenter de torpiller la détente, de susciter des situations de conflit et d'accélérer la course aux armements.

» Elles sont en train de renforcer leurs attaques contre les principes de l'inviolabilité des frontières des Etats, du respect de la souveraineté des Etats et de la non-ingérence dans les affaires intérieures.

» Etant donnés ces faits, la plus grande vigilance révolutionnaire, une augmentation de la puissance de combat du parti et le renforcement de la coopération entre le ministère de la sécurité d'Etat de l'Union soviétique et des organismes des autres pays frères formeront la base de nouvelles victoires sur les ennemis de la paix et du socialisme. »

● A BELGRADE, M. Djilas, ancien vice-président destitué en 1954, affirme, dans une déclaration remise mardi 8 février à des journalistes étrangers, que le gouvernement yougoslave détient 600 prisonniers politiques, c'est-à-dire proportionnellement autant qu'en U.R.S.S. L'ancien collaborateur du président Tito demande aux partis communistes d'Europe occidentale de faire pression sur le gouvernement yougoslave pour qu'il respecte les droits de l'homme.

UN TEXTE DE M. JAN PATOCKA, PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77

Les États doivent se placer sous la souveraineté du sentiment moral

M. Jan Patocka, l'un des trois porte-parole de la Charte 77, vient de faire parvenir au *Comité international pour le soutien des principes de la Charte 77* (1) des précisions sur les objectifs des signataires du document. M. Patocka, ancien professeur de philosophie, est âgé de soixante-neuf ans. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages, dont le dernier, « La Philosophie de l'histoire », n'a pu paraître que sous forme de « samizdat », en 1975. Dans sa lettre d'accompagnement, le professeur Patocka indique que les idées qu'il exprime dans le texte, dont nous publions ci-dessous l'essentiel, reflètent les points de vue d'un certain nombre de signataires de la Charte 77. Après avoir remarqué qu'écartelée entre les idéologies l'humanité ne saurait se contenter de recettes techniques, il développe des considérations sur l'importance de la morale dans la société.

« Aucune société, aussi bien équipée soit-elle du point de vue technique, ne saurait fonctionner sans assise morale, sans une conviction qui ne résulte pas de l'opportunité, des circonstances et des avantages attendus. La morale, pourtant, n'est *pas là pour faire fonctionner la société*, mais tout simplement pour que l'homme soit l'homme. Ce n'est pas l'homme qui la définit selon l'arbitraire de ses besoins, de ses souhaits, tendances et désirs. C'est, au contraire, la morale qui définit l'homme.

» Voilà pourquoi nous croyons le temps venu pour que ces thèses très simples, mais vérifiées par une expérience douloureuse de longues décennies, ressenties d'une façon plus ou moins obscure par tous, pénètrent clairement la conscience de tout le monde. Nous pensons aussi que le moment est propice. Pourquoi ?

» La notion d'un pacte international pour les droits de l'homme ne *signifie rien d'autre que ceci : les* Etats et la société tout entière se placent sous la souveraineté du sentiment moral. Ils reconnaissent que quelque chose d'inconditionnel les *domine, les dépasse. Même pour* eux, ce quelque chose est fondamentalement sacré, intangible. (...) Ils manifestent cette reconnaissance en décidant de mettre au service de cette législation supérieure les forces dont ils disposent et qui donnent leur efficacité de fait aux normes juridiques qu'ils ont créées. (...)

Les hommes agissent librement

» Les individus sont animés à leur tour par cette conviction. C'est en s'en inspirant qu'ils remplissent leurs devoirs dans la vie privée et publique, y compris la vie de travail. Cette conviction donne la garantie, la seule, que les hommes n'agissent pas uniquement ou essentiellemnt pour obtenir des avantages ou par *peur, mais librement, spontanément* et de manière responsable.

» C'est à cette conviction que répond la Charte 77 : elle marque la joie des citoyens que leur Etat, en signant le pacte, affirme sa volonté de soutenir les droits de l'homme. Ainsi, le pacte est devenu loi tchécoslovaque, recours à un fondement supérieur, moral, de tout le *domaine politique* : la charte marque en même temps la volonté des citoyens de contribuer à une réalisation publiquement contrôlée des principes proclamés dans le pacte.

» Les signataires de la charte sont donc d'avis que le pacte international en question dépasse de loin, quant à sa signification, les traités *internationaux courants. Ceux-ci sont* dictés à l'Etat par l'opportunité (compte tenu de la puissance des participants). *Celui-là pénètre dans* le domaine supérieur, spirituel et moral. Ceci, et rien d'autre, donne aux signataires la raison et l'occasion de témoigner publiquement qu'ils ont compris quel est l'enjeu et de développer leur initiative.

» La relation que nous avons *définie entre le domaine social et* politique du pouvoir d'Etat montre suffisamment que la Charte 77 ne constitue nullement un acte politique au sens étroit et strict du terme. Les signataires ne veulent ni faire une incursion dans ce domaine ni faire la moindre concurrence au *pouvoir politique. La charte n'est ni* une association ni une organisation. Sa base est purement morale et personnelle : les obligations qu'on contracte en la signant portent aussi ce caractère.

L'obligation de se défendre contre l'injustice

» Mais les signataires se souviennent qu'on avait déjà, il y a cent *quatre-vingts ans, par une analyse* conceptuelle précise, montré que tout devoir moral repose sur ce qu'on pourrait appeler le devoir de l'homme envers lui-même. Cela implique, *entre autres, l'obligation de* l'individu de se défendre contre toute injustice dont il serait victime. Tout cela signifie que les signataires de la Charte n'agissent nullement *par intérêt personnel*. Ils sont mus par le devoir, par un ordre qui est supérieur aux obligations et aux droits politiques, en même temps que leur seul fondement solide. Ce qui ne signifie nullement que cet ordre supérieur ne puisse s'harmoniser plus ou moins complètement avec *l'ordre politique ; aussi longtemps que celui-ci s'incline librement devant sa suprématie.*

» Les signataires de la Charte 77 ne prétendent nullement à des prérogatives *ou fonctions politiques*. Ils écartent aussi toute prétention à représenter quelque chose comme une autorité morale, une « conscience » de notre société. Ils ne se jugent supérieurs à personne et ne condamnent personne. Leur effort se borne à souligner pourtant avec énergie qu'il existe une autorité supérieure qui oblige les individus dans leur conscience personnelle et les Etats dont les représentants signent des pactes internationaux d'importance *fondamentale. Que cette obligation* n'est pas fonction de l'opportunité, qu'elle ne se plie pas aux règles de convenance ou de non-convenance politique, mais que la signature signifie *l'obligation de subordonner la* politique au droit et nullement le droit à la politique.

» L'obligation de se défendre contre toute infraction de son droit *implique pour l'individu la possibilité d'informer n'importe qui du tort* qu'il a subi. Cette possibilité ne dépasse nullement le cadre du devoir de l'individu envers lui-même ; elle ne signifie aucune calomnie d'un individu ou d'une société. Tout cela nous paraît découler logiquement des *principes que nous avons posés*.

» Il importe aussi de souligner que la *défense légitime des droits* moraux n'implique aucune action organisatrice. Ce n'est rien d'autre que le respect de *l'homme comme* sujet moral. Intervient ici le sens du bien commun qui rend l'homme *humain*. (...)

Une solidarité spontanée

» Il en résulte que nul individu réellement opprimé juridiquement ne doit se sentir ni isolé ni exposé sans défense aussi longtemps qu'il est *résolu* à ne pas renoncer à *l'obligation* de défendre son droit, qui est en même temps un devoir de la société dont il fait partie. La charte a donc pour objet de constituer une *solidarité spontanée et privée de* toute contrainte extérieure entre tous ceux qui ont compris l'importance du sens moral dans le fonctionnement normal de la société.

» Toutes ces raisons nous amènent à considérer l'époque où la signature des pactes des droits de *l'homme et des droits sociaux a été* rendue possible comme une étape nouvelle du devenir historique ; elle constitue un revirement dans la conscience des hommes. Il s'agit *d'instituer un tel rapport nouveau* de l'homme envers lui-même et la société dont il fait partie. La Charte relèvent plus exclusivement ou essentiellement de la peur et de l'avantage matériel, mais du respect de ce qui est supérieur dans l'homme, de la compréhension du devoir, du bien *commun. En sachant qu'il est nécessaire* à cette fin de subir des désagréments, de risquer de n'être pas compris et même de courir un danger physique. »

(1) c/o Mme France de Nicolay, 3, rue des Lions, 75004 Paris. Tél. : 272-89-76.

Réunis dans une quinzaine de jours

MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais condamneraient les répressions

Madrid (A.F.P.). — Une rencontre « euro - communiste », réunissant MM. Marchais (secrétaire général du P.C.F.), Berlinguer, secrétaire général du P.C.I.) et Carrillo (secrétaire général du P.C.E.), aura lieu à Madrid dans une quinzaine de jours, a annoncé à la presse mardi 8 février un porte-parole du P.C.E.

Il a précisé que les communistes français et italien se rendront à Madrid sur invitation du P.C.E.

Un communiqué annonçant cette rencontre a été publié mardi soir à Madrid par le P.C.E. Il indique qu'a eu lieu dans la journée à Madrid « une réunion dans le cadre des relations entre les P.C. de France, d'Italie et d'Espagne à laquelle participaient MM. Leonor Bornau et Manuel Azcarate (Espagne), Jean Kanapa et Jacques Denis (France) et Sergio Segre (Italie).

L'entretien a confirmé l'existence d'une volonté commune des communistes français et italiens de renforcer leur solidarité avec le P.C.E. et avec toutes les forces démocratiques espagnoles dans leur lutte pour le plein rétablissement de la démocratie et la légalisation de tous les partis politiques. Le porte-parole du P.C.E. a mis l'accent sur l'importance que revêt, selon lui, « cet appui des deux partis de masse les plus importants de l'Europe » en vue de la légalisation du P.C.E. et de sa participation aux élections générales prévues d'ici à juin 1977.

Le même porte-parole a estimé « probable » qu'une déclaration commune des trois dirigeants de l'« eurocommunisme » condamnant la répression dont sont victimes les auteurs de la Charte 77 en Tchécoslovaquie et, en général, les contestataires dans les pays de l'Est, sera signée pendant cette rencontre.

* * *

L'annonce de cette prochaine rencontre place le gouvernement espagnol dans une situation difficile. La venue de MM. Berlinguer et Marchais suscitera sans doute des réactions hostiles dans une partie de l'armée. Aussi certains pensent que, invoquant des raisons de sécurité, les autorités pourraient interdire cette rencontre. Cependant, le porte-parole du P.C. estime improbable que le gouvernement, qui « cherche la consolidation de la démocratie et la légalisation de tous les partis », prenne une telle mesure.

« Pas d'alliance stable et convaincante entre eurocommunisme et eurosocialisme »
estime le secrétaire général du P.S.I.

De notre correspondant

Rome. — Le débat idéologique au sein du P.C. italien vient de s'élargir avec un appel de deux chercheurs marxistes, MM. Massimo Sal*vadori et Lucio Colletti*, publié dans l'hebdomadaire *l'Espresso*, auquel fait écho le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi.

Les deux philosophes avaient déjà été accusés ces derniers temps par des dirigeants communistes de vouloir donner des leçons au mouvement ouvrier. *Ils récidivent — et de* manière publique — en soulignant trois points : la nature antisocialiste du système soviétique ; l'« *empirisme politique* » et le réformisme croissant du P.C.I. ; enfin, le manque de clarté idéologique qui provoquerait l'affrontement entre « *eurocommunisme* » et « *eurosocialisme* ».

Ces critiques sont plus ou moins reprises par M. Craxi, qui s'en prend notamment au discours prononcé, le 30 janvier, à Milan, par le secrétaire général du P.C. italien.

« M. Berlinguer, écrit-il, *avait souligné que les communistes italiens se considèrent partie intégrante du système communiste mondial ; que l'Union soviétique ou, mieux, « certains pays de l'Est », malgré des aspects non libéraux sont « la société socialiste », que le centralisme démocratique reste valide et fait du P.C.I. un parti différent. Cela signifie*, poursuit le dirigeant socialiste, *que le processus de révision de l'orthodoxie marxiste-léniniste a du mal à accomplir de nouveaux progrès. Dans ces conditions, l'alliance organique entre les partis de l'eurosocialisme et de l'eurocommunisme ne peut se réaliser de manière stable et convaincante. »*

M. Craxi estime, en conséquence, que l'une des tâches institutionnelles de la culture socialiste aujourd'hui « *est de stimuler une révision radicale de tout le système doctrinaire sur lequel le P.C.I., malgré sa grande mobilité pratique et son évident réalisme politique, fonde encore la raison essentielle de son rôle historique* ». En d'autres termes, pour reconstituer l'unité du mouvement ouvrier, il faut que le P.C.I. « *se libère une fois pour toutes du harnachement idéologique dépassé du léninisme, et naturellement de ses dérivations non négligeables d'ordre international* ».

Les dirigeants communistes avaient répondu par avance à ces critiques dans le dernier numéro de *Rinascita*, revue théorique de leur parti. *L'Espresso* publie néanmoins un texte de *M. Gerardo Chiaromonte, membre* du secrétariat du P.C.I., qui répond encore aux deux chercheurs marxistes (en attendant sans doute de répliquer à M. Craxi). Dans la société soviétique, écrit-il notamment, les rapports de production sont socialistes.

« *Nous concevons le passage d'une forme de société à une autre comme un long et pénible processus historique qui a ses étapes, ses profondes et même parfois discordantes contradictions.* »

Quoi qu'il en soit, le P.C.I. n'entend pas se couper « *de ce monde* » parce qu'il ne peut « *rompre avec son histoire* » et en raison du « *poids que l'U.R.S.S. représente dans la lutte pour faire avancer aujourd'hui toute l'humanité* ». Enfin, parce que « *la politique de coexistence pacifique (...) est une des conditions fondamentales pour arriver en Europe occidentale vers ce socialisme nouveau que nous voulons construire* ». — R. S.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter souhaite des initiatives soviétiques et américaines pour arrêter la course aux armements

Washington. — M. Carter, qui affrontait pour la première fois, mardi 8 février, les journalistes dans le cadre d'une conférence de presse à la Maison Blanche, s'est très bien tiré de cette épreuve traditionnelle et redoutable. Les représentants du « quatrième pouvoir », accordant au nouveau *président un préjugé* favorable, lui ont facilité la tâche en évitant les questions embarrassantes. M. Carter, qui a promis de les voir au moins deux fois par mois, s'est présenté comme un homme de bonne volonté, sans prétention, fidèle à sa conception du gouvernement « ouvert » et s'efforçant par des réponses concises (parfois trop) d'informer *l'opinion publique sur ses décisions et ses* intentions.

De notre correspondant

Le président a affirmé que les Etats-Unis et l'Union soviétique « *doivent tous les deux prendre des initiatives* » en vue de réduire la course aux armements et de parvenir, un jour, à l'élimination des armes nucléaires. Les deux pays, a-t-il dit en substance, sont d'une puissance militaire égale (le nombre et la qualité des engins ainsi que la variété et la précision des vecteurs américains compensant la puissance des lanceurs et têtes nucléaires soviétiques), et en mesure de détruire chacun une large partie du territoire de l'autre.

Une attaque nucléaire d'envergure *provoquerait la mort* de cinquante ou cent millions de personnes, a estimé M. Carter, et aucune des deux grandes puissances n'est en mesure, si elle lançait une telle attaque, d'empêcher des représailles massives de l'autre. Une « *modération réciproque* » s'impose donc, a ajouté le président, indiquant qu'il avait fait aux Soviétiques plusieurs propositions : engagement de s'informer mutuellement à l'avance des essais d'engins balistiques intercontinentaux, arrêt de tous les essais nucléaires pour une durée de deux à trois ans, quitte à négocier sur la question des essais « pacifiques », etc. M. Carter a également suggéré que les Soviétiques arrêtent la mise en place des engins à moyenne portée SS-20 lancés à partir de rampes mobiles difficiles à détecter. En cas de refus, les Etats-Unis seront obligés de développer eux aussi la production de ces engins mobiles.

Toutes ces sinitiatives doivent être prises avec l'assurance que l'équilibre général ne sera pas altéré, a déclaré le président Carter, qui a insisté sur la nécessité d'aboutir à un accord américano-soviétique pour « *arrêter le développement actuel, puis réduire substantiellement l'arsenal nucléaire de chaque nation* ». Ensuite, a-t-il ajouté, « *nous pourrons avec les Français, les Anglais, les Chinois et d'autres, travailler à l'interdiction totale des essais et à une nouvelle réduction du stock des armes atomiques* ». M. Carter a confirmé que le gouvernement américain était prêt à conclure rapidement un accord sur la limitation des armements stratégiques (Salt-2) en mettant de côté le problème des missiles de croisière et des bombardiers soviétiques « Backfire », qui pourait être discuté et, éventuellement, réglé ultérieurement.

Les droits de l'homme

Les décisions prises dans ces négociations bilatérales seront arrêtées en concertation avec les alliés des Etats-Unis et le Congrès, appelé à les ratifier, aura toujours le dernier mot. Une fois de plus, M. Carter a rejetté la conception dite d'un « *lien* » de réciprocité entre les différents problèmes opposant Soviétiques et Américains. Il a indiqué que dans ses communications avec M Brejnev il s'est réservé le droit de dénoncer « *avec force* » les atteintes aux droits de l'homme « *chaque fois qu'il le jugerait nécessaire* ». « *Ma conviction sur ce problème est claire... Mes engagements à défendre les droits de l'homme le prouvent... Il ne faut pas être timide à ce sujet...* », a-t-il déclaré en précisant qu'il regrettait les décisions prises par le gouvernement soviétique contre le journaliste américain Krimsky et le dissident Alexandre Guinzbourg.

M. Carter, à la différence des services du Département d'Etat, ne peux pas que les Soviétiques cherchent délibérément à « tâter » sa détermination, et qu'il a réaffirmé qu'il n'y avait pas d'incompatiblité entre sa dénonciation des atteintes aux droits de l'homme et la négociation nucléaire envisagée. « *Il ne s'agit pas d'une attaque contre l'Union soviétique... Je voudrais espérer que les dirigeants soviétiques comprennent les préoccupations profondes du peuple américain au sujet des droits de l'homme* », a expliqué M. Carter.

Le président a laissé entendre qu'il pourrait annuler la vente promise par son prédécesseur à Israël de « Concussion Bombs », (bombes à « concussion »), une arme perfectionnée et redoutable (1). « *La vente de ces bombes à des pays étrangers me préoccupe beaucoup* », a-t-il affirmé, en annonçant qu'une décision définitive serait prise dans les jours qui viennent.

En politique intérieure, le président s'est montré soucieux de ménager le Congrès. Il acceptera certains changements à son plan de relance économique mais n'hésitera pas à recourir au veto pour en préserver l'efficacité. En ce qui concerne la crise énergétique, il s'est déclaré hostile à la nationalisation des industries du pétrole et du gaz, et a confirmé qu'un plan national de l'énergie serait établi pour le 20 avril, impliquant, a-t-il dit « *des sacrifices substantiels pour le peuple américain* »...

HENRI PIERRE.

(1) Déjà utilisées par les Etats-Unis au Vietnam, les bombes dites à « concussion » (percutantes) projettent un gaz incendiaire et explosif sous forme de particules très fines en aérosol. Ce type de bombe a un pouvoir de destruction très supérieur à celui des bombes classiques.

Brésil

La démission du ministre de l'industrie illustre le malaise régnant dans les milieux d'affaires

L'influente fédération du commerce de Sao-Paulo a fait diffuser un « manifeste » sur le rétablissement total de la démocratie au Brésil, qui demande notamment l'élection du président au suffrage universel. Il s'agit d'une démarche sans précédent dans l'histoire politique du pays depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en 1964, puisque les milieux d'affaires avaient été jusqu'ici un des meilleurs soutiens du régime. D'autre part, la démission, mardi 8 février, de M. Severo Gomes, ministre de l'industrie et du commerce, favorable lui aussi à une ouverture politique, survient au moment où l'opposition démocratique au gouvernement du général Ernesto Geisel semble se développer et toucher de nouveaux milieux.

De notre correspondant

Sao-Paulo. — Partisan de la démocratie, avocat convaincu d'un changement de « modèle » économique, politique et social, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Severo Gomes, constituait un cas particulier au sein du gouvernement Geisel. Il a cessé de l'être le mardi 8 février, puisqu'il a dû se démettre de ses fonctions. M. Severo Gomes a été victime d'un régime qui ne tolère guère les « écarts » de langage. Après avoir multiplié, récemment, les déclarations en faveur d'une « ouverture », il s'était risqué, au cours d'un dîner privé, à qualifier de dictatorial le gouvernement antérieur, celui du général Medici.

L'élimination de M. Severo Gomes est la deuxième « mesure disciplinaire » prise en moins d'une semaine par le général-président. Le mercredi 2 février, en effet, le général Geisel avait « cassé » le mandat du lider de l'opposition au conseil municipal de Porto-Alegre, M. Glenio Peres. Réélu le 15 novembre dernier, M. Peres s'en était pris dans son premier discours aux « *tortionnaires* » du régime. Le général Geisel, qui a fait un effort notable pour éliminer la torture, s'est saisi de l'occasion. En privant M. Glenio Peres de son mandat, ainsi que de ses droits civiques pour dix ans, il a fait perdre au M.D.B. (Mouvement démocratique brésilien), le parti d'opposition, la faible majorité qu'il détenait au sein du conseil municipal de Porto-Alegre.

M. Severo Gomes avait à plusieurs reprises critiqué l'importance excessive prise par le capital étranger dans la vie économique du pays. Ses plaidoyers fréquents en faveur d'une meilleure distribution du revenu l'ont conduit d'autre part à prôner une ouverture politique et sociale. Le 1er février dernier, au cours d'une réception à Sao-Paulo, il s'était montré particulièrement net à ce sujet. Critiquant la paralysie politique qui se manifeste après treize ans de « révolution » militaire, il s'était prononcé en faveur d'un système qui permette à toutes les forces sociales se s'exprimer. « *Il faut remplacer la soumission par l'acceptation* », avait-il déclaré.

Ce langage, il était le seul ministre à le tenir. Longtemps, d'ailleurs, il a été vilipendé par ceux dont il était censé défendre les intérêts au sein du gouvernement, les industriels et les milieux d'affaires, qui lui reprochaient sa méfiance à l'égard des multinationales ainsi que sa philosophie « étatiste ». C'est au moment où il commençait à être rejoint, au moins dans le domaine politique, par les milieux d'affaires de Sao-Paulo qu'il disparaît *de la scène. Il est difficile de ne* voir là que l'effet du hasard.

Un sentiment de frustration

Car la grande nouveauté de ces dernières semaines, c'est la fronde ouverte déclenchée contre l'administration en place par le grand *capital* de Sao-Paulo, l'un des piliers traditionnels du régime. Plus surprenant encore est le *terrain choisi* par les industriels et les hommes d'affaires pour manifester leur mécontentement : celui de la libéralisation et de la démocratie. La répression dans les usines, la liquidation des militants ouvriers, font toujours partie du panorama social brésilien. Il était notoire, sous le gouvernement Medici, que certains industriels ou hommes d'affaires finançaient les services de répression Les chefs d'entreprise ont toujours applaudi un système qui assure, par les moyens que l'on sait, la « paix sociale ».

Or, le jour même où M. Severo Gomes s'élevait contre la « paralysie politique » du pays, le président de la Fédération du commerce de Sao-Paulo, M. José Papa junior, qui ne passe pas pour un libéral, déclarait : « *Les entrepreneurs, contrairement à ce qu'on dit, veulent la liberté, la démocratie, et des élections au suffrage universel. Ils veulent un Etat de droit. Ils sont contre les actes de force venus d'en haut.* »

Cette « sortie » n'avait rien d'intempestif. Elle illustrait parfaitement l'état d'esprit régnant dans les milieux d'affaires de Sao-Paulo. Quelques jours après, interviewés par le quotidien *O Estado de Sao Paulo*, des industriels connus et représentatifs se prononçaient dans le même sens. Ils réclamaient la fin de l'arbitraire, et la « participation de tous » à la marche du pays.

Un tel virage traduit le sentiment de frustration qui s'est emparé, depuis trois ans, du patronat. Ce dernier n'a pas trop souffert de la crise (la croissance industrielle a été de 11 % en 1976), mais il se plaint de ne participer en rien à l'élaboration *de la politique économique*. Sa progressive mise à l'écart tient à la nature même de la machine de production, où l'Etat tient le premier rôle, et au style personnel du chef de l'Etat, le plus autoritaire des présidents qui se sont succédé depuis 1964.

L'offensive du patronat en faveur d'une démocratisation laisse de nombreux observateurs sceptiques. L'un des patrons les plus éclairés, M. José Mindlin, n'a pas caché que plusieurs de ses collègues désiraient surtout une *libéralisation « à usage patronal »*. Il est probable que les milieux d'affaires souhaitent essentiellement renforcer certains instruments de participation, tels que le Parlement, qui leur permettraient de peser sur les décisions gouvernementales. Il ne faut pas écarter pour autant, dit-on à Sao-Paulo, la possibilité d'une prise de conscience tardive : les hommes d'affaires constatent qu'une dictature militaire ne sert pas seulement à museler la classe ouvrière et l'intelligentsia, elle peut aussi, dans les moments difficiles, les exclure eux-mêmes du jeu.

CHARLES VANHECKE.

Canada

● *Un homme de soixante-deux ans, M. Edgar Trottier*, est mort dimanche 6 février après avoir été heurté, dans une rue de Québec, par la voiture de M. Lévesque, premier ministre. — *(U.P.I.)*

AFRIQUE

Ethiopie

L'ÉPREUVE DE FORCE DU 3 FÉVRIER

Les éléments radicaux de la junte ont pris de vitesse le chef de l'État qui tentait de les écarter du pouvoir

Tandis que le DERG, Conseil provisoire militaire administratif est réuni, depuis lundi 7 février, à Addis-Abeba, en séance plénière, la junte éthiopienne, « épurée » après les sanglants affrontements du 3 février, a reçu des messages de solidarité de la Libye et de la République populaire et démocratique du Yémen.

D'autre part, l'Ethiopie a formellement démenti, mardi 8 février, les accusations d'ingérence dans les affaires intérieures du T.F.A.I. portées par le président du conseil de gouvernement du Territoire (« le Monde » du 9 février).

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Tandis que le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam, premier vice-président du DERG, célèbre sa victoire sur les « ennemis intérieurs » de la révolution, qualifiés à la fois d'« anarchistes » et de « réactionnaires », et dirigés par le chef de l'Etat en personne, on connaît mieux désormais le scénario de l'épreuve de force d'Addis-Abeba. C'est le 29 décembre dernier que le conflit s'est exacerbé entre les deux principales *factions* d'un DERG réduit à près de la moitié des cent vingt membres élus par les unités de l'armée au cours de l'été 1974.

Réduisant l'influence de la faction intransigeante, dont le lieutenant-colonel Mengistu était le porte-parole, le général Teferi Bante procède à une « réorganisation » des principaux organismes dirigeants : DERG, comité permanent et comité central, assignant à son adversaire le poste moins important de président du conseil des ministres. De même, le chef de l'Etat entend mettre en tutelle le POMO (bureau provisoire pour l'organisation des masses), comité de quatorze intellectuels marxistes-léninistes qui ont joué un rôle important dans la radicalisation du régime.

Cette réorganisation — résultat de trois mois de débats serrés au sein du DERG — suscite une nouvelle épreuve de force dans un pays aux prises avec des difficultés croissantes. En effet, à Addis-Abeba, la campagne d'attentats menée depuis l'automne par le Parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP) ne perd rien de son intensité. Ainsi, dans les lycées, on connaît au moins deux cas d'élèves « exécutés », l'un par pendaison, l'autre par défenestration, après avoir été « condamnés à mort » par les « tribunaux populaires » du PERP. En Erythrée, l'insurrection, relancée par une aide arabe et l'appui ouvert du Soudan, inflige défaite sur défaite à des troupes démoralisées, et des désertions sont signalées. Dans le Begemder, cœur chrétien de l'Ethiopie, des maquisards de l'EDU (Ethiopian Democratic Union) mènent leurs premières actions sur la frontière soudanaise en attaquant des garnisons isolées.

Une tentative de rapprochement avec le PERP ?

Cette situation exaspère les rivalités au sein du DERG. Le pouvoir militaire avait pour habitude de dénoncer les « trois ennemis » de la révolution : *PERP-EDU et ELF (Front de libération de l'Erythrée, à dominance musulmane).* Or, en janvier, dans un discours remarqué, le général Teferi Bante omit d'attaquer le premier des trois, le PERP, ennemi juré du « fascisme militaire » et des intellectuels du POMO. C'est cette goutte d'eau qui, semble-t-il, fit déborder le vase.

Dans la matinée du 3 février, la fusillade éclate au grand palais d'Addis-Abeba, où siège le DERG. Sept « contre-révolutionnaires » et trois « révolutionnaires » (du moins dans la terminologie des vainqueurs) sont tués. L'épuration commence au sommet et va se poursuivre au sein de l'administration. Si le 29 décembre a vraiment vu, selon la comparaison que fait devant nous un observateur averti, une tentative pour « *empêcher Robespierre de prendre le pouvoir* », son échec est désormais total. Ceux qui avaient imposé, en avril 1976, l'option fondamentale du régime en faveur d'une « *révolution nationale démocratique* » sortent vainqueurs de l'épreuve. Le lieutenant-colonel Mengistu fait désormais figure de seul « homme fort », et le POMO retrouve donc son influence.

L'un des animateurs de ce bureau provisoire pour l'organisation des masses nous expose sa version des événements : « *Face à la conjonction des périls, Teferi Bante proposait l'union sacrée des enfants de la patrie, alors que nous avions une révolution à faire pour pouvoir lutter contre l'ennemi extérieur. Il fallait d'abord abattre l'ennemi intérieur.* » Les adversaires du lieutenant-colonel Mengistu avaient-ils jugé que, face au renforcement de l'insurrection érythréenne et aux premières actions militaires d'une EDU animée par d'anciens notables, mieux valait tenter de se concilier le PERP, qui ne manque pas d'appuis et affiche également des options marxistes-léninistes.

Des appuis importants au sein de l'armée

En tout cas, la façon dont l'épreuve de force s'est provisoirement dénouée permet d'avancer quelques conclusions.

Au sein d'une armée qui vient *de subir des revers*, l'élimination brutale de plusieurs officiers risque de causer des difficultés supplémentaires au lieutenant-colonel Mengistu. Toutefois, le fait même que le premier vice-président du DERG n'ait pu être écarté le 29 décembre prouve qu'il bénéficiait d'appuis importants au sein d'une armée dont le commandement a été boule*versé en trois* ans.

La structure du gouvernement mise en place le 29 décembre semble avoir perdu sa raison d'être. Dès le lundi 7 février, le DERG s'est réuni pour déterminer s'il serait doté soit d'un nouveau président soit d'une direction collégiale.

Le régime militaire semble désormais condamné à l'intransigeance. C'est également vrai de ses adversaires. « *Le PERP, l'EDU et l'ELF auront besoin de manifester dans les semaines qui viennent* », entend-on à Addis-Abeba. La capitale éthiopienne, déjà soumise à un couvre-feu nocturne de neuf heures, pourrait devenir le théâtre d'une violente guérilla urbaine. L'EDU pourrait, de son côté, tenter un coup de force contre Gondar ?

Dans les quarante-huit heures qui ont suivi l'épuration du 3 février, le DERG a fait une imposante démonstration de force en organisant, à Addis-Abeba, un défilé de plusieurs dizaines de milliers de personnes encadrées par leurs chefs de quartiers.

Absent d'Addis-Abeba le jour de l'élimination des sept « contre-révolutionnaires », le deuxième vice-président du DERG, le lieutenant-colonel Atnafu Abate, a-t-il été mis devant un fait accompli ? Les milices paysannes, qu'il a la responsabilité de mettre sur pied, en sont encore embryonnaires, les miliciens qui ont déjà reçu une formation militaire et des armes n'étant que quelques centaines.

Si le Derg épuré n'arivait pas à imposer plus largement son autorité, l'opposition ou, plus exactement, les oppositions latentes entre les Ethiopie (Nord-Sud, Amhara-Galla) s'en trouveraient renforcées. Si la chute de l'empire a amorcé un véritable processus de « *décolonisation* » dans le Sud, éthiopien d'assez fraîche date, les jeux sont loin d'être faits dans le Nord chrétien. L'affaiblissement éventuel du pouvoir central ne pourrait que raviver des antagonismes ethniques et géographiques.

En tout cas, « *il faut désormais trancher* », *comme nous* le déclare l'un des responsables du POMO. Le lieutenant-colonel Mengistu se retrouve sur le devant de la scène, comme on s'en est rendu compte lors de la grande parade du 4 février à Addis-Abeba. Ce qui en fait, bien entendu, une cible centrale. Il est contraint de jouer cartes sur table. S'il a gagné une manche, la partie n'est pas encore jouée.

Le Derg ne pourra plus reporter longtemps le choix de ses alliés à l'extérieur. Encore tributaire d'une aide militaire américaine vitale, il a reçu son premier message de solidarité de M. Fidel Castro, au lendemain de l'élimination du général Teferi Bante. Cette contradiction ne peut être indéfiniment maintenue.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

Invoquant les irrégularités de la procédure

La plupart des avocats ont refusé de plaider au procès des « frontistes » à Casablanca

De notre correspondant

Casablanca. — Les magistrats de la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca sont entrés en délibéré, mardi matin 8 février, pour statuer sur le cas des 176 militants ou sympathisants marxistes-léninistes — appelés « frontistes » — poursuivis, entre autres infractions, pour « complot et attentat » contre jugement ne serait pas prononcé avant trois ou quatre jours.

Les accusés n'ont pu avoir la parole les derniers, car, le 19 janvier, ils ont été expulsés collectivement du prétoire. N'ayant pu y revenir pour être entendus une ultime fois, avant que les juges se retirent, Me Abdelhamid Berrada a demandé au président d'en donner acte à la défense. Cette requête a reçu satisfaction.

Depuis le 3 février, une cinquantaine d'avocats se sont succédé à la barre. Tous, à l'exception de quelques-uns, ont déclaré qu'il leur était impossible de plaider sur le fond de l'affaire en raison des conditions dans lesquelles le procès s'était déroulé, de violations successives, selon eux, de la procédure pénale, ainsi que de l'absence de débats contradictoires. Enfin, ont-ils ajouté, bon nombre d'accusés ont demandé, après leur expulsion de l'audience, que leurs avocats s'abstiennent de les défendre.

Ces derniers n'en ont pas pour autant déserté la barre — ce qu'ils ne pouvaient d'ailleurs faire. Les trois avocats français, deux du barreau de Paris, Me Henry Leclerc et Me Françoise Margo, et un du barreau de Lyon, Me Alain Martinet, qui ont assisté plusieurs accusés, étaient retenus en France par d'autres obligations, mais ont été représentés par Me Abdelhamid Berrada, lequel s'est substitué à eux pour déclarer qu'ils se refusaient également à plaider, pour des raisons analogues à celles de leurs confrères marocains (2).

Quant aux rares avocats qui n'ont pas invoqué des motifs pour ne pas plaider, signifiant ainsi *implicitement* qu'ils ne refusaient pas d'aborder le fond de l'affaire, ils l'ont fait sans que les éléments *du dossier* et du *réquisitoire aient* pu être repris. Me Ahmed Badr a fai tobserver qu'à l'université, « *la mode* » a voulu que des étudiants se proclament marxistes-léninistes pour ne pas être tenus pour « *réactionnaires* », mais qu'ensuite, ayant acquis davantage d'expérience et considéré les réalités en face, ils se sont intégrés dans une société qui n'était point pétrie des doctrines qui avaient séduit leur jeunesse. Me Badr a demandé l'acquittement des cinq accusés dont il assurait la défense. De nombreux avocats ont également fait appel à l'indulgence et à l'équité des juges.

LOUIS GRAVIER.

(1) *Le Monde* des 5, 6, 14, 19-20 et 27 janvier, 3 et 4 février.

(2) La convention judiciaire entre la France et le Maroc permet aux avocats d'un pays de plaider dans l'autre. Au Maroc, la langue et la procédure des débats et des plaidoiries étant l'arabe, les avocats français, sauf s'ils parlent cette langue peuvent rédiger leur plaidoierie et la faire lire, en arabe, par un confrère marocain.

Rhodésie

M. CARTER FERA « TOUT SON POSSIBLE » POUR OBTENIR L'ANNULATION DE L'AMENDEMENT BYRD

Le président Carter s'est engagé, mardi 8 février, à obtenir du Sénat l'annulation de l'amendement Byrd qui permet aux Etats-Unis d'importer du chrome rhodésien, en violation des sanctions économiques décidées par l'ONU à l'encontre du gouvernement de Salisbury. « D'autres administrations ont dit du bout des lèvres qu'elles l'annuleraient. » « Je ferai tout mon possible pour aboutir à ce résultat », a déclaré M. Carter à des congressistes.

D'autre part, dans une interview à la B.B.C., M. Mugabe, qui dirige avec M. Nkomo le Front patriotique, a nié catégoriquement que des guérilleros nationalistes aient assassiné sept missionnaires à Musami. « Nous sommes incapables d'une telle inhumanité. Nous menons une guerre progressiste destinée à mobiliser toutes les forces démocratiques susceptibles d'apporter leur soutien à la révolution et nous œuvrons constamment en bonne harmonie avec les organisations religieuses. »

M. Smith, premier ministre rhodésien, devait avoir ce mercredi 9 février des entretiens au Cap avec M. Vorster, chef du gouvernement sud-africain. — (Reuter, U.P.I.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

DÉTENTE DANS LES RELATIONS ENTRE PARIS ET JÉRUSALEM

M. de Guiringaud sera le « bienvenu » en Israël les 30 et 31 mars

De notre correspondant

Bruxelles. — M. de Guiringaud se rendra en visite officielle en Israël les 30 et 31 mars. Le ministre français des affaires étrangères et son collègue israélien, M. Ygal Allon, l'ont annoncé à l'issue de l'entretien qu'ils ont eu mardi 8 février, au château de Val-Duchesse, à Bruxelles. La confirmation de la visite de M. de Guiringaud, prévue depuis longtemps mais devenue incertaine à la suite des remous provoqués par l'affaire Abou Daoud, marque la volonté des deux gouvernements de normaliser leurs relations.

« Nous avons eu un entretien fructueux, cordial et franc. Après avoir passé en revue les problèmes que posent les relations bilatérales franco-israéliennes, nous avons parlé de la situation au Proche-Orient. Nous avons conclu que nos relations doivent avoir un caractère normal, et nous sommes certains qu'elles auront un caractère normal et cordial, comme il convient entre la France et Israël », a déclaré M. de Guiringaud à l'issue de la rencontre.

Interrogé ensuite sur les séquelles de l'affaire Abou Daoud, il a fait ce commentaire : *« Je crois que je peux dire qu'il n'y a pas de différend entre la France et Israël. »*

M. Allon a indiqué, pour sa part, que *« le ministre français sera le bienvenu en Israël, et que sa visite donnera l'occasion de normaliser et promouvoir les relations entre les deux pays »*. Il a insisté sur la décision prise — déjà annoncée la veille — de charger un groupe d'experts franco-israéliens de préciser les modalités d'application, à l'avenir, de la convention d'extradition signée entre les deux parties.

Mardi soir, M. Allon nous a exposé, au cours d'un entretien, comment se présentent, selon lui, les relations entre la France et son pays.

● LES SUITES DE L'AFFAIRE ABOU DAOUD. — *« Les dégâts causés par l'affaire Abou Abou que ce terroriste a été relâché. Daoud sont irréparables puis-Je n'ai pas changé d'avis sur la décision française, et je ne regrette aucune des critiques que j'ai adressées sur le comportement des autorités de Paris, lequel a abouti à la violation de la convention d'extradition signée entre les deux pays. Je suis trop respectueux de la division des pouvoirs pour porter une appréciation sur l'attitude du tribunal qui a décidé la libération d'Abou Daoud. Mais je me sens en droit de critiquer le rôle joué par le gouvernement français. L'article 12 de la convention d'extradition, qui dit explicitement que le pays à qui une extradition est demandée doit informer le pays requérant à toutes les étapes de la procédure, n'a pas été appliqué : l'ambassade d'Israël à Paris a été laissée dans une ignorance totale et n'a pas même été avertie lorsque s'est réuni le tribunal chargé de statuer.*

» Du côté français, on nous dit maintenant que l'on déplore effectivement que les autorités israéliennes n'aient pas été informées du déroulement de la procédure. C'est pour éviter que de tels malentendus ne se reproduisent que nous avons suggéré que des représentants des deux pays se penchent avec attention sur le texte de la convention, pour dire avec netteté comment celle-ci, dans les cas les plus difficiles, doit être appliquée. J'attache beaucoup d'importance à ce travail de clarification, car des cas semblables à l'affaire Abou Daoud, où des terroristes sont en cause, peuvent à nouveau se poser. »

● L'AVENIR DES RELATIONS FRANCO - ISRAELIENNES. — *« Nous attachons un grand prix aux sentiments chaleureux qu'éprouvent l'un pour l'autre nos deux peuples. Nous sommes également conscients de l'importance qu'il y a à établir de bonnes relations entre nos gouvernements, et cela dans l'intérêt des deux pays. Je crois que la rencontre avec M. de Guiringaud nous permettra d'ouvrir une page nouvelle, et j'espère vivement qu'il y aura bientôt, venant de Paris, de nouveaux signes positifs. La visite de M. de Guiringaud à Jérusalem nous fournira l'occasion d'un échange dn vues complet, et j'espère qu'elle suscitera, du côté français, une meilleure compréhension de la situation au Proche-Orient. »*

● LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE A UN REGLEMENT DU CONFLIT AU PROCHE-ORIENT. — *« M. Giscard d'Estaing a tenu récemment des propos très sages et très réalistes en expliquant que la France n'était pas candidate à la conférence de Geeève, mais qu'à un stade ultérieur elle était disposée à prêter son concours, notamment en contribuant à garantir des accords de paix. Aujourd'hui, ce n'est pas, en effet, un problème de médiation qui se pose, mais un problème de bonne volonté. Sans pour autant être parfaitement d'accord avec toutes les thèses qu'il a exprimées, nous avons également remarqué et apprécié, en lisant le communiqué publié à l'issue du voyage du président de la République à Ryad, son souci de distinguer le droit des Palestiniens à disposer d'une patrie — position qu'il a appuyée — et celui de disposer en propre d'un territoire (formule retenue par la seule partie saoudienne). L'idée ainsi exprimée par M. Giscard d'Estaing — qui pourrait se concrétiser par un accord de paix entre Israël et la Jordanie auquel les Palestiniens seraient associés — peut ouvrir la voie à une solution.*

» Je ne signerai jamais un accord de paix avec la Jordanie qui n'inclurait pas une solution du problème des Palestiniens. Mais je n'appuierai jamais non plus la création entre la Jordanie et Israël d'un petit Etat palestinien qui, inéluctablement, serait invivable, irrédentiste, dominé par l'O.L.P. et pro-soviétique. Il n'est pas question pour nous d'accepter l'assimilation des Palestiniens à l'O.L.P. et de négocier avec celle-ci, alors que sa seule doctrine, jamais démentie, est la destruction d'Israël. »

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les Neuf et la Namibie.* — Les pays membres de la *C.E.E.* ont fait lundi 7 février une démarche auprès de l'Afrique du Sud pour la mettre en garde de nouveau contre toute décision sur l'avenir de la Namibie qui ne tiendrait pas compte des vœux librement exprimés de tous les habitants du territoire. Une note en ce sens a été remise par l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Cap, au nom des Neuf, au ministre sud-africain des affaires étrangères, le docteur Hilgard Muller. — *(A.F.P.)*

ERRATUM. — L'article de Gérard Israël sur *la France et les droits de l'homme* (*le Monde* du 8 février) parle, par suite d'une erreur, dans laquelle l'auteur n'a aucune part, de la déclaration « internationale » des droits de l'homme. Il fallait évidemment lire : la déclaration « universelle ».

PROCHE-ORIENT

M. Waldheim achève à Amman sa tournée des capitales arabes

De notre envoyé spécial

Amman. — Arrivé mardi après-midi 8 février, à Amman, dernière étape arabe de sa tournée au Proche-Orient, M. Kurt Waldheim devait rencontrer le roi Hussein ce mercredi en fin de matinée.

Interrogé sur les déclarations de M. Allon, déniant pratiquement aux Nations unies tout rôle dans la négociation au Proche-Orient, le secrétaire général de l'ONU a affirmé que les propos du ministre israélien *« n'affecteront pas sa visite en Israël »*. Parlant de ses entretiens avec les dirigeants arabes, M. Waldheim a affirmé que ces derniers s'étaient montrés *« coopératifs et sérieux dans leur intention de parvenir à la paix »*. *« Ils m'ont fait savoir*, a-t-il dit, *qu'il y avait eu suffisamment de pourparlers sur les questions de procédure et que les négociations devaient désormais porter sur les problèmes de fond. »*

Le gouvernement saoudien a exprimé au secrétaire général de l'ONU la crainte de voir Israël tenter de bouleverser par un nouveau conflit ouvert les données de la situation, afin précisément d'empêcher une négociation sur le fond du problème. Autre crainte exprimée à Ryad : que la modération dont font preuve les Arabes, et notamment la résistance palestinienne, soit découragée par l'attitude israélienne.

Le roi Hussein étant considéré comme le plus modéré des dirigeants arabes et le premier à avoir accepté de négocier avec Israël, les entretiens du secrétaire général des Nations unies à Amman ne devraient pas poser de problèmes.

A la suite de la résolution du « sommet » de Rabat de 1974 reconnaissant l'O.L.P. comme représentant unique du peuple palestinien, la Jordanie s'était retranchée, au cours des années 1975-1976, dans une attitude d'expectative affirmant qu'elle n'était plus concernée par la conférence de Genève puisque la responsabilité de récupéer la Cisjordanie incombait désormais à l'O.L.P.

Le président Assad a convaincu le roi Hussein de changer d'attitude. Mais la Jordanie ne veut surtout plus assumer la responsabilité des concessions qui, le cas échéant, devraient être faites en Cisjordanie.

Engagée dans le processus de normalisation de ses relations avec la résistance, la Jordanie entend maintenir le *statu quo* pour éviter un retour des fedayin dans le royaume. La réconciliation jordano - palestinienne se limitera donc au plan diplomatique. De toute manière, le roi Hussein est décidé à ne plus formuler de prétentions, et considère que l'O.L.P. représente les Palestiniens, et doit être invitée à Genève.

LUCIEN GEORGE.

Le président Carter propose une augmentation de l'aide américaine à Israël

A quelques jours du départ de M. Vance pour le Proche-Orient, le président Carter a affirmé, mardi 8 février, devant les ambassadeurs des pays arabes à Washington, qu'il accordait un *« intérêt spécial »* à la mission de paix de son secrétaire d'Etat.

L'administration Carter a, en même temps, rendu publiques deux initiatives importantes concernant la politique américaine au Proche-Orient. Elle a décidé d'augmenter de 285 millions de dollars l'aide économique promise à Israël par le président Ford pour l'année budgétaire 1978, et a refusé d'autoriser l'entrée aux Etats-Unis de M. Sabri Jiriès, représentant personnel de M. Yasser Arafat.

Si le Congrès américain approuve la requête de M. Carter, l'aide américaine à Israël pour l'année budgétaire commençant le 30 septembre prochain s'élèvera à 1 785 millions de dollars, dont *1 milliard de dollars en aide militaire*. L'aide à Israël serait ainsi maintenue à son niveau de 1977, alors que la précédente administration souhaitait la réduire à 1,5 milliard de dollars. Israël, de son côté, réclame 2,3 milliards.

Quant au refus du département d'Etat de permettre l'entrée aux Etats-Unis de M. Sabri Jiriès, il constitue un échec pour ceux qui, au sein de l'administration américaine, souhaitaient un certain rapprochement avec l'O.L.P. M. Jiriès avait non seulement demandé une autorisation de séjour provisoire pour participer à un colloque « israélo-palestinien » avec la participation de M. Péled, membre du Conseil *israélien pour la paix, mais* également un visa permanent pour diriger le bureau que l'O.L.P. *souhaite* ouvrir *dans* la capitale fédérale.

L'ouverture de ce bureau était pratiquement acquise en novembre dernier, et toutes les formalités légales avaient été accomplies, lorsque M. Jiriès avait reçu l'ordre de quitter le pays avant le 30 novembre. Pour justifier leur mesure d'expulsion, les autorités américaines avaient invoqué une erreur concernant son lieu de naissance sur le document de voyage qui lui avait été attribué par le Soudan. Selon les Palestiniens, le département d'Etat américain a cédé aux pressions exercées par les Israéliens et certaines personnalités influentes de la communauté juive, opposés à l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Washington.

Mardi, le porte-parole du département d'Etat a admis que le fait que M. Vance commençait en Israël, la semaine prochaine, son voyage au Proche-Orient constituait *« l'un des facteurs pris en considération pour refuser le visa au représentant de l'O.L.P. »*.

A travers le monde

Algérie

● Mᵉ ROGER SAID, président du consistoire israélite d'Alger, a été reçu le mardi 8 février à la présidence de la République, où il lui a été précisé que le chef de l'Etat a été indigné par les actes de profanation commis à la synagogue de Bab-el-Oued (*le Monde* du 9 février). Le président Boumediène a fait savoir qu'il comprenait l'émotion de la communauté juive et qu'il avait donné des directives au ministère de l'intérieur pour que les coupables soient retrouvés et châtiés. — *(Corresp.)*

● DISSOLUTION DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — Un décret présidentiel du 30 décembre, qui vient de paraître au *Journal officiel*, dissout le Conseil national économique et social, une des principales institutions du régime. Organe de réflexion créé en 1968, le CNES a joué un rôle important pour orienter les choix du gouvernement dans le domaine de la planification et du développement. Il était aussi devenu une sorte de cour des comptes, puisqu'il examinait les bilans des sociétés nationales.

Les fonctions du CNES seront assumées à l'avenir par la Cour des comptes (instituée par la Constitution adoptée le 19 novembre), par l'Assemblée nationale qui sera élue le 25 février et par le secrétariat d'Etat au Plan, qui serait transformé en ministère à part entière lors du remaniement ministériel qui devrait avoir lieu après les élections. — *(Corresp.)*

Argentine

● M. JORGE LUCIO REBORI, professeur de droit et de philosophie du droit à la faculté de Buenos-Aires, a été enlevé avec sa femme, son frère et son neveu. Selon les autorités, l'armée serait responsable de cet « enlèvement ».

Bangladesh

● L'ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. Khondaker M. Ahmed, arrêté en novembre 1976, a comparu, lundi 7 février, devant une cour spéciale, à *Dacca. Il est accusé de corruption* et d'abus de pouvoir. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● M. CARTER A REÇU POUR LA PREMIERE FOIS MARDI 8 FEVRIER M. HUANG CHEN, chef du bureau de liaison de la République populaire de Chine aux Etats-Unis (les deux pays n'ont pas encore échangé d'ambassadeurs). M. Carter s'est déclaré favorable à la poursuite des bonnes relations entre les deux pays, M. Huang Chen a estimé que celles-ci continueraient à s'améliorer tant que les deux parties seraient guidées par les principes du *« communiqué de Changhaï »*, *signé en février 1972* à la fin de la première visite du président Nixon en Chine. — *(A.F.P., A.P.)*

Équateur

● LE COLONEL RENE VARGAS, *ministre équatorien* des ressources naturelles et énergétiques, a annoncé mardi *8 février qu'il* avait été déchargé de ses fonctions pour en occuper d'autres dans les forces armées. Le général Jaime Eduardo Semblantes Polanco a été désigné pour le remplacer. — *(A.F.P.)*

● LE HAUT COMMANDEMENT DE L'ARMÉE a vivement réagi le mardi 8 février au veto américain sur l'achat par l'Equateur de vingt-quatre avions militaires Kfir produits en Israël. Le général Rachmeler, chef de la division économique du Pentagone, qui se trouve à Quito, a abordé cette question au cours d'un entretien avec le ministre équatorien de la défense et plusieurs chefs de l'armée. — *(A.F.P.)*

Espagne

● TROIS MILLE AGENTS DE LA C.I.A. (Central intelligence Agency) et de la D.I.A. (Defense Intelligence Agency) opèreraient en Espagne, affirme *le quotidien indépendant* madrilène *Informaciones* du lundi 7 février, citant des sources proches des services de sécurité espagnols. — *(A.F.P.)*

Guinée

● M. MAMADOU TOUNKARA A ETE NOMME MINISTRE DE LA JEUNESSE DES ARTS ET DE LA CULTURE, annonce Radio-Conakry, captée à Dakar. Il remplace à ce poste M. Toumani Sangaré, *démis de ses fonctions* à la suite de la défaite de l'équipe de football de Guinée en finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE PROGRAMME DU *CONGRÈS, le parti gouvernemental* pour les prochaines élections, qui a été présenté *mardi 8 février* par Mme Gandhi, insiste sur la nécessité de défendre *« la loi et l'ordre »*, de lutter contre la pauvreté et les disparités économiques, et de contrôler la croissance de la population sans recourir à des mesures autoritaires. — *(A.P.)*

Israël

● Mme GOLDA MEIR, qui a visité mardi 8 février la frontière israélo-libanaise, près de Dovev, en est revenue avec la conviction d'avoir *« assisté à un miracle, un rêve qui s'est réalisé »*. L'ancien chef de gouvernement israélien, qui s'est rendu à la *« bonne frontière »*, a déclaré à la radio israélienne *« ne plus pouvoir distinguer les Israéliens des Libanais, puisque ceux-ci parlaient parfaitement bien l'hébreu et se sentaient en Israël comme chez eux ». « J'ai été invité à passer quelques jours au Liban et j'ai été comblée de cadeaux notamment un stylo avec lequel on m'a priée de signer l'accord de paix israélo-arabe »*, a-t-elle dit. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE est intervenue en utilisant des grenades lacrymogènes mercredi matin 9 février, contre des étudiants africains qui manifestaient dans les rues de Soweto, faubourg africain de Johannesburg. Les étudiants protestent contre le système d'éducation bantoue, et demandent un eseignement égal pour tous, sans distinction de race. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● LE « SOMMET » DES CHEFS *d'ETAT* et de *gouvernement* de l'OCAM (Organisation commune africaine et mauricienne) s'est ouvert mercredi 9 février à Kigali. Deux chefs d'Etat seulement, MM. Senghor et Houphouët-Boigny, participent à cette réunion. Après le retrait du Gabon en septembre, l'OCAM ne compte plus que neuf Etats : Bénin, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Maurice, Niger, Sénégal, Rwanda et Togo. Les Seychelles *ont demandé* leur admission au sein de l'Organisation. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

● LES SIX UNIVERSITES, qui avaient été fermées *sine die*, en novembre *1976*, à *la suite* d'une vive agitation estudiantine et d'un affrontement avec la police ayant fait un mort et une soixantaine de blessés, rouvriront le 21 février. — *(Reuter.)*

Timor oriental

● DJAKARTA A DEMENTI, mardi 8 février, que les troupes indonésiennes se soient livrées à des massacres lorsqu'elles ont envahi l'ancienne colonie portugaise, en décembre 1975, *comme* l'avait affirmé au *Times* un diplomate australien (*le Monde* du 2 février). — *(Reuter.)*

A Ploërmel

« Qu'on ne compte pas sur moi pour renoncer à défendre les idées sur lesquelles les Français m'ont élu »

Ploërmel. — Vedette du spectacle qui clôturait, mardi soir, à Ploërmel, son voyage en Bretagne, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas raté le numéro que chacun attendait. Dans une allocution dont la partie principale portait sur la situation politique de la France, le chef de l'Etat a trouvé en effet, pour la première fois peut-être depuis le début de son septennat, le ton qui convenait pour affirmer, face aux partis de la majorité comme de l'opposition, son autorité de président de la République. Partagé comme ses prédécesseurs entre sa fonction de chef d'Etat et son rôle de chef de la majorité, il a enfin paru en mesure, le temps au moins d'un discours de bonne tenue, d'assumer cette insurmontable contradiction, ou plutôt cette irréductible « ambivalence ».

Devant un public de quelque vingt mille sympathisants, méthodiquement rassemblés par l'organisateur désormais attitré des voyages présidentiels, M. Hubert Bassot, le président de la République succédait, sur la scène du vaste chapiteau dressé près de l'hôtel de ville, à l'accordéoniste André Verchuren et aux chanteurs Gérard Lenorman et Sacha Distel, aucun groupe folklorique breton n'ayant accepté d'apporter son concours à cette manifestation. M. Giscard d'Estaing, longuement acclamé par son auditoire, s'est présenté à la fois comme le défenseur des institutions de la Vᵉ République, le champion du redressement économique et le garant de l'unité de la majorité.

Auparavant, le programme de l'après-midi avait été troublé par le mauvais temps. Après l'étape de Vannes, marquée par une allocution sur la politique française d'aménagement du territoire et par la présence au déjeuner d'un député socialiste, M. Yves Allainmat, ancien maire de Lorient, M. Giscard d'Estaing devait se rendre dans l'île de Houat, puis chez un fermier de Muel (Ille-et-Vilaine).

Les conditions météorologiques l'ayant contraint à annuler ces deux déplacements (prévus par hélicoptère), le président de la République a fait d'abord une brève halte à Etel, au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en zone atlantique (CROSSA), d'où il a téléphoné au maire de Houat pour lui annoncer qu'il lui rendrait visite cet été. Il a déposé ensuite une gerbe au mémorial de Sainte-Anne-d'Auray, après avoir visité la basilique, principal centre de pèlerinage de la Bretagne.

En ces divers lieux, M. Giscard d'Estaing a été accueilli par une foule chaleureuse.

De notre envoyé spécial

Mardi soir 8 février, à Ploërmel, dernière étape de son voyage en Bretagne, M. Giscard d'Estaing a traité successivement du maintien des cultures régionales, du plan de redressement économique et de la politique française.

CULTURE : une charte pour 1978.

Après avoir réaffirmé que *« la priorité reconnue à l'Ouest dans l'aménagement du territoire sera entièrement maintenue »*, le président de la République a ajouté :

« Désenclaver, moderniser, développer la Bretagne, cela ne veut pas dire, comme certains ont pu le craindre, étouffer l'âme bretonne. (...) Le temps est venu d'affirmer qu'il n'y a pas contradiction entre le fait d'être pleinement Français et celui de continuer à vivre des traditions, des coutumes et une culture régionales ou locales. L'unité française n'a aucun besoin d'étouffer ou de niveler la diversité naturelle de notre nation. Gaulois, Romains, Francs, Celtes, Vikings se sont établis tour à tour sur notre sol. Notre culture commune est la fusion de leurs cultures. Acceptons que le même arbre conserve plusieurs racines. Les traditions et les cultures de la Bretagne ne sont pas simplement du folklore. Elles sont des manières de vivre quelque chose de différent dans un monde qui se banalise et dont l'âme se vide.

» Les cultures sont le bien de tous. Elles n'appartiennent à aucun parti. A fortiori, elles ne sont pas la priorité de petites minorités qui ne témoignent pas dans d'autres domaines d'un bien grand respect pour les traditions du passé. (...) Le morcellement politique de la France, en nous affaiblissant face à l'Europe qui s'unit et en ravivant nos divisions, ne profiterait à personne. Mais l'unité française n'a aucune raison d'être l'uniformité française.

» Vous, les Bretons de tous âges, du pays gallo ou du pays bretonnant, vous enrichissez par votre spécificité la vie nationale. Vous devez être encouragés à le faire. C'est pourquoi j'indique, en réponse à un vœu exprimé par votre conseil régional, que le gouvernement est disposé à conclure avec les instances de la région une charte naturelle destinée à favoriser le maintien des cultures bretonnes sous toutes leurs formes. Qu'on élabore cette charte en 1977 afin qu'elle entre en application au début de l'année prochaine. »

ÉCONOMIE : il faut être têtu.

Le chef de l'Etat a ensuite évoqué les problèmes de l'économie française. *« Nous sommes engagés dans un effort de redressement,* a-t-il déclaré. *Il faut le poursuivre et le soutenir (...). Aujourd'hui, voici qu'on aperçoit les tout premiers résultats. Ne nous trompons pas. Cela ne signifie pas que le combat soit gagné. Cela démontre seulement que la direction est la bonne et qu'il faut continuer. Il faut être têtu (...). Ce n'est pas pour le plaisir que le gouvernement de Raymond Barre a appelé le pays à l'effort. C'est parce qu'il a la charge de l'avenir et de l'intérêt général (...). Je sais que ce n'est pas en vain que je fais appel à la fierté et à l'amour-propre national. Nous sommes engagés dans une compétition qui est rude et nous faisons tous partie d'une même équipe, celle de l'économie française face à ses concurrents. Ceux qui cherchent à décourager l'effort national et à répandre les illusions décevantes de la facilité ne rendent service ni au pays ni aux travailleurs (...). Le succès viendra de l'effort et la confiance viendra du succès. »*

POLITIQUE : trois choses que je n'accepterai pas.

La dernière partie de l'allocution présidentielle a été consacrée aux questions politiques. *« La politique française,* a souligné M. Giscard d'Estaing, *n'est pas le monopole de quelques spécialistes ou la propriété des dirigeants des partis. La politique française, c'est le droit inaliénable et inconfiscable pour les Français de juger et de décider eux-mêmes.*

» Chargé des intérêts supérieurs du pays, il y a trois choses que je n'accepterai pas.

» D'abord, je ne permettrai pas qu'on touche aux institutions. J'en suis le garant. Le peuple français les a démocratiquement adoptées. Il m'en a démocratiquement confié la protection. Cette protection sera assurée.

» Cela veut dire notamment qu'il n'appartient pas au secrétaire général du parti communiste d'autoriser ou de ne pas autoriser le président de la République française à exercer ses fonctions. Le secrétaire général du parti communiste se trompe de régime. Je l'invite à faire preuve d'un peu moins d'arrogance et d'un peu plus de républicanisme lorsqu'il parle du président élu des Français.

» Cela veut dire aussi qu'il n'appartient pas à tel ou tel responsable de l'opposition de décider à quelles conditions, en cas de succès de ses amis aux élections, pratiquant ainsi la politique imprudente de la peau de l'ours, ceux-ci voudront bien laisser le président de la République exercer les fonctions que le peuple lui a légalement confiées et lui dicter à l'avance ses décisions. Ces conditions sont sans objet. Le texte de la Constitution me suffit pour exercer pleinement mes responsabilités.

La primauté du président de la République.

» Cela veut dire également qu'il faut cesser de contrecarrer l'action du président de la République tout en proclamant son attachement à l'institution présidentielle. Car la primauté du président de la République est la pierre angulaire de nos institutions. Hors de la reconnaissance de ce fait, qui est le legs essentiel du général de Gaulle à la France, il n'y a pas de tradition gaulliste.

» Cela veut dire enfin que c'est au gouvernement et au premier ministre nommé par le président d'assurer la conduite des affaires quotidiennes de la France. Ni le premier ministre ni les membres du gouvernement ne sont désignés par les partis, et d'ailleurs, si c'était le choix des partis, chacun sait qu'ils n'auraient pas proposé Raymond Barre. Si je l'ai choisi et si je l'ai nommé, c'est parce que l'économie française avait besoin d'être redressée et que j'ai jugé qu'il en avait la capacité. Sa compétence, son dévouement, son courage, s'affirment tous les jours.

» Ensuite, je ne permettrai pas que les divisions, le bruit et l'agitation compromettent le redressement économique de la France. C'est l'intérêt national qui est ici en jeu. Les querelles de boutiques, les rivalités de personnes, doivent s'effacer devant lui. Un grand effort est en cours. C'est la priorité des priorités. Rien ne doit compromettre son déroulement.

» Enfin, je ne permettrai pas non plus que l'unité nécessaire au succès de la majorité soit compromise par la discorde. La majorité n'a pas à être un bloc monolithique. C'est évident. Elle comprend plusieurs familles. Chacune de ces familles doit pouvoir s'exprimer et défendre ses couleurs et ses idées pour le plus grand bien de l'ensemble. Là-dessus, plus de difficultés. Mais, pour l'emporter, la majorité doit impérativement rester unie, c'est-à-dire organisée. La majorité doit être unie autour de l'action du gouvernement et du premier ministre. Comme chacun de ses prédécesseurs l'a fait, c'est le rôle du premier ministre d'animer et de coordonner l'ensemble de la majorité. C'est pourquoi M. Raymond Barre, et lui seul, animera et coordonnera la campagne législative de 1978, et il le fera avec tout mon appui.

Le bon choix pour la France.

» Car, bien entendu, je dirai, le moment venu, où est le bon choix pour la France. Je dirai où est la raison et où est la déraison, où sont les certitudes de recul et où sont les chances de progrès. Investi d'un rôle constitutionnel, il va de soi que je tiendrai compte de la volonté des Français, démocratiquement exprimée, de construire leur avenir comme ils l'entendent. Mais qu'on ne compte pas sur moi pour taire mes convictions, pour renoncer à défendre les idées sur lesquelles les Français m'ont élu ou pour leur laisser croire qu'ils peuvent, sans danger, se jeter dans l'aventure ou désorganiser leur économie sans en payer chèrement, et chacun, le prix.

» Le bon choix pour la France, il est clair que ce n'est ni de remettre en cause nos institutions, ni de nous abandonner aux facilités de la démagogie, ni d'instaurer chez nous un centralisme économique ou une apothéose de la bureaucratie. Mais ayons confiance. Cette fois encore, j'en suis sûr, le bon sens des Français l'emportera. »

Justice et liberté.

Dans sa conclusion, M. Giscard d'Estaing a défini son « *ambition pour la France* ». « *Elle est,* a-t-il dit, *de réaliser son unité par la justice. (...) Le but de notre action ne peut pas être seulement de maintenir notre société telle qu'elle est, car telle qu'elle est notre société ne répond pas aux exigences de justice. (...) Pour y remédier, pas besoin de révolution, pas besoin non plus de bouleverser notre économie, de désorganiser la production et de briser les instruments fragiles qu'il faut ensuite des années pour forger. Il suffit d'avancer sur la voie de l'évolution et de la justice. Nous sommes sur cette voie. Ne vous laissez pas égarer par les faux savants que je connais bien et dont les leçons ne m'impressionnent pas. (...) Rejetons l'idée d'une société enrégimentée, uniformisée, tout entière façonnée par le même moule. Sachons respecter nos différences dès lors qu'elles ne sont pas contraires à l'intérêt de la justice. (...) Justice et liberté, tels sont les mots que je voudrais inscrire du doigt sur les murs de notre demeure nationale. »*

THOMAS FERENCZI.

QUINZE CHARTES CULTURELLES

La politique des chartes culturelles avait été lancée par M. Michel Guy dès son arrivée au secrétariat d'Etat à la culture. Onze chartes ont été signées avec des villes : Angers, Angoulême, Bordeaux, Grenoble, La Rochelle, Lyon, Marseille, Strasbourg, Toulouse, Reims et Dijon ; trois avec des départements : Orne, Corrèze, Val-d'Oise, et une avec une région : l'Alsace.



(Dessin de KONK.)

L'aventure

(Suite de la première page.)

Si à Ploërmel, il n'a pas agité l'épouvantail du « collectivisme », un peu abstrait pour le grand public, il a évoqué le spectre plus redouté de l' « aventure ».

* * *

Le discours de Ploërmel restera dans les annales de la Vᵉ République. Ce jour-là, le président s'est engagé plus avant dans le combat électoral, montant lui-même en première ligne, où il a rejoint son chef d'état-major, le premier ministre. C'est un choix, mais ce peut être aussi une aventure. Comment, s'il perd cette bataille, pourra-t-il concilier sa résolution, une nouvelle fois réaffirmée, de demeurer à l'Elysée tout en tenant compte de la volonté démocratiquement exprimée des Français ? S'il veut alors imposer ses idées, et comment ne le ferait-il sans se déjuger, il entrera vite en conflit avec le nouveau gouvernement et sa majorité...

Dernier paradoxe : en proclamant que, quoi qu'il arrive, il restera en place, il rassure des électeurs qui hésiteront moins à voter pour l'opposition en se disant que le président sera toujours là pour éviter l'aventure. Dès lors, il accroît les chances de la gauche et du même coup le risque d'un conflit entre elle et lui.

A son ancien premier ministre, il a opposé le legs gaulliste de la primauté du président. Mais il est une autre tradition gaulliste : lorsque le président s'engage à fond dans un combat, il ne se dégage pas au lendemain de l'échec ; il s'en va.

J. F.

DE LA RÉPUBLIQUE EN

M. Chirac ne se sent pas du tout concerné

RAYMOND BARRILLO

LA DÉCLARATION DE L'ANCIEN PREMIER MIN

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



J PRÉSIDEN DE LA RÉPUBLIQUE EN BRETAGNE

M. Chirac ne se sent « pas du tout concerné »

(Suite de la première page.)

Rappelant sans cesse qu'il est le président de la République (une telle insistance révèlerait-elle un doute profond ?), affirmant la totale et générale primauté du chef de l'Etat, M. Giscard d'Estaing n'a rien dit de plus que ce que l'on avait entendu à l'Elysée le 17 janvier (réunion de presse) puis le 1er février (conversation avec quelques dizaines de Françaises et de Français); mais il l'a dit sur un tout autre ton et chacun en a eu, si l'on ose dire, pour son grade.

Admonestant tout d'abord l'opposition, l'orateur s'en est pris avec vigueur à M. Georges Marchais, qui répète depuis bien des mois qu'en cas de victoire de la gauche aux élections législatives de 1978 le président n'aurait qu'à « *se démettre ou se soumettre* ». Ne voulant rien avoir et n'ayant rien de commun avec Mac Mahon, M. Giscard d'Estaing « *président élu des Français* » a très clairement signifié au nouveau Gambetta qu'il n'avait pas à « *autoriser ou ne pas autoriser le président de la République française à exercer ses fonctions* » et il l'a sèchement invité à « *faire preuve d'un peu moins d'arrogance et d'un peu plus de républicanisme* ».

Les socialistes ont été traités moins durement, mais il leur a néanmoins été indiqué sans ambiguïté que, au cas où ils remporteraient une victoire électorale, ils n'auraient pas à imposer leurs « *conditions* » au président, et qu'il ne leur appartient pas de « *lui dicter à l'avance ses décisions* ». Il demeure bien entendu qu'il sera tenu compte « *de la volonté des Français, démocratiquement exprimée, de construire leur avenir comme ils l'entendent* », mais M. Giscard d'Estaing ne va pas plus loin. Il « *dira, le moment venu, où est le bon choix pour la France* », mais pour l'instant, il laisse entièrement sur sa faim et son impatience M. Defferre, qui avait fait observer, dimanche dernier, sur les antennes d'Europe 1 : « *Il est incontestable que M. Giscard d'Estaing a fait un pas de plus dans la voie de l'alternance, mais il n'est pas allé jusqu'au bout.* » Le débat, dans lequel M. Chirac a jugé préférable de ne pas intervenir mardi soir, sur les mêmes antennes, reste entier.

N'étant pas du tout disposé à « s'accommoder » d'une victoire de l'opposition — « *qu'on ne compte pas sur moi pour taire mes convictions, pour renoncer à défendre les idées sur lesquelles les Français m'ont élu* », — le président de la République stigmatise l'opposition, qui n'offre, à l'en croire, que l' « aventure » et la désorganisation de notre économie, mais il lance également un sévère avertissement à ceux dont le comportement pourrait, toujours selon lui, compromettre les chances de la majorité. M. Chirac affirme qu'il ne se sent nullement « concerné », mais il ne peut pourtant pas ne pas prendre pour lui la phrase où il est dit qu'il faut « *cesser de contrecarrer l'action du président de la République tout en proclamant son attachement à l'institution présidentielle* ». Le grief de duplicité n'est évidemment pas explicitement formulé, mais l'idée est pour le moins suggérée.

Tout cela est parfaitement clair, et le chef du R.P.R. doit dès maintenant comprendre, si ce n'était déjà fait, que si par malheur les « *tout premiers résultats* » du plan de redressement étaient remis en cause, il en porterait au moins pour partie la responsabilité. Le discours de Ploërmel n'a toutefois pas apporté une « *clarification* » complète et bien des problèmes restent posés.

Le premier ministre, gratifié du satisfecit présidentiel, est confirmé dans sa lourde mission qui lui avait été confiée le 17 janvier : « *M. Raymond Barre, et lui seul, mènera et coordonnera la campagne législative de 1978 et il le fera avec tout mon appui.* » Cet appui sera-t-il suffisant, et l'autorité se décrète-t-elle ? Les récentes déconvenues du chef du gouvernement dans la « bataille de Paris » n'incitent pas à penser qu'il réussira demain à s'imposer à tous, et il n'est pas du tout évident qu'il réussira à faire plier le R.P.R., alors que le précédent « *coordonnateur* », M. Chirac, n'avait pu réduire ni les centristes ni les « *giscardiens* ».

Un autre problème, bien plus important encore, est celui de l'autorité du président de la République lui-même. M. Giscard d'Estaing s'est montré fort habile en rappelant à M. Chirac et à ses amis la nécessité impérieuse de respecter « *la primauté du président de la République* » et en leur faisant observer que, « *hors de la reconnaissance de ce fait qui est le legs essentiel du général de Gaulle à la France, il n'y a pas de tradition gaulliste* », mais il n'a pas tout dit. Il a omis de mentionner que le fondateur de la Ve République, élu du suffrage universel à partir de 1965, ne répugnait pas à s'assurer de temps à autre, notamment par voie de référendum, que la confiance du pays ne lui était pas retirée.

L'autorité affirmée mais non certifiée est-elle encore autorité ?

RAYMOND BARRILLON.

LA DÉCLARATION DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE

M. Jacques Chirac a déclaré mercredi matin :

« *Je ne me sens pas du tout concerné par les déclarations faites à Ploërmel. Je reste convaincu que mon action se situe dans le droit fil des institutions de la Ve République et qu'elle est bénéfique à la majorité tout entière. Cela, chacun le voit et le sait. De toutes façons fidèle à la règle que je me suis imposée depuis toujours, je ne veux faire de commentaires ni sur les propos du président de la République ni sur l'exercice personnel du pouvoir qu'il tient de la Constitution dont il est le garant.* »

Les réactions

Dans les milieux politiques

M. ESTIER (P.S.) : admettre la volonté des électeurs.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré mardi 8 février, au micro de R.T.L. : « *L'une des vertus de la démocratie est qu'il y a, de temps à autre, des élections et que, à la faveur de ces élections, les citoyens sont appelés à se prononcer. Si les citoyens se prononcent en 1978 pour une majorité de gauche, M. Giscard d'Estaing peut toujours dire qu'il n'admettra pas ceci ou qu'il n'admettra pas cela : le problème est de savoir si, effectivement, il admettra la volonté des électeurs telle qu'elle se sera exprimée. S'il ne l'admet pas, il s'engagera dans un processus extrêmement grave parce qu'il aura pris une position exactement contraire à celle dont il parle quand il prétend être le défenseur de la Constitution. C'est à lui de faire son choix à ce moment-là.* »

● *Le P.S.U.* : « *Le problème institutionnel est désormais posé à la gauche, comme le P.S.U. l'affirme depuis longtemps. Le silence de la gauche en ce domaine était, jusqu'à ce jour, présenté comme une habileté tactique. Ce serait désormais pure maladresse. Maintenant, si l'on veut rassurer, il faut proposer des solutions précises à l'imbroglio constitutionnel que prépare Giscard.* »

● *M. Pierre Marcilhacy*, sénateur (non inscrit) de la Charente, a affirmé : « *Que le président de la République admoneste MM. Marchais, Defferre et Chirac, cela pourrait ne concerner que le président et ceux qu'il entend viser. Mais que, dans le même temps, il se pose en gardien de la Constitution, en oubliant que l'article 5 de celle-ci dit que le président de la République « assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs » publics ainsi que la continuité » de l'Etat », cela revient à mélanger le rôle du joueur et celui de l'arbitre. Aucun sport ne résisterait à cette confusion, et le pays ne peut qu'en être profondément perturbé.* »

● *Génération sociale et libérale* (mouvement de jeunes giscardiens) : « *Le président de la République a mis fin, à Ploërmel, à toutes les fausses ambiguïtés que ses adversaires politiques, déclarés ou camouflés, cherchaient à faire naître. Les piaillements de toutes sortes doivent donc cesser. Quant à la majorité, son devoir est de se regrouper derrière le premier ministre pour battre l'opposition en 1978 et achever, dès 1977, le redressement économique de la France.* »

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : le chef de file de la droite.

« *Le chef de l'Etat s'en est pris avec une particulière violence à Georges Marchais (...). Mais de quel côté est l'arrogance, de quel côté le mépris des règles républicaines ? Qu'avait déclaré, en effet Georges Marchais ? Qu'en cas de victoire de la gauche aux élections législatives de 1978 il faudrait respecter la Constitution, selon laquelle c'est le gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation.*

» *(...) Non sans quelque arrogance et avec un évident mépris de la tradition républicaine, M. Giscard d'Estaing ne veut tenir apparemment aucun compte d'une Constitution dont il ne se réclame que pour mieux la violer. (...) Le voici brusquement qui part en guerre, l'invective à la bouche, personne ne trouvant grâce à ses yeux. Ce qui ne semble pas être un signe de force. En tout cas, la campagne électorale est ouverte, et le chef de l'Etat a tenu à nous faire savoir qu'il y participait. Sous le masque de l'arbitre élyséen vient d'apparaître brutalement le chef de file de la droite.* »

(RENE ANDRIEU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : aurait-on retrouvé un président?

« *Aurait-on retrouvé un président ? Les accents du discours prononcé à Ploërmel par Giscard d'Estaing étaient si inhabituels, il y a tant de résolution dans ses propos, une telle fermeté dans ses mises en garde, que peu à peu se dissipait le brouillard de tolérance tranquille derrière lequel, depuis qu'il est au pouvoir, le chef de l'Etat abrite ses hésitations, ses incertitudes et ses insouciances (...).*

» *Quant au pays, qui ne sera certainement pas resté sourd à des accents qu'il avait oubliés, est-il temps encore d'espérer le reconquérir ? (...) Retrouver la confiance du peuple, c'est lui parler en chef, bien sûr, mais c'est en même temps faire avancer la justice aussi vite que les mots le disent.* »

(PHILIPPE TESSON.)

ROUGE : tonner pour consentir sur le fond.

« *Je ne permettrai pas...* »

« *Giscard croyait prendre à Ploërmel le ton de la superbe présidentielle. Il n'a tenu que le rôle d'un pion coléreux... Et que ne permettra-t-il pas ? Il ne permettra pas qu'on touche aux institutions. Ici, le chef de l'Etat prétend tirer l'oreille à Defferre et à Marchais, qu'il invite « à parler avec un peu moins d'arrogance et un peu plus de républicanisme ». Il leur reproche d'avoir évoqué, en cas de victoire de la gauche, la possibilité de former un gouvernement en gardant Giscard. Mais il ne leur répond pas qu'il s'en irait, qu'il refuserait sans coup férir ce genre de promiscuité. S'il tonne aussi fort sur la forme, c'est pour consentir sur le fond, en se contentant de sauvegarder les apparences.* »

(DANIEL BENSAID.)

L'AURORE : la campagne des législatives est amorcée.

« *Le président a ni plus ni moins qu'amorcé une campagne qui, bien au-delà des proches élections municipales, engage le combat des législatives treize mois à l'avance, si le calendrier est respecté. Le sera-t-il ? Une lame de fond venue de la gauche peut briser dans cinq semaines ce qui reste d'autorité à la majorité parlementaire, et par là même priver le gouvernement de cet appui diffus que l'on appelle le « consensus » populaire. Alors il faudra bien, en hâte, dissoudre l'Assemblée, demander à trente millions d'électeurs et d'électrices ce qu'ils veulent faire de leur pays ! (...).*

» *Giscard a retrouvé hier soir un attrait que son goût émollient pour la décrispation avait affadi : le panache. Peut-être les charges d'un certain hussard l'y ont aidé.* »

(JOSE VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : ramener la sérénité dans la majorité.

« *Comme ses prédécesseurs à la veille d'élections décisives, M. Giscard d'Estaing indiquera la voie aux Français en les éclairant sur le choix de société qu'ils auront à faire. En l'annonçant dès aujourd'hui, le chef de l'Etat prend un engagement important qui devrait porter dans l'opinion.*

» *Deuxième thème : la majorité diverse doit être organisée. Là, c'est moins la nouveauté des propos qui frappe que l'extrême sévérité dans la condamnation de l'activité de « discorde » de Jacques Chirac et les très vifs éloges décernés à Raymond Barre. (...) M. Giscard d'Estaing fait confiance aux Français pour qu'ils écartent la solution collectiviste, et il a raison. Rétablir un climat de sérénité et d'harmonie dans la majorité ne serait pas inutile non plus.* »

(SERGE MAFFERT.)

A Vannes

« Le littoral doit être mis en valeur, protégé et aménagé avec le concours de tous »

Voici les principaux passages de l'allocution que M. Giscard d'Estaing a prononcée le 8 février à Vannes devant le Conservatoire du littoral.

Premier principe : le littoral français doit être mis en valeur. « *Nos ports doivent continuer à se moderniser activement et à s'adapter, notamment aux nouveaux trafics comme celui des conteneurs. (...) Les activités industrielles portuaires doivent être développées, notamment dans les ports de l'Ouest.*

» *Le littoral joue aussi un rôle important dans notre politique énergétique. En témoigne l'installation d'un terminal méthanier à Nantes, ainsi que le choix qui a été fait d'un nombre très limité de sites pour la constrction de centrales nucléaires. Le gouvernement veillera à ce que ces centrales soient construites en tenant compte des études scientifiques qui établissent le meilleur type d'installation pouvant être retenu actuellement. J'ai demandé, d'autre part, que leur implantation soit décidée en s'entourant du maximum de garanties, grâce, notamment, aux études d'impacts.*

» *Le littoral est aussi une zone de production. (...) Les promesses de l'aquaculture indiquent que nous allons bientôt pouvoir passer d'un économie de cueillette à une « agriculture de la mer ». (...)*

» *Le littoral est enfin un lieu de tourisme. (...) Il faut l'aménager plus en profondeur (...) et laisser libre de toute construction le rivage lui-même.* » (...)

Deuxième principe : le littoral français doit être protégé. « *Le Conservatoire du littoral doit être la vitrine de l'action de l'Etat en faveur de la protection du littoral. (...)*

» *La mission confiée au Conservatoire doit viser trois objectifs. Le premier objectif est d'ordre écologique : sauvegarder les espaces naturels encore intacts sur le bord de la mer ou les rives des lacs avec leur flore, leur faune et leur paysage. Le deuxième objectif est d'ordre économique : favoriser une nouvelle orientation de la construction. (...) Mais il faut dorénavant la développer dans les arrière-pays. (...) Le troisième objectif est touristique : conserver et améliorer ce qui fait l'attrait de nos côtes.* »

A propos des marées noires causées par des accidents de navigation, M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Notre premier souci est de réduire ces risques. Trois décisions vont dans ce sens : d'ici six mois, la circulation maritime dans les zones vulnérables, notamment au large d'Ouessant, sera canalisée dans des parcours obligatoires. (...) Dès cette année, nos côtes et nos eaux territoriales seront mises sous surveillance aérienne accrue. (...) Enfin, le nombre des balises, radars et autres dispositifs de contrôle sera augmenté. (...) Une station radar sera installée à Ouessant en particulier.*

» *(...) Nous devons accroître encore notre potentiel de lutte contre de telles catastrophes. Tel est le sens de quatre autres décisions prises par le gouvernement. La première confie à une autorité unique, le préfet maritime, la responsabilité de déclencher et de conduire en mer les opérations nécessaires. La seconde décision est la création d'un fonds de prévoyance. (...) La troisième (...) autorisera la France à participer à un fonds international pour l'indemnisation des victimes de ces catastrophes. La quatrième décision est de proposer à nos partenaires européens de lancer, en commun, des recherches pour améliorer les techniques de lutte contre les marées noires. (...)* »

Troisième principe : la politique en faveur du littoral doit être conduite avec le concours actif de tous. « *A cet égard*, a dit le chef de l'Etat, *les départements qui, en plus des actions particulières d'équipement, prendront en main l'aménagement d'ensemble de leur littoral, seront aidés en priorité par l'Etat. La coopération intercommunale peut être un cadre efficace par l'action. Là aussi, l'Etat accordera une aide prioritaire. (...) Les associations de l'environnement peuvent aussi compléter l'action des pouvoirs publics.*

» *La politique du littoral doit être comprise et soutenue par les Français. Aussi doivent-ils être bien informés. A cet effet, j'ai notamment demandé qu'à partir de l'été prochain des informations claires sur la salubrité des plages soient régulièrement fournies.* »

M. Gremetz (P.C.F.) : il faut en terminer avec les exigences

M. Roger Fajardie, membre du secrétariat du parti socialiste, a exposé, dans « le Monde » du 5 février, les origines, selon le P.S., du contentieux électoral au sein de l'union de la gauche. Nous avons demandé à M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., chargé du secteur des élections, de donner le point de vue de sa formation.

« Les socialistes affirment que vous « ne mettez pas un enthousiasme débordant à rechercher des accords ».

— Le parti socialiste n'a pu nous présenter aucun cas où nous ayons eu des exigences excessives. Or malgré tout, il subsiste environ cinquante villes de plus de trente mille habitants dans lesquelles nous ne sommes pas parvenus à un accord. Tout dépend en fait de l'attitude du parti socialiste. Pour pouvoir apprécier la nature des blocages, il convient de se reporter à l'accord national que nous avons conclu le 28 juin dernier. Il y est précisé que *« les trois formations invitent leurs organisations départementales et locales à engager des négociations immédiates en vue du meilleur accord possible d'union de la gauche dès le premier tour de scrutin dans toutes les communes de France où elles sont présentes »*. Le communiqué commun précisait, en outre, que pour aboutir au meilleur accord possible, il convenait de *« prendre pour base pour la composition des listes l'ensemble des consultations électorales intervenues depuis la signature du programme commun »*. Les socialistes nous reprochent souvent de ne pas tenir compte suffisamment des résultats des dernières élections cantonales. Ils affirment même que l'accord national ne prévoit pas que l'on se réfère à la moyenne des scrutins depuis 1972. Mais quelle autre manière existe-t-il pour prendre en compte, comme il est prévu, *« l'ensemble des consultations électorales »* ?

» Nous nous bornons à appliquer l'accord national. Notre ligne est donc simple et précise.

» S'il reste autant de cas à régler, ce n'est pas notre fait.

— Quels sont, selon vous, les points de blocage ?

— On peut retenir cinq catégories de difficultés. Les villes dans lesquelles le parti socialiste nous conteste la tête de liste. C'est notamment le cas à La Ciotat, où nous avons obtenu en moyenne 44,47 % des suffrages contre 27,56 % aux socialistes. L'accord avait d'ailleurs été conclu localement, mais il a été remis en cause par la direction du P.S. Il y aura cependant une liste d'union avec des socialistes. De même à Saint-Brieuc, nous obtenons 26,16 % des suffrages contre 13,50 % au P.S. En outre, nous sommes arrivés en tête de la gauche lors des élections cantonales. A Evreux, nous obtenons 27,12 % et le P.S. 23,11 %, et, là encore, nous étions en tête lors des élections cantonales. A Villeurbanne, nous totalisons 27,25 % contre 18,96 % au P.S. A Clichy, nous rassemblons 33,9 % des suffrages, le P.S. 26,6 %. A Sevran, 39,95 % pour le P.C.F., 30,6 % pour le P.S. A Créteil, 24 % pour le P.C.F., 20,3 % pour le P.S.

» Je pourrais allonger encore la liste, car des situations identiques existent à Toulon, Angoulême, Orléans, Blois, Roanne, Hyères, Le Cannet, Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie, Poissy, Boulogne-Billancourt, Châtenay-Malabry, Clamart, Rueil, Gagny et Noisy-le-Grand.

» La seconde catégorie est constituée par les villes dans lesquelles le parti socialiste exige une plus grande place que celle que lui accorde le suffrage universel. C'est vrai en particulier dans nombre de villes que nous dirigeons. C'est vrai également à Nice, où le P.S. revendique certains secteurs, alors que nous avons obtenu 26,17 % des suffrages et lui 14,37 %.

» La troisième catégorie est celle des villes dans lesquelles les socialistes sont têtes de liste et refusent de nous accorder notre juste place. Je citerai notamment Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Livry-Gargan, Alfortville, L'Haÿ-les-Roses, Chartres, Bordeaux, Mérignac, Montbéliard, Wattrelos, Lens, Liévin, Saint-Priest, Avignon, Limoges et Nantes.

» A Limoges par exemple, les résultats électoraux nous octroient 18 sièges. Les socialistes nous en proposent 9. A Wattrelos, nous avons droit à 10 sièges. Nos partenaires nous en offrent 6. A Avignon, nous avons droit à 15 sièges. On nous en octroie 11.

» La quatrième catégorie est constituée par les villes dans lesquelles le parti socialiste a décidé de présenter des listes homogènes, ce qui est parfaitement incompatible avec l'accord national du 28 juin. Cette situation se constate notamment à Laval, où en outre il convient de souligner qu'il n'y a pas eu localement le moindre début de négociation avec nos organisations. Il s'agit donc bel et bien d'une décision unilatérale du parti socialiste. A Marseille, on nous dit que du fait de la division de la ville en secteurs la municipalité sera à l'arrivée d'union de la gauche. C'est inexact. Pour pouvoir constituer réellement une municipalité d'union, il faut constituer des listes communes sur la base d'un programme municipal déterminé ensemble et sur lequel on se bat en commun. Comment peut-on prétendre que ce qui est valable à Paris, à Toulouse, à Nice ou à Lyon, ne le soit pas à Marseille, deuxième ville de France ?

» Le refus de notre proposition visant à constituer des listes dans les six secteurs où la gauche est largement majoritaire montre que Gaston Defferre se refuse à appliquer l'accord national.

» La démocratie et le respect du suffrage universel passent par la composition des listes d'union où chacun a la place qui lui revient en fonction de son influence.

» Toute autre attitude revient à vouloir minimiser la place du parti communiste. Pour notre part, nous nous battrons jusqu'au bout pour faire triompher l'union.

» La cinquième et dernière catégorie comprend les villes dans lesquelles existe un conflit sur le poste de premier adjoint. Il convient de rappeler que c'est le parti socialiste qui a demandé que le premier adjoint appartienne à la même formation politique que le maire. Nous avons accepté. Or, le P.S. refuse d'appliquer la règle qu'il a lui-même énoncée à Nîmes et à Grasse, deux villes où bien sûr nous sommes têtes de liste.

« Ceux qui sont généreux avec la place du parti communiste »

— Parmi les villes que vous avez citées, figurent certains cas particuliers comme Toulon, Angoulême et Orléans où, semble-t-il, la divergence sur la tête de liste porte autant sur des problèmes d'hommes que sur des rapports de forces politiques.

— Pas du tout. A Toulon, les sections locales avaient signé un protocole d'accord qui a été remis en cause par le P.S. Les socialistes nous reprochent de faire obstacle à un représentant de la composante gaulliste. Or c'est nous qui avons pris l'initiative de faire appel au vice-amiral Antoine Sanguinetti, et nous avons dû pratiquement l'imposer à nos alliés et lui céder un siège sur le contingent qui nous revenait. Quand tout a été réglé, le secrétariat national du parti socialiste est intervenu pour proposer que le vice-amiral prenne la tête de la liste d'union. Une manière comme une autre d'être généreux avec la place qui revient au parti communiste. Il ne faudrait tout de même pas oublier que dans la majorité des villes c'est nous qui proposons l'élargissement des listes et qui devons insister pour être suivis par nos alliés. C'est en règle générale sur notre contingent de sièges que cet élargissement s'opère. Or, comme le font fort justement remarquer le P.S.U. et les gaullistes, qui nous rejoignent, il serait normal que cet effort d'élargissement soit effectué par toutes les formations de gauche.

» A Angoulême, le problème n'est pas de savoir qui les socialistes proposent comme tête de liste (1). Il est simplement que lors des élections cantonales de 1973 nous étions arrivés en tête de la gauche. Que, d'autre part, compte tenu de la répartition des sièges sur l'éventuelle liste d'union (15 P.C.F., 14 P.S., 4 M.R.G.), nous avons le plus fort groupe et qu'il est donc logique que nous conduisions la liste.

» Nous n'avons jamais estimé que le P.S. et le M.R.G. soient un même et seul parti. D'ailleurs, il suffit d'entendre les récriminations de Robert Fabre sur les exigences du P.S.

» A Orléans, nous avons fait preuve de beaucoup de bonne volonté pour tenter d'arriver à un accord, alors que nous sommes en droit de revendiquer la tête de liste, nous avons proposé de la confier à une personnalité non membre d'un des trois partis signataires du programme commun. Nous avons ensuite, toujours dans un souci de recherche de l'unité, effectivement proposé de lier les négociations sur Orléans et Montargis. Les socialistes nous disent que ce n'est pas possible puisque Montargis est une ville de moins de trente mille habitants. Pourtant, eux-mêmes recourent à une procédure identique dans le Doubs. En effet, à Montbéliard, nous étions parvenus à un accord que le P.S. remet en cause en disant qu'il ne sera applicable que si nous cédons à Audincourt, ville de moins de trente mille habitants. Dans cette commune, où nous représentons à nous seuls 45 % des suffrages, le parti socialiste ose nous contester la direction de la liste d'union.

— Parmi les situations de conflit entre les socialistes et vous figure un certain nombre de villes que le P.S. revendique au nom de « la continuité de gestion ». Tel est le cas en particulier pour Villeurbanne.

— Rien dans l'accord national du 28 juin ne prévoit une telle règle. Les socialistes disent bien sûr que cette continuité de gestion doit bénéficier également au parti communiste. Cela leur est facile puisque cette situation ne se rencontre dans aucune ville de plus de trente mille habitants. Partout où nous sommes sortants, nous sommes en outre en tête de la gauche au vu des résultats électoraux. Si le cas s'était présenté d'une municipalité communiste sortante en situation minoritaire, nous n'aurions d'ailleurs demandé aucune exception et aurions appliqué l'accord national.

» Un maire communiste à Saint-Brieuc ou à Evreux assurera très bien la continuité de la gestion de la municipalité de gauche. D'ailleurs, par exemple à Evreux, celle-ci a été assurée par un maire radical, puis par un socialiste, pourquoi ne le serait-elle pas par un maire communiste ?

» Il est encore plus surprenant de parler de continuité de gestion quand il s'agit, comme à Villeurbanne, de celle d'un maire socialiste rallié à la droite.

» Villeurbanne était une municipalité communiste en 1935. En 1947, il y avait 17 élus communistes, 4 socialistes, 6 radicaux et 10 R.P.F.

» On a enlevé la mairie aux communistes par une alliance des socialistes avec la droite.

» Et c'est au nom de cette politique de collaboration de classes, qu'aujourd'hui un dirigeant du parti socialiste, soutenu par son parti, revendique la tête de liste.

» A Villeurbanne, les radicaux de gauche, au niveau national, demandent que l'accord national soit respecté dans cette commune. Il est probable que le P.S.U. va adopter une position analogue, de même que les gaullistes. Si Charles Hernu maintient ses prétentions, le parti socialiste prendra une lourde responsabilité en risquant d'empêcher la gauche de reprendre à un réformateur, tête de liste de la majorité, une municipalité importante.

— Le parti socialiste demande que dans la Seine-Saint-Denis où le parti communiste est effectivement hégémonique vous lui réserviez un traitement de faveur. Qu'en pensez-vous ?

— Si l'on suivait le raisonnement des socialistes, il n'aurait pas fallu conclure l'accord national du 28 juin. Nous aurions négocié globalement en tentant d'établir des équilibres géographiques. Car, s'il est vrai, que le parti communiste occupe une situation dominante en Seine-Saint-Denis, il est d'autres départements, comme le Doubs, par exemple, où le parti socialiste dirige toutes les grandes villes. Dans le Nord, sur onze villes de plus de trente mille habitants, cinq sont gérées par les socialistes, aucune par le parti communiste. Or, dans ce département, le parti socialiste va conduire dix des onze listes. De même en Bretagne, le parti socialiste va diriger les listes dans toutes les grandes villes, à l'exception de Saint-Brieuc. Or, justement, il nous la marchande. Nous nous refusons à le suivre sur ce terrain, nous nous en tenons au strict respect du suffrage universel. Est-ce que l'attitude des socialistes signifie que les électeurs communistes doivent être placés en situation d'infériorité ?

» Prenez l'exemple de Paris. Là aussi le parti socialiste a cherché à créer une sorte de cas particulier et a prétendu contester au parti communiste la conduite des listes dans les secteurs où il est en tête. Il n'y a aucune raison de compliquer le débat dans la capitale. Il suffit là encore d'appliquer la volonté des électeurs.

« Nous nous refusons à tout marchandage »

— Pensez-vous qu'un arbitrage national soit nécessaire pour régler les ultimes conflits ?

— Nous ne sommes pas demandeurs d'un arbitrage national. Si le parti socialiste a la même volonté que nous d'arriver à un accord, nous pouvons très bien aboutir dans les discussions à la base. Nous nous refusons à tout marchandage. Nous allons, jusqu'au bout et partout, agir pour proposer des listes d'union. Jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la veille du dépôt des listes. Nous ne nous départirons pas de notre tranquillité, car nous ressentons la volonté unitaire qui s'exprime chez les travailleurs. Notre attitude n'est dictée par aucun « esprit de boutique ». Une seule chose nous importe. L'importance de l'enjeu. Comment peut-on contester sa place au parti communiste alors que nous nous déclarons prêts à gouverner ensemble ? Nous ne pouvons pas manquer de nous interroger sur cette attitude qui porte un préjudice sérieux à l'union de la gauche et jette un doute sur notre volonté commune de gouverner ensemble demain. Nous ne transigerons pas sur cette très importante question politique.

» S'il ne tenait qu'à nous, les accords seraient d'ores et déjà réalisés dans toutes les villes et nous pourrions engager la campagne. Car nous prenons du retard dans ce domaine, ce qui est préjudiciable à l'ensemble de la gauche. Pour aller vite, il faut en terminer avec les exigences.

— Qu'en est-il dans les villes de moins de trente mille habitants ?

— Dans plus de deux cents communes, il n'y a toujours pas d'accords car dans de très nombreux cas le parti socialiste refuse tout simplement l'union.

— L'un des arguments parfois avancés par le P.S. pour justifier ses demandes consiste à dire que quoi qu'il arrive vous serez les grands vainqueurs de la prochaine consultation municipale puisque vous allez entrer dans la plupart des municipalités déjà gérées par des socialistes.

— Je ne comprends pas qu'on puisse dire de telles choses. Entrer dans un conseil municipal dirigé par des socialistes à la place de la droite, n'est-ce pas un progrès ? En outre, regardons les chiffres. Le parti socialiste dirige cinquante et une villes de plus de trente mille habitants. Nous en dirigeons cinquante. Qui est perdant, qui est gagnant ? L'argument pourrait à la limite s'appliquer aux radicaux de gauche ou au P.S.U., en aucun cas au parti communiste. Si l'accord national est correctement appliqué, il va profiter à l'ensemble de la gauche au détriment de la droite. »

Propos recueillis par
THIERRY PFISTER.

(1) N.D.L.R. — Le P.S. propose comme tête de liste M. Jean Pronteau, ancien député, ancien membre du comité central du P.C.F.

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, a déclaré mardi 8 février : *« La fermeté communiste oblige le parti socialiste à s'incliner dans la capitale malgré ses récents succès dans l'opinion publique. La leçon sera méditée par de nombreux socialistes et fera avancer, à terme, cette troisième force entre le communisme et la droite qui devrait être celle du socialisme français. »*

● *Le Mouvement des démocrates* que préside M. Michel Jobert a rendu publique la composition de la liste qui se présentera dans le onzième arrondissement de Paris. Conduite par M. Charles Perinetti, cadre administratif, elle comprend MM. Georges-Marie Beghin, ingénieur ; Athanase Bouchard, commissaire aux comptes près la cour d'appel de Paris ; Mlle Claudine Grouzelle, secrétaire de rédaction ; et M. Jacques Verdier, chef d'entreprise.

LA BATAILLE POUR...

Socialistes et radicaux de gauche restent en désaccord

M. D'ORNANO COMPLÈTE SES LISTES

M. KASPEREIT : le premier ministre a été floué.

LE MAR...
19-21 rue Cambronne, P...
appartements de 2 ...

هكذا من الأصل

élections municipales

POLITIQUE

LA BATAILLE POUR LA MAIRIE DE PARIS

Socialistes et radicaux de gauche restent en désaccord

La rencontre entre les dirigeants parisiens du P.C.F., du P.S. et du mouvement des radicaux de gauche, qui a eu lieu mardi après-midi 8 février, n'a pas permis d'aboutir à l'annonce d'un accord pour la constitution de listes d'union dans la capitale. La délégation du P.S., conduite par M. Georges Sarre, candidat au poste de maire, a quitté la salle de réunion après trois heures et demie de discussion pour aller rendre compte à la fédération de Paris et au secrétariat national du P.S. *« Ce n'est pas une rupture, c'est une affaire remise »*, a déclaré M. Sarre.

Les discussions *ont achoppé* sur un problème de répartition des sièges entre le P.S. et les radicaux de gauche, et en particulier sur le fait que le M.R.G. souhaite bénéficier d'un des nouveaux sièges créés dans les secteurs où la gauche est sortante. Il souhaite en effet présenter dans le treizième arrondissement M. Luchaire (*le Monde* du 9 février).

Le P.C.F. a soutenu la revendication des radicaux de gauche, et il propose que dans les cinq secteurs où la gauche est sortante les cinq nouveaux sièges soient répartis de la manière suivante : 3 P.S., 1 P.C.F., 1 M.R.G.

Les délégués socialistes n'ont pas accepté cette proposition et ont contesté la répartition globale dans la capitale. Poursuivant leurs discussions sans les socialistes, les représentants du P.C.F. et du *M.R.G. ont fait appel* au P.S.U. et aux gaullistes d'opposition. A l'issue de leurs négociations ils ont publié un communiqué qui précise :

« Les délégations communiste et radicale de gauche soumettent de nouvelles propositions qui tiennent le plus grand compte des positions exprimées par les trois formations et permettront la progression de chacune d'entre elles.

» Les bases de discussion pourraient être les suivantes :

» 1.) La répartition des sièges serait : 43 pour le P.C. ; 42 pour le P.S. ; 10 pour le M.R.G. ; 14 pour les personnalités et les représentants des autres courants politiques de gauche.

» 2.) La répartition des têtes de listes serait la suivante : 9 pour le P.S. ; 7 pour le P.C. ; 1 pour le M.R.G. ; 1 pour les personnalités et les formations précitées (P.S.U. et représentants des gaullistes d'opposition).

» Elles espèrent ainsi que les discussions sur ces bases permettront d'aboutir à un accord définitif. »

M. D'ORNANO COMPLÈTE SES LISTES

Mme Monique Cazeaux, qui a quitté au mois de décembre dernier le parti socialiste où elle était responsable de la commission « environnement », et M. Jean Rousseau, membre sortant du Conseil de Paris (R.P.R.), figureront sur les listes Protection et Renouveau de Paris de M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris. Le ministre de l'industrie et de la recherche a rendu publique, mardi 8 février, une nouvelle liste de candidatures qui complète celles déjà annoncées précédemment (le Monde *du 21 janvier*). *MM. Pierre Armand (5e arrondissement), Philippe Saint-Marc (6e), Philippe Tollu Loygues (12e), Georges Mesmin, Pierre Lépine, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (16e) et Michel d'Ornano (17e) étaient en effet déjà chargés de constituer dans ces arrondissements des listes Protection et Renouveau de Paris.*

1er et 4e arrondissements : MM. Yves Galland, directeur de société ; Bernard Plasat, directeur d'une entreprise artisanale ; Jean Rousseau, conseiller sortant, R.P.R.

2e et 3e arrondissements : MM. Jacques Dominati, député R.I., conseiller sortant ; Lucien Gaillard, maire du 2e arrondissement ; Patrick Jonville, ingénieur, conseiller sortant R.I. ; Lucien Pinel, conseiller sortant R.I.

7e arrondissement : MM. Edouard Frédéric-Dupont, député R.I., ancien ministre, conseiller sortant ; Philippe Mithouard, conseiller sortant, C.D.S. ; Henri-Dominique Maguien ; Philippe Hubin, R.P.R.

9e arrondissement : MM. Xavier de la Fournière, vice-président du conseil économique et social, conseiller sortant, R.I. ; Férauge, ancien commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ; Mme Muriel Chevallier-Benzsussan, secrétaire ; M. Jean-Claude Briffaud directeur commercial, C.D.S.

10e arrondissement : MM. Etienne Buffetaud, maire adjoint du 10e arrondissement ; Alain-Michel Grand, C.D.S. ; Martial Guillet, G.S.L.

11e arrondissement : MM. Parbmann, avocat ; Jean-Marie Guillon, cadre d'entreprise ; Toussaint Pinelli, assureur-conseil, C.D.S. ; Henri Cuchet, administrateur de la régie immobilière de Paris ; Jacques Rabes, président de la chambre des métiers de Paris.

13e arrondissement : MM. René Dubail, maire adjoint du 13e arrondissement ; Roland Laskar, ingénieur ; Jean-Claude Chatonnet, professeur.

14e arrondissement : M. Michel Palège, cadre d'entreprise ; Mme Monique Cazeaux ; M. Adrien Bedossa, biologiste.

15e arrondissement : Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture (*rad.*) ; MM Bertrand de Maigret, vice-président du Conseil de Paris (R.I.) ; Didier Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical ; Francis Raffenel, assureur (C.D.S.) ; Mme Marie-Thérèse May, documentaliste (C.D.S.) ; M. Michel de la Barrière, cadre d'entreprise.

18e arrondissement : M. Roger Chinaud, député (R.I.) de Paris ; Mme Carronge-Marsut, commerçante ; MM. Jean-Pierre Pierre-Bloch, chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels ; Jean-Pierre Goetzinger, cadre S.N.C.F. ; Jean-Pierre Borgey, agent de fabrique ; Moreau ; Jean-Pierre Bouvier, professeur (C.D.S.) ; M. Tichet, industriel.

19e arrondissement : Mme Francis Paour, directeur commercial ; MM. Pierre Dufour, assureur-conseil ; Albert Brimo, professeur à la faculté de droit ; Mme Annick Bouchara ; MM. Jean Bajard, directeur d'entreprise ; Deswarte.

20e arrondissement : MM. Claude Gourbeyre-Stelter, maire du 20e arrondissement ; Jean-Louis Bergeal, cadre d'entreprise ; Michel Porcher, ingénieur (C.D.S.).

DANS UNE LETTRE AUX PARISIENS

M. Chirac : c'est dans la capitale que va se jouer le sort de notre société

Dans la lettre qu'il va adresser à l'ensemble des électeurs parisiens, M. Jacques Chirac expose à la fois les raisons de sa candidature et les grandes lignes de son programme municipal comme animateur des listes Union pour Paris. Dénonçant — comme l'a fait le chef de l'Etat à Ploërmel — le « bruit » mais aussi le « *désordre et les marchandages* » *au sein de la majorité*, il déplore que l'« on » ait « désigné un ministre comme *candidat-maire* » *sans préciser* davantage qui incarne ce pronom indéfini. L'ancien premier ministre souligne surtout la valeur exemplaire qu'aura — à ses yeux — le *scrutin parisien pour les* élections législatives de 1978, et il répète que son seul souci est de défendre les institutions de la Ve République. M. Chirac écrit notamment :

« Depuis trois semaines, nous assistons à un tel déferlement de bruit et de fureur de la part de ceux dont j'ai dérangé les intrigues, nous entendons tant de déclarations fracassantes et mensongères qui servent de masque à des intérêts partisans, nous sommes si constamment troublés par des commentaires orientés par la mauvaise foi, qu'il est temps de remettre les choses au point et de vous dire la vérité.

» Tout d'abord, après deux mois de désordre et de marchandages au sein de la majorité, il est apparu clairement que l'on voulait, à l'avance et arbitrairement, à la fois désigner le maire et choisir les conseillers municipaux de Paris en éliminant la plupart de ceux auxquels vous aviez jusqu'alors fait confiance. On n'a pas hésité, pour ce faire, à désigner un ministre comme candidat-maire et à présenter d'autres ministres contre des conseillers sortants élus par vous, qui, en tant que députés de la majorité, ont toujours soutenu fidèlement le gouvernement. Or, seul le peuple a le droit de choisir ses représentants ou de les sanctionner.

» Je ne pouvais, sans réagir, laisser se perpétrer cette atteinte à la souveraineté populaire et au libre choix des électeurs. (...)

» Mais la principale raison de ma décision est que je crois profondément que cette élection aura une valeur d'exemple pour le pays tout entier. Je suis convaincu que c'est à Paris, une fois de plus, que va se jouer le sort de notre société. Ne vous y trompez pas, et n'écoutez pas les faux prophètes, le danger socialo-communiste existe à Paris comme ailleurs.

» Si, par malheur, les Parisiens laissaient tomber la mairie de Paris entre les mains des collectivistes, le retentissement en France et dans le monde serait si grand, le découragement de tous ceux qui vous regardent si profond, que la bataille finale des élections législatives serait compromise. Mais si, au contraire, les Parisiens, lucides et résolus, nous font confiance, alors l'espoir changera de camp et la France tout entière saura que rien n'est perdu puisque Paris, une fois de plus, a choisi de se mettre à la tête du combat pour la liberté.

» Soyez assurés que l'action que j'engage a pour seul but de défendre les institutions de la Ve République, et de permettre à ceux qui en ont la charge de continuer d'assumer pleinement leur fonction .

» Enfin, bien sûr, il y a la raison du cœur : je connais et j'aime Paris. Comment pourrait-il en être autrement puisque j'y suis né, il y a quarante-quatre ans, dans le cinquième arrondissement, puisque j'y ai fait toutes mes études, puisque j'y ai exercé toutes mes fonctions. Et, si je suis Parisien par mon enfance et ma vie d'homme, en résumé, je suis un Corrézien de Paris.

» De plus, j'ai eu à connaître de tous les problèmes de la capitale pendant les deux années où j'ai été premier ministre et je sais l'ampleur de la tâche qui m'attend si vous m'accordez votre confiance.

» Ce n'est pas ici le lieu d'exposer mon programme. Je le fais ailleurs dans le cadre de ma campagne électorale, mais je peux vous le résumer en quelques phrases.

» Je veux aider les Parisiens à se défendre contre l'hostilité ou l'indifférence étouffantes qui les entourent.

» Je veux aider les Parisiens à se défendre contre la bureaucratie que l'administration d'une très grande ville sécrète souvent malgré elle.

» Je veux aider les Parisiens à vaincre la peur et l'insécurité.

» Il faut que chaque habitant de Paris retrouve dans son quartier propre et vivant, la chaleur et l'humanité des collectivités faites à la mesure de l'homme.

» Je veux enfin défendre ce que représente Paris pour la France et le monde et faire rayonner son incomparable prestige conquis durement au cours d'une longue histoire (...).

» Ensemble nous gagnerons, car là où il y a une volonté il y a toujours un chemin. »

M. KASPEREIT : le premier ministre a été floué.

M. Gabriel Kaspereit, député R.P.R., conseiller du neuvième arrondissement, écrit dans son mensuel *Neuvième Dernière* de février :

« M. d'Ornano, dont la personne n'est nullement en cause, a déclaré un jour qu'il était désigné pour être maire de Paris. Comment ? Je ne le sais pas très bien. Mais ce que je sais, c'est que nous n'avons même pas été consultés et que la confusion était telle que le premier ministre lui-même a été floué.

» Pendant des semaines, et avec beaucoup d'autres personnes, j'ai œuvré pour que la situation soit redressée et que la majorité se présente unie. Nous avons été entendus mais nous n'avons pas été écoutés. Les choses se sont même aggravées lorsqu'on a vu des membres du gouvernement jamais élus à Paris ou même jamais élus nulle part décider de se présenter contre des candidats sortants qui sont des parlementaires soutenant le gouvernement et votant son budget. Une maladresse, direz-vous. Je vois plus loin : c'es une erreur politique de taille qui s'ajoute aux autres. »

LE R.P.R. REVENDIQUE PLUS DE 400 000 ADHÉRENTS

Le nombre officiel des adhérents du Rassemblement pour la République arrêté au 31 janvier 1977 s'établit, selon le *secrétaire* général de ce mouvement, à 401 124. Ce chiffre comprend les 285 256 adhérents de l'U.D.R. qui avaient été recensés au 30 novembre 1976. Ainsi, depuis sa fondation le 5 décembre 1976, le R.P.R. aurait reçu *l'adhésion* de 115 868 nouveaux militants.

Les nouvelles adhésions au R.P.R. reflètent un accroissement du nombre des femmes par rapport à ce qu'il était au sein de l'U.D.R., passant de 40,6 % à 49 %, l'effectif masculin diminuant en conséquence de 59,4 à 51 %.

Le rajeunissement du nouveau mouvement gaulliste par rapport à l'U.D.R. se mesure de la façon suivante par tranches d'âge :

De seize à vingt-neuf ans : U.D.R., 16,5 % ; R.P.R., 34 %.

De trente à trente-neuf ans : U.D.R., 19 % ; R.P.R., 21 %.

De quarante à quarante-neuf ans : U. D. R., 24,6 % ; R. P. R., 21,5 %.

Plus de cinquante ans : U.D.R., 40 % ; R.P.R., 32,9 %.

M. Barre à Lyon et dans le Sud-Ouest

M. Raymond Barre devait inaugurer, jeudi 10 février, l'hôtel de la Communauté urbaine de Lyon. *Répondant* à *l'invitation* du maire, M. Francisque Collomb, sénateur du Rhône (non inscrit), il devait arriver à 10 h. 30 dans les nouveaux bâtiments de la Communauté, et, après une visite d'environ quarante-cinq minutes, prononcer un discours dans lequel il devait faire notamment le point de la situation économique et sociale.

Le premier *ministre*, après un *déjeuner* à la *préfecture du* Rhône, devait regagner Paris dans l'après-midi après avoir reçu M. Jacques Soustelle, député (réformateur) du Rhône et candidat à la mairie de Lyon. Cet entretien remplace celui que M. Soustelle devait avoir mercredi à Paris avec le premier ministre.

Les lundi 14 et mardi 15 février, M. Raymond Barre effectuera dans le Sud-Ouest un voyage « *d'information, de contacts et de dialogues* ». Il sera à Tarbes et à Mont-de-Marsan le premier jour, et à Bordeaux le second jour. Comme lors de son précédent voyage (dans le Centre) le premier ministre désir voir « *sur le terrain* » les problèmes conrets qui se posent dans les domaines économique et social.

Les élus socialistes et radicaux de gauche du conseil général des Hautes-Pyrénées ont annoncé qu'ils n'assisteront pas à la réception *organisée lundi* à la *préfecture* de Tarbes à l'occasion de la venue du premier ministre (1). La date choisie, estiment-ils, donne à cette visite « *un caractère électoral évident* ». Un préavis de grève a, d'autre part, *été déposé, pour* la *journée* du 15 février, par les cheminots C.G.T. de la gare de Bordeaux-Saint-Jean, qui entendent ainsi manifester « *leur désapprobation face au plan Barre* ».

(1) Le conseil général du département est *présidé* par M. Hubert Peyou, radical de gauche, sénateur. M. Barre sera reçu à Tarbes par le premier adjoint, M. Paul Thillard (R. P. R.), *ancien député U. D. R.* Le maire, M. Paul Boyrie (ind.), est décédé le 5 février.

● *Les syndicats C G.T., C.F.D.T. et FEN* ont protesté à nouveau mardi 8 février contre l'interdiction de manifester aux abords de l'hôtel de la communauté urbaine de Lyon lors de son inauguration par M. Raymond Barre. Des appels à des débrayages ont aussi *été* lancés *pour* jeudi matin dans plusieurs secteurs, notamment la métallurgie, la chimie, le bâtiment et la fonction publique.

M. Olivier Stirn lance le Mouvement des sociaux-libéraux

M. Olivier Stirn doit annoncer jeudi 10 février la formation d'un nouveau parti : le Mouvement des sociaux-libéraux. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, en démissionnant du R.P.R. le 20 janvier (au lendemain de l'annonce de la candidature de M. Chirac à la mairie de Paris), avait consacré le désaccord qui s'était peu à peu établi entre lui et l'ancien premier ministre dont il fut en 1967 le *chef de cabinet*.

M. Stirn, qui est reçu ce mercredi par M. Raymond Barre, s'était entretenu avec le président de la République le mercredi 2 février, et il avait pris depuis lors de nombreux contacts, notamment avec M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, avec plusieurs membres du gouvernement, avec les dirigeants de l'association Démocratie française, ainsi qu'avec des animateurs de divers mouvements. Parmi ceux-ci, M. Eric Hintermann, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, nous a indiqué qu'il n'avait pas donné son accord aux propositions de M. Stirn. Quoique le symbole du nouveau mouvement semble *déjà choisi* — un coquelicot sur champ de blé, — il apparaît que ses structures ne sont pas définitivement arrêtées.

L'objectif de M. Olivier Stirn est de constituer un mouvement qui puisse accueillir aussi bien *les gaullistes qui — selon lui —* ne trouveraient pas dans le R.P.R. de M. Chirac les idéaux auxquels ils sont attachés, que les membres de la famille socialiste qui refusent le programme commun de la gauche. Le secrétaire d'Etat compte aussi s'adresser aux hommes de sa génération — il a quarante et un ans — et aux plus jeunes. Il espère réaliser une sorte de synthèse entre un certain socialisme et un certain libéralisme, entre un certain gaullisme et un certain giscardisme.

On assure dans l'entourage de M. Stirn que les hommes de gauche qui refusent la « perspective collectiviste » sont aussi nombreux que ceux qui jugent *que* le R.P.R. constitue un « détournement du gaullisme ». On considère aussi que la création de ce parti comblera un vide — malgré l'existence de plusieurs groupuscules ou mouvements de ce type — et correspondra à une *conception de la sociale-démocratie* qui ne serait pas éloignée de certaines idées de M. Giscard d'Estaing. Bien que l'on se défende de toute arrière-pensée agressive envers le R.P.R., la création du Mouvement des sociaux-libéraux risque d'apparaître comme l'un des éléments de la stratégie anti-chiraquienne qui pourrait s'esquisser au sein de la majorité. Le lancement du mouvement de M. Stirn n'a-t-il pas été confié à la même agence de « conseils politiques » qui a en charge la campagne de M. d'Ornano pour les élections municipales de Paris ? — A. P.

ÉDUCATION

Un arrêté pour la tolérance orthographique

L'arrêté sur les « tolérances orthographiques » *aux examens et concours, annoncé par le ministère de l'éducation en novembre dernier* (le Monde *daté 28-29 novembre 1976), vient d'être publié au* Journal officiel *du mercredi 9 février. Plus de trois pages serrées et illustrées d'exemples énumérant les cas où deux orthographes sont admises. On mesurera à cela les peines que ces travaux* « ont coûté » (ou coûtées) *à leurs auteurs. Encore invite-t-on* in fine *les correcteurs d'examen* à « graduer leurs appréciations *selon le niveau de connaissances* qu'ils peuvent exiger des candidats » *et à ne pas compter pour fautes graves* » celles qui, en dehors de ces cas, portent sur de subtiles particularités. »

Le texte comporte peu de changements par rapport à celui qui avait été soumis en novembre au conseil de l'enseignement général et technique, et qui avait fait l'objet d'un long débat. On peut donc supposer que, malgré la vivacité des discussions, on s'est « quitté bons amis » *ou* « quittés bons amis », *comme l'admet l'arrêté. Ce texte porte, pour l'essentiel, sur l'accord des genres (masculin ou féminin) et des nombres (singulier et pluriel) et, accessoirement, sur les accents, les traits d'union et le* « ne » *explétif. Le cas des féminins fera peut-être l'objet de polémiques : le féminin est désormais accepté au même titre que le masculin en bien des circonstances, comme lorsque* « le français nous est enseigné par une dame. Nous aimons bien ce professeur, mais elle vas nous quitter ». *Cette* « *tolérance* » *ne paraîtra-t-elle pas insuffisante aux féministes ? Même celles qui ont* « l'air douces » *(plutôt que* « l'air doux ») *estimeront peut-être que ce devrait être une obligation.* — G. H.

AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA HAUTE-GARONNE

Dix enseignants en conflit avec le secrétariat d'État aux universités

De notre correspondant régional

Toulouse. — *Le tribunal administratif de la Haute-Garonne doit se prononcer prochainement sur le conflit qui oppose, depuis plusieurs mois, dix enseignants de l'université de Toulouse-Le-Mirail au secrétariat d'Etat aux universités.*

Ces enseignants, professeurs, maîtres-assistants et assistants en philosophie et en sciences politiques, ne reçoivent plus de salaire depuis le mois de novembre. Ils sont sanctionnés par le secrétariat d'Etat aux universités pour avoir refusé de renvoyer au rectorat de Toulouse, après les examens de juin 1976, leur réponse à un questionnaire — la « notice descriptive », — particulièrement détaillé, sur le contenu de leur enseignement, la fréquentation de leurs cours, les critères ayant présidé au choix des auteurs étudiés, le rapport entre le nombre d'étudiants inscrits dans les groupes de travaux dirigés au cours de l'année universitaire 1975-1976, et les années précédentes.

Faute de « notice descriptive » signée par chacun des membres de chaque jury, les unités de valeur (U.V.) ne devaient pas être validées : telle fut et demeure la position du secrétariat d'Etat. La plupart des enseignants du Mirail se sont inclinés. Dix d'entre eux ont riposté : ils avaient transmis à temps, et selon les modalités statutaires, les procès-verbaux des examens de leur U.V., et ne pouvaient accepter de devenir les censeurs de leur propre travail.

Les censeurs de leur propre travail

Le conseil de l'université a protesté contre les « notices descriptives » et a soutenu les enseignants récalcitrants. Ceux-ci ont introduit un recours contre le secrétariat d'Etat auprès du tribunal administratif, qui doit se prononcer, en principe, le 11 février. Quel que soit son jugement, six cents étudiants (du DEUG à la maîtrise), qui ont passé des U.V. pour lesquelles ont manqué les « notices descriptives », se demandent s'ils sauront un jour s'ils ont obtenu ou non leur U.V.

Tandis que les dix enseignants toulousains continuent d'assurer gratuitement la totalité de leur service, des pétitions circulent dans les universités, des motions de soutien ont été votées, notamment par les enseignants de philosophie de Paris I. « *En aucun cas*, déclarent-ils, *nous ne signerions, si on nous le demandait, de* « *notice descriptive* » *semblable à celle qui a été imposée à Toulouse-Le-Mirail.* »

LÉO PALACIO.

★ Les adhésions peuvent être envoyées à M. Louis Sala-Molins, 6, rue Delpech, 31000 Toulouse, téléphone : (61) 21-14-31.

BIBLIOGRAPHIE

UNE HISTOIRE DU COLLÈGE DE JUILLY

Un ouvrage récent du Père Jacques de Givry, oratorien, retrace l'histoire de l'un des plus illustres collèges de France : celui de Juilly (Seine-et-Marne). Cet ancien monastère, fondé par Foucaud IV de Saint-Denis en 1177, fut transféré en 1637 à l'ordre de l'Oratoire. Le collège est né d'un rêve des oratoriens qui avaient accompagné le Père de Bérulle dans ses fonctions d'aumônier d'Henriette de France, reine d'Angleterre : *créer en France une sorte* d'« Oxford français ».

Les premiers élèves furent admis en 1641 dans l'établissement, qui avait accueilli la même année un hôte de marque nommé Jean de La Fontaine. Le nombre des pensionnaires atteignait quatre-vingts à la fin du XVII[e] siècle. Certain jour d'août 1697, Bossuet vint assister à la distribution des prix. En 1792, la Révolution met fin à l'existence légale du collège, qui ne dut qu'à l'intervention de Fouché, ancien élève et ancien professeur de mathématiques à Juilly, de ne pas être vendu à l'encan.

Peu après sa réouverture, en 1796, le *collège* reçut pendant près d'un an Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères de Napoléon. De 1828 à 1831, Lamennais demeura au collège. Parmi les illustres anciens élèves de cet établissement, dont les effectifs dépassent aujourd'hui sept cents élèves, notons : Montesquieu, le comte de Bougainville, navigateur célèbre, l'astronome Jean-Dominique Cassini, l'historien La Curne de Saint-Palaye, le vicomte Louis de Bonald, Benoît Clapeyron, constructeur des chemins de fer de Paris à Saint-Germain et à Versailles, Louis Reybaud, l'auteur de *Jérôme Paturot*, et l'économiste Jean Fourastié. — M. K.

★ *Juilly, 1177-1977. Huit siècles d'histoire.* Collège de Juilly, 77230 Dammartin-en-Goële.

Recevant la Fédération Lagarde des parents d'élèves

M. Barre indique que la question des rythmes scolaires ne sera pas « enterrée »

Le dossier des rythmes scolaires — aménagement des horaires de la semaine et des congés scolaires — ne sera pas « enterré » par le gouvernement. Telle est l'assurance qu'a obtenue du premier ministre M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, au cours d'un entretien de plus d'une heure avec M. Raymond Barre, mardi 8 février. Le premier ministre a confirmé que le report de la discussion sur ce thème, qui avait été prévue pour ce mercredi 9 février, ne signifiait pas un abandon puisqu'un conseil restreint y serait consacré avant un conseil des ministres dans les prochaines semaines.

Depuis plusieurs années, la fédération que préside M. Lagarde a mis la question des rythmes scolaires au centre de ses préoccupations, car elle l'estime indissociable d'une réforme de l'enseignement. M. Barre a affirmé aux dirigeants de la Fédération qu'il était en accord avec leur thèse selon laquelle toute réforme des rythmes scolaires doit se faire en fonction de la réalité biologique de l'enfant et de son mieux-être. La Fédération a rappelé ses revendications à ce sujet : elle estime qu'on pourrait, dès 1977-1978, allonger l'année scolaire en mettant fin au raccourcissement — que M. Lagarde juge « scandaleux » — du troisième trimestre. Dans ce but, on pourrait reporter les épreuves du baccalauréat à la première quinzaine de juillet et donner le B.E.P.C. à tous les élèves admis en classe de seconde. Cela réduirait d'autant la perturbation provoquée dans les collèges et lycées par l'organisation des examens et la mobilisation des correcteurs. D'autre part, la Fédération Lagarde a proposé un étalement des congés scolaires par régions. Elle estime que, dans un premier temps, la réforme des rythmes scolaires pourrait être appliquée, expérimentalement, à une partie de la France.

Les dirigeants des parents d'élèves ont aussi indiqué au premier ministre que les élèves de sixième devraient avoir cinq heures de sport obligatoires, y compris deux heures optionnelles durant lesquelles les élèves auraient le choix entre plusieurs activités sportives. L'entretien avec M. Barre a également porté sur l'application de la réforme Haby, les parents ayant réclamé que des moyens soient dégagés et que la réforme de la formation des maîtres soit engagée. A ce sujet, le premier ministre a indiqué qu'il « *étudiait personnellement le dossier* ».

La position du SNEP

De son côté, le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) a réuni une conférence de presse le 8 février pour « *attirer l'attention sur les vraies solutions aux problèmes posés* » par les rythmes scolaires. Le SNEP a dénoncé le maintien d'un secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports distinct du ministère de l'éducation, « *ce qui permet aux pouvoirs publics de se renvoyer constamment la balle* ».

Constatant que, dans l'enseignement secondaire, l'éducation physique n'est plus dispensée que deux heures par semaine en moyenne, le SNEP a réaffirmé son attachement au principe des cinq heures hebdomadaires. « *Même pour assurer les trois heures prévues par le ministère, il faudrait créer 6 441 postes supplémentaires. Or, on en a prévu que 279 pour la rentrée prochaine* », indique le syndicat. « *Ce n'est pas cinq mille, mais neuf mille postes qu'il faut créer d'ici à 1980 si l'on veut que l'éducation physique à l'école ne soit plus une parente pauvre.* »

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

Le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus

Sur proposition des professeurs Varangot et Sicard, l'Académie de médecine a émis le vœu, lors de sa séance du 8 février, « *que les prélèvements systématiques et les examens cytologiques dits* « *frottis vaginaux* » *soient officiellement recommandés ; que les informations nécessaires à ce sujet soient largement diffusées auprès du corps médical et dans le public et que soient organisées de véritables campagnes nationales, étant donné qu'à ce jour il n'existe pas beaucoup d'examens de dépistage aussi efficaces permettant de sauver des vies humaines ; que la liste des laboratoires habilités à pratiquer ces examens cytologiques soit établie dans chaque département (ou dans chaque région), avec l'agrément du ministre de la santé ; que toutes les facilités soient données aux femmes qui acceptent de se soumettre périodiquement à ces examens simples et indolores (remboursement des opérations de prélèvement effectuées chez les praticiens et gratuité dans les services hospitaliers ; remboursement des examens cytologiques pratiqués dans les laboratoires privés agréés, et gratuité dans les laboratoires des services publics agréés)* ».

La conservation des pommes de terre

L'Académie s'est d'autre part prononcée sur un projet d'arrêté relatif à l'emploi d'inhibiteurs de germination des pommes de terre, qui prévoyait l'autorisation de l'emploi du prophame et du chlorprophame, substances étroitement apparentées à l'uréthanne. Ce dernier est généralement utilisé en expérimentation animale pour obtenir une anesthésie générale, mais n'est jamais employé chez l'homme en raison de son action antimitotique (qui s'oppose à la division cellulaire).

La commission de l'alimentation a donné un avis défavorable à ce procédé de conservation, compte tenu des dangers thérapeutiques (en particulier chez les jeunes enfants) que présente l'usage de l'uréthanne et de la difficulté d'effectuer des contrôles sur les produits industriels (purées, chips, etc.). D'autre part, la pomme de terre étant l'aliment de base de la cuisine des Français, il a paru, ici plus qu'ailleurs, nécessaire de proscrire l'emploi d'additifs chimiques. Enfin, la commission rappelle que les procédés classiques — inoffensifs — de conservation (basse température de stockage, aération fréquente, emploi de la fleur de soufre...) sont toujours valables, et doivent suffire à assu er cette conservation, même dans les conditions adaptées à l'emploi industriel.

UN SYNDICAT DEMANDE LA CRÉATION D'UN CORPS DE MÉDECINS EXCLUSIVEMENT HOSPITALIERS

L'Union nationale des syndicats des médecins des hôpitaux publics (1) estiment nécessaire l'introduction dans les C.H.S. de praticiens à plein temps « mono appartenants », exerçant des fonctions exclusivement hospitalières. Son président, le docteur Cordebar, a déclaré lors d'une conférence de presse, lundi 7 février, qu'une telle réforme permettrait de faire face dans de meilleures conditions à une demande croissante de soins. Les médecins des hôpitaux publics pensent, en effet, que les effectifs sont actuellement insuffisants dans les centres universitaires.

Pour l'organisation du docteur Cordebar, un statut unique et des modalités de recrutement identiques devraient être institués pour l'ensemble des « mono appartenants », qu'il s'agisse d'hospitaliers travaillant dans les centres hospitaliers non universitaires ou de ceux qui seront amenés à exercer dans les C.H.U.

(1) L'U.N.S.M.H.P., 1, rue Littré, 75006 Paris (548-40-03). Une permanence a lieu l'après-midi.

REMETTANT EN CAUSE LES PRATIQUES PSYCHIATRIQUES

Le Groupe information asile présente une charte des internés

L'interné est un travailleur ; il se bat pour obtenir des droits démocratiques élémentaires qui lui sont refusés ; son combat, « *comme ceux des autres couches opprimées, rejoint la lutte de la classe ouvrière pour la destruction de l'ordre capitaliste* ». Tel est le cadre dans lequel s'inscrit « *la charte des internés* » présentée par les responsables du Groupe d'information asile (1), lors d'une conférence de presse réunie le lundi 7 février.

Les revendications des « psychiatrisés » inscrites dans ce document tendent à contrôler les modalités d'entrée et de sortie de l'hôpital par la suppression de la loi de 1838 sur le placement d'office et par le droit, à tout moment, pour un interné de consulter son dossier et de sortir de l'hôpital afin d'en appeler à la justice.

Cette charte exige une transformation radicale des modalités actuelles de la vie dans les hôpitaux psychiatriques : l'abolition des traitements irréversibles, comme les électrochocs, et la connaissance par le malade du traitement qui lui est appliqué : le droit de se syndiquer et de percevoir une rémunération au moins égale au SMIC ; la suppression des restrictions au droit de visite et une liberté de presse effective à l'intérieur de l'hôpital.

L'ergothérapie a été décrite lors de cette conférence de presse comme un prétexte pour exploiter le travail des malades. « *L'hospitalisation libre* » n'est, pour les signataires de la charte des internés, qu'une façade, et de nombreux cas d'accidents mortels consécutifs à des doses excessives de médicaments ou à des traitements inadaptés ont été cités.

Les responsables du Groupe d'information asile ont tenu à souligner la combativité manifestée par un grand nombre d'internés qui peut se traduire par des actions individuelles (refus du travail ou des traitements) ou des luttes ponctuelles (ainsi la grève d'une journée au service d'ergothérapie de Moisselles, en 1972 et 1976).

Les sections du S.G.E.N.-C.F.D.T. de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) et du C.N.R.S. soutiennent la charte et en assurent l'affichage. Pour les responsables du Groupe d'information asile, *cette lutte contre* « *le fascisme* psychiatrique » est l'affaire de tous les travailleurs — « psychiatrisés » ou non.

NICOLAS BEAU.

(1) Psychiatrisés en lutte, B.P. 60, 75721 Paris, Cedex 15.

● *Le prix Fénéon* vient d'être décerné à Renaud Camus pour son livre *Echange*, et à un jeune sculpteur venu de Roumanie, Milcovitch, dont l'œuvre s'inspire de la recherche de formes pures de Brancusi. L'ensemble des peintures et sculptures sélectionnées pour ce prix créé par Mme Katia Granoff, sont exposées à la galerie du 13, quai de Conti.

(1) Flammarion. Voir « le Monde des livres » du 21 janvier 1977.

هكذا من الأصل

RELIGION

UN NOUVEAU LIVRE D'ÉMILE GILLABERT

De Moïse à Hitler

Emile Gillabert a de la suite dans les idées. Et comme ses idées sont *loin d'être conformistes*, la distance qui le sépare du commun des mortels va s'agrandissant jusqu'à risquer un *point de rupture* presque définitif. Déjà, on s'en souvient, saint Paul avait attiré ses foudres (*le Monde* du 11 juin 1976). A ce « paranoïaque » (*sic*), l'auteur reprochait d'avoir gravement déformé le message de Jésus, de tenir des propos délirants, d'avoir fait de la notion de rachat par le sang de Jésus la doctrine centrale du christianisme.

Voilà qu'aujourd'hui, après avoir affirmé que les rédacteurs évangéliques ont manipulé les propos de Jésus pour mieux démontrer qu'il venait réaliser les prophéties, Emile Gillabert, remontant plus haut dans le passé, nous donne *son opinion* sur Moïse et sur l'aventure religieuse du peuple juif de l'Ancien Testament.

« Le Moïse du mythe ne cherche pas la vérité ; comme le paranoïaque (resic), *il la possède* [...]. *L'absence de témoin entre Yahvé et Moïse ne permet pas d'arrêter le système délirant.* » Moïse assume tous les pouvoirs ; il évacue les dieux étrangers. Yahvé est particulariste et exclusif. Il ne souffre pas d'avoir près de lui une déesse comme en avaient les grands dieux d'Orient. Pour réussir, Moïse n'avait qu'une ressource : faire oublier par tous les moyens les divinités voisines, se faire considérer comme l'élu de Dieu. C'est en toute bonne foi qu'il vit son hallucination personnelle et celle de son peuple. Il est victime d'un « leurre ».

Le phénomène de l'hitlérisme a, aux yeux du psychanaliste, pris le contrepied du judaïsme. Il est une réponse marquée par la folie à *« l'entreprise mégalomaniaque »* de la geste guerrière Yahvé-Moïse.

Gillabert énumère les *« manifestations semblables »* des deux phénomènes : surestimation pathologique, orgueil, intolérance, mépris, xénophobie, autoritarisme, incapacité de se remettre en cause, suspicions, crainte exagérée de l'agressivité d'autrui, persécution, logique reposant sur des prémisses fausses. Il conclut en disant : *« Hitler est le seul exemple de l'histoire à avoir fourni un fanatisme racial à la mesure de celui d'Israël. Il répondait à une idéologie fondée sur le sang par une autre idéologie fondée sur le sang, mais au prix de quelle effusion... de sang. L'exclusivité raciale en engendre d'autres* (...). *Les ordres de Yahvé sortant de la bouche de Moïse étaient le produit spécifique du rêve délirant d'un homme, rêve amplifié à souhait par l'âme collective durant une longue tradition orale. »*

Plus loin, l'auteur évoque le drame poignant, même sur le plan humain, de Jésus *« en proie à l'incompréhension, à la balourdise et à l'indigence de ses disciples »*.

Enfin, après s'être référé à l'Evangile selon Thomas, Emile Gillabert estime que *« seul l'observateur non concerné et qui a la hauteur de vue nécessaire peut porter une appréciation objective sur l'aventure messianique. Chercher une commune mesure*, affirme-t-il, *entre l'Ancien Testament et les paroles authentiques de Jésus est vain : les deux enseignements sont antinomiques »*.

Psychose

Le mythe judéo-chrétien, croit constater l'auteur, est en train de se désagréger à une vitesse croissante. Aux visées « hégémoniques » d'Israël se sont ajoutées les visées hégémoniques du christianisme. Les disciples de Jésus ont coloré son enseignement de leurs rêves messianiques. Or toute affirmation collective est une entreprise destructive vouée à l'échec. C'est le propre de l'homme immature que de projeter dans le devenir *ce qu'il est incapable de vivre* dans le présent et de chercher dans un encadrement social un moyen d'échapper à la solitude. *« Le chrétien est, après le juif, sur le plan de la voie autolibératrice, dans une situation psychotique. »*

Jésus nous a invité clairement à intérioriser le Père et le Fils. Malheureusement « *ce processus d'identification* » décrit au Moyen Age par maître Eckhart, a été condamné par Rome. Or, pour Emile Gillabert, tel est l'essentiel du message de Jésus, ainsi que Thomas l'avait si bien compris.

Telles sont quelques-unes des grandes lignes de cet ouvrage clair et séduisant mais dont l'« irrévérence » — l'auteur en a conscience — dépasse parfois les bornes. Le mot « foule » revient-il, dit-il, cent quarante-neuf fois dans les Evangiles canoniques, pour désigner en fait des groupuscules. Nous permettons-nous de noter, pour notre part, que les mots de paranoïa, de délire, d'hallucination, de névrose, de psychose reviennent beaucoup plus de cent fois dans ce livre de 276 pages. Le lecteur *s'en trouve un peu abasourdi* et c'est dommage, car il sera tenté, même s'il est frotté de psychanalyse, de tout rejeter ce qu'il lit, au lieu de faire la part des choses.

Même si on ne le suit pas dans ses conclusions, cet ouvrage donne à réfléchir. En l'absence de documents exhaustifs et de première main, *la foi du chrétien* ne peut vivre que d'interprétations. *L'homme* sage se doit d'accueillir *sans acrimonie* les travaux des chercheurs.

Mais les meneurs d'hommes, les écrivains, les poètes, les artistes et les mystiques qui présentent un psychisme douteux ne sont-ils pas *nombreux ? L'histoire*, l'histoire des nations et des idées, l'histoire des religions et des arts, est peuplée de créateurs névrotiques sans lesquels la vie serait insupportable de fadeur. La frontière entre le normal et l'anormal est aussi difficile à établir que celle entre le bien et le mal, le vrai et le faux. A trop vouloir trier, on risque d'arracher le bon grain avec l'ivraie. A trop prouver on finit par émousser sa pointe.

HENRI FESQUET.

★ *Moïse et le phénomène judéo-chrétien*, par Emile Gillabert. Editeur Métanoïa, Marsanne, 26200 Montélimar. 288 pages, 45 F.

Un mouvement de laïcs rejette les arguments romains contre l'ordination de la femme

La section française du mouvement international Femmes et hommes dans l'Eglise déclare, dans un commentaire sévère du récent document romain sur la non-admission des femmes au sacerdoce (*le Monde* du 29 janvier), qu'elle *« ne peut accepter le refus pur et simple qui est opposé au presbytérat de la femme ni les raisons et la signification qui en sont données »*, qu'elle qualifie de *« théologiquement contestables »*.

Répondant aux arguments de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, le mouvement écrit notamment : *« Déduire de l'attitude de Jésus qu'il a manifesté sa volonté d'exclure les femmes des ministères, c'est poser nos questions dans un contexte où elles ne se posaient pas. Nous pourrions interroger l'attitude de Jésus si, incarné aujourd'hui dans nos civilisations, il ne s'entourait que d'hommes. Qui oserait soutenir qu'en 1977 Jésus écarterait les femmes du groupe des Douze ? »*.

« Surtout, considérer que dans les actes essentiels de l'Alliance seul un homme peut jouer le rôle du Christ, être signe de sa présence, poursuit le texte, *c'est réintroduire la sexualité là où elle n'a que faire. Ce n'est pas parce qu'il est du sexe masculin que Jésus nous sauve, c'est parce qu'il a pris notre humanité, qui englobe les femmes comme les hommes. »*

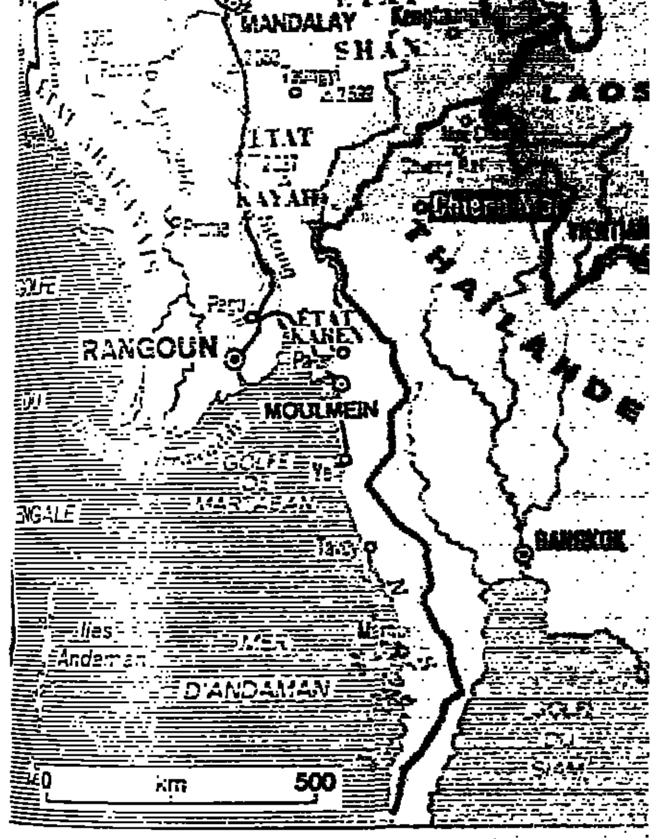
Redécouvrir la situation du prêtre

Le groupe prend acte, enfin, de ce que, *« dans les circonstances actuelles, il n'a pas semblé possible d'admettre les femmes à l'ordination presbytérale telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée et comprise. Mais il reçoit la pressante invitation à approfondir le sens de l'épiscopat et du presbytérat, à redécouvrir la situation originale du prêtre dans la communauté des baptisés, approfondissement qu'il faudra poursuivre dans un dialogue authentique où clercs et laïcs, femmes et hommes devront être à égalité au niveau des délibérations et des décisions »*.

Et les auteurs du texte de faire remarquer, non sans humour, que *« la congrégation de la doctrine de la foi ne comprend aucune femme ni parmi ses membres, ni parmi ses consulteurs, ni parmi ses experts. Seules, deux religieuses sont chargées des travaux de dactylographie »*.

la saison du pavot

II. — UNE RÉPR



« Nous n'attrapons jamais les gros bonnets »

Quelques prises spectaculai[res] de marchandises

هكذا من الأصل

La saison du pavot dans le Triangle d'or

II. — UNE RÉPRESSION DIFFICILE

Le Triangle d'or, situé aux confins de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos, est un haut lieu de la production du pavot. Les « armées secrètes » se disputent le contrôle de l'opium (« le Monde » du 9 février).

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Chieng-Mai. — *« Nous espérons que la France envisage d'affecter ici un expert des affaires de drogue »,* nous dit le général Pao Sarasin, qui dirige la lutte anti-drogue dans le royaume. En dehors de la DEA américaine, qui *entretient* vingt-deux *agents* à Bangkok, quatre à Chieng-Mai et deux à *Songkhla*, au *sud du pays*, l'ambassade britannique dispose d'un représentant de Hongkong, qui est en fait un expert de la lutte contre les stupéfiants. Un officier de la police montée royale canadienne vient de rejoindre son ambassade, et un Néerlandais doit le suivre vers mars, à la suite de la visite en Thaïlande du vice-premier ministre et ministre de *la justice, et du chef* de la police des Pays-Bas, venus se rendre *compte* par *eux-mêmes sur place* de la situation. La question est à l'étude à Paris depuis des mois et on peut espérer qu'une réponse positive y sera apportée.

Certes, Amsterdam demeure le carrefour du trafic en Europe, mais le rôle de Hambourg s'accroît et les filières passent de plus en plus par d'autres pays. L'expérience de la *police* française, qui a démantelé la « French Connexion », serait utile pour la répression et permettrait de coordonner et de renforcer l'information, indispensable pour dépister les trafiquants. *« La France ne devrait pas s'endormir sur des lauriers gagnés autrefois. Son tour pourrait revenir »,* nous a-t-on dit.

« Nous n'attrapons jamais les gros bonnets »

De plus, les policiers thaïlandais *qui* luttent contre la drogue ont besoin d'aide. Ils sont peu nombreux, manquent de moyens (les Américains doivent en grande partie les prendre en charge) et opèrent souvent dans un environnement hostile. Le nouveau gouvernement, certes, a déclaré la guerre à la drogue, mais, pour les fonctionnaires, ce problème n'est pas prioritaire. Les salaires sont très bas, *la corruption* est répandue, et certaines relations d'affaires, ou politiques, permettent de couvrir bien des trafics, de faire cesser des enquêtes gênantes.

En privé, certains hommes politiques n'hésitent pas à mettre en cause d'importantes *personnalités* militaires ; la photo d'un des deux *dictateurs* chassés en 1973 et aujourd'hui revenus à Bangkok orne la couverture d'un livre sur l'opium publié à Paris. En octobre, deux parlementaires et un organisateur de voyages en groupes, ont été arrêtés à Hongkong pour avoir tenté de vendre de l'héroïne à un agent américain ; celui-ci avait reçu pour instruction de les faire appréhender hors du royaume. *« Nous n'attrapons jamais les gros bonnets »,* se plaint le général Pao. Un gros trafiquant de *Chieng-Mai*, Arun Nanavichit, qui a pour paravent un magasin d'armes, a été arrêté l'an dernier avec 102 kilos de morphine. Il est en liberté sous *caution*, et la police n'est pas sûre de pouvoir le faire condamner. Il aurait menacé de *mort* certains policiers s'il était condamné. D'autres policiers lui auraient fait savoir que, dans ce cas, lui et sa famille n'y survivraient pas !

Les arrestations importantes *sont rares en Thaïlande ; il s'agit* pour la plupart d'étrangers, interpellés à la sortie du pays avec de l'héroïne, dans des hôtels bon marché, ou dans des *coffee-shops* bien connues. Les plus grosses prises ont été, l'an dernier, deux Hollandais qui cachaient cent quarante kilos d'héroïne dans des *barils de graisse* pour avion, et deux ex-G.I.'s noirs américains avec 45 *kilos d'héroïne cachés* dans des meubles ; ces deux derniers faisaient partie de la « P.X. Connection » qui a exporté plus d'une demi-tonne de drogue aux Etats-Unis. Les cinq principaux responsables ont été condamnés à de lourdes peines de prison. Mais les « cerveaux », en Thaïlande, en Amérique ou en Europe, courent toujours.

Deux gros trafiquants, Thaïlandais d'origine chinoise, arrêtés par la police, l'un avec 25 kilos d'héroïne, ont été libérés par le *ministère* public et ont disparu. Ce sont souvent des personnes d'ethnie chinoise qui se livrent à ce trafic, non seulement dans le Triangle d'or ,mais aussi jusqu'aux Pays-Bas, où ils contrôlent le marché d'Amsterdam.

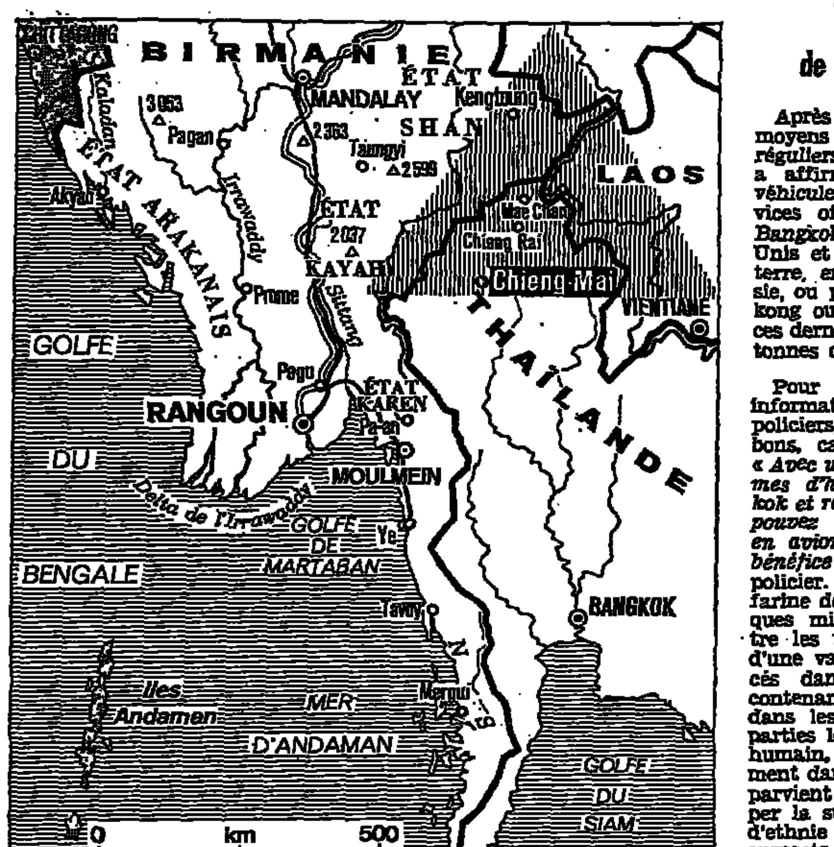
En 1974, on a découvert dans une villa appartenant au chef-adjoint de la police de Lamphun, voisine de Chieng-Mai, une raffinerie d'héroïne. *Arrêté, ce* lieutenant-colonel s'est, par deux *fois, évadé. Il court toujours,* dans la région du Triangle d'or... *« Il y a un nombre considérable de raffineries d'héroïne en Thaïlande »,* dit un spécialiste. On en trouve même dans des grandes villes. Mais la plupart sont situées dans la montagne recouverte de jungle et quasiment indétectables. Il s'agit, en général, de deux huttes, l'une servant de laboratoire, l'autre de hangar et de logement. *« Il faut lancer de véritables opérations militaires réunissant parfois une centaine d'hommes puissamment armés amenés par hélicoptères »,* nous a-t-on affirmé. Et, malgré *tout*, les policiers font régulièrement chou blanc : le stock de drogue a été déménagé, les chimistes se sont évanouis dans la nature .

Quelques prises spectaculaires de marchandises

D'autre part, la loi thaïlandaise rend les arrestations *difficiles*. Il n'existe pas, comme aux Etats-*Unis, par exemple,* de *« conspiracy law »* (entente délictueuse). Seuls peuvent être poursuivis ceux qui sont en contact direct avec la drogue. Or, *« les gros bonnets ne touchent jamais de près ou de loin l'héroïne. Ils se contentent d'en contrôler le trafic de leur somptueuse villa »,* nous dit un policier. Le nouveau gouvernement, soutenu par l'armée, a beau affirmer qu'il va faire la guerre aux trafiquants, les textes prévoyant l'*incarcération* sans jugement des *éléments nuisibles à la société,* pourtant largement utilisés contre étudiants et *opposants*, n'ont encore jamais été employés contre les marchands de drogue.

Malgré tout, les policiers thaïlandais, assistés par des *experts* étrangers par Interpol, ont réalisé des prises *spectaculaires* au cours des deux dernières années : en *1975, 1,8 tonne d'opium,* 43 kilos de morphine, et 118 kilos d'héroïne ont été saisis. *En 1976, plus* de 600 kilos d'héroïne et plus de 300 kilos de morphine. C'est énorme. Mais, aux dires d'un spécialiste de la répression *« cela représente à peine 5 % de la drogue en circulation ».* Faut-il en déduire que plus de 12 tonnes d'héroïne et 6 tonnes de morphine, et plus de 30 tonnes d'opium ont quitté le royaume l'an dernier. Grâce à son excellent réseau de communication, la Thaïlande est, géographiquement, la « voie royale » du trafic, qui ne peut emprunter les rares, lentes et dangereuses routes birmanes ou *lao*tiennes.

Une partie est consommée sur place, par le demi-million de drogués du royaume (la moitié a de 14 à 25 ans ; 85 % se droguent à l'héroïne). Plus de 1 % des Thaïlandais, environ 8 % des *habitants* de Bangkok, selon des chiffres officiels, sont des toxicomanes. Et, nous *disait* un policier thaïlandais, *« si nous parvenions à stopper les exportations de drogue, cela créerait un nouveau problème : la drogue qui resterait en Thaïlande, plus abondante, baisserait de prix et le nombre de toxicomanes s'accroîtrait ! »*



Tous les moyens de transports possibles

Après avoir emprunté tous les moyens de transport possibles, réguliers ou non, y compris, nous a affirmé un informateur, des *véhicules appartenant* à *des services* officiels, la drogue quitte *Bangkok par avion* vers les Etats-Unis et l'Europe, mais aussi par terre, *en direction* de la Malaisie, ou par chalutiers vers Hongkong ou la Malaisie. Certains de ces derniers emportent parfois des tonnes d'opium.

Pour déjouer les polices, les informateurs rémunérés, les chiens policiers, tous les moyens sont bons, car le profit est énorme. *« Avec une cinquantaine de grammes d'héroïne achetés à Bangkok et revendus à New-York, vous pouvez vous payer l'aller-retour en avion, le séjour, et faire un bénéfice substantiel »,* dit un policier. Cachée dans des sacs de farine de poisson, collée sur quelques millimètres d'épaisseur entre les montants et la doublure d'une valise, dans des trous percés dans des caisses en bois contenant des œufs, dissimulée dans les vêtements ou dans les parties les plus secrètes du corps humain, ou même tout simplement dans des bagages, la drogue parvient le plus souvent à tromper la surveillance. Les *courriers* d'ethnie chinoise, de plus en plus *suspects, laissent la place à des* Européens, faisant souvent partie *de groupes organisés*. Il est impossible de contrôler méticuleusement les bagages de trois cents touristes débarquant en masse d'un avion géant !

Arrivée en Europe, à Amsterdam mais aussi à Rome, à Paris, à Hambourg, à Genève — le circuit via Moscou semble avoir fait long feu — la drogue circule en voiture *particulière, en train, en* bus, traverse les frontières peu ou pas gardées. Il y a, de plus, de multiples moyens de dissimuler la marchandise. *« Je me souviens, il y a quelques années,* nous disait un policier, *nous avons eu la preuve formelle qu'une petite péniche de débarquement renfermait de l'héroïne. Nous n'avons jamais rien trouvé. Il aurait fallu la démanteler entièrement, la découper au chalumeau ».* Que dire des *dizaines* de cargos qui font la navette entre l'Asie, l'Europe *et l'Amérique !*

Des cultures « de remplacement »

La répression étant insuffisante pour endiguer un flot de drogue qui épargne de moins en moins de pays, les Nations unies ont créé un Fonds spécial et un programme pour contrôler l'abus des stupéfiants, financé à 80 % par les Etats-Unis. Des négociations sont en cours avec le Laos, un accord vient d'être signé avec la Birmanie, qui recevra environ 6 millions de dollars pour propager des cultures de remplacement ; mais les régions où pousse le pavot échappent pour leur plus grande part aux autorités de Rangoun. En Thaïlande, un programme de cinq ans, en collaboration avec un projet royal, devrait s'achever l'an prochain. Il a pour but, par la propagande et l'exemple, de convaincre les tribus montagnardes qu'il leur serait plus profitable de cultiver fruits, café, légumes secs, que l'opium, interdit.

Les résultats sont mitigés, le travail est *« très lent ».* Mais *« c'est la seule solution possible, avec la destruction des champs de pavots par des défoliants, comme au Mexique »,* dit un policier. Cette seconde méthode n'est pas applicable ici, car elle repousserait les montagnards vers *la dissidence*, dans un pays où la guérilla communiste se développe. Le programme touche cinq villages-clés et vingt cinq villages-satellites, sur les sept cents cultivant le pavot. Cinquante-cinq montagnards ont reçu une formation technique. Au centre expérimental de Chang-Khien, près de Chieng-Mai, 10 % du personnel, soit trois ou quatre employés seulement sont des montagnards. Dans cette station, les caféiers, dont l'avenir dans la région pourrait être florissant aux *dires d'un expert japonais, selon* lequel le Triangle d'or pourrait devenir le Brésil de demain, étaient malades.

« Dans certains villages, on cultive moitié-moitié opium et haricots secs, pour voir ce qui rapporte le plus, nous dit le *général Pao.* Mais il faudra du temps pour venir à bout des habitudes, et *démanteler le réseau des* intermédiaires que l'on trouve jusque dans les villages les plus reclus. Le problème du transport est aussi sérieux. Si la production d'un hectare de pavot peut être transportée sur une seule mule, celle d'un hectare de café, même si elle rapporte plus, pèse une *tonne. Les routes* sont rares dans les montagnes. Enfin, un grave *problème de marketing doit* être résolu. Il y a quelques années, il avait été conseillé aux paysans de planter des pêchers. Faute de moyens de transport, les fruits ont pourri sur l'arbre.

L'opium est un problème de société. Pour les montagnards qui le cultivent, il est un produit comme un autre, mais qui se vend *mieux sous un volume plus réduit.* La mécanique du trafic de la drogue — les *profits*, les *ententes*, la corruption — leur échappe. Faut-il pour cela réformer une société pour venir à bout d'un mal qui la ronge ? C'est en tout cas plus difficile que d'en rejeter la responsabilité sur les « communistes », comme certains le font ici. Si, selon certaines sources non confirmées, les communistes birmans et malais prélevaient des taxes usr les convois d'opium, aucun lieu d'aucune sorte n'a pu être établi entre les communistes thaïlandais et la drogue. On ne *saurait en dire de même des nationalistes chinois du Kuomintang, des armées rebelles birmanes,* qui trouvent asile en territoire siamois, ou des hommes d'affaires et fonctionnaires véreux.

Bien des choses ont changé depuis que, en 1898, la firme pharmaceutique allemande Payer lançait dans le monde entier, à grand renfort de publicité, un nouveau remède miracle, l'héroïne, le *« sédatif pour la toux »...*

FIN

Le président de la République et Mme Veil s'entretiennent des « fléaux » qui menacent la jeunesse

Les diverses affaires de drogue révélées ces derniers jours continuent de susciter des commentaires et préoccupent le président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing a, en effet, invité Mme Simone Veil, ministre de la santé, à s'entretenir avec lui, mercredi 9 février, après le conseil des ministres, au cours d'un déjeuner. Selon le porte-parole de l'Elysée, seront évoqués « les problèmes de la santé en France, et plus particulièrement certains fléaux sociaux et les dangers qu'ils représentent pour la jeunesse ».

Avant cette rencontre, le ministre de l'éducation, M. René Haby, a voulu remettre à *leur juste proportion* les affaires auxquelles ont été mêlés des personnels de l'éducation.

MM. René Haby et André Henry prennent la défense des enseignants

Pour une fois d'accord, MM. René Haby, ministre de l'éducation, André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, et le Mouvement de la jeunesse communiste de France dénoncent les attaques dont sont l'objet les enseignants à propos d'affaires de drogue dans deux établissements scolaires (*le Monde* daté 6-7 et *8 février*).

Evoquant le cas de Mme Jacqueline Buatois, *professeur dans* un C.E.S. de la région de Montbéliard, M. Haby a indiqué le 8 février que ce professeur n'avait jamais confondu sa vie privée avec sa profession et qu' *« elle n'avait jamais cherché à entraîner des élèves vers la toxicomanie ».* A propos de l'affaire de Belfort, le ministre de l'éducation a précisé que s'il y avait eu *« effectivement vente de drogue à des élèves, la personne impliquée n'était pas un enseignant. C'était un étudiant en philosophie de l'université de Besançon, âgé de dix-huit ans, recruté pour trois mois comme surveillant d'externat et qui avait* cessé ses *fonctions le 31 janvier ».*

Interrogé, ce mercredi matin, sur Europe 1, M. André Henry a déclaré que *« toutes les statistiques montrent que l'usage de la drogue est plus important dans les entreprises que dans les établissements de l'éducation nationale ». « Quand on a dans les lycées des concentrations de plusieurs milliers d'élèves, il n'est pas étonnant qu'on ouvre la porte à des affaires comme celle-là »,* a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de la *FEN* a préconisé ensuite l'organisation avant la fin de l'année d'une *journée nationale* contre la drogue dans les établissements *scolaires. Cette journée,* a souligné *M. Henry, devrait* être le point de départ d'une campagne menée auprès des jeunes contre la toxicomanie. M. Haby, pour sa part, avait indiqué la veille qu'*« il faut manier l'information sur ce sujet avec une extrême prudence, car informer sur la drogue risque d'en donner l'envie ».*

Dénonçant mardi 8, dans un communiqué, *« la honteuse campagne tendant à assimiler l'ensemble des jeunes enseignants à des drogués ou à des trafiquants »,* le Mouvement de la jeunesse communiste de France a estimé que *« cette campagne permet de masquer le fait que pas une seule fois les opérations policières tant vantées du prince de la police n'ont permis de s'attaquer aux gros bonnets, portant un coup d'arrêt à la fabrication et à la diffusion de la drogue ».*

IMPORTANT PRODUCTEUR D'OPIUM « ILLÉGAL »

Le Pakistan cherche à réduire la culture du pavot

La « réputation » qui s'attache au Triangle d'or ne doit pas faire oublier qu'il *existe* une autre région productrice d'opium en *Asie. Parmi les producteurs* « illégaux » — ceux où la récolte *et* la commercialisation ne sont pas, comme *c'est* le cas en Inde, contrôlées par l'Etat, — le Pakistan figure en bonne place. Sa production est d'environ de 200 à 250 tonnes par an ; elle est donc du même ordre de grandeur que celle de la Thaïlande. Les spécialistes craignent même qu'elle n'augmente. Le Pakistan tend à devenir une « source de remplacement » pour les trafiquants tentés de tourner les difficultés *qu'ils rencontrent en Asie du* Sud-Est en multipliant les canaux *d'approvisionnement.*

Le Pakistan a adhéré en 1969 à *la* convention internationale pour le contrôle des narcotiques, *mais l'utilisation médicale* de l'opium et du cannabis demeure légale *sur* son territoire (la production réservée à cet effet est de l'ordre de 6 à 7 tonnes). Le hachisch est cultivé librement, mais son utilisation est, en principe, interdite.

La culture du pavot se fait principalement dans la région de Buner, située sur les contreforts de l'Himalaya, entre 400 et 700 mètres d'altitude, au nord-ouest du pays. Cette région est habitée notamment par des *Pathans, population sur laquelle* le pouvoir central a du mal à assurer *son* autorité. Selon certaines études, 70 % des paysans se livrent à la culture du pavot.

Les responsables pakistanais *se préoccupent de contrôler la* production d'opium pour les usages autres que médicaux. Islamabad a reçu dans ce but l'assistance technique et financière des Nations unies et a établi une législation qui envisage l'interdiction de la culture *du* pavot. *Mais son application* soulève des difficultés à la fois *économiques, sociales et politiques.*

La solution recherchée est, comme en Thaïlande, la reconversion *des activités des* cultivateurs de pavot. Elle n'en est *qu'à ses débuts. La région de* Buner est « politiquement sensible ». *Enlever à des* populations frondeuses leur principale ressource familiale risquerait de provoquer des troubles, comme cela *s'est* produit il y a quelques mois dans le district de Dir, un peu plus au nord, lorsque Islamabad a voulu y interdire le ramassage du bois. De surcroît, *les massifs semi-arides* du Buner n'offrent guère de possibilités *de cultures de remplacement,* sinon au prix d'investissements importants. A moins de solutions draconiennes, la reconversion de la culture du pavot sera une œuvre de longue haleine, qu'il est difficile d'étendre — tant les contrôles se révèlent délicats — à l'ensemble du pays.

La toxicomanie ne se limite pas aux milieux dans lesquels s'effectue la récolte et le commerce de l'opium. Elle est relativement forte en zone urbaine, notamment à *Karachi*, où on estime qu'environ 1 % des *habitants consomment de la* drogue (un centre de désintoxication soigne les cas les plus sérieux). Mais cette situation peut-elle s'améliorer aussi longtemps que l'opium et le cannabis à usage « médical » sont en vente libre dans trois cent cinq boutiques, dont les licences sont attribuées à la suite de vente aux enchères ?

GÉRARD VIRATELLE.

LA TURQUIE DEMANDE UNE AIDE INTERNATIONALE ACCRUE

Genève (A.F.P.). — La Turquie a demandé, mardi 8 février, à la commission de l'ONU sur les stupéfiants, réunie à Genève, que la communauté internationale augmente son aide aux paysans du monde qui abandonnent la culture du pavot à opium.

Le professeur Korkut Ozal, ministre turc de l'agriculture, a confirmé que son pays avait, tout en réintroduisant la culture du pavot, réussi à éviter toute production d'opium, mais que la lutte contre la fabrication de drogue coûtait cher et que l'aide internationale était insuffisante.

Il a précisé que la Turquie, qui avait interdit la culture du pavot pendant deux ans, l'a rétablie parce que l'interdiction avait constitué un « fardeau important pour l'économie et le bien-être des fermiers turcs, dont toute l'activité est traditionnellement organisée en fonction de cette culture ».

A Moscou

PEINES MAINTENUES EN APPEL POUR DEUX OCCIDENTAUX CONDAMNÉS POUR TRAFIC DE STUPÉFIANTS

La Cour suprême de la République fédérative de Russie a confirmé, *mardi 8 février*, les peines prononcées le 27 décembre contre un Français et un Britannique pour trafic de stupéfiants. (« Le Monde » du 29 décembre 1976.)

Le Français, M. Pascal Remondini, *dix-neuf* ans, de Lille, avait été condamné à quatre ans de détention *dans un camp de travail,* et le Britannique, M. Lesley Robert Kenneth, vingt-deux ans, de Leeds, à six ans de la même peine.

Arrêtés le 10 octobre à l'aéroport de Cheremetyevo, où ils étaient en transit, venant de Karachi et se rendant à Copenhague, ils avaient été trouvés en possession de 7 kilos de haschisch et de 200 grammes d'opium. — (U.P.I.)

« Des syndicalistes au-dessus de tout soupçon »

UNE MISE AU POINT DE M. LE DAIN

Après la publication, dans le Monde *du 16 décembre 1976, d'un article intitulé « Des syndicalistes au-dessus de tout soupçon », évoquant certaines pratiques contraires au règlement de la fonction publique auxquelles se livrent parfois des représentants d'organisations professionnelles de la police, M. Ferdinand Le Dain, secrétaire général du syndicat des gradés de la police nationale (S.G.P.N.) nous écrit qu'il y est mis en cause « de façon erronée » :*

Je n'ai pas été détaché aux Renseignements généraux en 1967 mais en 1968, et ce officiellement dans le cadre des missions réservées à ce service.

M. Pompidou n'est pas allé en vacances à Fouesnant en 1968, et toute allusion à un rapport quelconque entre ma présence à Quimper et M. Pompidou n'est que pure fantaisie.

Par ailleurs, à cette époque, je n'appartenais pas au Syndicat des gradés de la police nationale, mais au Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. (SNIP) faisant partie de la Fédération autonome des syndicats de police que présidait, jusqu'à une date récente, M. Monate.

En ce qui concerne la campagne électorale de M. Couve de Murville dans les Yvelines, elle s'est effectuée en octobre 1969 et non en avril 1969.

A cette époque, j'étais en fonctions, en qualité de chef de poste, sur l'autoroute de l'Ouest et je n'ai pas servi de garde du corps à M. Couve de Murville, ni à titre professionnel ni à titre personnel.

Il est donc particulièrement abusif de vouloir démontrer par ces fausses allégations, la politisation du syndicat auquel j'appartiens maintenant mais dont je n'étais pas membre à l'époque des soi-disant faits que vous m'imputez.



Regardez la photo ci-dessus: elle peut être prise en 1977. Tous les Américains n'ont pas de grosses voitures. Encore un cliché qui s'en va. Il y a en Pennsylvanie, à 200 km de New York, une secte qui vit encore au 17e siècle: les Amish. On croit connaître les États-Unis et on peut s'étonner de voir une telle façon de vivre si près de la plus grande métropole américaine.

Si vous voulez vous laisser porter dans votre découverte, il existe de nombreux tours entièrement organisés.

Si vous êtes un individualiste indéfectible, vous serez étonné que le prix d'un voyage VARA aller et retour Paris-New York-Paris ne coûte que 1.750 F et Paris-Los Angeles-Paris 2.900 F.

Les prix toujours payés de France et en francs, sont étonnants. Les hôtels ne coûtent que 160 F par jour pour un couple avec 2 enfants. Les repas autour de 25 F. La voiture louée 6 jours — kilométrage illimité — pour 590 F. Le forfait avion avec sept escales possibles: 1.770 F. Le forfait bus ou train 15 jours: 820 F.

Ce sont les prix que vous obtiendrez auprès de votre agence de voyages. Tous ces avantages ont aidé beaucoup de Français à juger sur place ce que l'Amérique a d'agréablement surprenant pour vous. Interrogez-les: vous ne risquez pas grand-chose, sinon de très "grandes vacances". Un détail: les Américains pensent que tous les Français portent un béret et une baguette sous le bras.

Pour vous aider à préparer vos vacances, envoyez ce bon à Publi-Trans U.S.A., place Vigneaux-Loups, 91160 Longjumeau. Vous recevrez gratuitement la liste des Centres de Renseignements Touristiques et des brochures détaillées; dont: "Pour cette année, l'Amérique c'est une idée."

Nom ____________
Adresse ____________
Code ______ Ville ______

OFFICE DU TOURISME DES ÉTATS-UNIS. M1

Découvrez l'Amérique, elle n'est pas celle que vous croyez.

Visitez le stand Etats-Unis T 60/80 de la Semaine Mondiale du Tourisme (du 11 au 20 février 77, Centre International de Paris, Pte Maillot).

LA QUESTION DE LA PEINE DE

POINT DE VUE

Crimes atroces et p

par CASAMAYOR

« On ne peut enlever tout espoir à un homm

affirment dans une « lettre aux chrétiens » seize aumôniers de prisons

M. EDOUARD BONNEFOUS SOUHAITE UN RÉFÉRENDUM NATIONAL

هكذا من الأصل

LA QUESTION DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

POINT DE VUE

Crimes atroces et peines atroces

par CASAMAYOR

LE Sénat vient de proposer la création d'une commission pour étudier la question de la peine capitale. Comment se pose-t-elle, et d'abord qu'est-ce que c'est que la peine capitale ? Un article du code pénal, l'article 302 : « *Tout coupable d'assassinat, de parricide et d'empoisonnement sera puni de mort.* » Formule fausse puisqu'elle n'est pas toujours vraie. Si les rédacteurs du code avaient été soucieux d'exactitude, ils auraient dû écrire : « *Encourra la peine de mort.* » Les articles suivants, 303 et 304, assimilent à l'assassinat tous les actes de torture ainsi que les meurtres commis pour faciliter un délit ou la fuite de ses auteurs. Voilà pour la condamnation. Elle prend appui sur des textes et elle est matérialisée par une signature au bas d'un arrêt.

A partir de quel moment la décision, de réalité juridique, devient-elle réalité tout court ? Lorsque la Cour de cassation n'a pas cassé et lorsque le président n'a pas gracié. La condamnation prend alors un autre nom. Elle devient l'exécution. L'exécuteur, qui, lui aussi, supprime une existence en toute connaissance de cause et avec toute la préparation technique nécessaire, est protégé par un autre texte, qui neutralise l'article 302 du code pénal, c'est l'article 327, qui est rédigé de la façon suivante : « *Il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime.* » Puisque la loi commande l'homicide du condamné, l'exécuteur n'encourt aucune peine. Il est, au contraire, payé pour son travail.

* *

Telle est, en quelque sorte, la *carte d'identité de la peine de mort.* Mais, pas plus qu'une carte d'identité ne rend compte de la personnalité d'un homme, ni la définition juridique ni son application ne donnent une idée complète de la réalité. Il faut savoir ce qu'elle est. Après avoir assisté à une exécution capitale en 1951, j'ai compris qu'il y avait quelque chose à faire. Les citoyens qui se prêtent aux sondages donnent de simples réactions, non de véritables réponses. Pour connaître, il faut d'abord voir et ensuite réfléchir. La mort-punition? Dans ce cas, nous sommes tous punis tôt ou tard : peut-on dire qu'une petite anticipation sur l'échéance suffit à lui imprimer une flétrissure particulière ? La décollation, la fusillade ou tout autre méthode rapide cause moins de souffrance que d'innombrables agonies. La mort n'est pas une peine. Ce fut le succès de certaines civilisations d'apprendre à ne pas la craindre. Nous n'en sommes plus là. C'est peut-être parce qu'on la redoute en tant que bon citoyen qu'on la souhaite au coupable. En tout cas, ce souhait se manifeste indiscutablement.

Dans la rumeur, d'ailleurs peu nombreuse, qui, derrière les grilles du palais de justice de Troyes, criait « *A mort !* », il y avait des voix d'enfants de dix ans. Examinons le phénomène. Il est inspiré par la haine du mal. Cette haine du mal, sentiment populaire quasi unanime, est un moteur puissant dont se servent toutes les politiques, celle de la réaction comme celle du progrès. Qu'ils crient derrière les grilles ou qu'ils ne crient pas, les hommes sont exploités, mais ils peuvent orienter cette exploitation, participer à l'évolution. Comment ? En analysant leurs propres sentiments et en étudiant les possibilités de solution. Chaque citoyen peut le faire pour son compte.

Aujourd'hui encore, le désir d'infliger un mal analogue à celui qui a été infligé tient la plus grande place dans notre système répressif. S'y ajoutent le souci de sécurité, la possibilité d'une éducation, l'éventualité d'une dissuasion. Considérations fort sérieuses mais qui, toutes réunies, n'ont pas le poids du vieux commandement : « *Tu as fauté, tu seras puni.* » « *Un dieu vengeur exige le châtiment des coupables* », a-t-on pu lire dans un journal catholique. Cette phrase peut être hurlée ou chuchotée, elle demeure dans les oreilles de beaucoup de citoyens. Il ne s'agit pas ici d'entamer des convictions. Il s'agit d'éclairer les jugements. Sans entrer dans des controverses, je veux seulement énumérer des évidences :

1) Si l'on parvient à se libérer de l'hypocrisie, on conviendra que la vengeance est normale. Les victimes, celles qui ont souffert dans leur chair ou leur affection, si elles le peuvent et si elles le veulent (ce n'est pas toujours le cas), frappent (c'est arrivé). Mais les moyens de se venger sont rares, car les victimes sont en général faibles. En outre, les vengeances ne sont pas toujours justifiées et troublent l'ordre public. C'est pourquoi l'administration, dans l'intérêt de la victime, pour la consoler en quelque sorte et dans l'intérêt de tous, pour rétablir l'ordre, intervient, enquête, arrête, juge, condamne ;

2) *La dissuasion, l'intimidation ?* Rien d'autre qu'une superstructure, une conception ajoutée beaucoup plus tardivement. Chacun se jette des chiffres à la tête. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que l'effet de dissuasion varie suivant les infractions. L'effet de dissuasion de l'agent contractuel et de la contravention sur le stationnement interdit est considérable. Si l'on voit un uniforme, on préfère passer une demi-heure à faire des ronds plutôt que de risquer un papillon. Lorsqu'on tue quelqu'un, c'est, à l'évidence, une autre affaire. Dissuasion certaine pour les petits délits. Dissuasion incertaine pour les grands crimes ;

3) Tout le monde connaît la joie du travail accompli. On est content d'avoir fait du bon travail. Ce n'est pas seulement un soulagement, c'est un véritable plaisir. En face de cette respiration amplifiée de la poitrine, de ce sourire sur une face épanouie, voyez l'allure des exécuteurs et des assistants. Ils rasent les murs, ne se regardent pas, bafouillent, marchent les pieds en dedans. Constatons le fait et bornons-nous à le noter sur la liste.

4) Découlant de cette constatation, il n'est pas contestable que le bourreau ne jouit pas d'une très bonne réputation. Si dans un salon, ou même dans une réception officielle, on annonçait « *M. X..., bourreau* », cela jetterait un froid. L'annonce « *M. Y..., avocat général ou procureur général* » produit en effet tout différent. Le fait que le bourreau touche moins de sous que le magistrat ne paraît pas suffire à expliquer ce manque de considération.

5) Nous souhaitons tous, électeurs de la majorité et électeurs de l'opposition, que l'administration judiciaire fonctionne dans la sérénité. On le répète toute la journée, et avec beaucoup de sincérité. Que penser alors de cette peine de mort qui fanatise des fonctionnaires, en réalité étrangers à l'affaire, et qui sont là non pas parce qu'ils sont concernés mais tout simplement parce que cela entre dans leurs attributions et qui viennent jouer dans le prétoire un rôle d'ennemi acharné. On entend quelquefois de la bouche du ministère public des insultes, des cris.

Quand on sait que c'est le garde des sceaux et, en vertu de la solidarité gouvernementale, le premier ministre qui s'expriment par l'organe de leur subordonné qui les représente, on souffre pour eux. Ces numéros sont orchestrés, au départ, pour faire contrepoids à l'éloquence des avocats. Il y a là une survivance de cette conviction antidémocratique suivant laquelle les jurés sont des imbéciles qui tombent dans tous les pièges. C'est aussi négliger le fait qu'il existe, en général, des avocats des deux côtés : l'un pour la victime, l'autre pour le coupable.

6) Les diatribes indignées que tout le monde entend viennent d'une idée fort respectable mais trop simple et par laquelle sont abusées beaucoup de bonnes consciences : la hiérarchie des crimes. C'est une idée ancienne. Elle figurait dans le code pénal à l'origine. A crime « atroce » correspondaient des peines « atroces ». Le code ordonnait de couper la main du parricide avant de lui couper la tête. Cette idée de nos arrière-grands-pères avait paru barbare à nos grands-pères, et ils l'avaient abandonnée. Nous avons constaté que des hommes politiques importants n'étaient pas loin de la reprendre. Le sentiment qui l'inspire, et qu'à peu près tout le monde est d'accord pour encourager, c'est le mépris pour la lâcheté. Dépouiller, blesser, tuer un faible est ressenti avec plus d'horreur que le même acte commis contre un être capable de se défendre. Mais la notion de gravité doit-elle être la même pour la personne et pour la société ? Le code suit la hiérarchie de la sensibilité : plus on est indigné, plus les peines sont fortes. Mais, peu à peu, cette conception, sans disparaître, est complétée par d'autres plus nuancées et plus vastes.

Ce qui passait sans difficulté devient sujet d'étonnement. Une balle qui tue, c'est la cour d'assise, et Dieu sait si les armes à feu partent facilement ! (J'ai vu des meurtres dont le coupable était davantage l'arme que celui qui la tenait...). Mais qu'un homme d'affaires, par des combinaisons astucieuses, ruine quelques centaines de victimes pauvres et âgées dont quelques-unes se suicident, il n'aura jamais causé que ce qu'on appelle un dommage « indirect », et personne ne l'inculpera de meurtre.

Je laisse à chacun le soin de compléter l'énumération, en rappelant, une fois de plus, que le sort des citoyens est entre les mains des gérants de sa société politique.

« On ne peut enlever tout espoir à un homme »

affirment dans une « lettre aux chrétiens » seize aumôniers de prisons

Seize aumôniers catholiques des prisons de la région parisienne ont publié, le 29 janvier, dans *Présence et Dialogue*, bulletin bimensuel du diocèse de Paris (1), une « Lettre aux chrétiens » portant sur l'ensemble des problèmes de la délinquance et sur ceux posés par l'emprisonnement. Les seize signataires affirment en conclusion de cette lettre leur opposition « *à toute forme de peine perpétuelle, dont évidemment la peine de mort* ». Voici les principaux extraits de cette lettre que les seize prêtres, « *par leur expérience commune d'aumôniers* » proposent aux chrétiens « *dans la recherche d'une réponse évangélique au problème terriblement actuel de la délinquance* » :

« *... Nous sommes, comme vous, sensibles aux méfaits de la délinquance, à la souffrance des victimes et de leurs familles, mais nous pensons que cette lucidité ne doit conduire ni à la panique ni à une attitude sommaire de répression. Elle doit stimuler la réflexion à la lumière de l'Evangile et la recherche de solutions positives. (...)* »

» *Pour nous qui sommes en contact quotidien avec les détenus, nous sommes frappés par le fait que la quasi-totalité d'entre eux sont des « pauvres ».*

» *Plus de 80 % proviennent d'une tranche de population de 4 à 5 millions de personnes. Dans cette zone marginale, beaucoup naissent avec un bulletin d'écrou dans leur berceau, tant est inexorable le laminoir de la misère. (...)*

» *Comment ne pas être impressionnés par cette sorte de déterminisme qui conduit de la misère à la délinquance ? (...)*

» *La véritable défense de la société passe par la reconnaissance des causes profondes de la délinquance qui sont des causes sociales et par une action courageuse pour en atténuer les effets. (...)*

» *Une deuxième remarque porte sur les peines et sur les prisons elles-mêmes. La loi française déclare que* « la détention provisoire » (avant jugement) doit être une » mesure exceptionnelle ». *Or, 43 % des détenus se trouvent en détention provisoire alors que 15 % des affaires pour lesquelles ils ont été arrêtés feront l'objet d'un non-lieu, d'une relaxe, d'un acquittement ou d'une simple condamnation avec sursis.*

» *D'autre part, le premier principe posé par la commission de réforme de 1944, repris par le* Code de procédure pénale, *précise que* « le but essentiel de la peine » est l'amendement et le reclasse» ment social du condamné ». *Malgré les améliorations apportées et les efforts de ceux qui cherchent à l'humaniser, la prison, loin de favoriser la réinsertion du détenu, la compromet, en fait, gravement. (...)*

» *Notre souhait, comme celui de la plupart de ceux qui sont en contact réel avec les détenus, est donc que des sanctions autres que la prison soient imaginées tout spécialement pour les « primaires » (condamnés pour la première fois) et pour les auteurs de délits mineurs qui sont de beaucoup les plus nombreux.*

» *Nous sommes enfin opposés à toute forme de peine perpétuelle, dont évidemment la peine de mort.*

» *Nous pensons, en effet, qu'on ne peut enlever tout espoir à un homme et qu'on n'a pas le droit de l'enfermer tout entier dans le crime qu'il a commis, solution de désespoir contraire à l'esprit de Jésus qui est venu sauver et non détruire. Comme le déclarait récemment Mgr Marty : « Je ne » considère jamais un criminel » comme irrécupérable. Si je ne » croyais pas à la possibilité de » la conversion, du rachat, du » pardon, je ne serais pas chré» tien. »*

(1) N° 201, 29 janvier 1977, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.

M. EDOUARD BONNEFOUS SOUHAITE UN RÉFÉRENDUM NATIONAL

Devant « *la multiplication des crimes les plus odieux* », M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique), président de la commission des finances du Sénat, a demandé, lundi 7 février, à ses confrères de l'Académie des sciences morales et politiques, d'émettre un vœu concernant la peine de mort : « *Il faut*, dit-il, *que le pays tout entier soit consulté sur ce problème.* »

L'Académie se prononcera lundi prochain, en comité secret, sur le texte qui lui sera proposé et qui souhaite un référendum.

FAITS ET JUGEMENTS

Les pétroliers de Marseille : nouvelles perquisitions.

Continuant l'instruction qu'il mène après la plainte déposée contre les présidents-directeurs généraux de plusieurs grandes compagnies pétrolières françaises, M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, vient de donner commission rogatoire à la brigade financière de la police judiciaire de Marseille afin qu'elle procède à plusieurs vérifications. Les fonctionnaires de police ont effectué une perquisition au siège de la société Rhin-Rhône, filiale du groupe Elf, à Strasbourg. Plusieurs documents ont été saisis.

Une démarche semblable a été effectuée le 2 février, à Paris, dans les bureaux de la direction de la Compagnie française de raffinerie (groupe Total-C.F.R.) et au siège du secrétariat général de l'Union des chambres syndicales de la profession. Du courrier, des circulaires, des documents comptables ont été consignés. Ils devraient faire l'objet d'un rapport complémentaire à celui qui avait débouché sur l'inculpation par le juge Loques d'une quarantaine de dirigeants de compagnies pétrolières, pour « *spéculation illicite sur les prix et entrave à la liberté des enchères* » (*le Monde* du 9 septembre 1975).

Le dossier va passer entre les mains de M. Louis Di Guardia, qui est appelé comme premier juge d'instruction à remplacer M. Loques, qui vient — sur sa demande — d'être nommé conseiller de la cour d'appel de Montpellier. — (*Corresp.*)

● *Explosion à l'usine Naphtachimie de Martigues.* — Une violente explosion s'est produite, mardi 8 février, vers 9 h. 45, à l'usine Naphtachimie de Martigues-Lavera (Bouches-du-Rhône). Deux ouvriers qui travaillaient dans l'atelier de polypropylène glycol (P.P.G.) ont été sérieusement blessés, neuf autres plus légèrement atteints par les éclats provenant d'un réacteur. Après cet accident, l'union départementale C.F.D.T. et la section C.F.D.T. de Naphtachimie rappellent qu'une autre explosion avait ravagé le même atelier en 1969.

Affaire de Broglie : confrontation Frêche-Leyris.

Après avoir effectué, dans la matinée du mardi 8 février, une perquisition en banlieue au domicile de M. Albert Leyris, le septième inculpé de l'affaire de Broglie, M. Guy Floch, premier juge d'instruction à Paris, a confronté celui-ci dans son cabinet avec M. Gérard Frêche, qui l'avait mis en cause.

M. Frêche, assisté de Me Jean-Yves Le Borgne, persiste à soutenir que M. Leyris participait aux côtés de M. Guy Simoné aux préparatifs de l'assassinat de M. de Broglie.

M. Leyris, assisté de Mes Lucien Sberro, Jacques Chanson et Dominique Bouder, reconnaît avoir été en relation avec M. Frêche, mais il conteste avoir été mêlé à l'affaire de Broglie. Il se serait écrié, dans son langage imagé, qu'il ne voulait pas « être le seul à s'asseoir sur l'addition ».

● L'Aurore *n'avait pas diffamé un ancien ministre algérien.* — Poursuivie en diffamation par M. Smaïl Mahroug, ancien ministre des finances d'Algérie et conseiller économique à la présidence du Conseil de la République algérienne, Mme Francine Lazurick, directrice de *l'Aurore*, a été relaxée le 7 février par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. L'article en cause, publié le 18 mars 1976, prétendait que M. Boumediène avait envoyé son ministre dans un asile psychiatrique pour qu'il y fût soigné par « *... les thérapeutiques anti-oppositionnelles mises au point par les médecins traitants du mathématicien Léonid Plioutch* ». Le tribunal déclare notamment : « *A supposer exacte cette affirmation, Mahroug y ferait tout au plus figure de victime et ne serait donc en aucune manière touché dans son honneur.* »

● *Nomination de magistrats.* — Par décret paru au *Journal officiel* du 6 février sont nommés premier président de la cour d'appel de Grenoble, M. Paul Avrillier ; premier président de la cour d'appel de Bourges, M. Pierre Guichard ; avocat général près la cour d'appel de Limoges, M. Louis Donzeau ; substitut du procureur général près la cour d'appel de Fort-de-France, M. André Loubes.

Hausses illicites : cinq magasins fermés dans l'Ouest.

Le tribunal correctionnel du Mans a condamné à 50 000 francs d'amende M. Raymond Gouloumès, président-directeur général des Comptoirs modernes, une société à succursales multiples. La direction de la concurrence et des prix lui reprochait des hausses de prix illicites ainsi qu'une publicité mensongère sur certains produits. M. Gouloumès et cinq directeurs de magasins ont été condamnés à des peines d'amende de 500 à 1 500 francs. Le tribunal a également ordonné la fermeture pour cinq jours des magasins incriminés à Evreux, à Laval, à Angers, à Coulaines et à La Flèche. (*Corresp.*)

Amendes pour les manifestants antinucléaires de Gironde.

Quatorze opposants à la construction de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis (Gironde), ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Bordeaux à 500 F d'amende chacun, pour avoir participé à deux manifestations contre l'usine. Ils verseront, en outre, 500 F de dommages et intérêts à l'E.D.F. Un quinzième inculpé a été relaxé. Ils étaient poursuivis en vertu de la loi anti-casseurs (*le Monde* daté 1er décembre 1976).

L'E.D.F. avait réclamé près de 90 000 F de dommages et intérêts. Quant au procureur, il avait requis des peines de prison avec sursis entre quarante-cinq et huit jours et des amendes de 2 000 à 800 F selon les cas.

● *Trois personnes ont été irradiées*, dimanche 6 février, à la suite d'une fuite de rayonnement d'un appareil de contrôle utilisant une source radio-active, à l'usine de Koenigshoffen des Forges de Strasbourg. Elles ont été mises sous surveillance médicale à l'hôpital de Strasbourg ; elles n'auraient reçu qu'une irradiation très faible.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mode ou démode ?

On a vu, mardi, une émission sur la mode, très bien documentée, très bien écrite, avec plein de formules du genre, je cite à peu près, la mode c'est montrer en cachant, cacher en montrant, c'est jouer avec le désir et l'interdit, c'est substituer le signe au réel, etc. On est remonté dans le passé, la *crinoline*, la tournure, la garçonne, la vamp, le new-look. On a étudié le circuit Paris-province, on est même allé faire un tour à Rome.

On s'est interrogé, on a interrogé un tas de personnalités sur un phénomène qui doit remonter à l'âge des cavernes, Cardin, Courrèges, un sociologue, la rédactrice en chef de *Vogue*, des « hippies » rencontrés sur les berges de la Seine. La seule question qu'on ait oublié de poser, c'est celle de savoir ce qui est à la mode cette année. *Nous aurions été bien curieux de l'apprendre. Tout, donc rien.* La mode, ça n'existe plus. Terminé. Plus d'autorisation, plus d'interdit, des découvertes au contraire. Les bottes, les pulls, les baskets... Ce qui est à la mode c'est précisément la démode, c'est la liberté, c'est l'invention, c'est la création ouverte, continue.

Ce n'est pas une nouveauté, je sais. On le dit, on le répète à l'envi, c'est tout de même le bouleversement qui a marqué le plus profondément la vie des gens, une espèce de révolution. Ou plutôt de libération. Comment est-ce arrivé ? Grâce à qui, à quoi ? On a eu le culot de nous dire à l'antenne que le blue-jean, nous le devions au prêt-à-porter. Et les « surplus » alors ? Et les Puces ?

On nous a montré des photos réclames de filles en jean et en chaussures de tennis, et on nous a expliqué que ce qui ferait vendre les frusques, c'était là, regardez, à leur doigt, à leur poignet, cette émeraude fabuleuse, ce bracelet hors de prix. Sûrement pas. Qui peut distinguer, à notre époque, un bijou à mettre dans un coffre d'un bijou acheté dans la rue ? Tout s'y est mis, les frères Levi's, Berkeley, la contre-culture, « mai 68 », la « *women's lib* », les progrès de la technique, tout a contribué à brouiller en moins d'une décennie les signes extérieurs de l'argent, de la naissance, de l'âge aussi.

A se demander, ce serait intéressant à étudier, si les modes intellectuelles, plus impératives que jamais, n'y trouvent pas un regain de vigueur, une utilité accrue. Ne sont-elles pas devenues le seul moyen de permettre à « l'élite », esclave d'une démode imposée par la masse, d'exercer encore et toujours sa tyrannie.

CLAUDE SARRAUTE.

P. S. — Pas grand-chose de changé sur Antenne 2 au Journal de 20 heures, disions-nous lundi. Normal : les anciens s'en vont, les nouveaux s'en viennent. Le jour « J » est fixé au 14 février

MERCREDI 9 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « l'Ancre de miséricorde », de P. Mac Orlan, adapt. F. Lacassin, réal. B. d'Abrigeon, avec P. Sellier, P. Le Person, J. Denis.

22 h., Emission médicale : Le droit à la folie, par E. Lalou, I. Barrère et P. Desgraupes.

Une expérience thérapeutique tentée au château de Laborde, en Sologne, et retracée par le docteur Oury (directeur de la clinique) et A. Félix Guattari (psychanalyste).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Spécial information : La drogue parmi nous, prés. J. Lanzi ; Détente et défense, prés. P. Poivre d'Arvor ; 23 h., Juke-box (Carlos Santana) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Mariage à l'italienne », de V. de Sica (1964), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Puglisi, T. Scarano, M. Tolo.

Ancienne « fille de joie », et maîtresse depuis vingt ans d'un commerçant qui veut la quitter, une Napolitaine use de stratagèmes pour se faire épouser par lui et devenir femme — et mère — respectable. Adaptation, entre le rire et l'émotion, d'une comédie d'Eduardo de Filippo, Madame Filoumé.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Liszt et Hugo, par A. Laster ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... l'Orchestre National de France et les Chœurs de Radio-France, direction G. Ferro : « Messe Notre-Dame » (Machaut) ; Symphonie « Holidays » (Ives) ; 23 h., La guimbarde.

JEUDI 10 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 14 h., Pour chaque enfant).

20 h. 30, Feuilleton : la Famille Cigale ; 21 h. 25, Magazine : L'événement, présentation J. Besançon.

La réforme des collectivités locales et des municipalités, avec MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, et Robert Fabre.

22 h. 25, Joe Pass et le J.A.T.P. (n° 2) ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, téléfilm : James Dean, de R. Butler, avec S. Mc. Hattie.

L'amitié de la vedette d' « A l'est d'Eden » pour son producteur William Bast.

22 h. 5, Magazine : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : La mariée était en noir, de F. Truffaut (1968), avec J. Moreau, Cl. Rich, J.-C. Brialy, M. Bouquet, M. Lonsdale, Ch. Denner.

Une femme, dévorée par le chagrin, entreprend d'assassiner cinq hommes qui ne la connaissent pas, et dont elle veut, on ne sait pas tout de suite pourquoi, tirer vengeance. Un roman à suspense de William Irish revu par Truffaut à la manière de Hitchcock et qui place Jeanne Moreau, dramatiquement étonnante, en face d'excellents comédiens.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (épilogue) ; 22 h. 30, Entretiens avec... B. Gysing ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France direction R. Dufallo et D. Porcelyn, avec G. Causse, alto ; M. Portal, clarinette : « Concert pour alto et clarinette » (R. Koering) ; « Symphonie n° 4 » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, La guimbarde ; 23 h., Musica reservata ; 0 h. 5, Non écrites ; 1 h., Orgues.

D'une chaîne à l'autre

FR3 ET LA LANGUE BRETONNE

● Après l'attentat commis dans la nuit du 5 au 6 février au Centre de redevances de radio-télévision de Rennes (*le Monde* du 8 février), et revendiqué par le F.L.B.-A.R.B., la direction régionale de FR 3 à Rennes tient à répondre à une question de cette organisation (« Quand le breton sera-t-il diffusé à la radio et à *la télévision ?* ») en rappelant que pour l'année 1976 cent quarante-quatre heures de breton ont été diffusées à la radio et onze heures trente-six minutes à la télévision.

Les émissions de radio en langue bretonne, qui ont fait leur apparition en 1946, sont devenues quotidiennes en 1964. Depuis avril 1974, deux bulletins quotidiens de dix minutes sont diffusés en modulation de fréquence sur l'ensemble de la Basse-Bretagne, en plus de l'émission hebdomadaire d'une heure (« Liou am amzer »). Pour la télévision, l'émission bimensuelle de vingt minutes (« Breiz o veva ») s'est ajoutée depuis 1971 aux séquences diffusées le mardi et le vendredi au cours des journaux télévisés.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 FEVRIER

— *M. François Mitterrand,* premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité de Jean Lefèvre, sur France-Inter, à 13 heures.

— *MM. Piere Mauroy* (P.S.) et *Norbert Ségard* (maj. prés.) débattent sur Europe 1, à 19 h. 15.

— Le magazine de l'information d'Antenne 2, à 21 h. 20, sera consacré à deux débats animés par Jean Lanzi et Patrick Poivre d'Arvor : « *Les parents face à la drogue* » avec Jean Giraud, sénateur, maire (R.I.) de Caen, Pierre Lagarde, de la Fédération des parents d'élèves, et le Dr Nicolas. « *Est, Ouest, défense, détente* », avec Raymond Aron du *Figaro*, Georges Suffert du *Point*, Roland Faure de *l'Aurore* Francette Lazard de *l'Humanité*, Jacques Huntziger de *l'Unité*.

— L'émission médicale de TF 1 présentera l'« *Expérience Laborde* », des questions sur « *le Droit à la folie* », à 22 heures.

JEUDI 10 FEVRIER

— *M. Jean-Louis Servan-Schreiber*, directeur de la revue *l'Expansion*, est l'invité de Jean Lefèvre sur France-Inter à 13 h.

— *MM. Olivier Guichard*, garde des sceaux, et Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, débattent, au cours du magazine « L'événement », sur TF 1 à 21 h. 25.

— *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

DÉFENSE

Défense civile et efficacité de la dissuasion nucléaire

Dans le dernier numéro de la revue *Défense nationale*, le rédacteur en chef de ce mensuel — sous le pseudonyme de Gérard Vaillant — demande qu'il soit mis fin à la carence de la protection antinucléaire en France, un problème qui relève, dit-il, du niveau politique le plus élevé.

Reconnaissant qu'il n'est, bien entendu, pas question de protéger à 100 % toute la population contre un déchaînement apocalyptique utilisant toutes les armes nucléaires, l'auteur de l'article, le général de brigade (cadre de réserve) Georges Vincent rappelle que plusieurs pays — la Norvège, la Suède ou la Suisse — ont mis sur pied un commencement de protection antinucléaire, alors que la France y consacre de très faibles crédits et s'est contentée, pour l'instant, de protéger les seuls organismes nécessaires au commandement.

« *A condition de consentir sur le long terme un peu de temps et quelques sacrifices d'argent,* assez *minimes* somme *toute*, écrit-il, *la population pourra très bien s'en tirer au jour où l'orage pointera.* »

Un tel débat, observe la revue *Défense nationale,* « *est une sorte de serpent de mer qui revient périodiquement à la surface* » et, en réalité, ceux qui en parlent le font, très souvent, en évoquant leurs souvenirs liés aux bombardements classiques de la seconde guerre mondiale et en raisonnant par analogie, alors que les effets de l'arme nucléaire sur la population seraient radicalement différents.

A l'inverse des pays qui se sont lancés dans la construction d'abris pour une population somme toute assez faible, les grandes puissances qui ont fait des expériences nucléaires véritables ont eu l'occasion d'observer combien les mesures de défense passive se révélaient illusoires. Ainsi, sur les atolls du Pacifique, la France a mis à l'épreuve, en vraie grandeur, la résistance des abris ou de nombreux matériels ou constructions.

Contre les effets directs des armes nucléaires (effets de souffle, effets thermiques et incendiaires ; effets radioactifs instantanés ou retombées radioactives) les abris renforcés posent des problèmes techniques ou financiers d'une ampleur considérable. A l'exception de certains pays septentrionaux, comme la Suède qui compte, du reste, pour se défendre moins sur ses abris que sur une armée de l'air plus puissante que l'armée de l'air française, la protection civile n'a encore reçu, nulle part, de solution satisfaisante de grande envergure. Contre les effets indirects de l'explosion nucléaire, le dispositif de protection est inexistant. Les rayonnements émis traversent plus ou moins la plupart des matériaux connus. Une fois ingérés, l'eau et les aliments contaminés continuent à émettre un rayonnement qui agit comme un poison à l'intérieur du corps. Par la respiration ou par les plaies, les retombées sont introduites dans l'organisme, à des dizaines de kilomètres de l'impact et pendant des dizaines de jours d'affilée.

Dans ces conditions, la sauvegarde de toute la population exige des moyens de stockage sur place et de longue durée hors de la portée financière des grandes nations. Certains experts croient davantage en l'efficacité d'un dispositif de secours préalable et fondé sur un plan de dispersion des populations non indispensables dans les centres urbains ou industriels qui deviendraient des objectifs en cas de conflit nucléaire.

Mais, le problème demeure, quelle que soit la solution retenue, de savoir protéger les moyens d'existence et de survie du pays dans la période de désorganisation qui suivrait l'éventuel cataclysme et qui risquerait de se prolonger.

En réalité, certains des partisans d'une protection antinucléaire entendent poser, du même coup, un problème d'une autre dimension, en estimant, avec Gérard Vaillant, qu'un pays qui s'attache à réduire sa vulnérabilité et refuse de transformer sa population en otage d'un agresseur éventuel démontre « *sa volonté d'aller jusqu'au bout* » et contribue ainsi à « *revaloriser singulièrement la crédibilité de sa force nucléaire* »...

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le cinéma explore les songes



« Cœur de verre », vu par Bonnaffé.

« PROVIDENCE », D'ALAIN RESNAIS

L'heure de la solitude absolue

DE la maturité d'un grand cinéaste vient de naître une œuvre d'une richesse exceptionnelle. *Une* somme et un accomplissement. Toutes les voies ouvertes par *Hiroshima mon amour* et *l'Année dernière à Marienbad* aboutissent à *Providence* (1). Avec, dans ce *récit* qui plonge au cœur d'une univers mental, le frémissement de *Muriel*. Voyage au bout d'une nuit, voyage au bout d'une vie : ainsi pourrait-on définir *Providence*. Film pétri de toute une expérience humaine et où chacun peut trouver l'écho de ses *propres* problèmes. Film foisonnement, dédaléen, très « littéraire » d'inspiration, mais coulé dans un moule spécifiquement cinématographique. D'un abord difficile ? Non, car les clefs du délire, de l'angoisse, nous sont clairement et rapidement données. Le mot « chef-d'œuvre » a été si souvent galvaudé qu'on hésite à l'appliquer au film d'Alain *Resnais*. Parlons plutôt d'un miraculeux accord entre l'intelligence et la sensibilité, entre l'art de filmer et celui d'explorer l'invisible.

***

Comme dans *Marienbad, le* récit commence par un long travelling qui nous fait traverser la touffeur, les ténèbres d'un parc et qui s'arrête à la porte d'une demeure que, dans l'ombre, on devine imposante. L'image suivante est celle d'une main très blanche, tavelée, une main de vieil homme, qui repose sur un guéridon, à côté d'un verre et d'une bouteille de vin. La main s'effondre, comme celle d'un corps saisi par le sommeil.

Dès l'image suivante — un sous-bois qu'arpentent des soldats — nous quittons la *réalité* pour glisser dans un monde entièrement subjectif, celui de la conscience et de la sub-conscience de l'homme qui vient de s'endormir, mais que la douleur physique tirera bientôt de son sommeil et qui, tantôt somnolent, tantôt lucide, s'abandonnera alors au flux de ses fantasmes.

Cet homme, Clive, a soixante-dix-huit ans. Il est gravement malade. En fait, la mort le guette et s'apprête à le saisir à la première défaillance. Mais Clive ne veut pas « défaillir ». La mort l'ennuie. Contre elle, il se bat donc avec les armes qui furent les siennes pendant sa vie : l'humour, la hargne, l'insolence, l'obscénité, le vin blanc et les mille foucades de cette *fée infatigable* qu'est son imagination. Car Clive est écrivain. C'est un professionnel de l'imaginaire. Il a l'habitude de ces déferlements qui envahissent son esprit, de ces *coq-à-l'âne* visuels, de ces souvenirs, vrais ou faux, surgis de sa mémoire. Loin de chercher à les brider ou à les contrôler, il se laisse porter par eux comme le nageur par le courant de la rivière. Mais en même temps, en vieux routier qu'il est, il perçoit ce qui dans ce chaos pourrait être utile à son œuvre et, par avance, intègre certaines de ses fantasmagories au roman qu'il écrit ou projette d'écrire.

Pour l'essentiel les rêveries de Clive tournent, cette nuit-là, autour des membres de sa famille. L'écrivain a deux fils. Le premier est avocat ; le second, un bâtard, astrophysicien. Clive n'a jamais beaucoup aimé Claude, l'avocat. Cet homme grave, sentencieux, rigoriste, est trop différent de lui. Il sait que Claude, de son côté, l'a toujours jugé avec sévérité, qu'il ne lui a jamais pardonné ses incartades de coureur de jupons, ses paradoxes et ses extravagances, qu'il le rend responsable de la mort de Molly (la femme de Clive), et qu'aujourd'hui encore il lui *reproche* de ne pas s'être retiré dans une maison de repos. A quoi on pourrait ajouter que Clive trouve « immoral » que Claude ait déniché une épouse aussi aimante, aussi fidèle, que la jolie Sonia. S'il ne tenait qu'à lui, sa belle-fille tromperait illico son sinistre mari.

Tout cela, que le film ne dit jamais expressément (les sentiments de Clive sont des sentiments *refoulés, censurés*), nous est révélé par les morceaux de fiction que la fièvre et l'alcool (il vide en quelques heures deux bouteilles de chablis) inspirent au vieil homme. Avec une férocité joyeuse Clive se libère alors et, dans l'histoire qu'il improvise, attribue à Claude les rôles les plus ingrats : procureur impitoyable, mari (enfin) bafoué, amant ridicule ou inconvenant... Simultanément, il fait de son autre fils, le bâtard, un *être* sensible et généreux, qu'il *n'hésite pas* d'ailleurs à jeter dans les bras de Sonia.

A *ces divagations* d'ordre familial se mêlent parfois d'autres images qui ont trait à la mort (le cadavre disséqué), à de mystérieux événements politiques (Clive a *eu*, dans *sa jeunesse*, des opinions d'extrême gauche), ou qui sont totalement absurdes (le footballeur égaré). Mais il arrive aussi que le rêveur soit ramené à la réalité par la souffrance. Alors, assis au bord de son lit ou *effondré* dans un *fauteuil*, *il n'est plus* qu'une carcasse délabrée contre laquelle le mal lance ses coups de boutoir. Déchéance, impuissance, épouvante peut-être : cette *débâcle physique et morale provoque sa* fureur. Clive jure, tempête, se moque de lui-même (« qui a vécu par la tripe crèvera par la tripe »), utilise l'invective comme un *stimulant, puis, après avoir bu ce qui reste* de chablis, retourne à ses songes.

La nuit enfin s'achève. Les ombres et *les fantasmes se sont dissipés*. Clive a retrouvé son masque. Il est redevenu l'aimable gentleman que les « autres » connaissent. Dans son jardin, en plein soleil, il *reçoit* ses enfants, *réunis pour fêter* son soixante dix-huitième anniversaire. Des enfants respectueux, affectueux, et qu'il embrasse avec une tendresse égale. Au *terme du repas*, Clive lève une fois encore son verre au bonheur, à la *vie*. Puis il prie ceux qui l'entourent de le quitter sans lui dire au revoir. Sans doute a-t-il deviné que *l'heure était arrivée*. L'heure de la solitude absolue. L'heure de l'ultime *défaite*. Et il préfère ne plus avoir affaire qu'à lui-même.

Cet épilogue est bouleversant. Mais bouleversant — de gravité, d'intensité, — le film l'est de la première à la dernière image. Il ne suffit pas de déclarer que *Providence* est une suite de métaphores saisissantes sur l'identité (sommes-nous ce que nous croyons être ou ce que fait de nous notre entourage ?) ; sur l'hypocrisie des rapports familiaux ; sur les mécanismes de la création artistique ; sur la vieillesse et l'approche de la mort (par moments, Clive conçoit son corps comme une ville investie par des soldats ennemis). Au-delà de ces métaphores, il y a la *présence* humaine, charnelle, de ce vieillard qui lutte et qui souffre, et qui, jusqu'au dernier moment, entend préserver son intégrité d'homme. Aucune *trace de trouble métaphysique* chez Clive. Tel que Dieu l'a créé — si tant est que Dieu l'ait créé, — cynique, ivrogne, paillard, blasphémateur, ayant forgé son propre code moral, tel il veut mourir. Fidèle à cette « providence » qui l'a conduit (comme un romancier conduit ses personnages) là où il est arrivé. Le bilan est arrêté. Il n'y a rien à ajouter, rien à en retrancher. Innocent ou coupable, Clive assume son orageuse existence...

***

L'écriture cinématographique d'Alain Resnais illumine le scénario du dramaturge anglais David Mercer *(Morgan, Family Life)*. Elle nourrit, enrichit, prolonge un texte d'une *qualité rare. Par sa rigueur et sa subtilité*, elle organise, avec une efficacité remarquable, cet affrontement — disons plutôt « coexistence » — du réel et de l'imaginaire *sur quoi repose tout le film. Elle crée*, en un mot, ce monde d'images et de rapports d'images que, depuis *Hiroshima* et *Marienbad*, nous reconnaissons entre tous, et qui *est le monde d'Alain Resnais*.

Qu'ajouter d'autre ? Que l'atmosphère du film doit beaucoup aux décors de Jacques *Saulnier et à la photographie* de Ricardo Aronovitch. Que la musique de Miklos Rozsa s'accorde parfaitement au psychisme du héros. Enfin et surtout que l'interprétation *est magistrale : John Gielgud shakespearien*, Dirk Bogarde superbe d'autorité dans un rôle protéiforme, Ellen Burstyn la séduction même... Un mot encore sur la langue anglaise *dont Resnais use à merveille à travers les* voix de ses interprètes : elle est ici irremplaçable.

Providence est un très grand film. Un « classique » qui a déjà sa place dans les cinémathèques de l'avenir. Le sommet, à ce jour, de l'œuvre de Resnais.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir à la rubrique « les films nouveaux ».

(1) *Le Monde* du 3 février.

«CŒUR DE VERRE», de Werner Herzog

Une «prophétie bavaroise»

D'EMBLÉE, Werner Herzog, l'auteur complet, scénario et mise en scène, de ces grands succès que furent *Aguirre der Zorn Gottes (Aguirre la colère de Dieu*, 1971) et *Jeder für sich und Gott gegen alle* (littéralement *Chacun pour soi et Dieu contre tous*, devenu en français *l'Enigme de Kaspar Hauser*, 1974), aujourd'hui simplement le metteur en scène d'un sujet fourni par un ami écrivain *Herz aus Glas (Cœur de verre*, 1976), d'emblée Werner Herzog propose ses clefs. Il dit :

« *La psychologie ne m'intéresse pas*, a priori, *la sociologie ne m'intéresse pas. Je suis davantage attiré par l'aspect anthropologique des êtres, savoir ce que nous sommes, en quoi consiste la souffrance humaine, pourquoi nous comportons-nous d'une certaine façon, pourquoi souffrons-nous ainsi. Michel-Ange a décrit la souffrance humaine d'une manière qui m'intrigue et me fascine : non pas d'un point de vue esthétique, d'un point de vue psychologique, mais pour essayer de définir l'essence de la souffrance humaine, son pathos, ce qui la rend à ce point fascinante.* »

L'œuvre la plus remarquable de Werner Herzog, celle qui résume le mieux ces préoccupations, est certainement son film documentaire de long métrage, *Land des Schweigen und der Dunkelheit, (le Pays du silence et des ténèbres*, 1971), immédiatement antérieur à *Aguirre*, et qui doit être projeté prochainement en France. Non sans quelque perversité, Werner Herzog y réunit les conditions idéales de ce qu'il faut bien appeler son esthétique cinématographique, même si le mot *esthétique* le terrorise, s'il refuse toute définition, tout corset idéologique : des êtres radicalement coupés du monde, privés de la vue et de l'ouïe, ne communiquent plus que par le toucher, par un nouveau code fabriqué à partir de leur nécessité profonde. Le cinéma tel que le pratique le *metteur en scène* a charge d'illustrer le processus, élabore, extrapole à partir de ces limitations. L'exception devient la règle, la solitude naturelle, imposée, un destin.

Jamais Werner Herzog n'ira aussi loin dans l'affirmation de son rejet de l'ordre social. *Kaspar Hauser, en 1974*, et sa *fiction* limpide n'en reposent pas moins eux aussi sur un fort élément documentaire, l'interprétation d'un personnage *caractériel* découvert dans un film de cinéma-vérité transposé, *Bruno der Schwarz (Bruno le Noir*, circa 1970), de Lutz Eisholz, tourné pour l'Académie du cinéma et de la télévision de Berlin-Ouest où il a dû être l'élève du Leacock allemand, Klaus Wildenhahn. Sans autre forme de procès, Herzog « récupère » Bruno S. pour les besoins *de sa fiction, exploite sa* personnalité, ses tics, son physique, en lui imposant une contrainte supposée « révélatrice » : lui Bruno S., l'enfant malheureux du pavé berlinois, qui parle avec l'accent du faubourg, apprend le *hoch deutsch*, l'allemand bien élevé, carte d'entrée supposée à l'ordre bourgeois, haï et exalté à la fois.

Avec *Herz aus Glas*, ce qu'il faut bien appeler le détournement de la technique documentaire et l'affirmation du rejet de l'ordre établi deviennent idéologie, exaltation des lointains mystérieux (*die weite Ferne*), mysticisme authentique. Un personnage emprunté au folklore bavarois, un berger, Hias, prédit la fin du monde, l'apocalypse imminente : « *Personne ne sait si Hias a vraiment existé, les savants ne sont pas d'accord. Mais dans la Bavière du Nord tout le monde connaît ses prophéties. Une partie d'entre elles a été consignée par écrit il y a un siècle. On ignore s'il existait plusieurs prophètes. Mon scénariste, Herbert Achternbusch, est un des meilleurs écrivains allemands actuels. C'est aussi une personne très bavaroise, je me sens proche de lui, nous avons eu une éducation similaire.* » Norbert Achternbusch a fourni à Werner Herzog un canevas, une continuité avec quelques dialogues, mais pas un scénario au sens propre comme on l'entend dans l'industrie.

Perché sur les hauteurs, face à la grandeur sauvage de la nature, Hias prophétise l'écroulement de l'ordre établi. A la petite ville voisine, le jeune héritier de la verrerie locale désespère d'avoir perdu le secret du verre rubis qui a fait la fortune du pays. Le détenteur du secret de fabrication est *mort sans transmettre* la recette. Hias, pense-t-il, pourrait l'éclairer, il veut le voir. Hias ne dit rien, prophétise la mort de certains habitants, l'incendie de la verrerie, annonce la naissance d'un autre monde.

Pour légitimer cette hypothèse de travail, cette donnée romanesque, Werner Herzog, fidèle à lui-même, recourt à une technique de tournage qui est en soi un poème. D'abord, il étend sa chère Bavière aux dimensions de l'univers, il part *lui-même* filmer seul, en 16 mm, en 35 mm, des paysages sauvages d'une beauté grandiose aux Etats-Unis ; il tourne avec son équipe toute une *séquence* en Suisse, au pays de Daniel Schmid, le canton des Grisons, il capture une nature tour à tour démoniaque et grandiose, toujours surnaturelle.

Son système de direction d'acteurs hautement discutable, révélateur d'une indiscrétion face à la psyché humaine, a de quoi effrayer ; seul *Josef* Bierbichler, le berger Hias, est un acteur professionnel, il a charge d'incarner le bon sens, la solidarité du visionnaire, il ne sera pas endormi. Tous les autres protagonistes, des amateurs, seront placés sous hypnose par le metteur en scène lui-même, qui affirme ainsi un degré plus avant le traditionnel pouvoir démiurgique attribué au *Regisseur* (en allemand), au *Director* (en anglais). Werner Herzog, après un long travail de recherche préalable — il avait utilisé les services d'un hypnotiste, pris soin de bien expliquer les règles du jeu aux acteurs retenus, — a préféré par la suite ne plus recourir à un intermédiaire. Il s'est vite créé, à la force de sa seule volonté, le pouvoir d'hypnotiser ; pour lui il n'y a là rien de surnaturel, rien qu'on ne saurait expliquer par des causes normales. Un psychiatre l'a suivi durant tout le tournage, un ami français qui *exerce dans* un asile de la banlieue parisienne. Mais ses services n'ont jamais été nécessaires.

Donc tous et toutes, sauf Hias, jouent en *état* second, à l'aveuglette, selon un *naturel* à *situer*. « retrouvé », « imposé », seul un savant pourrait en débattre. Pour renforcer la beauté des événements *décrits*, et ce n'est pas le meilleur du film, des musiciens d'un groupe allemand de musique ancienne viennent, qui avec sa harpe, qui avec sa viole, égrener *des chants du* bel autrefois, avant la corruption.

Lors de la dernière séquence, splendide, car Werner Herzog possède un fabuleux don de regard, la caméra s'envole vers un roc abrupt planté au milieu de l'Océan où, explique Hias, quelques êtres retirés du monde vivent l'*expérience de la solitude* absolue, mais éprouvent malgré tout le besoin de pousser plus loin, ailleurs, vers la fin et la renaissance. Nous nageons dans l'absurde ontologique.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir à la rubrique « Les films nouveaux ».

« DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES »

MOTHERS

par MARGUERITE DURAS

DIFFICILE d'écrire sur son propre travail. Que dire ? Je parlerai d'elle, de la mère. La mère des Journées entières dans les arbres *et celle du* Barrage contre le Pacifique *sont les mêmes. La nôtre. La vôtre. La mienne, aussi bien. Celle-ci, que j'ai connue et aimée, était française. C'était une femme du nord de la France. Fille de cultivateurs des Flandres, de ces plaines à blé, sans fin, du nord de l'Europe. Elle aurait maintenant cent ans (elle avait eu son dernier enfant vers quarante ans). Bonne élève. Boursière — comme moi plus tard, — elle avait fait des études d'institutrice. A vingt-cinq ans, elle était partie en Indochine — on devait être entre 1906 et 1910. Et là, dans les villages de la brousse, elle avait appris le français et l'arithmétique aux petits Annamites. A l'époque, la piraterie régnait en Indochine, et il y avait, de la même façon, la lèpre, la faim, et le choléra. Rien n'avait arrêté la mère, et elle parlait de sa jeunesse là-bas comme d'une période de bonheur. Puis elle s'était mariée et on était venus : trois enfants. Quand je pense à elle, maintenant, c'est sous son nom de jeune fille que je la vois : Marie Legrand.*

Pourtant un grand-père était espagnol : c'est pourquoi Marie avait des cheveux si noirs avec des yeux de blonde, clairs, verts. Avec le veuvage, jeune encore — elle devait avoir quarante et un ans, — ses trois enfants, son petit emploi, la misère s'est installée dans sa vie de façon à peu près permanente. Je la vois aussi maintenant comme une paysanne vietnamienne, une trimardeuse de rizières. Butée. Folle de ses enfants. Martyre de l'amour de nous. Car, bien sûr, elle croyait nécessaire qu'on fasse des études et que l'obtention d'un emploi stable pouvait diminuer le malheur de la vie. Je la vois enfin comme la chance première de notre enfance : cette femme qui détestait l'art, sous toutes ses formes, qui ne lisait rien, qui n'allait jamais au théâtre, jamais au cinéma — une sorte de terre sauvage. De cette terre nous sommes nés. Non, je n'ai pas eu une mère éprise de peinture ou d'art. Rien n'était « ravissant » pour ma mère, ni « beau », ni « intéressant ». Rien, que l'aventure de la vie quotidienne, le travail, le manger et le sommeil, et l'amour de ses trois « gnos » (1).

Sans doute n'ai-je plus rencontré après elle quelqu'un qui fasse de chaque jour une nouveauté aussi violente.

Quand j'ai écrit le texte des Journées entières dans les arbres, *il me semblait que cet écrit, oui, je le croyais, avait seulement trait à l'amour de la mère pour son fils — amour fou, mouvement océanique qui engloutit tout dans sa profondeur. Je pense maintenant que si cet* aspect est resté *majeur dans la pièce, un autre aspect a pris place à côté de lui, à savoir la relation entre les deux femmes, la mère et la petite putain, amie du fils, Marcelle. Et que la connaissance qu'elles ont* en commun de Jacques, *le fils aimé, les rapproche davantage que toutes les différences sociales — différences apparemment impossibles à franchir — qui existent entre elles. Entre la putain de vingt-cinq ans et la mère de soixante-quinze ans au passé irréprochable. Cet aspect imprévisible de la pièce lui a donné cet hiver au Théâtre d'Orsay ce renouveau de jeunesse également imprévisible. C'est curieux, ces valeurs qu'un texte peut receler et que nous sommes empêchés de voir à cause de notre retard devant les données naturelles comme, ici, celle de la femme et de l'amour.*

Seule à *quatre-vingts* ans

D'autres aspects de la pièce qui me paraissaient scandaleux il y a vingt ans, à savoir que le fils ne travaille pas et qu'il joue au baccarat, ne me scandalisent plus du tout. Même qu'il vole sa mère ne me scandalise plus autant que durant mon enfance. *Le scandale s'est déplacé. C'est plus la brutalité du fils à l'égard de Marcelle qui me* choque, *ou plutôt le fait qu'elle,* Marcelle, *le supporte. Il suffirait d'un mot qu'elle ne dit pas, ou qu'elle dit seulement à la fin de la pièce, pour arrêter cette habitude de la parole. Le fils m'apparaît dans une solitude plus grande que celle des femmes. Avec le changement de nos mœurs — fantastique changement depuis dix ans, — le fils m'est plus sympathique qu'avant. Il est seul. Il n'est plus jeune. Et il a encore cette mère, comme il l'avait à vingt ans. Cette mère qui le préférait à tout, à nous, à tous. Et lui, sujet innocent de cette fantastique fascination qu'il exerce sur elle, il souhaite qu'elle meure et de ne plus être préféré à personne et de s'engloutir enfin, lui aussi, dans le sort commun, dans le gouffre commun des orphelins du monde.*

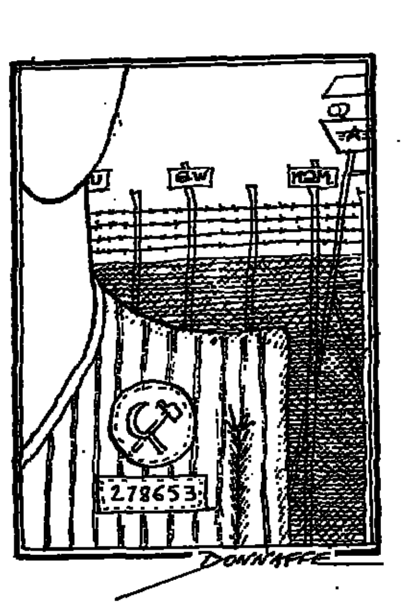
Quand j'ai eu publié le livre, je suis allée voir ma mère dans cette dernière maison qu'elle avait achetée sur les bords de la Loire. Ma mère m'a reçue, seule, couchée, habillée de noir, comme dans un nouveau deuil, et elle a refusé de me parler, de m'embrasser. Elle m'a dit simplement qu'elle ne comprenait pas que j'aie pu inventer une histoire pareille, aussi dénuée de fondement que celle du fils dans les Journées entières dans les arbres. *Elle a ajouté qu'elle était sûre d'avoir été juste avec ses enfants et qu'elle s'était pareillement sacrifiée pour eux trois. J'ai essayé de lui exprimer que la préférence qu'on avait d'un enfant pouvait se traduire par des détails à peine perceptibles, infinitésimaux, et que même si la mère n'en était en rien responsable, cette différence dans l'amour était subie comme un malheur par les enfants moins bien aimés. Ma mère n'a pas écouté et elle a dit ne pas comprendre ce que lui disais. Je l'ai laissée sur son lit de mère martyre après qu'elle m'eut dit combien elle déplorait que j'écrive des livres au lieu, par exemple, de faire du commerce ou de revenir à la terre du Nord. Ses paroles sur le commerce sont textuellement dans la pièce.*

Non, elle n'est pas morte au retour de cette dernière visite à son fils, de ce dernier voyage en Europe. Elle est morte beaucoup plus tard, chassée par la guerre, loin de cette Indochine qui était devenue sa patrie. Seule, à quatre-vingts ans. Ses dernières paroles ont été pour réclamer mon frère aîné. Elle n'a réclamé qu'une seule présence, celle de ce fils. J'étais dans la chambre, je les ai vus s'embrasser en pleurant, désespérés de se séparer. Ils ne m'ont pas vue.

★ Voir à la rubrique « Les films nouveaux ».

(1) Enfant, en vietnamien.

Une sélection



« LE PRETE-NOM », vu par Bonnaffé.

Cinéma

PROVIDENCE
d'Alain Resnais

(Lire notre article page 17.)

CŒUR DE VERRE
de Werner Herzog

(Lire notre article page 17.)

L'OMBRE DES ANGES
de Daniel Schmid

Adaptant une pièce inédite de son ami Rainer Werner Fassbinder, le metteur en scène suisse Daniel Schmid (« Cette nuit ou jamais », « la Paloma ») transpose ce mélodrame politique dans une Vienne crépusculaire où retentissent lointainement les accents feutrés de Stroheim et Sternberg. Assisté de la lumière de son compatriote Renato Berta, l'opérateur de Straub, Tanner, Daniel Schmid invente un opéra « arrêté », raconte à sa manière inimitable le grand jeu de la spéculation, des amours impossibles, de la mort rampante. Des requins deviennent fantômes, des victimes bourreaux, l'amour s'achète et se négocie, aux accents de la chansonnette et du grand opéra. Ingrid Caven, admirable, mène le bal.

UNE FEMME, UN JOUR
de Léonard Keigel

A travers la liaison éphémère d'une jeune bourgeoise séparée de son mari défaillant, avide de sécurité pour elle et son enfant, et d'une homosexuelle de nature, Léonard Keigel a traduit avec pudeur et sensibilité des rapports de tendresse et des états d'âmes féminins. Hors des sentiers battus du cinéma français.

LE PRÊTE-NOM
de Martin Ritt

Woody Allen, caissier de nuit, prête son nom et sa personnalité à des écrivains de télévision portés sur la liste noire au temps de la chasse aux sorcières. Victimes eux-mêmes du maccarthysme dans les années 50, le scénariste Walter Bernstein et le réalisateur Martin Ritt ont choisi la dérision, se sont appuyés sur le merveilleux humour juif de Woody Allen pour recréer, avec une vigueur vengeresse, ce temps de l'hystérie anticommuniste et de l'intolérance absurde aux Etats-Unis. Grotesque et tragique (un mélange digne de certaines comédies italiennes), c'est le meilleur film américain du moment.

LA ROSE ET LA FLÈCHE
de Richard Lester

Robin des Bois revient de guerre. Il est fatigué, meurtri. Tout a changé dans l'Angleterre qu'il retrouve. Marianne, elle-même, sa bien-aimée, lassée de l'attendre, a pris le voile... Contrairement à ce qu'il avait fait dans les Trois Mousquetaires, *Richard Lester ne détruit pas ici le mythe de Robin. Simplement il le réduit à ses dimensions humaines. Le film est beaucoup mieux qu'une parodie : une réflexion sur le temps qui passe et la vieillesse qui approche. Sean Connery et Audrey Hepburn, eux aussi, ont changé. Mais ils n'en sont que plus séduisants.*

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE
de Claude Chabrol

A cause d'un pare-brise de voiture fracassé, une Alice adulte (Sylvia Kristel), placée sous le signe de Lewis Carroll, passe dans un monde parallèle et vit, sans comprendre, une aventure fantastique et métaphysique, rigoureusement mise en scène par Chabrol en hommage à Fritz Lang. L'angoisse de l'inéluctable.

La reprise du TROISIÈME HOMME
de Carol Reed...

A la recherche d'Orson Welles, qui passe pour mort, Joseph Cotten rencontre, dans les ruines de Vienne, la sublime Alida Valli et découvre les mystères de la capitale autrichienne au temps de l'occupation quadripartite et de la guerre froide. Mise en scène baroque, air de cithare lancinant. Jadis énorme succès mondial.

... et des TROIS VALSES
de Ludwig Berger

Trois époques — 1867, 1900 et 1939 — trois femmes appartenant à la même dynastie du spectacle, trois hommes appartenant à la même famille aristocratique, trois amours, et toujours Yvonne Printemps et Pierre Fresnay se succédant à eux-mêmes sur des airs de Johann Strauss père et fils, et d'Oscar Straus. Le meilleur film d'Yvonne Printemps, aussi éblouissante que la mise en scène de Ludwig Berger.

— ET AUSSI : *l'Esprit de la ruche*, de Victor Erice (les monstres de l'enfance et de l'histoire) ; *Todo modo*, d'Elio Petri (à boulets rouges contre la démocratie chrétienne) ; *l'Apprenti salaud*, de Michel Deville (un vieux célibataire en proie aux démons du vol et de l'amour); *le Désert des Tartares*, de Valerio Zurlini (une galerie de portraits dans une forteresse métaphysique) ; *le Juge Fayard dit le Sheriff*, d'Yves Boisset (un petit juge se jette contre un mur de corruption) ; *Cocorico ! Monsieur Poulet*, de Damouré, Lam et Rouch (à travers le Niger, « Ciné-Plaisir » en 2 CV) ; *Dersou Ouzala*, d'Akira Kurosawa (une amitié naît dans la toundra) ; *Marathon Man*, de John Schlesinger (horlogerie policière).

Théâtre

FALSTAFE
à l'Odéon

Marcel Maréchal tendre et truculent compagnon du jeune prince Henry, sac-à-vin appesanti par les ans trop lourds, par son amour désarmé pour cet enfant qui possède la grâce et le pouvoir, pour l'éphèbe ambigu, pour la douce et cruelle Jany Gastaldi.

ARRABAL
à Sorano et au Mouffetard

Des placards-cachettes, un sosie à transformations, des quiproquos, un savant génial, une histoire folle, Arrabal s'amuse, fait tourner le vaudeville au burlesque en hommage au Magic Circus.

Au Mouffetard, aussi on retrouve Arrabal, l'Arrabal panique des premiers temps avec Oraison *par un jeune Lyonnais naïf et percutant, Ligeon-Ligeonnet.*

CLAUDEL
à la Comédie-Française et au TEP

Partage de midi, *Vitez et Claudel. Le matérialiste dirige le bateau fou du poète chrétien, le conduit sur ses océans déchaînés.* « Un drame bourgeois et un No japonais »... *La force des passions nues. Vitez et Claudel, mariage étrange, éclatant triomphe.*

Claudel encore au TEP, où Guy Rétoré prend l'Otage *à bras-le-corps, réduit et déplace le propos de l'auteur en faveur d'une merveilleuse comédienne : Sylvie Genty.*

LA SURFACE DE RÉPARATION
à Saint-Denis

Sur le bas-côté de cette vieille nationale 7, deux autostoppeurs concurrents, d'abord muets, vont passer par tous les stades de la haine et de l'amitié. Le dialogue provocant de Raymond Dutherque, et surtout l'interprétation épique, sauvage, super-sportive, presque « olympique », d'Olivier Granier et Christian Rauth, font de ce duo routier une belle crise de théâtre.

LES PAYSANS
à Gennevilliers

... ou les désordres de la campagne, en Bourgogne, après la Révolution. Partis du roman de Balzac, Bernard Sobel et l'équipe de Gennevilliers créent une comédie bizarre, militante et raffinée.

— ET AUSSI : *la Jeune Lune...* à la Cartoucherie de l'Aquarium (poésie, gaieté de la vie vraie) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *les Mirabelles* à la Cour des miracles (les travestis se sophistiquent).

Musique

RICHTER EN FRANCE

Grande tournée à travers la France, à partir de cette semaine, de Sviatoslav Richter, qui reste un interprète unique par ce jeu félin, dense et transparent, la gamme inépuisable des attaques et des touchers, le fil d'or d'une virtuosité qui, de toutes les difficultés, tisse une tapisserie de rêve, et ces interprétations d'une fantaisie et d'une féerie étranges qui recréent les œuvres souvent toutes différentes d'être passées à travers son prisme (Rennes, les 10 et 11 février ; Brest, le 13 ; Poitiers, le 16 ; Biarritz, le 18 ; Perpignan; le 22 ; Montpellier, le 23 ; Grenoble, le 25 ; Paris, les 1er et 3 mars ; puis Reims, Bourges et Dijon).

LA FORZA DEL DESTINO
à l'Opéra

Reprise d'un des très bons spectacles de l'Opéra. La Force du destin *rappelle* le Trouvère *par la complication du livret ; la profondeur du lyrisme méditatif marque bien la proximité de* Don Carlos *et nombre de scènes burlesques annoncent* Falstaff. *Mise en scène brillante de John Dexter et une superbe distribution avec M. Arroyo, Cappuccilli, Cossutta et Ghiaurov, sous la direction de Patanè (Opéra de Paris, les 11 et 16 février).*

UNE SEMAINE AU LUTRIN

Reprenant la dénomination d'une société fondée en 1947, sous le patronage de Gide, Honegger, Mauriac, etc., une semaine de concerts intéressants à l'enseigne du Lutrin : aux Blancs-Manteaux, André Bernard, trompette, et J.-L. Gil, orgue (ce mercredi 9) et Salle Gaveau, S. Blanc et M. Mercier (sonates de Brahms, le 9) ; A. Gorog (le 10); Ensemble instrumental C. Diederich, avec Ami Flamme et Brigitte Engerer, une élève française de Stanislav Neuhaus (le 11) ; Jean Micault (le 14) ; U. Reinemann et Ch. Ivaldi (le 15).

L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
à Rennes

Petit festival d'une semaine à la Maison de la culture de Rennes avec deux concerts de S. Richter (les 10 et 11), l'Ensemble intercontemporain, qui présente les premières œuvres de son répertoire (les 12 et 13), le trio Fontanarosa (le 15) et les Solistes de Zagreb (le 16).

— ET AUSSI : Semaine du groupe de recherche musicale (Th. Récamier, du 9 au 12, de 18 h. à 23 h. 30) ; *Neuvième Symphonie*, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec H. Harper, B. Finnilä, H. Laubenthal, M. Rintzler et le chœur de l'O.P. (Congrès, les 9 et 10; Champs-Elysées, le 12, à 10 h.) ; Sebastian Maroto, guitare (Th. Montparnasse, du 9 au 19, à 18 h. 30) ; Bach, par L. Rogg (Blancs-Manteaux, le 10 ; Saint-Thomas-d'Aquin, les 15 et 16) ; H. Szeryng et les Solistes de Paris (Champs-Elysées, le 10) ; Schumann et Franck, par l'Orchestre philharmonique, avec P. Reach (Radio-France, le 11) ; Julian Bream (Champs-Elysées, le 11) ; *le Barbier de Séville*, en français (Rouen, les 11 et 13) ; Musique au présent : Sciarrino, Mestral, Aperghis, Messiaen (Radio-France, le 12) ; quatuor Lassalle (Théâtre de la Madeleine, le 12, à 17 h. ; Radio-France, le 15) ; Bach, dir. M. Corboz (Metz, le 12) ; intégrale des quatuors de Beethoven, par le quatuor *Loewenguth* (salle Rossini, les 13 et 15, à 18 h. 30 et 21 h.) ; Jean Guillou, orgue (Notre-Dame, le 14) ; les Solistes de Zagreb, avec P. Fournier (Pleyel, le 14) ; Schmitt, Roussel, Debussy, Ravel, par M. Nordmann, etc. (Palace, le 14 ; Congrès, le 15, à 18 h. 30) ; Cycle Barenboïm : Jolivet, Schönberg, Messiaen (Champs-Elysées, le 14) ; Berlioz et Debussy, par l'Orchestre national, dir. G. Ferro, avec V. Cortez (Champs-Elysées, le 16) ; Schumann, par J. Achucarro (Gaveau, le 16 février, à 18 h. 45).

Danse

NOUREEV
au Palais des Sports

Très éclectique, Rudolph Noureev passe de la romantique Giselle aux facéties modernes de Murray Louis. Il est avec autant d'aisance le Pierrot lunaire *de Tetley, ou le professeur névropathe de* la Leçon, *de Ionesco.*

CAROLYN CARLSON
au Théâtre de la Ville

Avec un groupe restreint, cinq danseurs et deux comédiens, Carolyn Carlson a imaginé une sorte de conte étrange peuplé d'automates rêveurs. Le titre This *(premier programme) et* That *(le second).*

LE MOLIÈRE DE BÉJART
aux Champs-Élysées

Molière revu et interprété par Maurice Béjart vit sa passion du théâtre sur une musique sautillante de Nino Rota.

— ET AUSSI : *le Ballet de l'Opéra de Bratislava* au théâtre de l'Hexagone, à Evry.

Variétés

GEORGES BRASSENS
à Bobino

Cinquième et dernier mois de Brassens rue de la Gaîté. Chansons anciennes (le Gorille, la Mauvaise Réputation, Une jolie fleur dans une peau de vache) *et chansons nouvelles, mais avec les thèmes et les personnages familiers de Brassens. En première partie : Jean-Michel Caradec.*

JEAN-PAUL FARRÉ
à la Péniche

Chansons à histoires, chansons-flashes, chansons-fleuves de Jean-Paul Farré dans son « one man show » (canal Saint-Martin, quai de Valmy, 20 h. 30).

JANGO EDWARDS
à Campagne-Première

Le clown-rocker qui parle, hurle, chante, hoquette, bouffe, éructe, fait rire et fait peur, l'homme-spectacle survolté, superbement horrible, insolent, agressif, a quitté le Palace, mais prolonge son séjour à Paris sur la rive gauche au Campagne-Première.

Rock

DARYL HALL et JOHN OATES
au Pavillon de Paris

Nouvelles vedettes parmi les groupes américains, Daryl Hall et John Oates tentent de participer à la recherche d'un courant nouveau dans le rock. (Jeudi 10, à 20 h.)

Expositions

MARCEL DUCHAMP...

Pour l'inauguration des belles salles du dernier étage du Centre Beaubourg, le Musée national d'art moderne a choisi Duchamp, Marcel, l'excentrique joueur d'échecs, qui y est traité avec tout le respect que l'on doit aux grands classiques ; en l'occurrence, un classique de la remise en question de l'art. Peintures de nus d'avant le Nu descendant l'escalier, *peintures et objets en tout genre d'après la* Mariée *du* Grand Verre, *sur lequel on n'a pas fini de gloser, et ses «* remake *», presque tout est là. Mais la plus exhaustive des rétrospectives Duchamp peut-elle rendre compte d'une œuvre dont la plus grande est peut-être une vie ?*

...A PROPOS DE NICE...

(Lire notre article page 19.)

... et ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE
au Centre Georges-Pompidou

(Lire notre article page 19.)

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'ÉPOQUE DU ROMANTISME
à l'Orangerie

Une exposition hautement informative sur un épisode de l'art européen longtemps négligé par le goût français. On y a souligné, plutôt que les grands efforts narratifs et historiques, la recherche d'une peinture sérieuse, chaste, profonde, par le sujet et comme « métaphysique » chez Runge et Friedrich.

VIEIRA DA SILVA
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Peintures à la tempéra qui jalonnent de 1926 à 1977 le parcours d'une grande dame de la peinture.

— ET AUSSI : *Puvis de Chavannes* et *La peinture russe à l'époque romantique*, au Grand Palais ; *Les nouvelles acquisitions du musée d'Orléans*, au Louvre ; *Le cinquantenaire de l'exposition 1925*, au Musée des arts décoratifs ; *La donation Henry-Thomas* et *Henry Hayden*, au Musée municipal d'art moderne ; *George Sand*, à la Bibliothèque nationale.

— EN PROVINCE : *Marcelle Cahn* et *Jean Helion*, au Musée des Sables-d'Olonne ; *Présence de Jean Goldman*, à la Maison de la culture de Bourges ; *Pignon*, au Centre Septentrion à Marcq-en-Barœul ; *La nouvelle subjectivité*, au Centre d'échanges Lyon-Perrache ; *la Boîte*, à la Maison de la culture de Rennes, *Jacques Monory* et *Jean-Michel Meurice*, à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence.

هكذا من الأصل

...DE DES ARTS

...AUL FARRÉ
...iche
...à histoires, chansons-... chansons-fleuves de Jean-Paul ... son « one man show » ...int-Martin, quai de Valmy.

...EDWARDS
...agne-Première
...on-rocker qui parle, hurle, ...oquette, bouffe, éructe, fait ...ait peur, l'homme-spectacle superbement horrible, inso...ssif, a quitté le Palace, mais ...son séjour à Paris sur la rive ...u Campagne-Première.

Rock

...L HALL
...IN OATES
...illon de Paris
...les vedettes parmi les groupes ...ins, Daryl Hall et John Oates ...de participer à la recherche ...urant nouveau dans le rock. ...10, à 20 h.)

...xpositions

...CEL DUCHAMP...

PROPOS DE NICE...

ARCHÉOLOGIE LA VILLE
Centre Georges-Pompidou

PEINTURE ...LEMANDE A L'EPOQUE ROMANTISME
Orangerie

...EIRA DA SILVA
Musée d'art moderne de la Ville de Paris

...ET AUSSI

...EN PROVINCE

REGARDS SUR BEAUBOURG

AU MUSÉE D'ART MODERNE

Le droit à l'erreur

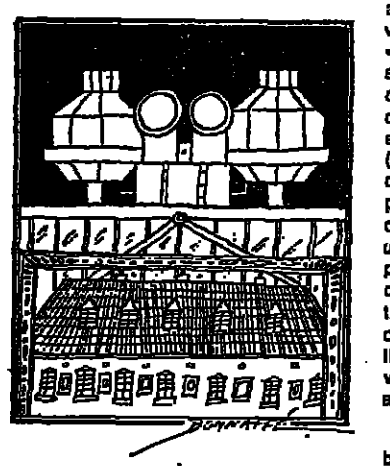
par ANDRÉ FERMIGIER

LE nouvel espace du Musée d'art moderne, tel que s'en achève à Beaubourg l'installation, correspond à un parcours d'histoire si vaste et glorieux qu'on se limitera pour l'évoquer à quelques impressions immédiates. Immédiates et *partielles, tant la foule des visiteurs oblige à des reptations*, sauts à la perche, visions en biais et à quatre pattes, qui font remettre à plus tard les analyses et jugements définitifs.

La première impression, la plus *forte*, est celle de la richesse des collections. Certes, qui a fréquenté le musée depuis la fin de la guerre, en ses assez modestes débuts, l'a *vu peu à peu s'enrichir de legs*, de dons (Sonia Delaunay, Eva Gourgaud, Georges Salles, etc.), d'achats en général judicieux, prendre au cours des ans figure internationale, valeur de référence, de témoignage à peu près complet. Il n'en reste pas *moins que*, l'ensemble des collections ayant trouvé un espace à leur mesure (17 200 m2, mille deux cents œuvres exposées, *six cents en réserves accessibles*), on se plaindrait plutôt que la mariée est trop belle, qu'il y a trop de tableaux et, même, si l'on s'expose par là au reproche de chauvinisme et de prétention à un quelconque « leadership », on *peut affirmer qu'aucun autre musée*, New-York excepté et à égalité, n'offre un panorama aussi divers et satisfaisant de l'art du vingtième siècle.

Bien sûr, il y a des trous. Matisse, nous y reviendrons, est plus grand qu'on ne nous le dit à Beaubourg ; les écoles étrangères, l'expressionnisme allemand en particulier, sont sous-représentées, ce qui est inévitable : aucun musée n'est encyclopédique et Picasso lui-même, malgré *tant de toiles de premier plan et les* merveilleux cartons de tapisserie légués par Marie Cattoli, n'apparaît pas dans toute l'étendue de son impériale carrière.

Mais aussi, que de chefs-d'œuvre, d'ensembles auxquels il n'y a rien à reprendre, presque rien à ajouter : le début du siècle, Bonnard, les fauves, le cubisme (surtout pour la partie graphique et les papiers collés), Pevsner, Magnelli, Kupka, Léger (sublime, génial, prophétique !) et tant *d'autres ! Les brèches les plus* voyantes ont été colmatées soit par des prêts obtenus de musées étrangers ou de collections *particulières* — ainsi pour Malevitch et Schwitters, — soit par des achats récents presque toujours bien inspirés : le Chirico *d'Apollinaire*, *Villon et Duchamp-Villon* (les deux grands hommes de la famille), Miro, Haussmann et Brauner du côté de dada et du surréalisme, un Mondrian exemplaire, le célèbre « *Modèle rouge* » de Magritte, une « Danseuse » d'Arp qui *est peut-être le chef-d'œuvre de cet* artiste inégal et en général beau-



coup moins amusant qu'il ne croyait l'être.

Et l'on aura garde d'oublier les donations particulièrement généreuses qu'a provoquées la création du Centre. Celles de la famille d'Henri Matisse (dont, rare merveille, le fusain du « Luxe ») ; de *Vieira da Silva et d'Arpad Szenes* ; de Yulia Lipschitz, qui complète un ensemble déjà fort beau ; celle enfin, spectaculaire, des Kandinsky offerts par la veuve de l'artiste. La liste n'est d'ailleurs pas close : on attend Giacometti, Max Ernst et, ce qui est un peu moins stimulant, Vasarely.

Le parcours commence en 1905, au Salon des fauves, les symbolistes et les nabis étant restés dans l'édifice de l'avenue Wilson, avant de rejoindre l'hypothétique et combien *souhaitable musée du XIXe siècle* que devrait abriter un jour la gare d'Orsay. Le premier niveau conduit aux lendemains du cubisme et, avec une intention, sans doute, de facé*tie qui nous a paru assez peu spi*rituelle, s'achève, au pied de l'escalier *mécanique*, *sur* l'Anatole France de Bourdelle, représenté de façon insuffisante, ainsi que Maillol, Despiau et les excellents sculpteurs « classiques » de l'époque.

On monte et l'on est accueilli, au milieu d'un flafla de plantes vertes, par les quatre versions de « Nus vus de dos » de Matisse, *superbe ensemble mais bien malencontreusement placé, puisqu'il* bouche la vue des terrasses où sont exposées les sculptures : Max Ernst (il y en a un *peu* trop) et un stabile de Calder (c'était le lieu où nulle part de mettre un mobile, une machine de Tinguely rattrape cela, sur *une autre terrasse, comme elle* peut). Vient l'entre-deux guerres, dont nous ne dirons rien, il y aurait trop à dire, sinon qu'une habile diplomatie est parvenue ici à équilibrer ce qui a irrémédiablement vieilli et ce que l'épreuve du temps a ratifié du jugement de nos pères.

Un sas, marqué par quelques très beaux Hartung. Et nous voici en 1945. Superbe ! Quel grand moment, et je dirai même, pour ceux qui ont plus ou moins vécu cette époque, quel moment de vraie et profonde émotion ! Qu'il s'agisse de la première ou de la seconde vague, *abstraction ou pas abstraction*, *on* est ébloui par la force, le courage, l'allégresse de création des peintres de cette époque : Dubuffet, Soulages, Hantaï, Tobey, Rothko, Bram van Velde, Riopelle, Reinhardt, Nicolas de Staël (dont l'immense « Concert » est d'ailleurs fort mal placé), et bien d'autres encore que nous ne nommons pas et que l'accrochage a *parfois, bien injustement, négligés*.

La plupart de ces toiles, nous les avions déjà vues dans les salles de l'ancien musée. Mais en voici trois qui, récemment entrées grâce à de généreux donateurs, raniment l'enthousiasme du visiteur épuisé (il n'y *a pas encore d'espaces de détente*) par tant de chefs-d'œuvre : « The Big Five », peint en 1960 par Jasper Johns (lequel depuis...), un Pollock, « The *Deep* », *d'une intériorité* superbe, et un immense Sam Francis, « In Lovely Blueness », dont *le lyrisme résume l'élan de ces* années de départ, de conquête et *de royaumes sans roi*.

« Fin de partie »

La suite du parcours est beaucoup moins exaltante. Bien sûr, le tri n'est pas encore fait, chacun à l'égard du présent est prisonnier de sa subjectivité, et il y a encore dans cette « fin de partie » de très bons moments : Hains, Villeglé, le bar de Gilbert et Georges, la chambre de Kienholz, les « Soft Drums » de Claes Oldenburg, Arikha, Szafran, relé*gués en bout de piste au milieu* d'un bien fâcheux voisinage, ou encore ce panneau où sont accrochés Alechinsky, Debré et une toile de Helen Frankenthaler, étonnante de vivacité et de fraîcheur. Mais aussi que de présences abusives, d'achats *inutiles* et sans *doute ruineux !* Ce Beuys, pour ne prendre qu'un exemple, quel néant ! On a l'impression *d'une sorte de débandade, de com*plaisance à l'égard de ce que la mode offre de plus criard et immédiatement fané.

On le regrette d'autant plus que ces dernières salles, avec la grande croisée qui court sur deux niveaux, sont les plus belles du musée. Voilà, en effet, l'autre impression très forte que laisse une visite, même rapide, à Beaubourg : la beauté de l'espace, son ampleur, l'excellence de ses rythmes. Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, *que le jour recommence ou que* le jour finisse, on n'a jamais le sentiment, si désagréable dans la plupart des musées, d'être enfermé, on est sans cesse accompagné par les jeux de la lumière et les formes mouvantes de la ville, par la variété magnifique des points de vue que la transparence de l'édifice dégage sur Paris.

Reste le problème de l'accrochage. Certains des principes adoptés par les *responsables* du département sont très judicieux : présenter en même temps peinture et sculpture, déterminer un parcours principal, une *sorte d'avenue bordée d'alvéoles, de chapelles* favorables aux œuvres plus intimes ou de moindre importance, l'inconvénient étant tout de même *le labyrinthe et surtout les difficultés* du gardiennage (très insuffisant en nombre, il faut absolument le dire). Le parti d'un accrochage strictement chronologique est lui aussi fort bon (il n'y en a d'ailleurs pas d'autre), mais à condition qu'on l'applique *avec un minimum de souplesse*. Sinon, on brise les ensembles, on ne laisse pas apparaître l'essentiel.

C'est le cas pour Picasso, dont certaines œuvres majeures sont accrochées comme en pénitence et *sans recul. Plus encore pour Matisse*, qui est littéralement atomisé aux quatre coins du musée. Et que d'erreurs de présentation ! Les Gonzales, les Pevsner, à touche-touche, et toujours à propos de Matisse, on n'imagine rien de plus inefficace que *la* manière dont sont accrochés les sublimes ateliers de 1914, le *Luxe* et son fusain, ou la grande gouache de 1952, *la Tristesse du roi*, qui est asphyxiée par *l'Envol de l'oiseau*, de Pevsner, lequel ne prendra, d'ailleurs, jamais son vol, puisqu'on l'a enfermé dans une cage. Certes, il y a de bonnes *séquences*, et *le droit à l'erreur (provisoire)* existe ; l'ensemble, par rapport à tant de richesse, n'en laisse pas moins une impression un peu décevante.

Une anecdote pour conclure. Levant au ciel ses bras infinis, le général de Gaulle disait un jour à un *homme politique que n'enthousiasmait* pas sa nouvelle affectation : « *Voyons, un tel, être ministre des P.T.T., ce n'est pas au-delà des forces humaines !* » Eh bien ! débroussailler, mieux répartir la sculpture, créer des temps forts, mettre en valeur l'essen*tiel, revoir les dernières salles*, cela non plus ne devrait pas être au-delà des forces humaines, et, de toute manière, Beaubourg *est déjà le musée magnifique* ouvert à tous *que* nous attendions depuis vingt ans.

DANS LES SALLES CONTEMPORAINES

A propos, ça va chez Richter ?

LES salles qui bordent le forum du Centre Georges-Pompidou, à droite, lorsqu'on entre par la « piazza » ne font pas partie des espaces dits communs. Elles dépendent du Musée d'art moderne. Ce sont les salles contemporaines. Elles ont une vocation : c'est là que doit être *présentée* — comment dire ? — l'avant-garde ? L'art vivant ? Les cimaises sont blanches, l'espace au niveau de la rue très haut de plafond sur quelque 1 200 mètres carrés, et très bas dans les petites salles du dessous, niveau *piazza*. *En haut, on pré*sente deux expositions : A propos de Nice et Gerhard Richter. En bas, quatre artistes islandais. On est un peu déçu. Pourquoi ? Sans doute parce qu'à lieu neuf on attend contenu nouveau. Qu'on se dit que Richter comme les Islandais pourraient faire des expositions de galerie. Qu'on ne sort pas *d'un certain* ronron qui rappelle celui du Centre national d'art contemporain ; mais, rue Berryer, on était entre soi, entre spécialistes, alors que là, c'est autre chose.

Quant à l'exposition des Niçois. On se dit qu'il *fallait la faire*, et comme cela peut-être. Mais que depuis le temps qu'elle aurait dû être *faite*, le phénomène « niçois » est devenu très parisien, et que ce n'était peut-être pas cela qu'il fallait exposer pour engager sainement le dialogue Beaubourg-province. Bref, on devient terriblement exigeant. Surtout quand on a vu la foule envahir les lieux *lors de l'ouverture du Centre au* public.

Quand Ben a écrit en gros au-dessus de l'entrée des salles de l'exposition sur « l'école de Nice », « l'art c'est la pagaille », il justifiait sûrement son accrochage, mais ne pensait sans doute pas que ce serait effectivement la *pagaille avec les visiteurs* : quinze mille personnes rien que mercredi dernier, et ce en deux heures à peine — plus que le CNAC n'en recevait en X mois. Des gens qui regardaient, pleins de bonne volonté — un vieux monsieur tout *de même* : « *Tiens, ils exposent* même des tas de charbon » — jusqu'au moment où il n'a plus été possible de regarder. Les salles étaient sur-saturées, les mômes jouaient avec le baby-foot Paris-Nice, au milieu d'une salle, d'autres se *frayaient* un passage sur les socles blancs des sculptures et des objets... Sans se leurrer sur l'engouement des premiers jours, on peut tout de même s'interroger sur ce qu'il faut mettre dans ces lieux libres d'accès, qui ouvrent directement sur la rue et qu'on peut traverser pour passer de la rue du Renard à la rue Saint-Martin.

L'exposition des Islandais, si jolie soit-elle, a de quoi décourager les profanes. Quant à celle de Richter, n'en parlons pas, c'est une création rigoureuse, ordonnée, froide, super-intellectuelle, comme *les Allemands savent en penser*, avec sa galerie de portraits d'un côté, ses monochromes gris et ses cases de couleurs de l'autre.

Cela dit, le problème n'est pas simple. Car le rôle du Centre c'est aussi de montrer ce qui se fait aujourd'hui. Le montrer *là ? C'est* risquer la fuite du public. Le montrer ailleurs, plus loin, dans les *étages*, *c'est risquer* de le perdre complètement, sans qu'il y ait confrontation. Et rééditer l'exemple du CNAC. Alors question de choix ? Ces choix-là, les responsables des lieux les justifient : diversité des choses pré*sentées ; couverture des diffé*rentes approches de l'art contemporain, notamment lors des programmes futurs — peinture-peinture avec Louis Cane, regard sur le passé avec A. et P. Poirier, conceptuel avec On Kawara, minimal avec Walter de Maria ; équilibre des expositions de groupes (Nice), plutôt thématiques qu'axées sur un choix arbitraire du genre : « l'art conceptuel », et des expositions individuelles, qui montreraient des œuvres récentes ou une partie de la production d'artistes plutôt que des rétrospectives sacralisantes ; des œuvres trop *grandes pour être exposées* dans les galeries (les peintures de Louis Cane), et non commerciales (les maquettes des Poirier) ; enfin des expositions qui mettent la province en jeu (Nice, et à l'automne les collections contemporaines des *musées de Grenoble*, Marseille et Saint-Etienne). Et puis on a, paraît-il, quelques petites idées pour présenter un maximum de gens non confirmés, non seulement à travers les expositions de groupes. Cela dit, il n'est pas question de céder sur la « qualité ». Alors, attendons que tout aille mieux. Que le public se stabilise, et que l'outil Beaubourg s'affirme.

Revenons à l'exposition A propos de Nice (merci, Jean Vigo !), qui n'est pas si mal. On peut mordre à son petit côté provocateur, plutôt sain, caractéristique des faits et gestes (artistiques) *niçois depuis vingt ans*. C'est Ben, Ben Vautier, qui l'a organisée.

L'idée n'était pas si mauvaise de le lui demander, à ce vieux de la vieille parfaitement au *courant de ce qui se passe dans* sa région, et directement impliqué dans l'histoire de la création à Nice, comme acteur et comme animateur, avec sa galerie sur les hauteurs derrière Nice, « Chez Malabar et Cunégonde ». De la génération intermédiaire entre Klein et Arman — *les deux premières* grandes vedettes niçoises — et les peintres de la génération d'après guerre qui ont lancé supports-surface, Ben, se situe dans la coulée Fluxus, le gag et la remise en question de la peinture. Lui donner la responsabilité de l'exposition, c'était s'assurer *un point de vue particulier*.

Nice vue de Nice a peut-être des trous, des partis pris — critique admise d'ailleurs, — mais l'exposition respire de n'être pas trop muséale, distanciée, regroupée, classifiée. Des chaises pansées aux pieds coupés au-dessus d'un pot de cactus de Dietman au canapé trop gonflé d'« aliment blanc » pour qu'on pense même à s'y asseoir de Malaval, des accumulations d'Arman, aux écrits de Ben (« *des mots, des mots, des mots* »), des sculptures pauvres de Pagès aux tubulures transparentes de Farhi, des gag-actions de Pinoncelli aux empreintes de Viallat, aux chiffons peints de Dolla, aux indiens de Chacallis, du radicalisme anti-*art* à *l'art de la contes*tation, à l'esthétisme, du happening à la peinture,peinture... Ben, *en vrac*, a *montré* des œuvres, mais aussi des lieux — les bistrots des rencontres et des discussions entre copains — et finalement réussi à rouer le tout sans en arrêter le cours, le flux qu'accompagne une petite musique occitane.

GENEVIÈVE BREERETTE.

AU C.C.I.

Archéologie de la ville

FAISONS un rêve : supposons que le monde sera là dans deux mille ans et qu'on trouve dans un site archéologique les restes intacts d'une de nos villes contemporaines où les supermarchés ont déversé ces objets industriels pour lesquels on n'a pas aujourd'hui un regard tant ils sont quotidiens et usuels. Auront-ils pour ceux à venir le pouvoir évocateur qu'ont pour nous les choses du passé trouvées après des millénaires ?

Tel est le thème de l'exposition « L'archéologie de la ville » que propose le C.C.I. à Beaubourg. Un thème énorme, dont le seul intitulé charrie un monde et laisse entrevoir un regard nouveau sur notre environnement, si proche qu'il en devient invisible. Un beau menu, mais on reste sur sa faim.

Cette exposition, conçue par le groupe Haus-Rucker, soumet les objets d'aujourd'hui au regard qu'on pose sur les choses anciennes. Dans le regard archéologique, c'est moins l'objet que l'opération mentale qui importe. Des ciseaux, du papier-monnaie, le contenu d'un sac de femme, des instruments, des pilules, des armes d'aujourd'hui, ont-ils ce pouvoir de rêve qu'ont les pierres taillées de l'homme primitif, les morceaux de poterie grecque, les objets scythes, ou bien le pain pétrifié par la lave de Pompéi ?

***

Il faut aller voir les « restes » par anticipation d'une ville contemporaine mise au jour au centre même du forum pour en mesurer l'absence de pouvoir évocateur. D'ailleurs, on ne peut pas faire autrement : en entrant à Beaubourg, on y est. La « ville » est dans une fosse carrée, schématique, image claire qui s'offre d'en haut, comme ces sites de fouilles qu'on voit dans les livres d'archéologie. Un morceau de ville orthogonale, avec ses six rues de chaque côté d'une avenue perpendiculaire. Toutes droites sauf une, qui est oblique et se ferme. L'impasse qui ne mène nulle part. Un accident dans la ville. Comme la côte blessée d'un cheval. Ici, une image se superpose à une autre : le tracé de la ville, c'est le squelette dorsal d'un cheval, la colonne vertébrale au centre, à droite et à gauche, les côtes.

Un cheval dans la ville, ce ne peut être que le cheval de Troie. Le mythe du véhicule dont les flancs contiendraient les instruments de destruction. Sont-ils ces objets quotidiens que nous avons créés et qui pourraient bien se retourner contre nous ? Pour donner au spectacle un peu de pouvoir suggestif, des sons de cité de science-fiction ravagée en montaient l'autre soir du concert de Sinopoli avec le groupe des Percussions de Strasbourg. La mort dans une ville où seuls vivraient les objets.

***

On en a fait un choix restreint : tout ce qu'en ville on porte sur soi et, en quelque sorte, fait partie de soi. Mais présenté en multitude. Voici la rue aux ciseaux (les ciseaux qui coupent les choses et les gens), dont les caractéristiques fonctionnelles esquissent, à partir du moment où elles sont mises en vitrine, un délire formel surréaliste ; la rue aux billets de banque, aux actions de Bourse, aux papiers d'assurance qui règlent les transferts de pouvoirs dans une société organisée sur les valeurs d'échange. De pauvres dieux en papier suspendus au-dessus de nos têtes, comme les fanions d'une rue chinoise ; la rue aux chaussures : chaussures usagées supposées être de citadins qui marchent, gandins des boulevards et gourgandines nocturnes, coureurs à pied et marcheurs de brousse évadés de la ville... Le tout usagé comme il se doit, ayant vécu et parfois à peine survécu, emprunté aux gens, aux magasins des objets trouvés et parfois même aux morgues !... De même ce fleuve d'objets personnels coulant dans des vitrines vide-poches que l'on pourra scruter à loisir pour tenter de reconstituer, derrière chaque trousseau de clefs, paquets de brunes, tickets de métro ou de P.M.U., l'homme qu'ils cachent ou bien la femme.

***

Des artistes ont déjà fait de leurs travaux le mimétisme de l'archéologie, et en tête le très poétique Boltanski, qui, en 1974 au C.N.A.C., avait procédé à « L'inventaire d'objets ayant appartenu à la femme de Bois-Colombes ». En « vidant son sac », elle se mettait à nu. Il n'est pas étonnant qu'en venant, comme beaucoup, visiter Beaubourg Boltanski en soit reparti avec le sentiment que ses propres « fouilles » ont été pillées.

Elargie du « tout » d'un individu à l'échantillonnage d'une société, le procédé perd en substance poétique et ne montre pas qu'il ait gagné grand-chose. On y pose un regard ambigu sur la vie moderne. Ici, on la croirait tournée en dérision, là on décèle un plaidoyer pour des rapports réalistes.

Tandis qu'en haut et à côté on tente de déchiffrer les œuvres d'art contemporain, le C.C.I. s'est donné pour but, lui, d'analyser la société industrielle à travers ce qu'elle produit et d'une certaine manière la rendre plus intelligible et aider à la faire admettre. On le voit, de tous les départements du Centre Georges-Pompidou, le C.C.I. est le plus engagé dans la vie moderne, et, à sa manière, il est le plus « politique ». Tantôt par l'analyse positive, comme c'est le cas dans l'« anatomie d'un bâtiment » (à propos de l'architecture de Beaubourg, voir le Monde du 1er février), tantôt par l'humour qu'on trouve dans l'exposition « La femme d'un jour ».

JACQUES MICHEL.

★ « L'archéologie de la ville » au centre Georges-Pompidou. Exposition conçue par le groupe Haus-Rucker inc., commissaire de l'exposition Françoise Mathey.

REGARDS

Germain Bazin :

esthétique industrielle et esthétique tout court

Ancien conservateur en chef au musée du Louvre, membre de l'Institut, M. Germain Bazin s'interroge, à partir de *l'architecture* du Centre Georges - Pompidou, sur la problématique de l'esthétique industrielle — esthétique qui sous-tend le bâtiment.

ON a accablé le Centre Georges - Pompidou de comparaisons désobligeantes. J'en ajouterai une. On dirait un bâtiment dont le coup de hache d'un titan aurait fait jaillir, en dedans comme au-dehors, tous les organes, ce qu'on a appelé ses « tripes », tout ce qu'ailleurs on cache. Il suffit, à Paris même, d'aller voir la tour Maine - Montparnasse, fièrement fichée au sol comme un bouclier, ou l'immeuble construit rue du Colonel - Fabien par Niemeyer pour le parti communiste, qui déploie horizontalement sa belle courbe spasmée, pour avoir l'antithèse de Beaubourg.

Ici, rien qui « accroche » la vue : volumes purs, surfaces polies, arêtes nettes, les parties « honteuses » (fonctionnelles) étant masquées : c'est une forme intégrée ; Beaubourg est une forme désintégrée. Mais pourquoi ? Parce que c'est un monument de la culture, et les deux autres des édifices utilitaires, les seuls pour lesquels soit licite la *recherche de la beauté et de l'harmonie*.

Il y a donc profonde discordance — les structuralistes diraient « dérapage » — entre les produits de la culture et ceux de l'industrie. Toute l'esthétique industrielle tend vers ces formes, issues de l'aérodynamisme, sur lesquelles, comme les fluides, les regards glissent ; les parties composantes, les structures, sont intégrées dans une forme unitaire. Ces plans lisses, ces surfaces déclives, sont appelés à faire disparaître toute sensation d'effort, traduisant cette aisance suprême qui n'est qu'à la machine, résultat du seul effort cérébral. Les produits de l'« art » montrent des formes déchirées, disloquées, concassées, gondolées, tordues, mises en pièces ; s'il est quelque agencement, tout y doit exprimer l'effort, affirmer avec *brutalité les articulations* qu'ailleurs on esquive.

Le même dérapage se manifeste au niveau des objets. Les objets d'usage sont le fruit d'une recherche esthétique ; regardez le fer à repasser Philips ; qu'elle est belle son étrave ! On l'a « orné » de toutes les grâces du *design*. Il a droit d'être beau, lui, parce qu'il est un objet utilitaire. Raymond Loewy avait dit : « La laideur se vend mal. » Il aurait dû ajouter : « Sauf en art. » Les formes du *designer* manifestent l'optimisme de l'ingénieur ; les autres l'angoisse de l'artiste.

Entre les produits de l'industrie et ceux de l'art, il y a la même différence qu'entre une statue grecque et son imitation barbare. La forme qu'il reçoit, le Barbare l'involue spontanément en primitivisme. Un artiste d'aujourd'hui, en face d'un produit de l'industrie, se conduit comme un Gaulois ou un Barbare interprétant une création de l'esthétique gréco-romaine. Il fait du « rétro », donnant aux antimachines qu'il conçoit les formes de l'âge proto-industriel, et les faisant fonctionner par des mécanismes grinçants qui perdent leurs ressorts et leurs bielles, comme la grande machinerie de Tinguely qui fonctionne en ahannant au quatrième étage de Beaubourg.

Souvent, avec *ostentation*, l'artiste reviendra aux assemblages de la ferronnerie la plus élémentaire, et s'il touche au bois, c'est du travail grossier dont ne voudrait pas un charron de village (s'il y avait encore des villages et des charrons pour les occuper).

L'Autrichien Alois Riegl, il y a trois quarts de siècle, a analysé le comportement du Barbare en présence des formes importées par Rome ; il disait que, croyant sincèrement les copier, il obéissait à un *Kunstwollen*, une « volonté d'art » divergente ; aujourd'hui, Riegl aurait dit une « pulsion », car cette métamorphose ne se produit pas au niveau de la conscience claire, mais puise ses sources dans les profondeurs. L'artiste contemporain agit de même manière vis-à-vis des formes industrielles ; il manifeste à leur égard une volonté de refus, cherchant en tâtonnant à retrouver, à travers elles, les linéaments de la création artistique. Il y a comme une revendication de manuel frustré dans ces vains travaux de ferronnier, de serrurier, de charpentier, de cordier. Revenir aux œuvres de la main, obliger celle-ci à jeter le compas et le tire-ligne, pour reprendre, incertains dans leurs emplois, l'ébauchoir, le ciseau, le pinceau, tel semble être le but de ces œuvres d'art. L'artiste contemporain fait penser à ces ouvriers lyonnais qui, au dix-huitième siècle, brisèrent les premiers métiers à tisser.

Le plus étonnant, c'est que Beaubourg, qui montre un tel visage, est une merveille de la technique moderne jusque dans les plus petits détails. La technique, elle est acceptée, mais serve, et on rejette avec violence l'esthétique qu'elle a créée.

Tout ce qui est de l'homme n'est-il pas remis en cause par la société industrielle ? Voyez le couple de bronze de Germaine Richier, Adam et Eve pantelants de notre « paradis », qui semblent échappés d'un incendie, ou l'homme de Giacometti, passé au laminoir, non loin de cet « Homme marchant », de Rodin, qui, lui, a gardé encore toute sa robustesse corporelle, mais sans sa tête : tous affirment cet humanisme problématique. Que serons-nous demain ?

Beaubourg dans l'art contemporain occupe une place analogue à celle de *Guernica*, de Picasso, dont les figures massacrées portaient témoignage contre les massacres présents et futurs. Dans ses glaces, à travers sa structure-échafaudage, il me semble voir se profiler les formes croulantes du Parthénon, naguère encore vaillantes et dont trente ans de civilisation industrielle auront fait vaciller les restes.

Beaubourg est ce qu'il est. Ce qu'il devait être. Au cœur du Paris historique une provocation, qui vaut protestation contre une civilisation qui n'a su créer ni un temple, ni un tombeau, apostrophe rendue célèbre par André Malraux qui l'avait empruntée à Oswald Spengler.

GERMAIN BAZIN.

Jack Lang :

ébloui et indigné

Fondateur du Festival mondial du théâtre de Nancy, ancien directeur du Théâtre national de Chaillot qu'il avait fait rénover selon un projet alors futuriste et pluridisciplinaire, Jack Lang, professeur agrégé de droit, a assisté avec l'œil d'un provincial à l'inauguration du Centre Georges-Pompidou.

MARDI 1er février, 8 h. 30. Train Paris-Nancy. Retour en Lorraine... Hier au soir, je fus sans doute l'un des rares provinciaux à assister à l'inauguration du Centre Beaubourg. Fête offerte aux habituels trois mille privilégiés de la capitale et retransmise aux millions de téléspectateurs chaque jour privés d'art et de beauté.

Je suis à la fois ébloui et indigné.

Emerveillé, oui, et bouleversé même d'avoir accompli ce voyage de métal, de verre et de lumière où les entrailles se donnent à voir avec impudeur, où l'espace et les volumes peuvent sans cesse se construire, se reconstruire, se déconstruire. Je suis heureux qu'en plein cœur de Paris, et non à sa lisière, on ait, pour une fois, introduit l'audace et la modernité. Et puis — *patriotisme local !* — je suis fier qu'un autre Nancéien, Jean Prouvé — président du jury international pour Beaubourg — ait contribué au choix de cette architecture.

En même temps, comment taire ma révolte — la révolte de milliers de créateurs de province et sans doute de Paris — et ne pas dénoncer, avec des mots simples, l'insupportable mensonge de Beaubourg :

1) On fait croire dans les discours officiels qu'il s'agit d'un centre de création, alors que Beaubourg, essentiellement voué à l'exposition et à la diffusion d'œuvres créées ailleurs, ne pourra suppléer l'absence d'une véritable politique de la création ;

2) On laisse entendre que Beaubourg recouvre l'ensemble du secteur de la vie artistique, alors que les arts du spectacle y occupent une place secondaire, au moment où le théâtre et le cinéma traversent une crise profonde, réclamant des réformes révolutionnaires ;

3) Voici le plus grave : nos dirigeants s'imaginent de bonne foi avoir jeté les bases d'une renaissance artistique du pays, alors que faute d'une politique culturelle neuve et d'une multiplication des foyers culturels puissante à travers tout le pays, Beaubourg *appauvrira la vie artistique* des régions, raflant les œuvres nouvelles, drainant vers lui les quelques richesses intellectuelles survivant dans les provinces et tarissant un peu plus les sources de renouvellement artistique. L'hémorragie des cerveaux et des talents s'aggravera. Les premières preuves ? Le soir même de l'inauguration, nos dirigeants ont accompli l'incroyable. Pas un mot sur le développement culturel régional ni dans le discours du président de la République ni dans l'allocution du secrétaire d'Etat à la culture. Ce silence intolérable a été, j'en suis sûr, durement ressenti par tous ceux — intellectuels, artistes, créateurs, animateurs, artisans, éducateurs... — qui, sans un sou, combattent quotidiennement dans les provinces pour donner vie à la beauté. De bonnes paroles ne suffiront *plus désormais* à apaiser leur révolte. Ils attendent maintenant des actes, et des actes audacieux. Qu'on prenne garde qu'un jour, par désespoir, ils ne « débarquent » à Paris, ne s'emparent de Beaubourg et ne l'immolent à la gloire de leurs rêves anéantis.

Imposture ! En voici un autre exemple : au moment où l'on prétendait hier au soir saluer l'architecture moderne, un homme discret, modeste, généreux, ignorant les mondanités et les coteries, était au milieu de la foule, loin du cortège officiel. Un homme de génie, vénéré, admiré du monde entier, que les personnalités membres du jury pour Beaubourg (parmi lesquelles les Français Gaétan Picon et Emile Aillaud, l'Américain Philip Johnson et le Brésilien Oscar Niemeyer) avaient choisi à l'unanimité comme président de leurs travaux : c'était Jean Prouvé. Jamais son pays ne lui a confié un projet à la mesure de son immense talent. Attendra-t-on sa disparition pour faire appel à lui ? Ou pour lui bâtir un musée ? Comme pour Le Corbusier ?

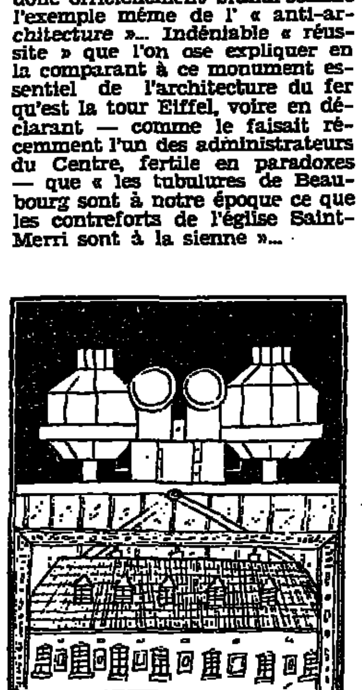
JACK LANG.

Philippe Levantal :

la maison du bonheur

Pour Philippe Levantal, peintre, auteur d'un recueil de dessins sur la destruction des Halles, Beaubourg est le *fait d'un prince mal conseillé*, mis au service des appétits de certains marchands.

COMME le beaujolais nouveau, « Beaubourg est arrivé »... ouvrant un débat prévisible sur l'orientation de la culture, opposant à ceux qui dénoncent à bon droit l'agressive laideur du « drugstore culturel » et l'absurdité de son implantation, les seuls « initiés » de l'intelligence qui, à coups d'arguments misérables, tentent à grand-peine — mais avec quels puissants moyens ! — de le justifier. Trop tard. Le scandale est là (un de plus !), ruineux pour le faible budget des affaires culturelles, en plein Paris historique, où il a imposé expropriations et démolitions au détriment d'une population modeste ; résultat logique des patients efforts par lesquels, depuis vingt ans, les « modernes » — toute une catégorie de marchands de tableaux, de critiques coutumiers d'un obscur jargon, de fonctionnaires « dans le vent », toute une « intelligentsia » jouant au snobisme, tout un monde de la spéculation internationale — ont méthodiquement tenté d'en finir avec « l'humanisme étouffant des anciens » pour faire triompher leurs thèses et leurs intérêts. Alors, aux « nanas » de l'une, aux « polyuréthanes expansés » de l'autre, à tant de pots de fleurs géants, tas de sable, détritus, jeux décoratifs, toiles monochromes, poubelles plastifiées, à tant de canulars, d'élucubrations d'œuvres mortes qui, depuis des années, ont été partout — notamment au C.N.A.C. de la rue Berryer — officiellement célébrés et acquis par l'Etat, il fallait un Panthéon. Le voici. Mais au néant, il fallait une architecture qui fût elle-même le néant. Le musée Georges - Pompidou est donc officiellement brandi comme l'exemple même de l' « anti-architecture »... Indéniable « réussite » que l'on ose expliquer en la comparant à ce monument essentiel de l'architecture du fer qu'est la tour Eiffel, voire en déclarant — comme le faisait récemment l'un des administrateurs du Centre, fertile en paradoxes — que « les tubulures de Beaubourg sont à notre époque ce que les contreforts de l'église Saint-Merri sont à la sienne »...



Mais aux collections de ciseaux, godillots, objets divers, dont on célèbre la présentation (comme si le Musée des arts et traditions populaires n'existait pas !), il fallait un parrain. On va donc chercher Marcel Duchamp, qui n'escomptait pas tant de suiveurs lorsque, en 1919, il fit de son « porte-bouteille ready made » le symbole dérisoire de son refus de l'art. Mais comme une telle caution était trop mince pour l'ambitieuse entreprise, on démantèle honteusement le Musée national d'art moderne. On fait main basse sur les collections patiemment réunies par Jean Cassou, ses collaborateurs et ses successeurs au cours de trente années d'un immense travail, sachant bien que Matisse, Braque, Derain, Léger, Picasso, Bonnard, Dufy, Rouault, Soutine, Chagall, Brancusi — et tout ce que la première moitié du vingtième siècle nous a légué de grand, — garantiront mieux le succès du « drugstore »... Mais à ce Panthéon, à ce Centre dit « populaire », il faut un bain de foule, il faut le peuple — que diable ! quand on est d'avant-garde on est démocrate ! Une « élite » ne saurait sans déchoir ne travailler que pour soi-même.

Profitant d'une confusion culturelle soigneusement entretenue, exploitant à fond le principe généreux — mais ici totalement dévoyé — du droit de tous à la culture, les « gentilles dames » sémillantes, les jeunes conservateurs et fonctionnaires à col roulé (ça fait plus peuple !), vont donc accueillir le vaste public qui — du moins l'espèrent-ils — conférera sa légitimité à l'art officiel de notre temps. Pour le séduire, partout dans Paris fleurissent de grandes affiches démagogiques où, sur fond de ciel bleu, dans le plus pur style Club Méditerranée, le musée Pompidou — supermécano digne d'une foire internationale de six mois — se propose comme la vrai Maison du bonheur.

Une immense duperie est là — qu'il faut dénoncer en en montrant l'origine. Depuis plus d'un siècle, *l'art vivant* — en France et ailleurs — s'est presque toujours créé en marge de l'Etat — et sans lui. L'hostilité que subirent Manet au temps du *Salon des réfugiés* et plus tard les impressionnistes, l'épisode bien connu du legs Caillebotte d'abord refusé par l'Etat, la solitude de Cézanne, les ricanements qui accueillirent les cubistes et les fauves, en témoignent. De ces leçons de l'histoire, les dirigeants de Beaubourg tirent parti. Profitant du décalage permanent entre l'éclosion d'une œuvre et sa compréhension par le public, jouant du véritable complexe que l'homme de la rue, le snob « intellectuel » — et maints dirigeants politiques de tous bords — éprouvent à la seule idée de ne pas « comprendre » et d'être « dépassés », ils imposent aujourd'hui comme valeurs officielles des non-valeurs. Sous couleur de prendre le train avant tout le monde, confondant à plaisir mode et modernité, à tous ils proposent un train de marchandises espérant qu'un immense et docile public, séduit par une entreprise « novatrice », leur emboîtera le pas. Or, exact symétrie du Salon officiel — conservateur — de la IIIe République et de sa médaille d'or, l'avant gardisme contemporain est caduc et sénile avant d'avoir rien entrepris, car il est le fruit desséché du conformisme et de l'académisme de notre temps.

Alors, quelles sont les chances de Beaubourg ? A ceux qui ont des terroirs et des cultures locales une expérience précise, la « culture » dispensée par Paris apparaîtra comme un nouveau symbole de son omniprésence. Les artistes, quelques privilégiés exceptés — qui jouent depuis longtemps le jeu ! — en sont dès à présent exclus. Plusieurs conservateurs, et non des moindres, ont refusé toute collaboration. Evident corollaire de la démolition des pavillons de Baltard où s'était manifesté le véritable espoir d'un foyer de vie unanime et d'une vraie polyvalence de la culture, Beaubourg — qui feint d'être la « grande maison populaire de la culture » — fait davantage encore regretter que le vrai musée du vingtième siècle, prévu à la Défense sur les projets de Le Corbusier et de Wogensky, n'ait jamais vu le jour. Au-delà de l'enjeu politique qu'il constitue, des querelles qui vont s'y déchaîner, il s'agit de savoir si un changement radical de politique et d'état-major qui s'inspirerait du projet de base du C.N.A.C., tel qu'il avait été conçu à la demande des affaires culturelles et remis le 5 juillet 1966, lui permettra, un *jour, de contribuer à cette « qualité de la vie »* dont il prétend se réclamer.

Sinon, Beaubourg révélera son vrai visage : sous son statut mixte mal défini et équivoque — en dépit du terme vague « d'établissement public » dont il se pare, — il apparaîtra, avant tout, comme destiné à servir des intérêts privés, à grand renfort de tapage, de publicité — et de démagogie.

PHILIPPE LEVANTAL.

Le P.C.F. :

côté cour côté jardin

Pour les communistes, Beaubourg n'est ni un outil miraculeux, ni un outil stérile. Membre du bureau politique, député de Paris, M. Jacques Chambaz expose le point de vue de son parti.

LE Centre d'art et de culture Georges-Pompidou ouvre ses portes en plein cœur de Paris. Les arguments pour ou contre qui s'affrontent témoignent d'abord de cette réalité : Beaubourg existe.

Le Centre n'est ni un outil miraculeux ni un outil stérile. C'est un outil dont on comprend qu'il passionne ceux qui ont tant investi de leur intelligence et de leur talent et qui espèrent en la réussite de leurs efforts. Mais, par l'ampleur du projet, par la diversité de ses activités, c'est un outil qui pose question, des questions qui dépassent le Centre lui-même.

Marqué dès l'origine par le secret du prince, le Centre Georges - Pompidou souffre du caractère autoritaire qui présida à sa naissance. Sa création ne s'est pas insérée dans une réflexion d'ensemble sur la vie artistique et musicale en France, une réflexion soumise à une concertation, à une discussion démocratique et donc enrichissante, ayant pour but de porter réponse aux questions qui surgissent de la vie culturelle.

Isolé par une politique néfaste, le Centre Beaubourg pourra d'autant moins porter remède aux maux qui frappent aujourd'hui la vie artistique et musicale qu'il ne manquera pas d'en subir lui-même les conséquences. Et ses rapports avec la création, avec les musées, les salons, la vie musicale, ses rapports avec les masses populaires, en seront affectés.

C'est vrai de la création, même si tout est entrepris, comme il serait souhaitable, pour faire du Centre un moyen supplémentaire de la nécessaire confrontation des œuvres et des expériences.

C'est vrai des rapports de Beaubourg avec les masses populaires. Le Centre ne saurait mettre en cause la ségrégation et les inégalités qui s'étendent aujourd'hui, à Paris comme en province. Mais une chose est de rappeler cette évidence, autre chose serait de discréditer les efforts entrepris à Beaubourg.

Nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire. La lutte de la classe ouvrière contre *les inégalités* qui la frappent est aussi une lutte pour libérer la recherche, la création, l'innovation ; pour faire de la culture un bien réellement partagé.

C'est bien pourquoi, dès 1974, je pouvais déclarer que nous ferions d'autant moins de Beaubourg un instrument de division et d'opposition que les hommes qui en portent la charge, comme ceux qui sont à l'extérieur, subissent et subiront de plus en plus les conséquences d'une politique culturelle néfaste.

La manière dont le pouvoir jongle aujourd'hui avec le Centre Georges-Pompidou nous confirme dans cette orientation.

Côté cour, Mme le secrétaire d'Etat souligne à quel point Beaubourg est une charge insupportable pour son propre budget. Côté jardin, elle affirme que rien ne coûte trop dès lors qu'il s'agit de la culture.

La contradiction n'est qu'apparente. Elle exprime la duplicité qui tient lieu de méthode gouvernementale dans la France de M. Valéry Giscard d'Estaing et qui tente de dissimuler une réalité de plus en plus évidente : le temps des grandes ambitions nationales est désormais révolu.

Il n'y a rien à attendre d'une telle politique. Rien, sauf ce que les artistes, le public, les forces démocratiques, seront en mesure d'imposer dès aujourd'hui.

JACQUES CHAMBAZ.



SUR BEAUB…

هكذا من الأصل

SUR BEAUBOURG

La C.F.D.T. : derrière le miroir

La section de la C.F.D.T. des affaires culturelles a consacré un important texte au Centre Georges-Pompidou où, si elle se refuse à « prendre parti dans les querelles esthétiques » ou à reprendre les « arguments pertinents avancés sur les aspects centralisateurs et le coût financier », *elle s'efforce de relier le phénomène Beaubourg à un projet socialiste autogestionnaire.* En voici de larges extraits.

(...) On ne peut nier que l'administration de la culture possède une certaine dynamique propre dont Beaubourg constituerait le produit. Mais ces problèmes auraient tout aussi bien pu trouver des solutions séparées et « classiques » : achat d'un autre immeuble pour la Bibliothèque nationale, etc. La seule dynamique de l'institution culturelle ne peut rendre compte de l'intégration de ces différents départements, ni du gigantisme du projet ou de son modernisme. Il s'agit d'un instrument de diffusion de plus, et du plus grand, à usage principal de la bourgeoisie, s'ajoutant en cela aux musées, théâtres, maisons de la culture et autres festivals. Reprenant une partie des fonctions de ces différentes institutions, il permet, par leur concentration dans l'espace et la concentration des moyens qui l'accompagne, d'en démultiplier l'efficacité.

Mais Beaubourg s'inscrit aussi, *et surtout, directement* dans la stratégie idéologique actuelle de *récupération par la bourgeoisie* des fractions « charnières » de la classe moyenne (couches intellectuelles et techniciennes de la *petite bourgeoisie) :* il importe de resserrer avec elles une alliance dont les données sont remises en cause par les modifications de la phase actuelle du capitalisme. (...)

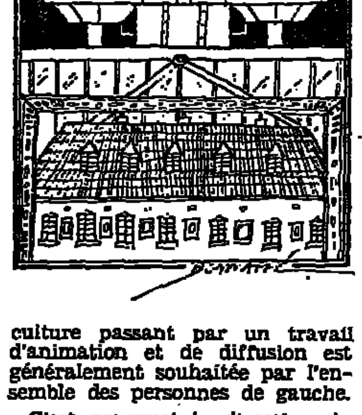
L'originalité de Beaubourg par rapport aux réalisations culturelles antérieures (du Louvre au Festival d'Avignon), outre la dimension exceptionnelle du projet et le prestige qui y est directement lié, c'est qu'il juxtapose aux valeurs culturelles de classe de la consommation esthétique (y compris celles qui concernent l'art moderne ou l'avant-garde : notion d'œuvre, de plaisir individuel, de compétence, etc.) des valeurs de type moderniste empruntées à un autre champ dont la bourgeoisie contrôle l'idéologie : l'entreprise.

On insiste sur la fonctionnalité du bâtiment, la rationalité de la gestion du Centre, le recours à l'informatique, la volonté de réconcilier le beau et le fonctionnel (C.C.I.), le rôle central d'une « nouvelle race » de gestionnaires culturels formés à l'école du marketing, etc. : valeurs hautement séduisantes destinées à récupérer ceux qui échapperaient aux valeurs « culturelles » classiques.

Et pourtant, l'idée de « démocratisation culturelle » est au cœur de tout ce qui se dit et s'écrit sur Beaubourg : l'existence d'une « plazza », haut-lieu piétonnier et de rassemblement populaire ; et l'éclectisme en prime, puisque chacun doit y trouver son compte, de la lecture de Guy des Cars aux expositions et aux concerts les plus sophistiqués. Celui qui entrera dans l'aire culturelle se verra sanctifié ; l'important étant d'y entrer, quelle qu'en soit la porte.

Faut-il rappeler ce que toutes les études sociologiques sur la culture ressassent depuis dix ans : la mise en place de ce genre d'appats ou de gadgets permissifs n'est d'aucun effet sur l'élargissement de la base sociale de ce type de culture, toute modification réelle en la matière étant liée à des transformations du champ social et non du champ culturel. (...)

L'un des principaux moyens — *et l'un des meilleurs — consiste* à s'assurer les services d'un personnel *« culturel » aux idées avancées.* La démocratisation de la



culture passant par un travail d'animation et de diffusion est généralement souhaitée par l'ensemble des personnes de gauche.

C'est pourquoi la direction du Centre Georges-Pompidou, qui, dans les premiers temps s'est volontairement donné une allure libérale, a attiré vers elle puis recruté sans problème bon nombre d'agents qui, de la documentaliste au chef de service ou de département (Pontus Hulten, représentant mythique du socialisme à la suédoise), présentent un « profil » progressiste, d'avant-garde ou gauchiste, jeune pour la plupart et dont l'expérience politique remonte à mai 68. Ce personnel est dans sa grande majorité contractuel. Les créateurs du Centre ont en effet fait ce choix, non pas seulement pour s'assurer une « mobilité » des postes qui permette de renouveler facilement les agents (contrats courts, contrats limités à cinq ans, etc.) et d'amener ainsi au Centre du sang toujours neuf, mais aussi et surtout pour donner une certaine vitalité, fondée sur l'esprit d'initiative et de compétition, à un centre qui se veut aussi novateur et dynamique qu'une entreprise privée.

Le contractuel, moins protégé qu'un fonctionnaire, a tendance à justifier son poste (qui ne lui est pas assuré à vie) par un surcroît de travail et surtout *d'investissement personnel.* Il est ainsi amené à défendre une mission moderniste et avant-gardiste, à laquelle il croit au moment de son entrée au Centre et qui est distincte de la tâche routinière habituellement confiée aux fonctionnaires des institutions traditionnelles (musées, bibliothèques).

Mais si le piège est bien tendu, c'est qu'il repose sur les contradictions entretenues par le pouvoir entre deux types de personnel au Centre Georges-Pompidou : une intelligentsia pseudo-scientifique aux aspirations de gauche et une administration sortie des grandes écoles, plus liée au pouvoir, et dont le rôle est de gérer le travail des premiers. On assiste alors à un jeu de va-et-vient continuel entre la permissivité et le durcissement.

Il est également intéressant de noter les initiatives prises à l'heure actuelle par la direction des musées pour mener de pseudo-conversations avec de jeunes artistes se définissant à gauche politiquement et jusqu'alors exposés dans quelques galeries expérimentales. La tentation est grande de sortir d'un ghetto expérimental et d'une survie financière difficile pour entrer dans une vitrine fastueuse, permettant un impact sur le marché. (...)

Dans l'hypothèse d'un gouver*nement de gauche,* une alternative, en termes de « politique *culturelle », n'existe* pas à l'intérieur du système.

En effet, dès l'amorce d'un processus de transition au socialisme, les vrais combats dans le domaine « culturel » se dérouleront ailleurs en revêtant des formes qu'il n'est ni possible ni souhaitable de prédéterminer.

Toutes les expériences culturelles, étroitement articulées à un processus révolutionnaire, se sont développées en dehors des appareils culturels légués par la bourgeoisie, et il ne s'agit pas d'une succession d'« accidents » historiques.

Il suffisait d'étudier les expériences chiliennes et portugaises *dans ces domaines.* Aucune d'entre elles ne s'analyse comme le *détournement* d'une *institution* préexistante, mais bien comme l'ébauche *de création* de pratiques neuves, directement liées à l'expé*rience concrète,* des travailleurs, en prise sur les transformations *sociales évoluant* (donc aussi régressant) à leur rythme.

Il faudrait aussi tirer les conclusions de l'échec des gestions de gauche d'appareils, où la non-remise en cause des structures du mode de production et de diffusion, laissant initiative et hégémonie à la bourgeoisie (moyens d'information dans le Chili de l'Unité populaire).

Rendre les travailleurs pleinement conscients de l'importance *des enjeux idéologiques,* à *même de* les évaluer avec les instruments *adéquats, donc préparer le passage* du relais (c'est-à-dire la prise en charge par les travailleurs dans leur ensemble) en sachant qu'il n'y aura pas de « révolution culturelle » sans *amorce d'un processus radical* de transformation sociale, telle est la tâche que peuvent *se fixer* les militants socialistes autogestionnaires du secrétariat d'État à la culture. (...)

La presse américaine : un acte de foi en la croissance

Après la libération de M. Abou Daoud, les divers services diplomatiques français aux États-Unis ont été submergés de lettres de protestation, tandis qu'une poi*gnée d'artistes new-yorkais* boycottaient l'inauguration de Beaubourg (sur cent soixante-sept invités, seize décidèrent de ne pas faire le voyage). En revanche, la presse américaine a publié *de nombreux comptes* rendus et commentaires sur l'événement, fort objectifs et dénués en tout cas d'animosité.

Le *Christian Science Monitor* rappelle, à propos de la *polémique* suscitée en France par la création du Centre, *que « l'art se nourrit de controverses »,* et que, du point de vue architectural, Beaubourg *incarne* l'âge de la technologie. Seul l'ave*nir dira, bien sûr, « si Beaubourg rendra à Paris sa place de capitale des arts ». Mais le Christian Science Monitor* estime que, *« à une époque obsédée par les problèmes pratiques, l'audace de cette entreprise artistique redonne espoir à ceux qui reprenaient à leur compte la crainte exprimée par celui qui dit : « Dieu n'est » pas mort, mais je n'en dirai » pas autant des muses. » L'art vit. A Paris. Et nous nous en réjouissons »,* conclut le *Monitor. Time* exprime, de son côté, un point de vue plus nuancé. Il décrit d'abord les péripéties de la création du Centre *et les circonstances* de sa construction. *« La machine urbaine vivante »* correspond, selon lui, au rêve de Pompidou, *« ce connaisseur et ce collectionneur qui était désolé de voir Paris perdre sa place de capitale des arts ».* Il reconnaît que Beaubourg est *« l'un des plus grands musées d'art moderne du monde. Deux fois plus grand que le Musée d'art moderne à New-York ».* Mais il se demande, pour finir, avec Guy Metraux, *« si le danger, avec les centres culturels, n'est pas que, quel que soit leur contenu, ils se ressemblent tous et sont ennuyeux ».*

Le correspondant à Paris du *Washington Post* consacre un long article à la *« nuit inaugurale »* et décrit minutieusement les aspects et la fonction de Beaubourg qu'il fait parcourir à ses lecteurs, salle par salle, sinon œuvre par œuvre. Il trouve (ironique) que, grâce à l'inauguration du Centre, Marcel Duchamp soit enfin connu en France; mais il craint que, *« dans la mesure où le Centre Pompidou constitue un acte de foi en la croissance illimitée et en la vertu de la technologie, dans l'harmonie sociale, il ne soit suranné au moment où il naît »,* et rappelle à ce propos l'observation de Malraux : *« Il faut nous résigner à cette vérité banale que, pour l'homme du treizième siècle, le gothique était moderne. »* Hilton Kramer consacre deux articles à Beaubourg dans le *New York Times.* Dans l'un d'eux il s'étonne de ce que Brassai, *« l'un des plus grands photographes vivants »,* n'ait pas été invité à l'inauguration et soit méconnu des Français (son livre remarquable publié à New-York sur Paris de 1930 n'a toujours pas trouvé d'éditeur en France). Il craint, d'autre part, qu'étant dans la dépendance financière où il se trouve vis-à-vis de l'État, Beaubourg *« ne soit vulnérable aux diverses pressions politiques ».* Pour ce qui est de la polémique qui oppose ceux qui trouvent Beaubourg trop commercial et ceux qui, au contraire, lui reprochent d'être trop radical, Kramer pense que c'est l'aspect extérieur du Centre qui est en cause : *« Si l'architecture avait été moins moderne, plus terne, on se serait moins passionné pour ce qu'il contient. »* Dans l'autre article, Kramer qualifie Beaubourg de *« succès foudroyant du point de vue architectural ».* Il est sceptique, en revanche, en ce qui concerne l'*« institutionnalisation de la co-existence de l'art élevé et de l'art populaire »,* et craint qu'en plaçant sur le même pied les beaux-arts, l'artisanat, l'art populaire, le journalisme, le kitsch, *du point de vue culturel,* ce ne soient les beaux-arts qui sortent perdants de ce *voisinage.* Pour finir, il se demande si, en l'absence d'un véritable élan créateur dans la capitale française à *l'heure actuelle, on peut vraiment* espérer que Beaubourg contribuera à rendre à *Paris* sa position dominante dans le monde des arts. *« Pour l'instant,* écrit-il, *rien n'incite à le croire. »*

LOUIS WIZNITZER.

EN BREF

Tiers-Théâtre à Montparnasse

Geneviève Rozenthal et Georges Berreby offrent cent mètres carrés au Tiers-Théâtre, 3, impasse de la Gaîté. La salle s'appelle « l'Aire libre » parce que sa surface est amovible et ouverte à toutes les formes de théâtre en voie de développement. Théâtre, mais aussi expositions, chansons, mimes, musique.

Le premier spectacle de l'Aire libre vient de Rennes et c'est *La prochaine fois je vous le chanterai,* de James Saunders, qui avait été créé à Paris par Delphine Seyrig dans une mise en scène de Claude Régy, et qui est joué ici par le Centre dramatique de l'Ouest, à partir *du 15 février, pour trente représentations.* (Tél. : 322-70-78.)

Acteurs en lutte façon Bénédetto

Après les « Drapiers Jacobins », immense fresque historique, affirmant la permanence des forces de réaction face aux révolutions *idéologiques — une pièce créée* voici quelques mois à peine, — André Bénédetto, directeur de la nouvelle compagnie d'Avignon, vient de donner, dans son Théâtre des Carmes, *Parcours vénitien.* Cette dernière œuvre retrace *le refus collectif d'un* groupe d'acteurs d'obtempérer aux injonctions du producteur d'un roman-photos tourné à Venise. La pièce n'est pas sans rapports avec les difficultés que connaît actuellement le monde du spectacle.

A la tyrannie du producteur, les comédiens opposent leur force d'inertie. Le chassé-croisé entre la réalité et la fiction est plus un voyage à *travers* les consciences qu'un procédé scé*nique. Certes,* l'acteur perd sa personnalité, mais c'est au profit du drame et des opprimés qu'il incarne. — *(Corresp.)*

Trois collections toutes les tendances à Marseille

Trois villes : Grenoble, Marseille, Saint-Etienne ; trois collections : celles d'œuvres d'art contemporain acquises par les musées de ces villes (musée *Cantini, musée de Grenoble,* musée d'Art et d'Industrie). L'exposition organisée en commun par les trois musées regroupe un choix d'une centaine d'œuvres *représentatives* de grandes tendances artistiques : nouveau *réalisme, cinétisme, art conceptuel,* école américaine, support-surface. *L'exposition* (présentée à Marseille jusqu'à fin mars) ira à Grenoble en avril et mai, à Saint-Etienne durant l'été, avant d'être reçue à l'automne, dans *les galeries contemporaines du* Centre Georges-Pompidou. His*toire* de montrer aux Parisiens qu'il peut se passer aussi quelque chose en province.

Baisse des coproductions cinématographiques

La production française ciné*matographique* a baissé de 4 % en 1976, communique le Centre *national de la cinématographie.* Deux cent quatorze films ont été réalisés dans l'année contre deux cent vingt-deux en 1975. C'est une diminution importante des coproductions *(notamment* avec l'Italie) qui explique ce *chiffre — le nombre de films* entièrement français ayant au contraire augmenté. On note, d'autre part, une nette tendance à la bipolarisation : les longs métrages à budget moyen ont encore diminué, tandis qu'aug*mentent les films à petit budget* (moins de 1 million de francs) *et à budget de plus de 3 millions.*

Image par image à Annecy

Les onzièmes Journées internationales du cinéma d'animation (JICA) se dérouleront à Annecy du 14 au 18 juin. Elles sont ouvertes à tous les films *« Image par Image » réalisés pour* le cinéma ou la télévision en 35 ou 16 mm, sans exclusion de genres ni de sujets. Pour la première fois, cette année, les films de long métrage pourront participer à la compétition. Les *demandes d'inscription* doivent parvenir au secrétariat des JICA avant le 1er mars : 21, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9e) (même adresse pour les demandes d'abonnement aux *Journées).*

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. ; samedi et dimanche de 10 h. à 22 h. (277-12-33).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

ACQUISITIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE DU MUSEE *NATIONAL D'ART MODERNE* : 1971-1976. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 7 mars.

Salle des contemporains

GERHARD RICHTER. — Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ÇA VA ? ÇA VA. — Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.

Centre de création industrielle (entrée libre)

ARCHEOLOGIE DE LA VILLE. — Jusqu'au 8 mars.

ANATOMIE D'UN BATIMENT. — Jusqu'au 13 mars.

PAUL DAVIS. — Jusqu'au 13 mars.

FEMMES D'UN JOUR. — Jusqu'au 27 février.

DESIGN INDUSTRIEL : des meubles pour apprendre ; jouons avec le décor ; le geste mécanique. — Jusqu'au 20 février.

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi 5 F. Jusqu'au 14 février.

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 février. Tous les jours, salle 404, projections de documentaires sur le Japon. Renseignements au musée. 13 février, à 16 h. : « Cérémonie du thé », par l'école Urasenke.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février).

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F. Jusqu'au 28 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. *Entrée : 5 F (gratuite le* dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqua'u 28 février.

LIBERO BADII, sculptures polychromes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 13 mars.

VIEIRA DA SILVA, gouaches. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 11 février au 10 mars.

MACCIO, peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

HENRI HAYDEN, paysages de la Marne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mars.

PEAUX DE VACHE ET FOLLE GABARRE. — *Exposition-atelier* au Musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Jusqu'au 20 février.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février (L'exposition est complétée par des conférences, le samedi, à 14 h 30, et des visites-conférences. Renseignements au musée).

LA JEUNE GRAVURE CONTEMPORAINE. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Sauf jeudi. Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. à 17 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 13 février.

GEORGE SAND. — Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h à 18 . Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dimanche, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqua'u 28 février.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : LA FETE. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46) Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 mars.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). *Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30.* Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

JEROME TROLLIET. Les animaux. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (277-30-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

CENTRES CULTURELS

LOUIS GOSSELIN. Céramiques récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

ABSTRACTIONS. Peintures contemporaines de l'Ontario. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mars.

HOLDERLIN ET LES POETES DU ROMANTISME SOUABE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (273-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LE CABINET D'UN AMATEUR. Dessins flamands et hollandais des XVIe et XVIIe siècles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 mars.

PIER STEENSMA. Le sommeil dans un contexte indien. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 février.

ROBERT FACHARD. Sculptures de 1966 à 1976. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Jusqu'au 25 février

ART FUNERAIRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 26 février.

DIN A 4, 120 artistes réunis par la galerie Slivio R. Baviera, Zurich. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (077-00-29). De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février.

CUAU, MARC, KORAICHI, GOUIDER, SAHLI, BOUABANA. Peintures, gravures, sculptures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (salles Sandoz). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 février.

GALERIES

MATHIGOT, WEBER, WOLMAN : les paysans. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 28 février.

AIX-EN-PROVENCE. Dessins de Fernand Pouillon et lithographies de Léo Marchutz. — Le Jardin de Flore, 24, place des Vosges. Jusqu'au 1er mars.

FRANCIS BACON, œuvres récentes. — Galerie Claude-Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 26 mars.

FREDERIC BENRATH. — Galerie D.-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 5 mars.

ANNA-EVA BERGMAN. Huit peintures actuelles. — Galerie de France, *3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37).* Jusqu'au 27 février.

JOSEPH BEUYS. Dessins. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 26 février.

BIGOT 77. Encres, aquarelles, acrylics et collages. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie. De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

FRANÇOIS BOUILLON. Dessins et instruments. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de La Ferronnerie (508-58-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 8 mars. — *Jeu de congrus au jour le jour.* Galerie André Biren, 31, rue Jacob (260-25-30). Jusqu'au 23 février.

BERNARD BUFFET. L'enfer de Dante. — Galerie Maurice Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

L. CAPPIELLO, affichiste. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mars.

ANTONI CLAVE. Gravures pour « la Gloire des rois » de Saint-John-Perse. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du *Four* (326-43-38). Jusqu'au 5 mars.

DAMIAN. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 5 mars.

DUCHAMP du trait. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 1er mars.

OYVIND FAHLSTROM. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 février.

RAFAEL FERRER. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 11 mars.

GAFGEN. Dessins 1975-1976. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 26 février.

GARAYO. — Galerie E. De Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 19 février.

GRATALOUP. Méditations paysagées. — 16, rue Cadet. Tous les jours de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

HANS HAACKE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 19 février.

HERTZ. — *Galerie Dimpoulos*, 24, rue du Laos (306-23-08). Jusqu'au *26 février.*

ALAIN LABORDE. — Galerie Marcel Lenoir, 8 bis, rue Jacque-Callot, février.

LOUTTRE B. Peintureinres. — Galerie A. Digard, 15, rue de La Reynie. Jusqu'au 25 février.

JEAN MARAIS. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (033-92-01).

LIDIA MASTERKOVA. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 février.

HENRI NOUVEAU. 1901-1959. — Galerie M. Lamy, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 5 mars.

ARMAND PETITJEAN. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 5 mars.

RANCILLAC. Œuvres sur papier. — Galerie Le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). — Les années-vitamines. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

OSCAR REUTERSVARD. Amours et vengeances divines dans les mythes égyptiens. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine. Jusqu'au 1er mars.

ROHNER. — Galerie de Paris, 14, place François-1er (359-82-20). Jusqu'au 26 février.

RICHARD SERRA. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.

JEAN-LUC SIMON. Peintures. — Galerie Artemont, 147, boulevard du Montparnasse (326-72-96). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 heures. Jusqu'au 23 février.

GERARD SINGER. Dessins de nature. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 février.

GABRIEL TERBOTS. — Galerie Saint-Louis-en-l'Ile, 90, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Février.

EN BANLIEUE :

AUBERVILLIERS. Antonio Recalcati, lithographies. — Office municipal de la jeunesse, 22, rue Bernard-et-Mazoyer (833 - 87 - 80). Jusqu'au 15 février.

BOBIGNY - Jean Picart le Doux. Tapisseries, lithographies, céramiques. — Hall d'honneur de l'hôtel de Ville. Jusqu'au 5 mars.

COLOMBES. Jean-Pierre Vielfaure. — Les Messages M.J.C., 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Sauf sam et dim. Jusqu'au 28 février.

LA DEFENSE. Les artisans à la Défense. — Centre Buref, place des Reflets. Jusqu'au 25 février.

IVRY-SUR-SEINE. La tapisserie contemporaine. — Salle des fêtes de la mairie. Du 13 au 27 février.

MARLY-LE-ROI. Janine Niepce : La femme avenir de l'homme. Photographies. — Institut national d'éducation populaire (958-49-11). Février-mars.

PONTOISE. Bernard Lagneau. Lieu mécanisé 21. — Centre d'animation *culturelle de Cergy-Pontoise, place de* la Paix (030-33-33). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. *Maurice Boitel*, peintures, aquarelles. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Du 12 février au 20 mars.

TAVERNY. Tapisseries contemporaines. — Salle des fêtes. Jusqu'au 23 février.

VILLEPARISIS. Marcos. — Galerie, *place Henri-Barbusse (427-05-05).* Jusqu'au 19 février.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou, cinquante peintures 1972-1976. — Galerie municipale parc de la mairie, rue de la Glacière (680-85-20). Sauf mercredi, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

EN PROVINCE

BOURGES. Présence de Jean Goldman. — Maison de la culture (24-82-22). Jusqu'au 27 février.

CHALON-SUR-SAONE. *Robert Demachy.* — Photographies. Musée Nicéphore Niepce, 28, quai des Messageries. A partir du 12 février.

CHARTRES. Di Martino. — Sculptures. Musée.

CLERMONT-FERRAND. Vie quotidienne du musée. — Musée Bargoin (91-37-31). Jusqu'au 28 février. Et musée du Ranquet (91-93-45). Jusqu'au 18 février.

GRENOBLE. Images du peuple chinois. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 février. — 24 peintres autour de la revue Exit (Adami, Aillaud, *Babou, etc.). Bibliothèque et galerie* de prêt municipales de Grand'place.

LE CREUSOT. Tapisseries de Jacky Garnier. — Maison des arts et loisirs (08-13-11). Jusqu'au 27 février.

LE HAVRE. Architectures marginales aux U.S.A. — Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (21 - 21 - 10). Jusqu'au 26 février.

LYON. Nouvelle subjectivité. — Centre d'échanges Lyon-Perrache. Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mars. — Virgil, gravures-livres. *Galerie K, 25, quai de Bondy* (27-40-91). Jusqu'au 4 mars.

MACON. Dix-huit artistes et la terre. — Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au 27 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Pignon. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 11 avril.

NANTES. Le décor scénique à Venise et à Florence aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Musées départementaux de Loire-Atlantique. Jusqu'au 21 mars. — Ekkehart Rautenstrauch. — Musée des beaux-arts.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy. — Kees Van Dongen. Musée Jules-Cheret (88-53-18). Jusqu'au 13 mars. — Jean Launois, 1898-1942. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 6 mars. — Paul Rotterdam, rétrospective. Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 27 février. — Deyrolle. — Galerie Sapone, 55, rue de France (88-54-27). Jusqu'au 20 février.

RENNES. Boîtes. — Maison de la *culture* (79-26-26). Jusqu'au 2 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. Marcelle Kahn et Jean Hélion. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jacques Monory : opéras glacés - Jean-Michel Meurice. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 février.

TOULOUSE. Anne Verdet et Michel Capderon : Gravures rupestres de l'Atlas saharien. Calques et photos. — Centre Culturel, 24, rue Croix-Baragnon (52-07-29). Jusqu'au 28 février.

TOURS. Olivier Brice : Gisants et antiques drapés. — Musée des beaux-arts. — Reliquaires, salle Saint-Julien. — Empreintes, galerie la Main Jaune. Du 12 février au 6 mars.

هكذا من الأصل

Théâtres

Les salles subventionnées

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

OPERA (073-95-26), les 9, 12 et 15 abonn. B), à 19 h. 30 : Don Juan ; le 10, à 19 h. 30 (dernière représentation) : Pas de quatre, la Sylphide (ballets) ; les *11 et 16* (abon. J), à 20 h. ; le 19, à 19 h. 30 : la Force du destin ; le 18, à 19 h. 30 : En sol, l'Oiseau de feu, Adagietto, Mahler's songs, le Sacre du printemps (ballets).

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 10, 11, 13, 16 et 19, à 20 h. 30 ; le 13, à 14 h. 30 : Partage de midi ; *les 12, 17 et 18, à 20 h. 30 ; le 20*, à 14 h. 30 : le Cid ; les 14 (abon. G) et 15 (abon. H), à 20 h. 30 ; les 12 (abon. 3) et 16 (abon. rouge), à 14 h. 30 : le Verre d'eau ; le 20, à 20 h. 30 : la Paix chez soi, le Malade imaginaire.

ODEON (325-70-32), les 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 16 h. et 20 h. 30 : *Falstaff*.

PETIT ODEON, relâche. A partir du 17, à 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.

CHAILLOT (727-81-15), relâche jusqu'au 23.

T E P (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : l'Otage ; le 10, à 20 h., et le 12, à 14 h. 30 : cinéma.

PETIT TEP (D. soir., L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : PAR 3441 (dernière le 13) ; le 10, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 et dim., 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D. soir., L.), à 21 h. ; mat. *dim.*, *16 h.* : la Dame de la mer ; 20 h. (salle Papin 1) : les Sonnets de Shakespeare ; (salle 2) : Emma Santos ; mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Initiation au cinéma.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; les *9*, 12, *15*, *16*, *17*, *18* et 19, à 20 h. 30 : les Brigands ; les 10 et 11, à 20 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

AIR LIBRE (322-70-78) à partir du 15 à 20 h. 15 : *la Prochaine fois, je vous le chanterai.*

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 . 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATELIER (606-49-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Bain de vapeur. (S., D.) 14 h. 20 : le Roman de Renart.

ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : la *Jeune Fille Violaine* (à bureaux fermés le 9).

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : la Nuit de l'iguane.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La Jeune Lune tient la vieille Lune toute une nuit dans ses bras.

CENTRE BEAUBOURG (278-79-95) les 9, 10, 11 et 12 à 20 h. 30 ; le 13 à 16 h. : la Bonne Vie. Au Gueuloir : les 10, 11 et 12 à 18 h. 30 : Lecture de pièces inédites.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) 20 h. : Surfaces (dernière le 12).

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Amphitryon 38, (L.) 18 h. : sam. à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : l'Amour de la liberté (spectacle audio-visuel sur Beethoven).

ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.) 21 h. : Freaks Society.

ESSAION (278-46-42) (D.) 20 h. 30 : la *Tentation occidentale* ; à partir du 15 : le Grand Parler.

FONTAINE (874-74-40) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et Misère de Marcel Barju.

GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (D. soir., *L.*) *20 h. 30, mat dim.* à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS *(265-90-00) (D. soir. L.)* 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MANITOUT (325-60-13) à partir du 12 (D., L.) 20 h. 15 : Louise Michel ou les œillets rouges.

MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Joyeux anniversaire.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) *20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et* 13 h. 30 : Acapulco Madame.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : l'Oraison.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à *15* h. et 18 h. 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Scénario.

ORSAY *(548-38-53)*, mer., ven., sam. à 20 h. 30, dim. à 15 h. : Oh ! les beaux jours ; ma. à 20 h. 30 : Madame de Sade. — II : mar. à 20 h. 30 : Harold et Maude. (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Nouveau Monde.

PALACE (770-44-37) (L.), 22 h. 30 : *Just a Quick Sweet Dream.*

PARIS (874-20-44), mer et jeu. à 21 h. : Jésus II ; ven., sam. et mar. à 21 h., dim. à 15 h. et 21 h. : Splendeur et Mort de Joaquin Murieta.

PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. et *22 h. 30 : Isaac et la sage-femme.* (Dernière le 19.)

PRESENT (205-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

PLAINE (842-32-25) (D. soir. L., Ma.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Hier, dans la nuit de Zelda.

RECAMIER *(548-63-81)*, à partir du 15, à 20 h. 30 : Histoire de l'oncle Jakob.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES *(723-35-10) (D. soir. L.), 20 h. 45*, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'ART (508-08-41), ven. à *20 h. 30, sam. et dim. à 18 h. 30* : la Femme de Socrate ; mer. et jeu. à 18 h. 30 : Les ressources oubliées de la voix.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69). A la Resserre : 21 h. : Deux (jusqu'au 12). Au Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Fantasio A la Galerie (D., L.), *21 h. : la Paix.*

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DES DEUX-PORTES *(797-24-51)* (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.

THEATRE SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le boucher.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Antoine et Cléopâtre.

VARIETES (233-09-92), à partir du 11 à 20 h. 45 (L.), mat. dim. à 15 h. : Fafe de Broadway.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-19), le 9 à 20 h. 45 : Mime Marceau.

ARGENTEUIL, C.C. (961-25-29), le 11 à 20 h. 45 : Archie Shepp.

ARCUEIL, C.C. (657-11-24), le 11 à 21 h. : Arlequin poli par l'amour ; le 15 à 21 h. : Octuor de Paris (Mozart, Xénakis).

BEZONS, Salle Paul-Eluard (982-39-63), le 12 à 14 h. 30 : Les Triolets de Bezons (musique).

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) ,le 9 à 20 h. 30 : Récital J.-P. Jumez ; le 10 et le 11 à 14 h. : Electre ; les 11, 12, 13, 14 et 15 à 20 h. 30, les 13 et 14 à 14 h., le 16 à 15 h. 30 : le Roi Lear.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 11 à 20 h. 30 : Quartet F. Jeanneau et Ch. Escoude.

CRETEIL, *Maison des arts* (899-90-50), le 11 à 20 h. 30 : le Vélocipède volant ; le 13, à 16 h. : J.-P. Jumez.

CRETEIL, M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) ,le 11 à 21 h. : Imago.

CHELLES, C.C. (957-98-98), le 11 à 20 h. 30 : Histoire du soldat.

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 11 à *21 h. : Soleil blanc* ; le 12 à 21 h. : Free Jazz ; le 15 à 21 h. : les Jeannes. — Amphithéâtre de l'ESSEC (030-43-63), le 15 à 20 h. 45 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Schoenberg, Mendelsohn, Rossini).

CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo-Neruda *(496-57-86)*, les *10, 11* et 12 à 20 h. 30 : Haute-Autriche.

LA COURNEUVE, C.C. *J.-Houtremont*, les 10, 11 et 12 à 21 h., le 13 à 17 h. : les Troubadours.

DOMONT, C.E.S. (991-16-56), le 12 à *21 h. : Orchestre de chambre* du Val de Montmorency.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 12 à 21 h. : Amoroso ou le Vélocipède volant ; le 13 à 16 h. : Ballet de l'Opéra de Bratislava.

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 12 à 20 h. 30 : Stero Waring.

EAUBONNE, Hôtel de ville (959-74-76) *le 13 à 16 h. 30 : la Lyre amicale* (concert).

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (030-92-60), le 13 à 16 h. 30 : A vos souhaits.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C.C. Pablo-Neruda (460-30-65), le 12 à 21 h. : Roger Mason et les Touristes.

FRANCONVILLE, *Salle du Vox (803-57-43)*, le 13 à 14 h. : le Groupe Fado.

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 11, 12 et 15 à 20 h. 45, le 13 à 17 h. : les Paysans.

GENTILLY, Eglise Saint-Saturnin, le 12 à 20 h. 30 : Orchestre de chambre Paul Kuentz, P. Fontanarosa, M. Giboureau (Telemann, Barber, Bach, Hubon, Charpentier, Schubert).

GOUSSAINVILLE, Théâtre municipal (988-99-52) le 12 à 21 h. : la Farce de la tête du dragon.

L'ISLE-ADAM, Maison de L'Isle-Adam (469-21-38), le 11 à 21 h., le 12 à 15 h. et 21 h., le 13 à 15 h. : Festival du jeune théâtre amateur

IVRY, Studios (236-54-39), les 9, 10, 11, 12 et 15 à 21 h. : le 13 à 16 h. : Martin Eden.

JOUY-EN-JOSAS, H.E.C. (956-43-62), le 12 à 22 h. Boom H.E.C. (Nicole Croisille, Memphis Slim).

MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 10 à 15 h., le 13 à 21 h. : le Malade imaginaire.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 12 à 21 h. : Guy Béart.

MONTMAGNY, chapelle ancien séminaire (030-92-60), le 12 à 21 h. : chorale Joie et Chant.

MORTEFONTAINE, château (471-44-27), le 12 à 21 h. : Festival Beethoven.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 12 à 21 h. : le Malade imaginaire.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 10, 11 et 12 à 21 h. : le mime Marceau.

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 11 à 21 h. : Quatuor d'archers de Paris.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), les 10, 11 et 12 à 21 h. : Los Rupay.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 11 à 21 h. : la Mort blanche (marionnettes japonaises pour adultes) ; le 12 à 17 h., 18 h. et *20 h. 45 : récital piano J.-P. Armengaud* ; le 15 à 14 h. 30 : Faces.

SCEAUX, église, le 12 à 21 h. : Chorale de l'Ecole centrale.

SAINT-DENIS, Théâtre *G.-Philipe* (243-00-59), les 9, 11 et 12 à 20 h. 30 ; le 13 à 17 h. : François Béranger ; les 10, 11 et 12 à 20 h. 30 ; le 13 à 17 h. : la Surface de réparation.

SARTROUVILLE, C.A.C. (962-33-73), les 11, 12 et 15 à 21 h. : Ulysse.

SARCELLES, Forum des Chorettes *(990-54-56), le 12 à 21 h. : Ballets* de l'Opéra de Bratislava.

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 11 à 21 h. : les Jeannes.

VILLEPREUX, *Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97)*, le 13 à 17 h. : Ulysse ; le 12 à 21 h. : Woyzeck.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano *(374-73-74), les 9, 10*, 11 et 14 à 21 h., le 13 à 18 h. : Vole-moi un petit milliard.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), les 10, 11 et 12 à 21 h., le 13 à 17 h. : l'Amant militaire.

VILLEPARISIS, C.C. (427-05-05), le 15 à 20 h. 30 : Mouloudji.

LE VESINET, Théâtre des arts et loisirs (976-32-75), le 11 à 21 h. : Youri Boukoff, le 12 à 21 h. : A la rencontre du petit matin.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 9 et 15 à 21 h., le 13 à 15 h. : Tartuffe ; le 10 à 21 h. : récital Mady Mesple ; les 11 et 12 à 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

YERRES, C.C. (948-38-06), le 10 à 21 h. (studio 209) : Nom et prénom, le 12 à 21 h. (gymnase) : Ivanov ; le 15 à 21 h. (bibliothèque) : Rythmes du jour ; le 13, à partir de 16 h. : Grand gala de soutien au centre culturel (les Haricots rouges, Francesca Solleville).

LE MONDE DES ARTS

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 FEVRIER. — 15 h., Têtes de pioche (Laurel et Hardy) ; 18 h. 30, les Dragons, d'Aristopoulos ; Scènes de la révolution, de S. Bassiakos ; l'Autre Scène, de M. Dimopoulos ; 20 h. 30 : le Voyage des comédiens, de T. Angelopoulos.

JEUDI 10. — 15 h., Symphonie inachevée, de W. Forst ; 18 h. 30, Modelo, de K. Fikas ; 20 h. 30, la Chair de l'orchidée, de P. Chereau ; 22 h. 30, l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi.

VENDREDI 11. — 15 h., l'Amour en première page, de T. Garnett ; 18 h. 30, Promethee, 2nd person, de K. Sheris ; 20 h. 30, The Chair, de R. Leacock ; 22 h. 30, programme non communiqué ; 0 h. 30, Alexander's ragtime band, d'H. King.

SAMEDI 12. — 15 h., les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, Max et les ferrailleurs, de C. Sautet ; 20 h. 30, Mal, de Psaras ; 22 h. 30, Drôle de frimousse, de S. Donen ; 0 h. 30, Don't look back, de R. Leacock.

DIMANCHE 13. — 15 h., la Kermesse de l'Ouest, de J. Logan ; 18 h. 30, Mon Michel, de D. Wollman ; 20 h. 30, Charles, mort ou vif, d'A. Tanner ; 22 h. 30, Mado, de C. Sautet ; 0 h. 30, Pigskin parade, de D. Butler.

LUNDI 14 et MARDI 15, relâche.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) jusqu'à J. ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Murat, 16e (288-99-75).

BAROCCO (Fr.) (*) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), jusqu'à J. ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55). Olympic, 14e (542-67-42).

CRIA CUERVOS (Esp. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). Arlequin, 6e (548-62-25). Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62). Paramount - Elysées, 8e (359-49-34). Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-73), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.), en soirée: Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e, en mat., UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Ambassade, 8e (359-19-08), Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e, (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JOUET (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82).

Les films nouveaux

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, film français de Marguerite Duras : Quintette, 5e (033 - 35 - 40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

LA SECONDE EPOUSE, film égyptien de Salah Abu Seif, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

GIACOMO MATTEOTI, film italien de Florestano Vancini, v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE, film français d'Alain Resnais, v. ang. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CŒUR DE VERRE, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), U.GC. Marbœuf, 8e (225-47-19), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70).

WELCOME TO LOS ANGELES, film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT film américain de Kevin Connor, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75).

JE DEMANDE LA PAROLE, film soviétique de G. Panfilov (v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99).

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS, film américain, v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), à partir de vendredi.

BLUE JEANS, film français de Hugues Burin des Roziers : Capri, 2e (508-11-69), Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13 (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17), Convention Saint-Charles, 15e (577-09-70), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.?Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), jusqu'au J., Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), à partir de V., Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A.) (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) : V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LACHE-MOI LES BASKETS (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à part. de 16 h. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Omnia, 2e (233-39-96), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (It., v.o.) (2e partie) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; V.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-can., v. ang.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70).

LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-10-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), jusqu'à J., Mistral, 14e (539-53-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., v.o.) (**) : U.G C.-Danton, 6e (326-08-18) ; V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich', 5e (033-48-29), jusqu'à J., Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Jusqu'à J., Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43).

SYNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Opéra, 2e (261-50-32), Tourelles, 20e (636-51-98, H. sp.

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., vo.) : U.G.C. Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Bonparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysée - Point show, 8e (225-67-29).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Danton, 6e (326-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Opéra 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi, Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), jusqu'à jeudi.

ET DES SPECTACLES

Les festivals

Le music-hall

La danse

Les chansonniers

Concerts

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (S. + 24 h.).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.), le Marais (278-47-86), à 14 h. 15.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.
CETTE NUIT OU JAMAIS (Suisse, v. all.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. (V. + 24 h.).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20, 16 h. 20 et 20 h. 20.
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sauf D.).
LE JARDIN DES SUPPLICES (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 20.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LA PALOMA (Fr.-Suisse) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Centre Rachi, 5e (331-98-20), J. à 20 h.
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 20.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf D.).

Les festivals

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Jonas, qui aura 25 ans en l'an 2000 ; jeu. : Un mari, c'est un mari ; ven. : Bluff ; sam. : le Bon, la Brute et le Truand ; dim., mar. : la Malédiction ; mar. à 21 h. 30 : avant-première.
PORTE DE LA SUISSE, Espaces 77 (073-00-29), le 14 à 20 h. 45 : Quatre cinéastes, un portrait, Jean Villard, Gilles ; le 15 à 17 h. et 20 h. 30 : cinéma d'animation suisse ; à 18 h. et 21 h. 30 : films récents ; à partir du 20 : Trois jours de cinéma en marge (16 mm et super-huit).
BRANDO-NICHOLSON (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Viva Zapata ; jeu. : Reflets dans un œil d'or ; ven. : la Dernière Corvée ; sam. : Queimada ; dim. : Chinatoown ; lun. : Morituri ; mar. : la Bonne Fortune.
WOODY ALLEN (v.o.) Studio Logos, 5e (033-26-42), mer., lun. : Woody et les robots ; jeu., sam. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... ; ven., dim., mar. : Bananas.
L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : Law and Order ; jeu. : Welfare ; ven. : Essene ; sam. : Bas training ; lun. : Hospital ; mar. : High School.
PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Mille et une Nuits ; 14 h. 45, jeu., ven., lun., mar. : le Décaméron ; 16 h. 45 : Œdipe roi ; 18 h. 30 : Médée ; 20 h. 15 : Accatone : 22 h. 15 : Théorème.
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little big man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h. 30 : Macadam cow-boy ; 22 h. 15 : Chiens de paille.
TEX AVERY (v.o.), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ROCK'N'ROLL Videostone, 6e (325-60-34).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). H. sp.
L'AUTRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Daumesnil (343-52-97).
BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : La Pagoda, 7e (705-12-15) : mer., ven., dim., mar.
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, Luxembourg, 6e (633-97-77).
METROPOLIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
TO BE OR NOT TO BE (Ang.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LES TROIS VALSES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

Variétés

Les opérettes

HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-60) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
THEATRE MARIGNY (256-04-41) (mer., J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Belle Hélène.

Le jazz

PAVILLON DE PARIS (203-02-21), le 10 à 20 h. : Daryl Hall, John Oates.
FIAP, le 12 à 21 h. : Johnmami.
PORTE DE LA SUISSE, les 11 et 12 à 20 h. 45 : Groupe Om et le trio Schweizer-Carl-Moholo.
BATACLAN, le 11 à 20 h. : T. Rex.
THEATRE MOUFFETARD, jusqu'au 12 à 22 h. : Groupe Assum.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE, le 9 à 22 h. : Kenny Clarke, Eddie Louiss et Jimmy Gourley. Les 10, 11 et 12 à 22 h. : Joachim Kuhn.
GOLF DROUOT, le 12 à 23 h. : Stress.
AMERICAN CENTER, le 9 à 21 h. : Paul Ives. Les 10, 11 et 12 à 21 h. : Robert Wood. Le 14 à 21 h. : Scorpions. Le 15 à 21 h. : Claude Gagnasso Big Band.
VOLUME 44, le 9 à 21 h. : Memphis Slim. Le 10 à 21 h. : Bayou Express, Pichtogorne (bal folk). A partir du 15 à 21 h. : Festival Jazz.
ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE, 254, bd Raspail, 14e : le 11 à 21 h. : Newtone Experience.
ESPACE P.-CARDIN, le 13 à 20 h. 30 : Quintet de Woody Shaw. Le 14 à 20 h. 30 : Julian Priester Sextette.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 10 à 20 h. 30 : Trio Bernard Guastalla, Marune Lakussi et son groupe.
PALACE, le 14 à 20 h. 30 : Nico.
THEATRE FONTAINE, à 18 h. 30 (D.) : Sirkel and Co (jusqu'au 12).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : E.P.R. ou le nouveau-né a une vieille barbe.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX-HEURES (606-07-48) (Dim.), 20 h. 30 : Vive la culture ; 22 h. : Monnaie de singe.

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (Dim. soir, Lun.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens.
DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Joe Dassin.
PALAIS DES CONGRES (758-22-03) 21 h., mat. dim. à 17 h. : Serge Lama.
RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Guy Bedos.
LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : Jean-Paul Farré.
THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90) (D., L.), 18 h. 30 : Sebastian Maroto (guitare classique folklore espagnol).

La danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Rudolf Noureev, Lynn Seymour et le Scottish Ballet (Giselle, Moment) (jusqu'au 12). A partir du 15 : R. Noureev, Vivi Findt... et la Compagnie Royale de Copenhague (Pierrot lunaire, le Chant du compagnon errant, la Leçon).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (les 10, 11 et 14), à 20 h. 30 ; mat. dim. à 14 h. 30 : le Ballet du XXe siècle Maurice Béjart (le Molière imaginaire).
THEATRE DE LA TEMPETE (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 16 h. : les Ballets de la Cité (Alefa).
CHATELET, le 13 à 18 h. : Hommage à la danse.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 9 à 18 h. 30 : Minuit pour géant (ballet-théâtre).

Les cafés-théâtres

PREMIER FESTIVAL A PARIS
AU COUPE-CHOU (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
BLANCS-MANTEAUX (D.), 20 h. : l'Intervention.
COUR DES MIRACLES (D.), 23 h. 30 : What a Fair Foot (jusqu'au 13).
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (D., L., M.), 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline. 22 h. : Bébé d'une époque.
GAITE - MONTPARNASSE (L.), 22 h. 45, dim., à 21 h. : Croquez le melon (jusqu'au 15).
HOTEL HEROUET, mer. et jeu., à 20 h. 30 : Djalma ; 22 h. : Dounia ; 22 h. 30 : C. Vence ; 23 h. : J.-C. Monnet ; ven. et sam., à 19 h. : Djalma.
PETIT CASINO : 22 h. 30, dim., à 21 h. 15 : Jess (dernière le 13).
SELENITE (Mar.), 20 h. 30 : Je fus Nambule.
AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Solo pour Vanina.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 21 h. 30 : Au niveau du chou.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I. : 20 h. 30 : le Désert rose ; 21 h. 45 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Côté cour, coté en Bourse. II. : 20 h. 30 : Gynette Lyr ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Topiques.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, je m'escuse.
COUR DES MIRACLES (548-85-60), (D.), 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc : 22 h. : les Mirabelles.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 15 (S. + 22 h. 15) : le Président.
LE PETIT CASINO (747-62-75), (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03), (L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; (D., L.), 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I. : 21 h. : C'est très important ; 22 h. : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 23 h. 30 : Eh ! Mec. II. : 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-loups.

Concerts

MERCREDI 9 FEVRIER

GAVEAU (225-29-14), à 18 h. 45 : A. Adortan et H. Dreyfus (Bach) ; à 20 h. 30 : S. Blanc et M. Merlier (Brahms).
RADIO-FRANCE (224-33-61), grand auditorium, à 20 h. 30 : Orch. national de France, chœurs de R.-F., dir. : G. Ferro (de Mahaut, Yves).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, à 20 h. 30 : A. Bernard et J.-L. Gil (Bach, Haendel, Buxtehude, Telemann).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, à 20 h. 30 : Spontaneous Sound (cymbales, flûtes).
PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : Orch. de Paris, dir. : D. Barenboïm ; sol. : J.-B. Pommier (Beethoven).
THEATRE RECAMIER : G.R.M.-I.N.A., 19 h. : film sur Drouet ; 20 h. 30 : concert Reibel ; 22 h. 30 : Cecyl Taylor.

JEUDI 10 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, à 20 h. 30 : Chœurs de la cathédrale de Pontoise, dir. : M. Dubois (chants grégoriens).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à 20 h. 30 : H. Szeryng et les solistes de Paris (Mozart, Vivaldi)
GAVEAU, à 20 h. 30 : A. Gorog (Bach, Mozart, Chopin).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, à 20 h. 30 : L. Rogg (Bach).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, à 20 h. 30 : voir le 9.
FACULTE DE DROIT, à 21 h. : Julian Bream (luth et guitare).
PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : voir le 9.
THEATRE RECAMIER : G.R.M.-I.N.A., à 20 h. 30 : S. Bel (concert) ; 22 h. 30 : film sur Michel Portal.

VENDREDI 11 FEVRIER

SORBONNE, amphi Richelieu, à 12 h. 30 : S. Mercier et M.-C. Theuveny (Schubert, von Weber, Schumann).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. : G. Fumet et M. Gellot (Bach, Haendel, Mozart, Fauré, Debussy).
HOTEL HEROUET, à 20 h. 15 : Simone Escure (Bach).
GAVEAU, à 20 h. 30 : Ens. instrumental Cyril Diederich (Vivaldi, Bach, Schubert).
PLEYEL (227-88-73), à 20 h. 30 : Nouvel orch. philharmonique, dir. : R. Giovaninetti, sol. : P. Reach (Schumann, Franck).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : voir le 10 à la Fac de Droit.
MUSEE GUIMET, à 20 h. 30 : duo R. Exer et J.-P. Corre (Schubert, Brahms, Satie). F. Marotel et A. Mouradian (Mozart, Haydn, Debussy, Mirzoyan).
THEATRE RECAMIER : G.R.M.-INA, 20 h. 30 : œuvres de Marin, Savouret, de Pablo, Redolfi.

SAMEDI 12 FEVRIER

HOTEL HEROUET, à 20 h. 15 : voir le 11.
CHAPELLE SAINT-BERNARD, à 21 h. : orch. de chambre G. Pernoo, dir. G. Touvron (Pergolèse, Vivaldi, Telemann, Vallier, Torelli).
THEATRE DE LA MADELEINE, à 17 h. : Quatuor Lasalle (Mozart, Stravinski, Beethoven).
RADIO-FRANCE, studio 105, à 16 h. 30 : Nouvel Orch. phil. dir. D. Masson (Sciarrino, Mestral, Aperghis, Messiaen).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 10 h. : voir le 9 Palais des congrès.
CONCIERGERIE, à 17 h. 30 : Florilegium de Paris, dir. J.-C. Veilhan (musique au temps des papes).

DIMANCHE 13 FEVRIER

EGLISE DES BILLETTES, à 17 h. 45 : Voir le 10.
ROSSINI, à 17 et 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
THEATRE ESSAION, à 18 h. 30 : Suzy Labarraque-Perrot (Schumann).
PLEYEL, à 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. J.-P. Jacquillat et les solistes de l'orchestre (Gabrielli, Bach, Vivaldi, Mozart).
ST-THOMAS-D'AQUIN, à 17 h. 45 : Arsène Bedois (Pasquini, Salvatore, Roberday).
THEATRE D'ORSAY, à 11 h. : E. Krivine et J. Alfidi (Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. Urs Schneider, sol. : I. Tinoco (Honegger, Schumann, Tchaïkovski).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : J.-Mac Creary (Bach, Franck).
CHATELET, à 18 h. 30 : Concert Colonne, dir. R. Blareau (Dukas, Wagner, Schubert, Tchaïkovski, Gerschwin).

LUNDI 14 FEVRIER

THEATRE LE PALACE, à 18 h. 30 : M. Nordmann, P. Cheron... J. Prat (Schmitt, Roussel, Debussy, Ravel).
GAVEAU, à 20 h. 30 : J. Micault (Beethoven).
THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : M. Bricquet et C. Hervé (St-Saëns, Brahms, Poulenc).
PLEYEL, à 20 h. 30 : Les solistes de Zagreb, sol. : P. Fournier (Vivaldi, Boccherini, Haendel, Bartok).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 20 h. 30 : Jean Guillou (Mozart, Vivaldi, Liszt, Guillou).

MARDI 15 FEVRIER

PALAIS DES CONGRES, salle bleue, à 18 h. 30 : voir le 14 au Palace.
GAVEAU, à 20 h. 30 : U. Reinemann et C. Ivaldi (Schumann, Brahms).
EGLISE ST-THOMAS-D'AQUIN, à 20 h. 30 : L. Rogg (Bach).
EGLISE ST-SEVERIN, à 20 h. 45 : Consort Orpheus (Vivaldi).
RADIO-FRANCE, à 20 h. 30 : Quatuor Lesalle (Haydn, Lutoslawski, Beethoven).

Cinéma en province

BORDEAUX. — A chacun son enfer : Club (52-24-17), Gaumont (44-13-38) ; *L'Aigle s'est envolé* : Ariel (44-31-17) ; Alice ou la dernière fugue : Ariel ; Affreux, sales et méchants : Marivaux (48-43-14) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Marivaux ; Centre Terre, septième continent : Ariel ; le Décaméron : Concorde (91-77-86) ; le Désert des Tartares : Gaumont ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Français (52-69-47), Gaumont ; Jonas : Concorde ; le Jour de gloire : Français ; le Juge Fayard, dit le shériff : Ariel ; King-Kong : Français ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Little Big Man : Trianon (52-32-89) ; Marathon Man : Marivaux ; les Révoltés de l'an 2000 : Français ; Robin des Bois : Concorde ; Satiricon : Concorde ; Survivre : Ariel.

GRENOBLE. — A chacun son enfer : Royal (96-33-33), Grand Place (09-67-10) ; l'Aile ou la cuisse : Rit's (87-19-88) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Gaumont (44-16-45) ; Barocco : Stendhal (96-34-14) ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont ; le Charme discret de la bourgeoisie : Club (44-53-24) ; Centre Terre, septième continent : Ariel (44-22-16), Stendhal ; le Désert des Tartares : Paris (44-05-27) ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Gaumont ; Jonas : Gaumont ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Eden (44-06-72), Grand Place ; King-Kong : Grand Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Marche triomphale : Club ; la Petite Fille au bout du chemin : Paris ; Phantom of the Paradise : Club ; Raid sur Entebbe : Grand Place ; le Septième Voyage de Sinbad : Gaumont ; Titi, Grosminet et leurs amis : Gaumont ; la Toubib du régiment : Stendhal ; Un mari, c'est un mari : Stendhal.

LILLE. — A chacun son enfer : Concorde (57-22-05) ; L'Aigle s'est envolé : Cinéac (55-02-01) ; Affreux, sales et méchants : Pathé (57-32-71) ; Casanova, un adolescent à Venise : Ariel (54-68-35) ; Centre Terre, septième continent : Ariel ; le Désert des Tartares : Pathé ; la Folle Escapade : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Métropole (55-22-58), Capitole (54-78-46), Splendid (56-48-16) ; le Gang : Capitole, Pathé ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Ariel ; la Première Fois : Métropole ; Titi, Grosminet et leurs amis : Métropole ; la Toubib du régiment : Concorde ; Un mari, c'est un mari : Ariel ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel.

LYON. — Les Arpenteurs : Canut (28-34-91) ; A chacun son enfer : U.G.C. Scala (42-15-41), U.G.C. Concorde (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu (62-68-04), Chanteclair (28-13-65) ; Alice ou la dernière fugue : Duo (37-05-55) ; l'Apprenti salaud... pour rire : Gémeaux ; le Bal des vampires : C.N.P. Caluire (23-68-08), Fourmi (60-84-89) ; Barocco : U.G.C. Concorde ; le Berceau de cristal : Fourmi ; la Belle et le Clochard : U.G.C. Concorde ; Cache-cache pastoral : Ateliers (37-46-30) ; Casanova, un adolescent à Venise : Royal (37-31-49) ; Centre Terre, septième continent : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; Chac : Cinématographe (37-24-84) ; Cocorico, M. Poulet : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; Comment Yukong déplaça les montagnes : Cinématographe, Canut ; le Corps et l'esprit : Familia (72-88-91) (du 12 au 15) ; le Coup de grâce : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; le Désert des Tartares : Pathé (42-61-03) ; Eric Tabarly et les autres : U.G.C. Concorde ; l'Esprit de la ruche : Ambiance (28-14-81) ; la Folle Escapade : U.G.C. Part-Dieu, Ritz (52-17-67). Cinéjournal (37-88-92) ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon ; le Gang : U.G.C. Concorde, Comoedia (58-58-98), Tivoli (37-33-25) ; l'Invitation : Canut ; Je demande la parole : Ateliers ; Jonas : Tivoli ; le Jouet : Gémeaux ; le Jour de gloire : U.G.C. Scala ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Paramount (42-01-53), U.G.C. Scala, U.G.C Part-Dieu ; King-Kong : Paramount ; Lâche-moi les baskets : Comoedia, Pathé ; Lawrence d'Arabie : Palais des Congrès (24-15-83) ; Marathon Man : Tivoli ; la Marche triomphale : Bellecourt (37-09-05) ; Missouri Breaks : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : C.N.P. Villeurbanne ; 1900 (2e partie) : Fourmi ; le N'Doep : Familia (10 et 11) ; Next Stop, Greenwich Village : Fourmi ; la Petite Fille au bout du chemin : Comoedia, Pathé ; Une petite fleur pour l'été : Ateliers ; Raid sur Entebbe : U.G.C. Scala ; les Rescapés du futur : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; Rosemary's Baby : C.N.P. Caluire ; la Salamandre : Zola (84-36-28) ; Salo : C.N.P. Lyon ; la Spirale : Cinématographe ; Sunday too far away : C.N.P. Lyon ; Survivre : U.G.C. Scala ; Taxi Driver : C.N.P. Grolée ; la Toubib du régiment : Tivoli ; Winstanley : C.N.P. Lyon.

MARSEILLE. — A chacun son enfer : Capitole (48-27-64), Odéon (48-35-16), Majestic (33-38-32), Drive In (54-16-00) ; l'Aigle s'est envolé : Ariel (33-11-65) ; Alice ou la dernière fugue : Capitole, Ariel ; Barocco : Chambord (77-15-24) ; la Belle et le Clochard : K7 (48-42-79) ; Casanova, un adolescent à Venise : Paris (33-15-59) ; Centre Terre, 7e continent : Capitole ; le Chasseur de chez Maxim's : César (37-12-80), Pagnol (49-34-79) ; le Désert des Tartares : Paris, Chambord ; les Dix Petits Nègres : César ; la Folle Escapade : K7, Hollywood (33-74-93) ; le Gang : Odéon, Hollywood, Rex (33-82-57), Pathé ; Godzilla 1980 : Pathé ; le Jour de gloire : K7 ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Ariel, Odéon, Hollywood ; King Kong : K7 ; Lâche-moi les baskets : Rex, Pathé ; Marathon Man : Pathé, César ; la Marche triomphale : Paris ; Nos plus belles années : Capitole ; Orange mécanique : Chambord ; La petite fille au bout du chemin : Pagnol, Rex ; la Première Fois : Pathé ; Raid sur Entebbe : Capitole ; Salo : Festival du Vieux-Port (90-28-77) ; Survivre : Capitole ; la Toubib du régiment : K7 ; Une fille cousue de fil blanc : Odéon, K7, Hollywood.

NANCY. — Ambulances tous risques : Rio (52-80-95) ; *Barocco* : Rio ; le Désert des Tartares : Gaumont (24-56-83) ; Deuxième Festival du jeune cinéma allemand : Caméo (40-35-68) ; la Folle Escapade : Rio ; le Gang : Gaumont ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Rio ; Lâche-moi les baskets : Pathé (24-54-31) ; la Marche triomphale : Gaumont ; Raid sur Entebbe : Rio ; les Rescapés du futur : Paramount (24-53-37) ; la Rose et la Flèche : Paramount ; Survivre : Rio ; Titi, Grosminet et leurs amis : Colisée (52-79-75) ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; le Voyage de Gulliver : Rio ;

NANTES. — Affreux, sales et méchants : Racine (71-32-19) ; Autant en emporte le vent : Apollo (71-03-56) ; Barocco : Katorza (71-85-02) ; le Désert des Tartares : Colisée (71-79-03) ; Eric Tabarly et les autres : Colisée ; Festival de dessins animés : Concorde (46-25-29) ; la Folle Escapade : Apollo ; le Gang : Racine ; Il pleut sur Santiago : Concorde ; le Jour de gloire : Apollo ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Apollo ; Lâche-moi les baskets : Colisée ; Marathon Man : Concorde ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : Katorza ; la Petite Fille au bout du chemin : Olympia (71-60-23) ; Survivre : Apollo ; Une petite fille cousue de fil blanc : Katorza.

NICE. — L'Affiche rouge : Méliès (85-86-95) ; Affreux, sales et méchants : Rio (85-86-95), Barocco : Méliès ; Barry Lyndon : Méliès, Centre Terre, 7e Continent : Forum (88-55-80) ; le Coup de grâce : Mercury (85-81-98) ; la Désert des Tartares : Gaumont (88-39-88) ; la Folle Escapade : Escurial (88-10-12), Rialto (88-08-41) ; le Gang . Paramount (87-71-60) ; Jonas : Rio ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Paramount, Balzac (85-18-34) ; Lâche-moi les baskets : Concorde (88-39-88) ; Marathon Man : Concorde ; la Toubib du régiment : Monte-Carlo (87-28-95). Voyage au bout du monde : Variétés (87-74-97).

RENNES. — A chacun son enfer : Paris (30-25-55) ; l'Affiche rouge : Boîte à films (30-32-40) ; Affreux, sales et méchants : Club (30-86-20) ; Casanova, un adolescent à Venise : Club ; Fantasia : Bretagne (30-66-33) ; la Folle Escapade : Ariel (79-00-56) ; le Gang : Ariel ; Jonas : Boîte à films ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Ariel ; Marathon Man ; Zem (30-09-85) ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel ; Une vie difficile : Bretagne.

ROUEN. — A chacun son enfer : Gaumont (71-84-98) ; Affreux, sales et méchants : Gaumont ; Ambulances tous risques : France (71-41-98) ; Centre Terre, 7e Continent : France ; le Désert des Tartares : Gaumont ; la Folle Escapade : Club (71-37-76) ; le Gang : Eden (71-24-00) ; le Jour de gloire : Club ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Club ; la Première Fois : Gaumont ; la Toubib du régiment : Club ; les Rescapés du futur : Eden ; Une fille cousue de fil blanc ; Eden.

SAINT-ETIENNE. — A chacun son enfer : Eden (32-68-79) ; Ambulances tous risques : Méliès (32-63-47) ; l'Autre : le France (32-76-96) ; Barocco : Eden ; Butch Cassidy et le Kid : Lux C.N.P. (32-40-49) ; Casanova, un adolescent à Venise : Alhambra (32-39-65) ; Centre Terre, 7e Continent : Eden ; le Dernier Tango à Paris : Alhambra ; le Désert des Tartares : Alhambra ; les Dents de la mer : le Royal (32-48-88) ; le Gang : Alhambra ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Eden ; Lâche-moi les baskets : Alhambra ; Little Big Man : Lux C.N.P. ; la Marche triomphale : Alhambra ; le Maître du monde : le France ; Phantom of the Paradise : Lux C.N.P ; la Petite Fille au bout du chemin : Alhambra ; le Septième Voyage de Sinbad : Alhambra ; Sartre par lui-même : le France ; Survivre : Eden ; Titi, Grosminet et leurs amis : Alhambra ; la Toubib du régiment : Méliès ; Une fille cousue de fil blanc : Eden.

STRASBOURG. — Centre Terre, 7e Continent : Capitole (32-13-32) ; ABC (32-17-66) ; le Désert des Tartares : Vox (32-15-11) ; la Folle Escapade : Capitole ; le Gang : Rit's (32-45-51) ; le Juge Fayard, dit le Sheriff : Capitole ; Lâche-moi les baskets : Rit's ; Marathon Man : *Rit's* ; le Prête-nom : Ariel ; Raid sur Entebbe : Capitole : Sex O'Clock U.S.A. : Rit's ; Survivre : Capitole ; Titi, Grosminet et leurs amis : Kléber (32-19-83) ; Une fille cousue de fil blanc : Arcade (32-45-28) ; Voyage au bout du monde : Capitole.

TOULON — Barocco : Royal (92-32-55) ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont (92-00-17) ; la Belle et le Clochard : Strasbourg (92-20-30) ; Centre Terre, 7e Continent : Ariel (93-52-22) ; le Désert des Tartares : Gaumont ; la Folle Escapade : Ariel ; le Gang : Royal, Gaumont ; Le Juge Fayard dit le Sheriff : Raimu (92-21-42) ; King Kong : Raimu ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Première Fois : Rex (92-79-20) ; Raid sur Entebbe : Ariel : La revanche d'un homme nommé Cheval : Ariel ; Salo : Ariel ; Survivre : Ariel ; Titi, Grosminet et leurs amis : Rex ; la Toubib du régiment : Raimu ; Une fille cousue de fil blanc : Royal.

TOULOUSE. — A chacun son enfer : Gaumont (21-49-58) ; Alice ou la Dernière Fugue : Variétés (21-78-71) ; l'Aile ou la Cuisse : Nouveautés (62-58-63) ; l'Apprenti Salaud... pour rire : Trianon (62-27-84) ; Barocco : Variétés ; le Cameraman : ABC (21-20-46) ; Casanova, un adolescent à Venise : Rio (21-22-11), Gaumont ; Centre Terre, 7e Continent : Variétés ; Comment Yukong déplaça les montagnes : ABC ; le Désert des Tartares : Nouveautés ; la Folle Escapade : Ariel, Variétés ; le Gang : Nouveautés, Gaumont ; Guerre conjugale : ABC ; Il était une fois dans l'Ouest : Trianon ; Jonas : Gaumont ; le Jouet : Ariel ; Josey Wales, hors la loi : Ariel ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Variétés ; King Kong : Trianon ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Marche triomphale : Nouveautés ; Monsieur Saint-Ives : Américains (61-21-94) ; la Petite Fille au bout du chemin : Nouveautés ; Raid sur Entebbe : Variétés ; Salo : Américains ; la Spirale : ABC : Titi, Grosminet et leurs amis : Rio.

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE			
125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE			
163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne, tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Sous forme d'hebdomadaire

« LE JOUR » REPARAIT A MONTRÉAL

A Montréal, l'ancien quotidien *le Jour* (indépendantiste) vient de reparaître, après cinq mois d'interruption, sous la forme d'un hebdomadaire tiré à 47 000 exemplaires et vendu 1 dollar.

La campagne de lancement de l'hebdomadaire québécois s'est élevée à 100 000 dollars, et le nouveau directeur, M. François Dagenais, un économiste, qui remplace M. Yves Michaud, estime que le journal devrait avoir un tirage de 15 000 exemplaires pour pouvoir être rentable d'ici deux ans.

Selon Mlle Evelyn Dumas, rédactrice en chef du *Jour*, le nouvel hebdomadaire aura pour but de promouvoir la social-démocratie et l'indépendance du Québec, tout en restant *critique face au gouvernement du parti québécois*.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX-

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

PRESS...

BIBLIOGRAPHI...

« LE DOSSIER HERSANT »

Journaliste au *Canard enchaîné*, Nicolas Brimo publie chez Maspero un *Dossier Hersant*. Le propos militant est clairement exprimé :

« *Aujourd'hui, « R.H. », comme l'appellent entre eux ses collaborateurs, règne. Aucune force politique ou syndicale n'a su lui faire obstacle (...). Il n'est que temps d'apprendre à le combattre. Ce livre n'a d'autres prétentions que d'en fournir quelques moyens...* »

L'auteur, avec l'aide d'... Guérin, reconstitue donc la carrière de celui qui contrôle ... quotidiens, dont *le Figaro*, *France-Soir* à 50 %, et qui ... tant « *a horreur de l'information* ». L'ouvrage n'apporte aucune révélation à qui connaît la jeunesse et l'ascension de M. Hersant. Mais nombre de détails, de précisions donnent à *Dossier Hersant* un caractère explosif. Nicolas Brimo démonte fort bien le mécanisme de la machine de guerre, dont la ... raine est Mme Marie-France Garraud, conseillère de Jacques Chirac.

En annexe de l'ouvrage figurent divers documents, dont un extrait du débat d'invalidation du député Robert Hersant en 1956 et le texte de l'ordonnance du 26 ... 1944. Enfin, des mini-portraits de ceux que Nicolas Brimo appelle « les collaborateurs et les protecteurs » de Robert Hersant. —

★ Aux Éditions Maspero, collection « Cahiers libres », 135 pages, ...

● *La Bibliothèque nationale*, qui continue la publication de la bibliographie de la presse française (1865-1944), vient d'éditer les titres relatifs aux départements du Nord et de Seine-et-M...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Est publié au Journal officiel du 9 février 1977 :

UN ARRETE

● Portant ouverture d'un service de téléconférence audiographique et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

ANCIENS COMBATTANTS

● *La douzième liste des unités ayant combattu en Afrique du Nord*, entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, a été publiée dans le « Bulletin officiel du ministère de la défense », daté du 31 janvier. Il s'agit de la deuxième liste d'unités retenues pour ce qui concerne la marine (aéronautique navale).

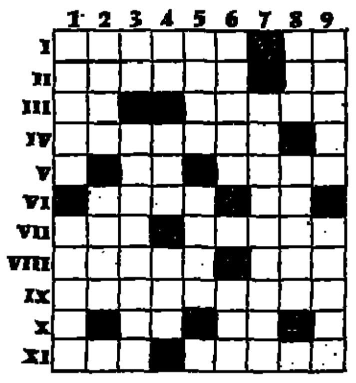
Cette liste pourra être consultée, en vue de l'obtention de la carte d'ancien combattant, aussitôt après sa diffusion dans les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre qui délivrent les imprimés nécessaires à l'établissement des demandes.

La liste peut être immédiatement obtenue par les intéressés auprès des organisations d'anciens combattants : telle la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie (46, rue Copernic, 75782 - Paris) ou à la FNACA (4, cité Joly, 75011 - Paris) sur simple demande accompagnée d'un timbre.

● *« Verdun 1916 »*, tel est le titre de l'ouvrage sur les « Actes du colloque international sur la bataille de Verdun », réuni les 6, 7 et 8 juin 1975, qui ont été rassemblés par l'Association nationale du souvenir de Verdun, avec le concours de l'université de Nancy-II. La préface et la postface sont de M. Maurice Genevoix, de l'Académie française.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 682



HORIZONTALEMENT

I. Se donne bien du mal pour la galerie ; On n'en verra jamais la fin ! — II. Source d'inspiration ; Abréviation. — III. Le mot pour rire ; N'ont que de mouvantes limites. — IV. Supprime un pointage. — V. Participe ; Quelle punaise ! — VI. Est toujours à la merci d'un coup de feu ; Attire l'attention de villageois. — VII. Révèle une ingestion ; Eventuellement corrigés. — VIII. S'attaqua au sommet ; Orientation. — IX. Bien placées (en commençant par la fin !). — X. A moitié plat ; Possessif. — XI. N'en est pas à une grimace près ; Sardou en fit tout un drame.

VERTICALEMENT

1. Présent dans le passé ; Poètes. — 2. Fut tenu à l'œil ; Souffre toujours quand on le bouscule. — 3. Abréviation ; Fera sortir du circuit. — 4. Participe ; Forme de savoir ; Explosif. — 5. Ne se déchirent donc jamais... ou presque ! ; D'un verbe ambulatoire. — 6. Ainsi ; Lettres de noblesse. — 7. Irriteras. — 8. Terme de jeu ; Permet à des sportifs de récupérer. — 9. Ne pardonne pas quand elle est fatale ; Fait son lit en Italie.

Solution du problème n° 1 681

Horizontalement

I. Cigare ; Ob. — II. Asiles ; Lu. — III. Poêles ; Ti. — IV. Il ; Olives. — V. Tas ; Léon. — VI. Asa ; Eut. — VII. Uns ; Ave ! — VIII. Eve ; Liée. — IX. Muettes. — X. Rut. — XI. Mère-grand.

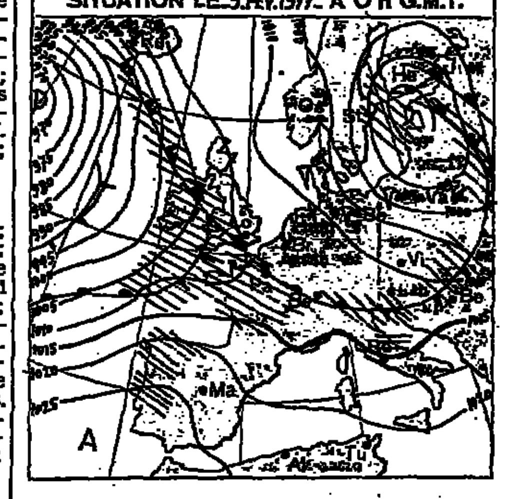
Verticalement

1. Capital. — 2. Isolas ; Eure. — 3. Glé ; Sauveur. — 4. Allô ! ; Nette. — 5. Réelles. — 6. Essieu ; Leur. — 7. Votais. — 8. Olten ; Vé ! ; On. — 9. Buis ; Neer (peintre).

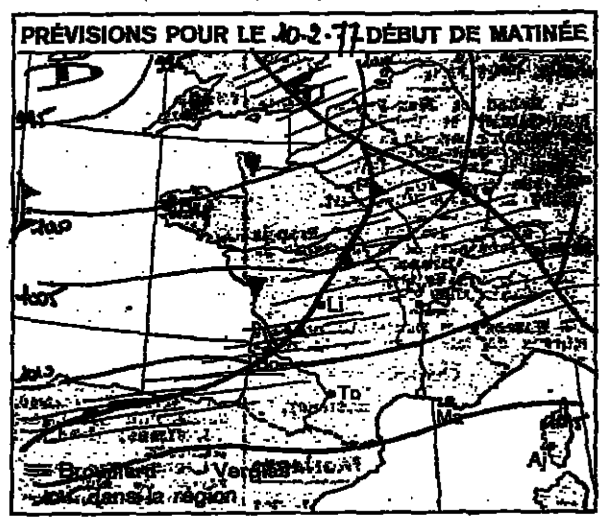
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9.FEV.1977. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-2-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 février à 0 heure et le jeudi 10 février à 24 heures :

Les perturbations océaniques qui circulent de l'Atlantique à l'Europe centrale affecteront toute la France en y maintenant un temps doux et pluvieux.

Jeudi, le temps sera généralement très nuageux et *pluvieux sur la* quasi-totalité du pays. Les pluies continues seront plutôt localisées le *matin des Pyrénées au Massif Central* et au Nord-Est, alors que l'on notera des averses près de la Manche et en Bretagne, ainsi que quelques rares éclaircies. En soirée, il pleuvra surtout sur le Jura et les Alpes d'une part, dans le Nord-Ouest d'autre part ; ailleurs, le temps restera nuageux avec quelques éclaircies et des averses.

Les températures seront en légère baisse, mais resteront douces pour la saison.

Les vents d'ouest seront assez forts.

Mercredi 9 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,1 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 février ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 14 et 12 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 9 ; Dijon, 10 et 8 ; Grenoble, 11 et 6 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille, 16 et 6 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 12 et 11 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 8 ; Pau, 18 et 12 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 11 et 10 ; Toulouse, 17 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 10 et 0 ; Bruxelles, 8 et 0 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 4 et —3 ; Genève, 11 et 4 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 13 et 8 ; Moscou, —12 et —16 ; New-York, —1 et —4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 16 et 10 ; Stockholm, 1 et —6 ; Téhéran, 8 et 1.

Éducation

● *Le Collège international de Cannes* organise, pendant l'été, *deux sessions de cours de vacances* pour professeurs et étudiants étrangers. Ces cours d'été, placés sous le patronage du recteur de l'académie de Nice, se dérouleront du 4 au 30 juillet 1977 (première session), et du 1er au 27 août (deuxième session).

★ Renseignements et inscriptions au secrétariat du CIC, 25, rue Auguste-Pardon, 06400 Cannes.

● *La session de printemps des cours accélérés de langue italienne* s'ouvre le 15 février à 19 h. 30, au siège de l'Association Dante-Alighieri, 6, square Rapp, Paris-7e. *Cours donnés par des* professeurs italiens ; quatre niveaux différents.

★ Inscriptions et renseignements au secrétariat de l'association, ouvert tous les jours (sauf samedi et dimanche), de 17 heures à 19 heures. Tél. 705-16-26.

PRESSE

Sous forme d'hebdomadaire

« LE JOUR » REPARAIT A MONTRÉAL

A Montréal, l'ancien quotidien *le Jour* (indépendantiste) vient de reparaître, après cinq mois d'interruption, sous la forme d'un hebdomadaire tiré à 47 000 exemplaires et vendu 1 dollar.

La campagne de lancement de l'hebdomadaire québécois s'est élevée à 100 000 dollars, et le nouveau *directeur*, M. François Dagenais, un économiste, qui remplace M. Yves Michaud, estime que le *journal devrait* avoir un tirage de 15 000 exemplaires pour pouvoir être rentable d'ici deux ans.

Selon Mlle Evelyn Dumas, rédactrice en chef du *Jour*, le nouvel hebdomadaire aura pour but de promouvoir la social-démocratie et l'indépendance du Québec, tout en restant *critique face au gouvernement du parti québécois »*.

BIBLIOGRAPHIE

« LE DOSSIER HERSANT »

Journaliste au *Canard enchaîné*, Nicolas Brimo publie chez Maspero un *Dossier Hersant*, dont le propos militant est clairement exprimé :

« Aujourd'hui, « R.H. », comme l'appellent entre eux ses collaborateurs, règne. Aucune force politique ou syndicale n'a su lui faire obstacle (...). Il n'est que temps d'apprendre à le combattre. Ce livre n'a d'autres prétentions que d'en fournir quelques moyens. »

L'auteur, avec l'aide d'Anne Guérin, reconstitue donc la carrière de celui qui contrôle treize quotidiens, dont *le Figaro* et *France-Soir* à 50 %, et qui pourtant « *a horreur de l'information* ». L'ouvrage n'apporte aucune révélation à qui connaît la jeunesse et l'ascension de M. Hersant. Mais nombre de détails et de précisions donnent à ce *Dossier Hersant* un caractère explosif. Nicolas Brimo démonte fort bien le mécanisme de cette *machine* de guerre, dont la marraine est Mme Marie-France Garraud, conseillère de Jacques *Chirac*.

En annexe de l'ouvrage figurent divers documents, dont un extrait du *débat d'invalidation* du député Robert Hersant en 1956 et le texte de l'ordonnance du 26 août 1944. Enfin, des mini-portraits de ceux que Nicolas Brimo appelle « les collaborateurs et les protecteurs » de Robert Hersant. — *C.D.*

★ Aux Editions Maspero, collect. « Cahiers libres », 135 pages, 20 F.

● *La Bibliothèque nationale*, qui continue la publication d'une bibliographie de la presse française (1865-1944), vient d'éditer les titres relatifs au département du Nord et de Seine-et-Marne.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CARNET

Naissances

— M. Patrick Poupon et Mme, née Marie-Dominique Tron, ainsi que Christophe, sont heureux de faire part de la naissance de
Raphaëlle,
le 25 janvier 1977.
20, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

— Nohad et Jean-Pierre Bathie, Jean-Gabriel et Delphine, ont la joie de faire part de la naissance de
Jean-Philippe.
Paris, le 31 janvier 1977.
62, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Astrid, Jeanne et Francis Agilany font part de la naissance de
Bruno.
154, rue des Eglantines,
Brassioux, 36130 Déols.

— Elizabeth et Daniel Amson sont heureux de faire part de la naissance de
Charles,
le 4 février.
45, boulevard de Montmorency.
75016 Paris.

Mariages

— M. Jean Bouchet et Mme, née Claude van Brabant,
M. Jean-Louis Ernault et Mme, née Maria N'Guyen Thi Thom,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Frédéric et Marie,
célébré le 4 février dans la plus stricte intimité.
2, rue Caulaincourt, 75018 Paris.
2, rue Verte, Gaillon (Eure).

Décès

André GARRIGOU-LAGRANGE

— Geneviève et Philippe Gutierrez-Samper et leurs enfants,
Marie et Jacques Lasserre et leurs enfants,
Mère Dominica Garrigou-Lagrange,
Madeleine Garrigou-Lagrange,
Marguerite et Serge Arné et leurs enfants,
Chantal Garrigou-Lagrange.
Françoise et Maurice Imbert et leurs enfants
Frère Paul-François,
Jean-Marie et Emmanuelle Garrigou-Lagrange,
Les familles Thézard, de Girardier et Fournier,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
André GARRIGOU-LAGRANGE,
doyen honoraire de la faculté de droit de Bordeaux,
survenu le 7 février à Ozon.
9, rue Walter-Poupot,
33000 Bordeaux.

[Né à Limoges le 27 juillet 1901, André Garrigou-Lagrange, après des études au collège Montalembert, à Limoges, puis à la faculté de droit de Paris, était docteur en droit (sciences politiques et économiques et sciences juridiques), agrégé de droit et ingénieur agronome. Il fit toute sa carrière à la faculté de droit de Bordeaux. De 1927 à 1943, il est titulaire de la chaire de législation financière et du droit des pays d'outre-mer. De 1940 à 1972, il est titulaire de la chaire d'économie politique et d'économie rurale. Il avait été doyen de la faculté de 1953 à 1962. Il était membre correspondant de l'Académie d'agriculture de France. Parmi ses œuvres : « Production agricole et économie rurale », « Systèmes et structures ».]

— Mme René Gerandal, son épouse,
Le docteur et Mme Hubert Guillaume et leurs enfants,
Le docteur et Mme Albert-Henri Cabanel et leurs enfants,
M. et Mme François Gerandal et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René GERANDAL,
notaire honoraire,
survenu à Laon, le 1er février 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées, le 4 février 1977, à la cathédrale de Laon, dans la plus stricte intimité.
24, rue du Cloître, 02000 Laon.

— M. et Mme Albert Keim,
Le docteur et Mme Lucien David et leurs enfants,
Mme J. Daniel Martinet et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme André KEIM,
survenu le 29 janvier.

— Mme Georges Mazoyer, sa mère,
Mlle Nathalie Mazoyer, sa sœur,
Ses grands-parents,
M. et Mme Jean Vignoud,
M. Fernand Stella,
Mme Madeleine Duthil,
Ses oncles et tantes,
M. et Mme Jean-Claude Vignoud,
Mme Berthe Mazoyer,
Les familles Claude Mazoyer, Breil, Herbelleau, Rieuf,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mlle Catherine MAZOYER,
survenu le jeudi 3 février 1977, dans sa vingt-et-unième année, à Malaga (Espagne).
Les obsèques seront célébrées le vendredi 11 février 1977, à 15 heures, en l'église de Cussac, Le Buisson-de-Cadouin (Dordogne).
L'offrande tiendra lieu de remerciements.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille du cimetière de Cussac où repose son père, Georges Mazoyer.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Georges Mazoyer,
6, rue de Sfax, 75016 Paris.
Le Maine de Cussac,
24480 Le Buisson-de-Cadouin.

— Mme Janine Vandel Schermann, son épouse,
M. et Mme Alain Schermann,
M. Jean-Louis Schermann,
Ainsi que les familles Vandel, Dufour, Michot et Robert,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre SCHERMANN,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.
La cérémonie aura lieu le 11 janvier, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame de Paris.

Anniversaires

— Le 16 février 1976,
Jean LEGARET,
nous quittait.
Pour ce premier anniversaire une messe sera célébrée, le mercredi 16 février, à 11 heures, à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e).
A l'issue de la cérémonie, sa famille et ses amis iront se recueillir au cimetière du Montparnasse, où un monument a été réalisé à sa mémoire par son ami Guillaume Gillet.

— Villeneuve-lès-Avignon.
En ce premier anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Pierre MASQUIN,
fondateur de la clinique Belle-Rive, sa famille demande à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir et qui l'ont aimé, d'assister ou de s'unir d'intention à la messe célébrée par le Révérend Père Franchet S.J., en la chapelle Saint-Pierre de Belle-Rive, à Villeneuve-lès-Avignon, le jeudi 10 février 1977, à 11 h. 30.

Messes anniversaires

— Pour le treizième anniversaire de la mort de
Paul BAUDOUIN,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui furent ses amis, en union de prière avec la messe qui sera dite le 10 février 1977, à 11 h. 30, en la chapelle Saint-Jean-de-Dieu, 19, rue Oudinot, Paris (7e).

Remerciements

— Je prie le professeur DE GENNES, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, de trouver ici l'expression de ma profonde gratitude pour les soins qu'il m'a donnés.
Royaume de l'Arabie Saoudite,
Seter Mastour Al Lahyani.

Communications diverses

— L'Association départementale de Paris du Mouvement français pour le planning familial informe ses adhérents que l'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 12 mars 1977, à 14 heures, 94, boulevard Masséna, 9, villa d'Este, 1er étage, Paris (13e).

Visites et conférences

JEUDI 10 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. :
10 h. 30, musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Mme Oswald : « Peinture romantique allemande ».
15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « Hôtel des archevêques de Sens ».
15 h., 1, avenue Gabriel, Mme Pennec : « L'espace Pierre Cardin ».
15 h., métro Pont-Marie, Mme Puchal : « Promenade dans l'île Saint-Louis ».
15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « La Provence romane ».
14 h. 30, Orangerie des Tuileries, Mme Angot : « L'Egypte ».
13 h. 30, 58, rue de Richelieu : « A la Bibliothèque nationale, George Sand » (l'Art pour tous).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).
14 h. 5, 42, avenue des Gobelins, Mme Barbier : « Visite de la manufacture des Gobelins.
15 h., 47, rue Raynouard, Mme Ferrand : « Evocation de M. de Balzac en sa maison » (entrées limitées).
15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Just : « Musée Carnavalet » (Mme Hager).
15 h., 50, rue Vieille-du-Temple, M. de La Roche : « Au Marais ».
15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Le Musée de la préfecture de police » (Paris et son histoire).
15 h., 11, quai Conti : « La Monnaie » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, M. J.-C. Stevens : « Thaïlande » (projections) (A la découverte du monde).
15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Michel Hoog : « L'éclatement de l'impressionnisme ».
20 h. 30, 17, rue de la Victoire, M. Avraham Rozenkier : « Comment se présentent les élections législatives en Israël ? » (cercle Bernard-Lazare).
18 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature. Cours d'histoire » (université du milieu de la vie et du troisième âge).
19 h. 30, 26, rue Bergère, Marie-Madeleine Davy : « Le silence » (l'Homme et la connaissance).
20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

SPORTS

FOOTBALL

PARIS-SAINT-GERMAIN CONDAMNÉ A VERSER 579 000 F A M. JUST FONTAINE

Le tribunal d'instance de Saint-Germain, statuant en matière prud'homale, s'est prononcé le 8 février sur l'action engagée par M. Just Fontaine afin de réclamer 1 300 000 F au club de football Paris-Saint-Germain, solidairement avec son président, M. Daniel Hechter.

Engagé en 1974 comme directeur technique pour trois ans, M. Fontaine avait quitté son poste en juin 1976. Son avocat, Me Jean-Jacques Bertrand, soutenait qu'il s'agissait là d'une rupture abusive de contrat. En défense, Me Alain Feder rétorquait que M. Fontaine était lié au club uniquement par le contrat *officiel soumis à la Fédération*, alors qu'un contrat occulte, signé en même temps, devait être considéré comme nul par application du statut des éducateurs professionnels.

Le tribunal n'a pas écarté ce deuxième contrat. Pour non-paiement de salaires dus et d'indemnité d'ancienneté, ainsi qu'en réparation du préjudice moral subi par le requérant, il a condamné le club à lui verser 579 000 francs et M. Hechter personnellement à 75 790 francs. Il ordonne en outre une expertise pour évaluer le préjudice professionnel de M. Fontaine.

M. Hechter a décidé de faire appel de cette sentence pour son club et pour lui-même.

HANDBALL

CONTRE LA TCHÉCOSLOVAQUIE A COUBERTIN

Ultime test pour l'équipe de France avant les championnats du monde

Battue 22 à 15 par la Tchécoslovaquie, le 8 février à Orléans, l'équipe de France aura l'occasion de mieux faire ce mercredi au stade Pierre-de-Coubertin, où elle retrouvera le même adversaire. Les handballeurs français tirent ainsi avantage des relations « *privilégiées, amicales et complémentaires* » qui unissent leur fédération à la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.). C'est en effet sur l'invitation de cette dernière que l'équipe de Tchécoslovaquie, amputée de trois éléments retenus pour la Coupe d'Europe des clubs, prépare avec l'équipe de France les prochains championnats du monde B, prévus en Autriche du 25 février au 6 mars et qualificatifs pour les championnats du monde A, fixés au Danemark en 1978.

Même s'ils paraissent en déclin après avoir été champions du monde en 1964, deuxièmes aux Jeux olympiques de Munich en 1972, et sixièmes à Montréal en 1976, les Tchèques, qui ont conservé leur maîtrise technique et collective mais cherchent le successeur de leur tireur géant Bruna, ne devraient pas éprouver trop de difficultés pour se qualifier en Autriche.

Ce ne sera sans doute pas le cas de la France, qui devra battre dans sa poule l'Autriche et la Suède, récent vainqueur de la Tchécoslovaquie par 17 à 16, à Malmöe. Toujours fidèles aux grands principes de l'amateurisme, les handballeurs français n'ont pu bénéficier de la préparation souhaitable pour une compétition aussi importante que les championnats du monde.

Leur comportement en Autriche sera suivi avec d'autant plus d'attention que la retraite en juin prochain de M. Jean-Pierre Lacoux de ses fonctions de directeur technique national et le renouvellement du conseil technique national suscitent déjà quelques initiatives en vue de préconiser la mise en place d'une véritable politique de l'équipe de France. — G. A.

OMNISPORTS

CONFLIT A L'INSEP A PROPOS DES FRAIS SUPPORTÉS PAR LES ÉTUDIANTS

L'UNEF Unité syndicale et les étudiants de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) se plaignent des tarifs pratiqués pour l'hébergement (600 F) ou les tickets de repas (13 F). Ils souhaiteraient que l'Etat, via le CROUS de Paris, prenne en charge 50 % du prix des repas et les subventions sur les chambres. Une circulaire signée par soixante étudiants souligne les difficultés rencontrées par certains pour mener de pair leurs études, leur entraînement et un travail pour subvenir à ces frais. Le groupement des entraîneurs nationaux soutient cette revendication.

La direction du nouvel institut précise que cette situation résulte du caractère transitoire de cette année scolaire, le décret d'application portant création de l'INSEP ayant été publié le *19 janvier 1977*.

Dès la prochaine rentrée scolaire l'INSEP n'accueillera plus que des étudiants sportifs figurant sur les listes de préparation olympique — qui seront aussi à la charge des fédérations — ou les étudiants reçus au concours de préparation au professorat de l'enseignement secondaire (IPES) qui sont salariés. Les étudiants qui préparent le DEUG devront obligatoirement le faire dans les unités d'études et de recherche en éducation physique.

Une démarche tentée par la direction de l'INSEP auprès du Centre national des œuvres universitaires pour tenter de remédier provisoirement à la situation n'a pu aboutir, la qualité et le prix de revient des repas servis à l'INSEP étant trop supérieurs à ceux des restaurants universitaires. D'autre part, le restaurant de l'INSEP devrait alors être ouvert à tous les étudiants, ce qui ne manquerait pas de poser des problèmes de locaux, à cause de la proximité de l'université de Vincennes. — G. A.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Les deux équipes françaises qualifiées en coupe Korac se sont imposées le 8 février en déplacement et conservent ainsi toutes leurs chances d'accéder aux demi-finales. Caen a battu Hapoel Ramat-Gan (Israël) par 93 à 87, tandis que Berck gagnait à Udine (Italie) par 92 à 90.*

BOXE. — *Un boxeur japonais de 22 ans, Toshifumi Goto, est mort le 8 février après un coma de vingt jours consécutif à un coup reçu sur le ring. Victime d'une hémorragie cérébrale, il n'avait jamais repris connaissance. C'est le douzième boxeur japonais à mourir des suites d'un combat.*

OMNISPORTS. — *A l'occasion de la conférence des ministres chargés des problèmes sportifs des pays membres du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg, M. Jean-Pierre Soisson a annoncé l'organisation en France, en 1979, des premiers Jeux européens pour la jeunesse. Ces jeux concernent deux disciplines : l'athlétisme et la natation.*

CHASSE

Un déjeuner-débat à Paris

CHASSE ET PROTECTION DE LA NATURE

Le comité d'information chasse-nature (1) créé sur l'initiative de l'Union nationale des présidents des fédérations départementales de chasseurs organisait, mardi 8 février, à Paris, un déjeuner-débat dirigé par M. Cavada sur le thème « Chasse et protection de la nature : divorce ou malentendu ? »

Après un bref exposé sur les buts du comité : expliquer à tous ce qu'est la chasse, son rôle passé et présent, tenter de convaincre qu'il n'y a aucune contradiction entre la pratique de la chasse et la protection de la nature, collaborer pleinement et sans réserve avec tous ceux qui partagent le même idéal, les principaux responsables et spécialistes des problèmes cynégétiques répondirent aux questions des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, des représentants des associations de protection et de défense de la nature, etc.

Le débat s'engagea notamment sur la vénerie, que M. P.-E. Victor condamnait. M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique), président du groupe sénatorial pour la protection de la nature, conclut, après que M. Jean Dorts, directeur du muséum d'histoire naturelle eût affirmé : *« Si la chasse doit se maintenir, c'est grâce à des écologistes, et, écologiste que je suis, je n'hésite pas à dire que si l'écologie est ce qu'elle est, c'est grâce aux chasseurs. »* — M. F.

(1) 124, avenue de Wagram. 75017 Paris. Tél. : 622-27-04.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Jeudi

S. 1. - Mobilier de style et d'époque.
S. 4. - Mob. 18e et 19e. Obj. art 1900.
S. 8. - Meubles anciens et style.

VENTES

Jeudi

S. 12. - Tablx anc et mod. Meubl. 18e. Art Déco. Manuscrits arabes et icônes 16e au 19e.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois régionaux

Pour faire face à l'expansion de ses affaires

PROCTER & GAMBLE FRANCE
(Ariel, Bonux, Dash, Camay)
recherche

12 RESPONSABLES COMMERCIAUX

régions : PARIS, NORD, OUEST, SUD-EST

- chargés de développer un volume d'affaires important avec les principaux clients d'un secteur bien déterminé.
- une formation de base et continue aux techniques les plus avancées de la vente et de la gestion est assurée.
- la progression hiérarchique est exclusivement interne; une promotion sans limite est donc ouverte à tous ceux qui auront démontré leurs capacités par leurs résultats.
- le salaire est très compétitif.
- les avantages sociaux nombreux.
- la voiture est fournie.
- les frais professionnels pris en charge.

Cette situation s'adresse à des candidats, libérés des obligations militaires, débutants ou avec quelques années d'expérience, diplômés ou du niveau secondaire, actifs, tenaces, ambitieux.

Ecrivez ou téléphonez à : Henri Muhlbach
PROCTER & GAMBLE FRANCE
96, avenue Charles de Gaulle
92201 NEUILLY S/SEINE
Tél. 747.55.11
Discrétion assurée.

CENTRE DE RECHERCHES Près de NANCY, recrute

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

— Pour labo microscopie électronique. Physicien possédant maîtrise et min. 2 années d'expérience.
— Pour intervention en milieu industrielle (prélèvements, mesures).
— Chimiste possédant BTS-DUT fréquents déplacements de courte durée en France.

Adres. C.V. et prét. av. photo s/réf. 703 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Important constructeur de chaudronnerie sous pression et compresseurs frigorifiques à STRASBOURG recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

AM - ENSI ou équivalent.
3 à 5 ans d'expér. (B.E. mécanique, équipements techniques ou simil.) Capable de communiquer efficacement en anglais technique.
MISSION : mise au point de programmes de calculs d'échanges thermiques. Elaboration et négociation de propositions techniques et commerciales (clientèle engineering, constructeurs d'équipements lourds, etc.).
Poste d'avenir stable et évolutif.
Adr. C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 720.

---

herman miller

a conquis depuis les U.S.A. une notoriété mondiale dans les **MEUBLES DESIGN** et les systèmes (bureaux évolutifs) par la qualité de sa création et de sa fabrication.
Ces meubles déjà distribués en France y seront maintenant fabriqués *dans une usine à créer*; nous en cherchons

le directeur

Patron de l'usine, il est chargé d'en déterminer la localisation (150 km est de Paris), de la définir, de l'implanter, de recruter le personnel (une trentaine au début), de le former et de "monter en production" selon les objectifs définis.
C'est un ingénieur, minimum 28 ans, AM, IDN, ENSI, ayant déjà exercé des responsabilités de fabrication en mécanique légère. *L'anglais est indispensable.*
Ecrire à G. BARDOU sous référence 3161 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENÈVE-LONDRES

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

RECHERCHE pour la réalisation d'application au niveau national

1) ANALYSTES DE GESTION
3-5 ans d'expérience capables d'encadrer des programmeurs, connaissance de l'exploitation souhaitée.

2) ANALYSTES PROGRAMMEURS
Temps réel sur mini-ordinateur.

3) ANALYSTES PROGRAMMEURS
COBOL, expérimentés.

Lieu de travail : ORLEANS.
Déplacements en province.
Ecrire s/réf. 702 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour ses usines de province (1.000 à 2.000 personnes)

RESPONSABLE
DES RELATIONS SOCIALES

— Age min. 35 ans, ayant au moins 5 ans de fonctions similaires en usine.
— En accord avec le Directeur dont il dépendra, il sera chargé d'appliquer et d'animer la politique sociale de la société.
— Le candidat devra être un homme de caractère, ayant le goût des contacts humains, le sens de l'organisation et des qualités affirmées d'animateur.
— Il sera responsable du recrutement, de la formation et de la gestion du personnel, classifications, salaires, des relations avec les représentants du personnel et les organismes extérieurs.

Adr. C.V. avec photo ss réf. 2.381 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transm.

Recherchons

2 INGÉNIEURS
HAUT NIVEAU
Diplômes Grande Ecole

Expérience professionnelle :
— *3 à 5 ans souhaitée (Industrie ou Labo)* pour participation à travaux dans équipes pluridisciplinaires ;
— *définition et responsabilité de nouveaux programmes de recherche.*
— Larges possibilités pour candidats de valeur. Situation stable.

1er poste :
— matières plastiques, propriétés mécaniques et problèmes de transformation ;
— *connaissance des matériaux souhaitée.*

2e poste :
— étude des structures et systèmes, calcul et essais ;
— connaissances en automatique souhaitées.

Envoyer curriculum vitae détaillé + photo à : n° 20.643, H.A.P., Hall Petites Annonces 7 X, *44040 NANTES CEDEX.*

IMPORTANTE SOCIETE cherche pour USINE située à 200 km Est de Paris

AUDIT INTERNE

(I.S.G. ou E.S.S.E.C. ou équivalent)
2 à 3 ans d'expérience

ATTACHE A LA DIRECTION GENERALE DU CONTROLE INTERNE

Il étudiera et analysera les opérations et leurs supports à l'occasion des examens d'activités opérationnelles et fonctionnelles.
Logement assuré.

Ecrire avec C.V., photo, âge, situation de famille, référ. et prétentions à : M.B. PUBLICITE, réf. VR, 17, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

Le directeur de production d'une importante société de constructions mécaniques, leader dans sa branche, cherche un

directeur d'unité de production

pour la région Rhône-Alpes nord.
Agé de 35 ans, il a une formation d'ingénieur mécanicien, une expérience de plusieurs années dans la **mécanique générale** ou la production de matériels agricoles, de matériels T.P., d'appareils de manutention ; il connaît également *la* mécano-soudure, si possible l'électricité. Il a déjà dirigé une unité de production de 600 personnes, avec la responsabilité des fabrications, de l'industrialisation, des méthodes, de l'ordonnancement, des achats et des relations avec les partenaires sociaux.
Ecrire à Mme G. DILL ss réf. 401 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Importante Usine Moderne Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL

ENSI-ETP ou ESC.
3 à 5 ans d'expérience de vente *ou d'organisation technico-commerciale.*
MISSION :
Développement des ventes d'une ligne de produits techniques, étude de Marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-commerciaux contacts de vente à niveau élevé (administration, grandes entreprises).
Déplacements 50 % du temps. (Pays de la C.E.E.)
Allemand courant indispensable.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 714.

B. E. GRENOBLE, recherche INGENIEUR B.A. diplômé. 10 ans pratique Chebap apprécié, calculateur B.A. Ecrire avec C.V. détaillé sous n° 565.429 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

NOUS RECHERCHONS

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

pour la région FRANCHE-COMTE, possédant une expérience de plusieurs années dans le *domaine de la maison individ.* Ce poste suppose des qualités d'animateur des ventes et d'organisateur pour la gestion *administrative ; un FRANC-COMTOIS* serait apprécié.
Ecr. n° 8.384 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Très importante société Production et pose matériaux étanchéité et couverture *T.P. et bâtiment* à STRASBOURG recherche :

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Parlant l'allemand couramment, 2 ans d'expérience laborat.
Formation : ENSC, ENSIC, Maîtrise chimie ou similaire.
FONCTION :
Etude et développement nouveaux produits, supervision d'un groupe de travail dans laboratoire moderne.
Possibilités d'avenir.
Poste stable à larges initiatives.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 669.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

chez digital un ingénieur commercial fait beaucoup plus que vendre...

Il est avant tout un EXPERT dans son domaine d'application, apportant à ses clients une compétence technique tant sur le PRODUIT que sur son UTILISATION.
Il a dans sa «musette» la gamme la plus renommée de mini-ordinateurs ... les P.D.P. ... et de plus puissants systèmes.
Son expérience lui permet d'élaborer avec ses interlocuteurs la solution informatique la plus adaptée.
Filiale française du Groupe, nous doublons notre C.A. tous les 2 ans et avons *la volonté de continuer au même rythme.*
Aujourd'hui, nous souhaitons trouver les hommes capables de réussir avec nous cette croissance, capables de beaucoup se dépenser pour l'intérêt du travail, des hommes ayant le désir et les capacités d'évoluer rapidement vers de nouvelles responsabilités.
Vous possédez suffisamment la langue anglaise pour suivre une formation aux USA et pour l'utiliser ensuite dans de nombreux contacts,
VOUS PENSEZ QUE VOTRE CONCEPTION DE LA REUSSITE CORRESPOND A LA NOTRE,
Présentez-nous votre candidature
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du Personnel
18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS CEDEX

digital

SETHA
CLIMATISATION CONDITIONN. AIR recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

— De formation solide : A. et M., Centrale Lyon.
— Possédant goût de la *recherche pour travail d'étude approfondie dans service de physique appliquée*
— Capable s'intégrer ds équipe et y jouer rôle de formateur.
Envoyer C.V., photo et prétent. n° 7M021 à Centre de Psychologie Appliquée, 104, rue Ney, 69006 LYON.

Les deux stés de notre groupe recherch. des COMMERCIAUX-RESPONSABLES
Après formation, ils pourront :
— Organiser leur travail ;
— Proposer différents services ;
— Prétendre à une rémunération très élevée.
Lieux : Paris et banlieue.
Ecrire G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Cherche employé de maison, temps complet, bonne rémunér. Tél. 770-11-27, heures de bur.

Société de service banlieue EST recherche

CHEF COMPTABLE
HAUTEMENT QUALIFIE

— Rémunération en fonction de l'expérience.
— Avantages sociaux.

Adresser C.V. et photo ZENITH, 36, avenue Hoche-8e.

PARIS. Soc. JURID. FISC. rech. JEUNE collab. INSCRIT. Lettre manusc. précis. rémunér. dem. à LE PERON, 5, rue Cuvier, 92500 RUEIL.

Importante Société recherche JEUNE COLLABORATEUR *TITULAIRE MAITRISE* Informatique de Gestion. Ecrire avec C.V. et prét. à no 4.290 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, q. tr.

Filiale française société internationale leader mondial béton cellulaire recherche pour siège PARIS

DIRECTEUR COMMERCIAL

La progression constante de la société a nécessité récemment un renforcement de la structure commerciale. La fonction «Direction commerciale» offre des possibilités réelles et étendues concernant la stratégie développement, la Direction de la force de vente et la coordination des activités de recherche technique et d'études commerciales. Le collaborateur recherché doit avoir au moins 35 ans et détenir une formation supérieure du niveau Ecole Supérieure de Commerce. Anglais courant exigé. Une expérience solide dans la fonction commerciale, des qualités éprouvées de conduite des hommes, de gestion et d'organisation sont indispensables. Connaissance secteur Bâtiment appréciée. Excellent climat de travail. Evolution possible dans le Groupe.
Adresser C.V. + photo + prétentions sous référence 705 à
SODECI *18, rue Violet - 75015 PARIS.*

Bien implanté dans la diffusion d'équipements destinés aux laboratoires d'Analyses Médicales et aux hôpitaux

KONTRON S.A.
recherche :
pour lui confier la promotion de ses Analyseurs Centrifuges,

UN CHEF DE PRODUITS

Le candidat retenu devra :
- Définir la stratégie commerciale,
- Organiser les démonstrations et présentations dans toute la France,
- Introduire les produits auprès du réseau commercial qu'il appuiera dans des négociations importantes.

Une formation supérieure en Biochimie, la pratique de l'anglais et une solide expérience commerciale nous paraissent nécessaires.
Adresser C.V., avec photo sous référence CPA à KONTRON S.A. - 15, rue du Dôme 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Importante Société Pétrolière
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
Formation Mécanique et Moteurs

Libérés du Service National aimant vie active
pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX
résidence province ou Paris
suivant besoins du service

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrières en fonction aptitudes.
— Expérience et anglais appréciés.

Adresser curriculum vitae et photo à 97.873, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Armstrong

Dans le cadre de l'expansion de sa division REVETEMENTS DE SOL, notre Directeur de Vente souhaite étoffer son équipe commerciale et recherche pour l'un de ses secteurs géographiques

JEUNE ATTACHE COMMERCIAL

de formation supérieure (E.D.H.E.C. - E.S.C. - E.S.S.E.C. ou présentant de par son expérience un profil équivalent).
Il aura pour mission d'organiser et d'animer sur place, le dispositif marketing ARMSTRONG de distribution de revêtement de sol par grossistes indépendants.
Une préparation identique au training ARMSTRONG pratiqué au E.U. est prévue pour le candidat retenu.
Une opportunité de salaire et de carrière est offerte à ce nouveau collaborateur qui devra, par ailleurs (condition impérative), parler l'anglais.

Env. C.V., photo et rémun. actuelle sous référence 328
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion de Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

SOCIETE DE DISTRIBUTION
(Equipements Industriels)
filiale d'un groupe européen multinational *recherche :*

CHEF COMPTABLE
BILINGUE ANGLAIS

A la tête d'un groupe de 7 comptables et sous la direction du Directeur administratif et financier, il devra tout d'abord assurer le traitement de toutes les données comptables et financières en accord avec les procédures informatiques et les tableaux de bord préalablement définis.
Le candidat recherché devra donc avoir une solide expérience du traitement informatique sur disques (comptabilité, inventaires, facturation). Il devra être capable de mettre au point de nouvelles procédures, ainsi que les manuels d'utilisation correspondants, afin de sensibiliser les usagers aux possibilités *et aux avantages de l'ordinateur.*
Agé au moins de 28 ans, il devra faire état d'une formation comptable supérieure (DECS ou équivalent), ainsi que d'un esprit critique et prospectif sur les résultats obtenus. On pourra, en outre, lui demander de prendre sous sa responsabilité les contrôles de crédits, de stocks, etc...
Une expérience confirmée de la comptabilité anglo-saxonne apparaît indispensable.
Le candidat retenu aura une envergure suffisante pour remplacer le Directeur administratif et financier pendant son absence.
Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre de candidature + C.V. + photo + rémunérat. actuelle sous réf. 37/LM/036 - 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

SOCIETE FRANCAISE DE TRAVAUX PUBLICS
Activités Internationales, recherche
AMENAGEMENT PORTUAIRE
COTE OUEST AFRIQUE
MOYEN ORIENT

DIRECTEURS de TRAVAUX

ayant une grande expérience des travaux maritimes de chantiers de battage de pieux et de préfabrication.
Bonnes connaissances Anglais.
Envoyer CV et photo sous référence 3545

31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

DIRECTEUR DES VENTES
« Exportation » — **PARIS**

(Création de poste)
pour filiale « habillement » d'un groupe textile industriel italien coté en Bourse

La mission prioritaire comporte le développement des activités dans le secteur « prêt-à-porter pour homme », ce qui suppose une expérience confirmée de l'animation de circuits de distribution à l'étranger et en France tels que boutiques de bon standing et de grands magasins.
La langue anglaise est parlée. La connaissance de la langue allemande serait appréciée.
L'homme susceptible de répondre aux exigences de ce poste est avant tout un « entrepreneur », capable de concevoir des actions de grande envergure.
Une réussite dans cette fonction doit permettre d'accéder à des responsabilités importantes après 2 années de présence.
Rémunération 150-170.000 annuels, ainsi que de nombreux avantages.

Adr. C.V. man., dans les meilleurs délais à n° 1.115, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SINTRA
recherche
PROGRAMMEURS
niveau BAC, D.U.T.
Pratique langage ASSEMBLEUR exigée.
Envoyer curriculum vitae et prétentions, à la DIRECTION DU PERSONNEL, 26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES IMMOBILIERES PROMOTION ET GESTION DE LOGEMENTS SOCIAUX
PARIS
recherche pour assister le responsable du
SERVICE AUDIT BUDGET
CONTROLEUR de GESTION
il ou elle sera chargé(e) de :
- établir et suivre les budgets de fonctionnement d'exploitation et d'investissements;
- préparer les prévisions de trésorerie à long terme;
- procéder à des analyses économiques et financières ponctuelles.

Le poste conviendrait à un débutant(e) diplômé(e) d'une Grande Ecole de Commerce *option finance -comptabilité.*

Ecrire avec C.V. détaillé sous No 97619, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

CENTRE INFORMATIQUE Sud de Paris
recherche
CHEFS DE PROJETS
confirmés
PROGRAMMEURS-ANALYSTES
confirmés
- *Formation supérieure appréciée.*
- Expérience approfondie de la programmation :
— matériel : I.B.M. 370/125 ;
— logiciels : DOS/V.S., POWER ;
— langages : COBOL A.N.S. et/ou ASSEMBLEUR 370 ;
— méthodes : WARNIER, CORIG, COBOL structuré.
- *Capacité de conception et de direction de projets P.M.E. ;*
- *Qualités d'ordre et de méthode, aptitude aux relations humaines ;*
- *Connaissances : comptabilité, paie, facturation, gestion des stocks ;*
- *Débutants s'abstenir.*

Env. C.V. et prét. ss réf. 2376/F, à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL GRANDE CONSOMMATION
recherche pour sa Division Française
DIRECTEUR DES ÉTUDES de MARCHÉS
115/140.000 F an
Anglais absolument courant. Très solide expérience market research acquise chez un grand du marketing produits de consommation.
Siège : PARIS
Ecrire avec CV sous référence 6222 à
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

IMPT GROUPE ÉLECTRONIQUE FRANÇAIS
recherche pour un Centre Région Parisienne (2.000 personnes environ forte proportion ingénieurs et cadres)
Un Responsable du Personnel et des Relations Sociales
Sous l'autorité du Directeur du Centre il participera à l'application de la politique sociale du groupe pour le recrutement, la rémunération, la formation et la négociation avec les partenaires sociaux. Cette fonction nécessite une formation supérieure élargie par plusieurs années d'expérience *professionnelle, en milieu industriel.* -

Envoyer C.V. à n° 97.368, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Société spécialisée dans le matériel médico-chirurgical, filiale d'un groupe multinational
recherche
Chef de Département Vente
FRANCE
Formation grande Ecole de Commerce souhaitée. *Expérience de quelques années soit comme Chef de vente ou adjoint est requise.*
Le candidat devra animer et promouvoir un réseau constitué principalement par des revendeurs et posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise. Il doit être capable de dominer rapidement des problèmes liés à l'évolution des marchés en parallèle avec les progrès technologiques. Esprit d'initiative, dynamisme éprouvé, grande disponibilité constituent des atouts majeurs pour réussir dans ces fonctions. Ce poste, hiérarchiquement placé sous la direction générale, implique des déplacements fréquents, mais de courte durée.

Adresser lettre de candidature manuscrite motivée avec photo à n° 1.110, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche
CHARGÉS D'ÉTUDES ASSURANCE VIE
Age minimum : 28 ans.
Ayant exercé leurs fonctions pendant 2 ans au minimum au siège d'une société d'assurance sur la vie.
Solide formation juridique ou économique exigée (D.E.S.).
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 8193 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARIS 100.000 +

Le candidat recherché, diplômé d'une SUP. de CO. ou équivalent, a une expérience de plusieurs années en tant que Secrétaire Général ou responsable administratif d'un promoteur immobilier ou d'un constructeur important. Il aura véritablement en charge les missions d'un Secrétariat Général et sera membre du Comité de Direction.

Adressez votre dossier sous n° 896.

G.M. RECRUTEMENT, 154, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS.

Société d'Electronique (200 personnes) proche banlieue Ouest, recherche
UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION III C
— âge minimum 30 ans ;
— solide expérience en logique - Microprocesseur - Télétransmission ;
— capable de répondre à des appels d'offres ;
— autorité indispensable (direction d'une équipe d'ingénieurs d'études) ;
— salaire annuel : 150.000 F. Promotion assurée.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé à C.G.P., n° 486, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

Importante Compagnie privée
recherche
pour son SERVICE IMMOBILIER
UN ADJOINT
diplômé E.S.C.P.-E.S.L.S.C.A., etc.
— ayant le goût des relations humaines ;
— le sens de l'organisation ;
— apte à prendre des responsabilités dans des tâches administratives.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo Service Recrutement LA PROVIDENCE 56, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

ENTREPRISE MECANIQUE GRANDES SERIES
proche banlieue Nord-Est
recherche
CHEF DES FABRICATIONS
— responsable de la direction de plusieurs ateliers (450 personnes) ;
— expérience solide dans ce type de poste absolument nécessaire ;
— sens de l'organisation, de l'efficacité et du respect rigoureux des programmes de production fixés.

Perspectives très intéressantes au niveau personnel pour candidat de valeur.

Adr. C.V., photo et prét., sous numéro 2.696, à : PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire - 75011 PARIS, qui transm

---

GROUPE FINANCIER
recherche
UN COMMERCIAL
ayant 26 ans minimum et une première expérience de la vente (produits financiers, assurances, banques, etc.).
MISSION :
— développer et conseiller une clientèle de standing en disposant de l'ensemble des services bancaires.
NOUS VOUS PROPOSONS :
— un salaire fixe et une rémunération importante sur l'effort personnel.

Adresser curr. vitae manuscrit détaillé à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (sous référ D. 934), qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING PETROCHIMIQUE
recherche
INGÉNIEUR INSTRUMENTATION
CONFIRMÉ
(Bilingue Anglais - Notions allemand)
Pour poste impliquant responsabilité de décision et de commandement.

Env. curriculum vitae détaillé et prétentions à : REGIE-PRESSE, n° T 098232 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (INDUSTRIE ALIMENTAIRE)
recherche pour sa filiale de MELUN
— SECRÉTAIRE
POUR DIRECTIONS GENERALE ET COMMERC.
— AIDE COMPTABLE
Situation d'avenir. Nombreux avantages sociaux.
Adresser C.V. + photo (retournée) et prétentions à SOCIETE PICON, B.P. 538, 77005 MELUN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
CHERCHE POUR ANNÉE 77/78
ENSEIGNANTS
(Economie - Informatique - Comptabilité - R.O. - Gestion production-approvisionnements et commerciale - Droit des affaires).
Ecrire avec C.V. sous réf. 674 S.E.R.E.S. 57, rue du 42e-de-Ligne, 94340 JOINVILLE.

SOCIETE AMERICAINE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
en expansion rapide recherche
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Indispensable avoir une forte personnalité, pouvoir choisir et acheter les marchandises, connaître la publicité et assurer la vente par catalogue et par presse.
Salaire en fonction des aptitudes + participation aux bénéfices.

Env. vos candidatures à R.-CONSEILS, n° 20, 12, rue de l'Isly, PARIS (8e), qui transmettra. Discrétion assurée.

CHEF DES SERVICES APRES VENTES
CRETEIL F. 75 000
La filiale française d'une société américaine spécialisée dans les appareils médicaux optiques crée le poste d'Office Manager pour son service après-vente.
Ayant une large autonomie d'action et supervisant 4 personnes, *il sera* chargé du bon déroulement des opérations budgétaires, comptables, commerciales et techniques.
Le candidat, âgé de 30 ans minimum aura une expérience de plusieurs années de service après-vente dans le milieu hospitalier. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.
Adr. C.V. dét. à G.C FULCONIS s/réf. 5.701 Tour Montparnasse - 33, av. du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

Notre département
LARGE SYSTEMS
recherche pour le support des logiciels de base et l'assistance technico-commerciale
ANALYSTE
Jeune diplômé d'études supérieures
(maîtrise d'informatique ou équivalent)
Libéré des O.M. - Anglais souhaité.
Après une période de formation, il est pour une affectation temporaire de un à deux ans en Algérie.

Envoyer C.V. dét. et prét. à M. Philippe COUBARD, S.A. BURROUGHS 230, av. Laurent-Cely, 92230 Gennevilliers Cédex.

La Cie de Construction Mécanique
SULZER
PARIS 14e
recherche pour son département
Compresseurs génie chimique
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour assurer la prospection et la vente
des pompes à vide
- connaissance souhaitée de la technique et des applications du vide ;
- expérience commerciale de quelques années.

Ecrire avec curriculum vitae à C.C.M. SULZER, 51, bd Brune, Paris-14e, Cedex 59, 75300 Paris Brune

---

Société d'implantation nationale
en expansion, recherche pour son holding
JURISTE D'ENTREPRISE
60.000 Frs +
Licencié en Droit, il doit posséder une solide connaissance du Droit des *Sociétés*, pour l'avoir pratiqué pendant au moins 2 ans.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 8.884.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

Organisme de séjours linguistiques (vacances scolaires) recherche nombreux professeurs et assistants d'anglais et allemand pour juillet et août. — Ecr. n° T 98.241 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, ou téléphoner 755-92-97.

Hebdo et revue professionnels offre poste JEUNE JOURNALISTE désirant se familiariser avec la technique, connaissant la rédaction, les corrections, etc. *Ecr. avec C.V. dét. et prét. à* I.N., 89, r. Barrault, 75013 Paris

Centre informatique intercommunal Val-de-Marne desservant 4 villes (175.000 habit.) recrute sur contrat DIRECTEUR DE CENTRE INFORMATIQUE haut niveau. Connaiss. : IBM 370 et télé-traitement, sér. référ. exigées, rémunér. brute ann. : 78.000 F. Date limite de récept. des candidatures : 25 février. Env. C.V., référ. et prétent. : M. le Président du S.I.V.O.M., *94100 Mairie de Saint-Maur-des-*Fossés.

Cabinet dentaire standg Paris-7e (Mo Sèv.-Babyl.), ch. assistante-récept., excell. présent., habit. environs. T. 9 à 12 h. 544-68-21.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

SOCIETE 140 M.F. de chiffre d'affaires, spécialisée dans le développement et la fabrication de systèmes techniquement évolués recherche
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
EXPERIMENTE
(SUPELEC ou niveau)
Il est demandé au candidat :
— Une expérience de 10 ans dans l'étude et le développement d'électronique analogique pour système asservi : amplificateurs - réseaux correcteurs - calculs analogiques simples
— *Une connaissance au moins* théorique d'électronique numérique. Après une période d'adaptation à l'entreprise, ce poste peut déboucher sur *la responsabilité technique* pour l'ensemble de l'entreprise des études et développements en électricité et électronique.

Ecrire avec C.V. et prétent., à no 97.458, CONTESSE Publicité, 20, ave. de l'Opéra, Paris 1er, *qui transmettra*

Pour MOYEN-ORIENT *postes immédiats*
INGÉNIEURS
Planning gestion.
Suivi de chantiers.
Bilingues anglais.
246-42-01.

IMPORTANT SERVICE D'ÉTUDES ADMINISTRATION
PROCHE BANLIEUE SUD
cherche
INGÉNIEUR D'ÉTUDES HAUT NIVEAU
(connaissances en électronique et télécommunications nécessaires et ayant si possible quelques *années d'expérience)* pour études et suivi d'opérations de régulation du trafic.
INGÉNIEUR-INFORMATICIEN
pour analyse/programmation d'études statistiques et gestion de fichiers.
Libérés obligations militaires.
Env. C.V. avec photo et prétentions sous référ. 33.499, à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Important Groupe Chimique, *banlieue Nord,* rech. urgent
UN ou UNE ANALYSTE PROGRAMMEUR
confirmé (ée). Ayant au moins 3 a. expér. COBOL-ANS. Langue allemande souhaitée mais non indispensable. - Avant. sociaux. Cantine. 13e mois. Adr. C.V. et *prét.,* s/réf. 2.387 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92 - Saint-Cloud
recherche
PROGRAMMEUR (SE)
connaissance PL/1
Adresser C.V. et prétentions

STE DE GENIE CHIMIQUE
Type traitement des eaux
rech. pour grande banlieue ouest
1) INGÉNIEUR CHIMISTE
technico-commercial - anglais *indispensable,* espagnol souhaité
2) TECHNICIEN
de mise en service, anglais souh. Envoyer C.V. : APPLEXION, 4 bis, rue St-Charles, Paris-15e.

URGENT
Recherchons
DESSINATEUR
de bandes dessinées pour journal de jeunes.
Téléphoner : J. FLEURY, 202-58-30.

Recherchons
DÉMARCHEUR PUBLICITÉ
Excellent vendeur pour périodique de jeunes.
Expérience nécessaire.
Fixe + commission.
Téléphoner ou écrire à S.A.P., 43, rue de Dunkerque, 75010 PARIS.
J. FLEURY - 202-58-30.

Importante Société leader dans la branche produits plastiques grande consommation recherche pour sa DIVISION EXPORT
CHEF DE MARCHE
EXPORT
diplômé enseignement supérieur type E.S.C. E.S.S.E.C., connaissance parfaite anglais, allemand, *27 ans minimum.*
3 ans expér. valable dans exportation.
Sens des responsabilités et de l'initiative.
Dynamique et organisé.
Libre rapidement, nombreux déplacements courte durée.
Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prét. à *no 93024* B, Bleu Publicité, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

ALBA INFORMATIQUE
recrute :
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL - OS/VS
Connaissance I.M.S. appréciée.
Lieu de travail :
Banlieue Sud ou Paris
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PL 1
Lieu de travail :
Banlieue Nord
Tél. pour rendez-vous : *504-89-96*

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE GRAND STANDING
QUARTIER SAINT-AUGUSTIN
recherche
UNE HÔTESSE
Cette jeune femme, d'excellente *présentation* et de bonne éducation, aura pour mission d'assurer la réception de visiteurs de haut niveau.
Elle doit être diplômée d'une école d'hôtesse
HORAIRE IMPERATIF :
10 h. 30 à 13 h. - 14 h. 30 à 20 h.
Adr. C.V., photo (indispensable) et prétentions, no 35.658, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Centre de documentation rech. J. F. PHARMACIEN connaissant anglais (versions), *si possible allemand,* pour poste mi-temps. Adr. C.V. au CNRS, bureau 109, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20.

SOCIETE MECANIQUE DE SERIE
recherche pour son siège PARIS 17e
EMPLOYÉ BILINGUE ALLEMAND
CONFIRME
pour SERVICE EXPORT
Expérience relations clientèle et techniques moteurs thermiques.
Classification niveau IV, échelon II.
Avantages sociaux - Mutuelle Retraite - 13e mois - Restaurant.
Adresser C.V. et prétentions no 97.670, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

— Vous aimez contacts et Problèmes financiers.
— Vous voulez créer et suivre une clientèle particulière.
HOMMES ou FEMMES
Notre société a besoin de vous.
— Rémunération importante sur commission.
Env. C.V. ou se présenter, M. LEFORT, Sté CICOMAP, 4, av. *Marceau,* 75008 Paris.

CREARGIE S.A.
Conseil en Innovation
36, avenue Hoche, PARIS (8e)
recherche
pour compléter son équipe à PARIS
INGÉNIEUR
30 ans minimum, ayant expérience entreprise et conseil dans le domaine réduction des coûts *(analyse de la valeur).*
Déplacements fréquents.
Sens aigu du contact et aimant les relations publiques.
Rémunération entièrement proportionnelle aux résultats après période d'essai.
Adresser C.V. et photo à Mlle DUMONT, 36, avenue Hoche, 75008 PARIS.

secrétaires

Secrétaire de direction

Assistante SECRETAIRE DE DIRECTION, 25 ans min., parfaite bilingue anglais, sténo 2 langues, capable organiser et diriger service administratif, sér. référ. exigées. Salaire selon capacité. Env. C.V. serv. pers., 49, rue P.-Charron, PARIS (8e).

Serv. d'études et développement de matériel électronique destiné aux interventions sous-marines recherche
SECRETAIRE DIRECTION
confirmée
niveau B.T.S., minimum 26 ans, bilingue angl., lieu trav. Rungis.
Ecr. à Intersub Développement, SILIC 305, 94588 Rungis Cedex.

Secrétaires

SECRÉTAIRES STÉNODACT.
BILINGUES
Emplois stables CRETEIL.
770 - 77 - 13.

Sténodactylos

SIEMENS
SOCIETE ANONYME
Mo Carrefour Pleyel
recherche
UNE STENODACTYLO
CORRESPONDANCIERE
langue maternelle allemande souhaitée
(sténo française exigée).
Tél. pour prendre rendez-vous : **820-61-20** Poste 22-83 ou 22-84
ou écrire avec C. V. détaillé à SIEMENS S.A., B.P. 109, 92204 SAINT-DENIS.

Société près Mo *Montparnasse* engage
STÉNODACTYLO
ayt acquis une bonne expérience dans un
SERVICE DU PERSONNEL
et désireuse d'évoluer vers des fonctions de secrétaire. Avant. socx, 13e mois, cantine. Veuillez adresser votre candidature (C.V., photo, prétentions) en mentionnant la référ. 812/163
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

représentation offres

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS MÉDICALES
recherche
pour PARIS et région PARISIENNE

2 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnel

— Formation rémunérée ;
— Tous avantages sociaux cadre. Salaire lié aux résultats ;
— Voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : M. J. VOISARD/MLS - E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

DIRECTEUR DES VENTES SOCIÉTÉ D'ÉDITION

désirant renforcer son état-major assurer le lancement d'une nouvelle collection

cherche

DIRECTEURS (TRICES) régionaux

ANIMATEURS (TRICES)

justifiant d'une réussite de la profession.

Il sera offert :
— un salaire motivant ;
— fixe + % ;
— primes de quota, de stabilité ;
— *statut cadre V.R.P.*

Voiture indispensable.

Ecrire avec C.V. à OPF (n° 2.027), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

Vous cherchez une situation stable.
NOTRE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION vous offre la possibilité de vous réaliser.

Il faut être :
dynamique, organisé, cultivé, avoir le sens des contacts humains.

Nous vous offrons :
— une formation *audio-visuelle* rémunérée ;
— un minimum garanti ;
— des produits unanimement appréciés ;
— un statut V.R.P. ;
— une promotion possible.
Voiture indispensable.

Ecrire avec C.V. à O.P.F. (n° 2.024), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

Important cartonnage province rech. collabor. (trice) exclusif ou, éventuellement, multicartes *pour développer ses ventes* à clientèle industrielle PARIS et région.
— Contacts à haut niveau.
— *Expér. cartonnage et impression demandée.*
Adr. lettre manuscr. avec C.V. et photo HAVAS AVIGNON *n° 2.671.*

Imprimeur en continu informat. rech. collaboration représentant ayant *clientèle ou relations.* Tél. 965-36-90 (matin).

travail à domicile

Demande

Part ch. travaux dactylographie à domicile même magnétoph Ecr n° 5.598, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE BILINGUE *cherche travaux français-anglais.* TEL : 508-49-70.

propositions diverses

Recherchons

Comité Entrepr. ou Municipalité moyenne importance

désireux utiliser façon permanente leur maison commune pour une création action sociale originale. *Direction-gestion salariées.*

Contacter n° 8372 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm., en précisant vos objectifs globaux.

C.V. en offset 100 à 19 F 90. Copy-Top, 26, bd Malesherb.-8e.

capitaux ou proposit. com.

SARL (74) dispose burx, entrep. et tél. rech. nouv. activité cciale. Ecr. n° T 098.240 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JAPON IMPOSSIBLE ???
Solutions peu coûteuses. Nipotec, 67, r. Lepic, Paris-18e, 526-38-43. Export prod. industr., profes. de qualité + service de conseil, liaison, trad./interprét.

Hypothèque PRETS tous besoin. RAPIDE FP 14 %. T. 770-44-59 C.F.C., 10, fg Poissonnière, 10e.

cours et leçons

MATHS PHYSIQUE, ttes classes par ingén. gde école - 535-19-53.

MATH. *Rattrap. par prof. exp.* Px modéré. T. 278-77-71.

autos-achat

VOUS VENDEZ
Téléphonez-nous.
780-54-61/781-39-43

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- *La graphologie et ses pièges.*
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- *Réussir entretiens, interviews.*
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny. 78-Le Chesnay.

occasions

PIANOS Neufs, dep. 6.300 F. Occas., dep 3.500 F. Daudé *75 av. Wagram. Wag 34-17* Queue dep. 6.000. Locat. Crédit.

autos-vente

Part vd C.I. 304 TO 1972 excell. état Argus. Téléph. : 985-58-22.

1307 S 76, Simca-Chrysler 770-54-81

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

CHEF DE PUBLICITÉ ET PROMOTION DES VENTES

Dynamique et créatif
15 ans d'expérience chez annonceur américain et agence.

Parfaitement rodé à :
— gérer un budget publicitaire, concevoir et proposer plans de communication et stratégies efficaces de soutien à la commercialisation ;
— coordonner la réalisation de toute la documentation commerciale et technique France et étranger ;
— préparer et organiser stands aux salons et expositions ;
— assurer l'exécution, le suivi et le contrôle des actions promotionnelles et relations publiques.
Recherche poste de premier plan à hautes responsabilités dans une entreprise à Paris ou région parisienne Ouest.

Ecrire sous référence 715 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DIRIGEANTS DE P.M.E.
Le développement rapide de votre entreprise exportatrice vous conduit à vous adjoindre un

E.S.C., 31 ans, TRILINGUE
(français-anglais-allemand)
- SON EXPERIENCE DIVERSIFIEE (études de marchés export, gestion et administration, action commerciale). Actuel chef des ventes.
- SON SENS DE L'ORGANISATION *peuvent constituer un atout important pour la réalisation de vos objectifs.*

Ecrire n° T 98249 M REGIE-PRESSE, 85 bis, *rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.*

DIRECTEUR MARKETING 35 ANS

D'un dynamique Laboratoire Pharmaceutique International, sérieuses références. EFFICACE. Expérience exceptionnelle *Marchés Afrique du Nord* et de l'Ouest. Résidence Casablanca,

recherche
POSTE RESPONSABILITE - MARCHE EXPORT.

Ecrire sous n° 63.409 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, *rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.*

ESSEC - 25 ans réussite. Direction Comm., Adm. et Fin. multinationale et entreprises moyennes. Implant. indust. gestion inform. et par objectifs. Connaissant problèmes sociaux. Relations banques - Négociateur. Anglais - Allemand - Néerlandais.

recherche (Belgique ou France)

DIRECTION GÉNÉRALE

Sté industr. (val. ajoutée min. : 100 millions F.F.) ou poste hautes responsabilités dans Groupe.

Ecrire sous le numéro 8.386, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

UN AMERICAIN A PARIS

INFORMATICIEN
PROBLEM - SOLVING

Recherche EMPLOI
REGION PARIS
EX-UNESCO, ISUP, INSERM, IRIA, INSEAD, FAO, PRINCETON
20 ANS EXPERIENCE

TÉL : 525-55-18

Spécial. *COMMERCE INTERNATIONAL* minerais, mét., prod chimiq., E.S.C., bil. angl., esp., not. all., exp. gest., ch. poste en *rap. Etud. ttes prop. Fr. ou étr* Ecr. n° 370, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR VETERINAIRE
Solide expérience professionnelle théoriq. et pratiq. Connaissances scientifiq. étendues. Angl. cour. *Etudier situat. en rapport dans industr., recherche, expériment.* Ecr. n° 8.383, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille 19 ans, Bac G1, ch. emploi STENODACTYLO BILINGUE (ANGLAIS) ou SECRETAIRE dans région Versailles et environs. — Ecrire n° 6.437, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MÉMORIALISTE
27 ans, recherche à Paris collaboration avec EXPERT-COMPTAB., COMMISS. aux COMPTES.
Ecr. n° T 98.210 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

JNE FME 35 ans. référ. 15 ans

HOTESSE
Excell. présentat. et éducation. Parl. parf. angl. Bnes not. esp Très grde habit. relat. extér., organisation et supervision réceptions et déplacements, rech. au niv. Direction générale poste de respons. Libre de suite *Ecr. n° 97 680, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.*

H.E.C. 12 ANS EXPÉRIENCE
37 ans
ORGANISATION DIRECTION, GESTION
recherche
SITUATION.
Ecr. n° T 98.207 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ORGANISATEUR femme 28 a., études sup., 5 a. exp. informatique de gestion et organisation administrat., aptitude aux con*tacts à tous niveaux, propose sa* collaboration à entreprise PARIS Déplacements possibles. Ecr. n° T 98.192 M, Régie-Pr., *85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e*

Professeur canadien bil. angl., all., 7 ans d'expér. en France ch. position à responsabilités dans entreprise ou école. Ecrire n° T 098.235 M, Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J.H. 25 ans, dipl. métiers d'art niv. B.T.S., rech. Paris, Paris Est poste styliste - maquettiste Libre immédiat. Tél. 004-84-39

F. MEDECIN ch. emploi salarié région indifférente. — Ecrire n° 63.462 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J. H. 22 ans, bac G2 et D.U.T techniq. commercialisation, étudie toutes propositions région parisienne. Libre de suite. — Ecr. BITEAU, 21, rue Sartoris 92250 La Garenne-Colombes.

Homme 26 a., diplômé maîtrise gestion, 2 a. expér. marketing *ds import. sté service : études* organisation, stages de vente gde pratique animation groupe, ch. poste ccial ou marketing Ecr. n° T 098.237 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Homme 29 a., formation juridiq et immobilière, cadre juridique *pendant 5 a. ds une société de* promotion et de gestion immob ch. poste de responsabilités ds l'activité immobilière, Paris ou *rég. Rhône-Alpes, Côte d'Azur* Ecr. n° T 098.233 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

J. F. 27 ans, licence lettres, *I. A. E., formation secrétariat* anglais, italien courant, sens initiatives, aimant contacts, recherche poste à responsabilité *avec possibilité d'évolution.* — Ecr. n° T 098.243 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

E. S. C. 24 ans, dégagé O. M., cherche poste à responsabilité. Téléph. 932-65-17.

J. femme - 25 ans
Bonne présentation Sér. référ
7 LANGUES Parlé Ecrit
recherche situation
Tél. : 224-68-98

traductions

Demande

Traductrice dipl. espag., franç., angl., ts domaines, travx dom. *Ecr. n° T 098.238 M, Régie-Pr.,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

L'immobilier

immeubles immeubles

8e AV. FRIEDLAND
A VENDRE
Petit immeuble commercial libre
Elégante construction 1930
Très clair. Bon état

600 M2 sur 6 NIVEAUX
Sous-sol - Terrasse - Ascenseur
Très bonne utilisation
766-35-14 — 766-18-22

LEVALLOIS-PERRET
propriétaire vend petit immeuble de rapport 412 m2 dont 100 m2 libres, 2 baux commerciaux, un bail hab. Téléphone : 757-70-36

appartem. achat

Rech. PARIS, 15e,7e arrdts, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, *8e, rive gauche, Neuilly.* MICHEL et REYL — 265-90-05.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt : STUDIO, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-55.

Achète directement COMPTANT URGENT, 1 à 3 Pièces, PARIS, avec ou sans travaux. Préférence près FACULTE. 873-20-67.

ANNICK **REGY** paie comptant
APPTS ttes surf. 15e - 16e - 7e. 73, bd de Grenelle - 578-88-11.

appartements occupés

15e - OCCUPÉS
IMMEUBLE ENTIER RENOVE
APPTS 1 - 2 - 3 PCES
CALME - SOLEIL
Tél. : 766-04-17 (Poste 255)

BOULOGNE
OCCUPES - PRES EGLISE
S/av. et jardin. IMM. RENOVE
2-3 PIÈCES *CUISINE* DEPENDANCES
Tél. : 766-04-17, P. 255

constructions neuves

Ve
Studio et 2 pièces
Habitables fin 1977.

XIIIe
Studios et 2 pièces
Habitables fin 1977.

XVe
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces
Habitables fin 1977.

XVIIIe
Studios, 2, 3 et 4 pièces.
Habitables 2e trimestre 1977.

VINCENNES
Studios, 2 et 3 pièces.
Habitables 1er trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, *41, av. de Friedland, 225-99-69.*

FACE CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
« FAÇADE CLASSEE »
En construction. Appartements
4 PCES EST-OUEST
Grand stdg Livraison fin 1977.
P. BATON - 704-55-55

Boutiques

URGENT
POSSEDE EMPLACEMENT RUE PIETONNE METZ
GRAND PASSAGE SURFACE 300 M2
CHERCHE PROPOSITION DE LOCATION.
TÉL. 74-54-05 (15-87).

PRES MOUFFETARD *Murs* et boutique 45 m2 + sous-sol *20 m2* 220.000 F. - 331-87-71.

hôtels-partic.

14e ALESIA, luxueuse résidence 8/9 p., 310 m2 (en 2 nivx) + jardin 200 m2 + garage. Prof. lib. poss. Etat exceptionnel. Prix élevé. DAN, 63-98, après 18 h.

Métro EXELMANS
BEL HOTEL PARTICULIER
10 p confort, à aménager dépendances, possibilité professionnel. TEL : 266-16-65.

terrains

Vend terrain à bâtir sur hauteur, Brive, vue imprenable, 3.000 m², eau, électr. Ecr. à BLUM, Résidence GRIVEL, 19100 BRIVE.

REGION ETAMPES. Beau terrain boisé 22 ha à lotir, viabilité panorama. Tél. : 225-66-10.

L'ÉTANG-LA-VILLE
Terrains viabilisés
Lots 1.000 à 1.400 m²
430 F le m²
Vendus en toute propriété dans FORET DE MARLY.
Pour R.-Vous F.P.I. 976-07-06.

Seine-et-Marne
90 km Paris-Sud, magnifique
TERRAIN A BATIR DE 6 ha
350.000 F. Tél. 871-36-96, 15-18 h.

CROISSY-SUR-SEINE Calme Beau
TERRAIN 910 m2, gde façade d'angle, entièrement viabilisé.
PRIX T.T. COMPRIS
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

manoirs

6 km. Angers : demeure 1800, site classé, parc, étang, vergers 7 hectares.

20 km. LE HAVRE : DOMAINE 90 ha. : château, parc, terres libres et bois.

LIVAROT (14). Petit château, *parc 3 hectares.*
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. (43) 53-25-21.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. T. : 742-78-93.

pavillons

RUEIL - 10' R.E.R.
Livg. 3 chb., confort, jardin. 550.000 F - 967-62-03.

78-LA CELLE-SAINT-CLOUD
5-6 p., hall, cuis. équip., sél., double cheminée, gde terrasse, bonne construction, garage 2 voitures, environnement boisé. 800.000 F - 585-28-78.

CLAMART résidentiel, 5 p., c., tt cft, jardinet, poss. garage. 250.000 av. 50.000 cpt. 027-57-40.

BRY-SUR-MARNE
Près CENTRE et MARNE
Villa constr. 1956, 160 m² habitable, sél. 4 ch., cuis., bns. toil. s/sol aménagé, garage : 3 voit. Jard., cft. 475.000 F.
AGENCE REGNIER,
254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. Tél. 324-17-63.

RUEIL - 13' R.E.R.
Belle Maison, sél., 4 chbres, tt cft., beau jard. 1.600 m². 840.000 F. 967-62-03.

fermettes

FORET DE SOLIGNY
140 KM. OUEST PARIS
Fermette excellent état, 4 pces, gren. aména., dép., terr. 2.000 m² Eau, élect. Prix 125.000 F, avec 25.000 F compt. SOMBIM, à LONGNY - Tél. 780-46-21.

12 km. EVREUX, 90 km. Paris. Fermette style normand, entièr. restaurée, 3 chambres, grenier, gd livg dble, tt cft, poutres, cheminée, garage, 2.200 m² terrain. Tél. (32) 37-52-30.

CASTEL*NAUDARY (région)* Ferm. languedocienne longue et basse, habit., 3 P., cuis., eau, él., 5 gdes dép. *5.000 m2 terrain, 165.000 F* avec 32.000 F. AVIS, 4, rue Verdun, CARCASSONNE. (16-68) 25-76-55.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vd 2 armoires de mariée. Rég Honfleur, perf. ét. d'orig. Tél. : 987-22-89, soir, sauf W.-E.

Vends TREIZE MAGNIFIQUES LUCARNES DE MANSARDE, grandes, en zinc. Conviendraient pour belle demeure, toiture en ardoise. Tél. : 64-32-12-65.

Artisans

MENUISERIE
Sanitaire. travail soigné et rapide. T. : 606-97-73.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent *chez GILLET, 19, rue d'Arcole,* Paris-14e Téléphone : 033-00-83.

Brocante

Achat comptant Bibelots, Bronzes, *horloges, poupées, etc.* 606-65-73.

Cours

DACTYLOGRAPHIE-STENO
Méthode accélérée. 757-86-86.

MATHEMATIQUES
Prof agr. Paris-Est. 843-44-06.

Amér. dipl. prof. expér. d'angl. donne cours ts nivx : *phonét., gramm., convers., littérat.* Tél. 18 h.-20 h. : 540-97-68.

Décoration

Pose avec moll et galon au m²
— Le lin, 260 cm, 35 F H.T.
— Le shantung 265 cm, 37 F H.T.
— Le daim 140 cm, 39,60 F H.T.
Artmur 2000 S.A.R.L. T. 370-23-69

Déménagement

Dots F.L. Service. Ts volumes qualité artisanale, 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48 - 23-89.

Ebénisterie

RESTAURATION de MEUBLES
— Marqueteries-Boule.
— Vernisseurs sur bois.
— Transformation de meubles pour adaptation TV et HI-FI.
— Spécialiste de bibliothèque.
« SUR MESURE »
toutes essences de bois.

DEVIS SUR R.-VS 965-66-12 965-69-80

LES ARTISANS ÉBÉNISTES

91, avenue du Château, 78480 VERNEUIL - SUR - SEINE.

Orfèvrerie

GULDEN SOLDE
Ses fins de séries et déclassés
GROS RABAIS
COUVERTS - ORFEVRERIE - CADEAUX
du 31-1 au 12-2-1977
84, *rue Réaumur* - PARIS (2e)
Tél 233-06-98
de 9 h. à 18 h 30 sans interruption

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, *rue Saint-Florentin* Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Fourrures

Vends très beau manteau Panthère, tail. 40/42, haut. 95 cm Prix intéressant. Tél. 682-67-81.

FOURRURES OCCASION
DEPOT-VENTE
Exclusivement de fourrures.
Gd choix vêtements parf. état. *91, rue du Théâtre, Paris-15e.* Tél. : 575-10-77.

Instruments de musique

PIANOS
D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. Dix ans garantie. Crédit, location-test, livraison. 58, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. : 522-30-90 et 522-21-74.

Vd copie clavecin, type HEUGEL. Tél. (26) 49-34-25.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE
Collections - lots - feuilles - archives aux prix les plus élevés du marché, paiement comptant. Tél. : ELY. 39-87.

Moquettes

Société spécialisée propose :
CONTRAT MOQUETTE
à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques.
POSE INCLUSE.
(facturation fourniture)
moquettes depuis 40 F le m².
Devis gratuits.
Renseignements : 965-01-50. 979-10-97. 979-18-57.

30 à 70 %
sur stock, 10.000 m2 moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Photo

Stages photo, W.-E. semaine, noir et blanc, couleur. l'Atelier studio « le Pressoir », 32500 CHINON. (47) 93-07-98.

Rencontres

RENCONTRES
Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse etc. 8, rue du Dragon. 222-88-38.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », COLETTE LESURE, Paris-7e. TEL. : 548-95-16.

Tapis

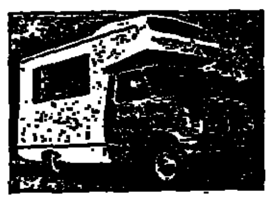
TAPIS D'ORIENT
Importation directe, très bas prix. Ouvert le dimanche. 168 bis, r Cardinet. T. 627-58-81.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 384.

Vacances Tourisme Loisirs

AU VOLEUR...



ET OUI, cela devait arriver, *même l'hiver, ils sont telle*ment tentant nos AUTOHOMES qu'à LYON, le véhicule 471 SU 77 (BEDFORD ORANGE) a été dérobé le 22 janvier 77.
L'utilisateur circule avec pièce d'identité, permis de conduire, chéquier etc., dérobés au nom de M. DEL BELLO.
A tous ceux qui nous aideront à retrouver ce véhicule *nous offrons 8 jours de lo*cation gratuite, quant aux autres, qu'ils nous écrivent pour recevoir nos conditions au départ de nos différentes stations : PARIS, LYON - NICE - AJACCIO BORDEAUX et ST-MALO.

SODISCAR 77108 MEAUX CEDEX BP 28 TEL (1) 434.41.18

MARDI-GRAS, encore quelques disponibilités : *Maison des* Hautes-Alpes, 4, av. de l'Opéra, Paris-1er Téléphone : 296-05-08.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. d'Aix-en-Prov. Tr beau cadre, parc 6 ha, gd calme. Séj. convenant part. aux pers. ayt besoin de dét. ds une atmosph. de cult. et de gentill. Ec. Château-Bas, 13120 MIMET.

CORSE SUD-EST. Villas près plage mai à octobre, 3.000 F à 7.000 F. Téléphone : 374-02-89.

*La Mongie (Htes-Pyr.), loue ca*rav. 6 pers., chauff., TV, 400 F semaine Lib. fév., mars, avril. T. : MONTAUBAN (63) 63-29-23.

ARGYLL (ÉCOSSE)

Ormsary, domaine privé, vous *offre la tranquillité et un pay*sage d'une beauté incomparable. Ouvert en avril, mai, juin, septembre et octobre. Vous avez *le choix entre d'agréables cabi*nes et cottages en bois en self-service et le château du domaine avec service normal. *Plages de sable, voile, pêche,* chasse à l'affût, promenades dans les collines avoisinantes. Aéroport international à 140 km. *Ecrire à Lithgows Rural Mana*gement Ltd., Netherton, Langbank, Renfrewshire PA14 6YG (ECOSSE) ou téléphoner à : Langbank (code 04-75-54) 692.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, r. de LONGCHAMP, Paris-16e. Disponible : 9 appart. luxueux, du studio au 3 pièces, 1 triplex 5 pièces, terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. — Informations sur place tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf dimanche. SAGE - Téléph. : 874-49-32

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi
STUDIOS 2-3 P. DUPLEX
rénovés ou à rénover dans PARIS. 12 Programmes. Location et gestion assurées
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix - 75002 Paris. Téléphone : 261-52-25 +

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bel. réception + chbre luxueusement décorées. Immeuble récent + local professionnel (ensemble ou séparé). Parking - 373-04-52.

BUTTES-CHAUMONT
130 m2, s/parc. Soleil. Cft de classe. 690.000 F - 924-36-56

PROXIMITÉ IÉNA
Part. à Part., dans petit. imm. neuf, luxe, vds sans frais Appt en duplex 220 m2, jamais habité. Vue imprenable. Décoration et meubles de classe. Libre de suite. Prix en rapport.
224-62-50

TROCADÉRO
Imm. P. de T., 2e ét., s/balcon, salon, s. à manger, 4/5 ch., très clair, 2 chbres serv. 723-87-53.

VIIIe RUE D'ARTOIS
TR. BEAU 5 P., 130 m2, 2 ch. serv., 2e ét., 770.000 F. 225-65-44.

PL. DE LA TRINITE
Imm. pierre de taille, gd et superbe 5 p., tt cft, plein soleil. Profess. libérales - MARTIN, Dr en Droit - 742-99-09

20e, RUE DU SOLEIL
Beau studio 40 m2 environ, balcon, tout confort. Calme. TEL. : 555-95-74 (Poste 62)

29, CITE DES FLEURS
Cadre exceptionnel de verdure. 98 m2 jardin privatif + terrasse. GRAND CONFORT - 420.000 F.
DUPLEX DE CARACTERE
50 m2 très ensoleillé 240.000 F - Téléph. : 033-06-03.

GEORGES-MENDEL
Grd standing, balc., vue, soleil, DBLE RECEPTION + 3 CH. serv. Gar. 578-93-93 (mat. repas)

LAMARCK-CAULAINCOURT
BEAU 2-3 P., bains, ch. centr., balcon. Soleil. Imm. P. de T. Impeccable - Téléph. : 266-16-65

DAUMESNIL - Bel-Air - Imm. P. de Taille ravalé, beau 4 p., entrée, cuis., wc, s. bns, chauff. centr., asc. 365.000 - 344-71-97.

4e VOSGES (près) - Je vends directement STUDETTE. Cft. Salle d'eau. Cuisine équipée. Immeuble d'époque restauré. Etage élevé - 531-85-56.

MICHEL-ANGE-AUTEUIL
Appt, atelier, 2 ch., bns, 110 m2, 6e ét. Tt cft, balc.-terrass. Ch. serv. Michel et Reyl, 265-90-05.

6, rue Pierre-Haret
5 p., cuis., s. de bns, bel. réc., 2 ch. serv. : 150 m2. Profess. libér. 580.000 F Crédit vendeur 50 %. Ce jour, 11 h. à 16 h.

PELLEPORT Luxueux 130 m2. 3 ch. 2 bns. Park. Loggia. 520.000 F. — 770-75-62.

FOCH, SUR VOIE PRIVEE
Rav. H.P. Soleil. Réceptions, 4 ch., 4 bns, lux. 2 terrasses, jdin 150 m2. Stud. sce Parkg. Impecc. Exclusivité - 278-71-35

EXCEPTIONNEL
Angle avenue Kléber
PROPRIETAIRE VEND
APPART. 4 PIECES
Tout conft. Entrée, w.-c., s. de bains, cuis. à aménager, chauff. central. Refait neuf. 5e étage. Asc. - Standing. Prix : 420.000 F **727-81-60**

8e PLEIN SUD - S/SEINE et TOUR EIFFEL
160 m2 Gde récept. (boiseries, cheminée), 2 chbres, sauna, bains, 2 w.-c. Parking. Chb. serv. Installation luxueuse, raffinée. - Tél. : 531-51-10.

AV RAYMOND-POINCARE
Imm. catégorie exceptionnelle, magnifique 315 m2 groupés. 3 serv. 2 boxes. Profess. libér. Exclusivité FRANK ARTHUR 766-01-69

MARAIS-ECOUFFES. ODE. 95-10
85 m2, 3 P., TERRASSE
IMMEUBLE CLASSE
GRENIER A AMENAGER

JASMIN Splendide 4 pièces
Vaste dble living + 2 chbres. Tt conft. Px 580.000 F. 532-61-00.

XVIIe Porte CHAMPERRET. Imm. stand. 1969
STUDIO Tt confort. 150.000 F. Crédit — 627-78-52.

28e - IMM. GD STAND. 1970
LIV. + 3 CHBRES Dépend. 2 bains
120 m2. Terrasse vue panoram. Park. Prix 680.000 F. Crédit. Tél. : 627-78-52

8e Sur la place de l'Europe. Dans bel immeuble ancien 220 m2 en 6 p., cuis., 2 bains. Prix raisonnable en raison des travaux. — Tél. : LAB. 48-55.

17e MAISON NAPOLEON-III 120 m2, 2 récept., 3 chbr. Grenier - Cave - Cuis. équipée Park. Prix 550.000 F. 720-96-55.

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
FAUBOURG ST-HONORE
Très bel appartement **200 m2** 3e ét. Imm. de stand. 6-7 pièces - Excellent état. Actuellement cabinet dentaire. Exclusivité F.I.P. - 720-96-55.

RANELAGH Luxueux appt 350 m2
Belle boiserie - Prix justifié. Tél. : 924-36-56

PRES CENTRE **BEAUBOURG**
Beau liv. dble + chbre, cuis., bains - REFAIT NEUF 340.000 F - 704-88-18

CHAMPS-ELYSEES (Près)
IMM. PIERRE DE T. RAVALE 5e ET. - ASCENS. - BALCON
5 P. Cuisine, 2 bains, TEL. Moquette - Chauffage
REFAIT NEUF. PROF. LIBER.
PRIX : 750.000 F
Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h., **11** BIS, RUE DU COLISEE ou tél. : 723-96-05.

PL. CLICHY PPTAIRE vend DIRECT. dans imm. rénové STUDIOS et 3 P. Rénovés ou non. - Tél. 293-54-82.

AUTEUIL - SEDUISANT
3 P. 74 m2 GRAND CONFT CALME
SOLEIL. BEL IMM. - 265-64-11.

R. POMPE (près FOCH), petit Imm. de luxe - Livraison juin 77 - Reste 1 STUDIO - deux 2 P. DUPLEX. Terrasse et jardin. 359-02-18 - 256-16-87.

16e Imm. anc. pierre de taille. Sur place et jardin. APPT d'angle en 6 p., 2 bains, 3 chbres serv., 2 caves. Chauff. individuel gaz. - Tél. LAB. 45-52.

Paris Rive gauche

QUAI D'ORSAY
Somptueux 600 m2, conviendrait ambassade. Exclusivité FRANK ARTHUR, 766-01-69.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-XVe
2 Pièces : 316.000 francs.
4 Pièces : 631.000 francs.
Appartement modèle sur place, tous les jours, 14 h. à 19 h. 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32
ST-GERMAIN/BAC, ODE. 42-70, 220 M2, 7 PIECES, CALME SUR JARDINS.

Ve - QUARTIER LATIN
Entre la Seine et le bd Saint-Germain, dans petit immeuble totalement restauré, je vends : plusieurs 2 Pièces, tout confort, ascenseur, v.-o. Visite sur place jeudi, vendredi, samedi, 14 h. 30 à 17 h. 30, au 23, rue de Bièvre.

BD DES INVALIDES
Magnifique appartement 175 m2, bel immeuble P. de T. 567-22-88.

6e, SUR LUXEMBOURG, stdg, P. de T., 9 P., 275 m2, 2e ét., balc. A RENOVER. - 828-89-21.

ST-MICHEL - LUXEMBOURG
62 m2, séj. + 2 Pces. CALME. SOLEIL. — ODE. 42-70.

Part. vd 2 P., cuis., dche. Prix 80.000 F. Visite, le soir, à partir de 18 h. 30, samedi, dimanche toute la journée. M. MOREAU, 21, rue de Pathay, 75013 Paris.

ESPLANADE des INVALIDES
très bel appartement 175 m2, box, chambre personnel. — 705-24-10.

Près PORTE ITALIE, récent : liv. double + 2 chbres 74 M2. 2 BALC. + TERRASSE 74 M2. Parking. 297.000 F. - 535-56-92.

VAL-DE-GRACE - Imm. récent. Gd studio tt confort, tél., s/jardin. 198 000 F. - 325-97-16.

appartements vente

RUE MONGE BEL IMM. AU CALME
LIVING + 2 CHBRES, wc, bains, luxueux, tél., chauff. - 544-48-44.

BD GRENELLE Part. à part. vend 60 m2
270.000 F, imm. p. de t., 5e ét., cour, 3 p., cuis.+ s. bs éq., tél., ch. élect., cave, soleil, calme ass. Vds également 40 m2 230.000 F, 2 p., même description, jonction poss. - Tél. 578-29-96.

ODEON Immeuble XVIIe rue Mazarine
TRES BELLES POUTRES
2 P. refait neuf, entrée, cuisine américaine, bains, w.-c.
PROPRIETAIRE - ODE. 56-72.

5e PORT-ROYAL Bel imm. ancien
Gd liv., balc., soleil, 2 chbres, tt cft, tél. 470.000 F. - 229-52-98.

MOTTE-PICQUET-GRENELLE
IMMEUBLE RENOVE
1 PIECE CUISINE, W.-C. POSSIBILITE BAINS
5, rue Aphonse-de-Neuville - 17e. JOUBERT et ANDRE. Tél. 766-04-17 (p. 255)

COURBEVOIE (pr. Pont-Neuilly) 4 pièces, 88 m2, tout confort. Belle vue. 320.000 F à débattre. Téléphone : 781-90-06

ASNIERES (près gare)
Récent 3 p., tt cft. Calme. Park. Possib. commercial - MARTIN, Dr en Droit : 742-99-09

ST-MANDE - Immeuble récent. Grand standing, dernier étage, gde terrasse vue s/bois, 4 pces, tout cft, bains + s. eau. Box. 760.000 F - Micot, 344-43-87

BOULOGNE, 200 m Mo Pte-St-Cloud, ds imm. constr. 76. Grd cft. Reste quelques très beaux studios, cuis. équipée, belle salle de bains. Moquette. A partir de 157.000 F - ROUSSEL, 825-36-49

VINCENNES - Prix : 560.000 F. Directement sur le bois, pr. Mo Château, 4e ét., asc., vaste séj., salon, hall d'entrée, cuisine, 2 chbres, wc, s. de bns, s. d'eau, placards, balc. Sud - 346-63-85.

NEUILLY-SABLONS
FACE AU BOIS
Gd 6 p., 2 bns. Gd cft, 235 m2. R.-de-ch. av. jdin privé 70 m2. MICHEL et REYL - 265-90-05.

> **VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?**
> # INFORMATION LOGEMENT
> # 525 25 25
> Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
> Un service entièrement gratuit
>
> Centre Etoile
> 49, avenue Kléber, 75116 Paris
> 525.25.25
>
> Centre Nation
> 45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
>
> Centre Maine
> 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

AFFAIRE UNIQUE
PONT MIRABEAU
Bel Hôtel Part. refait neuf 300 m2 + jardin 70 m2
MOINS DE **4.000 F le m2**
PROPRIETAIRE - 325-75-42

CARDINAL-LEMOINE
SUR COUR-JARDIN
DANS IMMEUBLE RESTAURE
DUPLEX 85 M2 environ 4-5 PIECES, cuis., bains, sal. d'eau, w.-c. séparés.
ENTIEREMENT AMENAGE
Très calme, plein soleil.
Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

ODEON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Livraison : AVRIL 1977
Documentation et visites
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

ST-GERMAIN-DES-PRES
Dans Hôtel particulier XVIIIe
EXCEPTIONNEL sur JARDIN
220 m2, 5 pièces groupées + 2 indép., studio de service, 2 park. Prof. libér. - 766-01-69.

5e GOBELINS JOLI 3 P., cuis., bains, tél., bel imm., calme. 245.000 F. 734-73-46.

Région parisienne

NEUILLY-SUR-SEINE
Pptaire vend directement Appts et Studios standing. Tél. 293-66-66, le matin, pour rendez-vous. Sur place, le 12 et 13 février, de 11 h. à 16 h. : 4, rue Boutard (200 m. du Bois)

PARLY II - Part. vd 2-3 pièces, standing. Impeccable. Téléph. 280.000 F - Téléph. : 927-20-88.

VERSAILLES R.D. Résidentiel ds imm. P. de T., Part. vd très bel Appt 89 m2, séj. 34 m2, 2 ch., gd balcon s/jdin, pl. Sud. Cave. Box + park. 460.000 - 954-74-97.

P. à P. Mo Mairie-Issy, je vds Studio tout cft. Prix 92.000 F. Téléph. : 645-18-94

BOIS DE BOULOGNE
Imm. en pierre sur jardin. 11 Appts du stud. au 4 pièces. Fin 77. Loyer S.A. - 277-97-26

NEUILLY, r. calme. Vue dégag. Imm. 4 étages, reste à vendre 1 Appt 120 m2 et 1 Appt 66 m2. 705-24-10

BOULOGNE Près METRO IMM. STANDING
Séjour + 2 chambres - 256-10-63.

NEUILLY PORTE MAILLOT
5/6 p. 185 m2. 2e sur balcon. Imm. pierre de taille - Travaux. Jeudi, 15 à 17 h. : 33, avenue Charles-de-Gaulle, ou : 705-39-10.

NEUILLY Mo PONT-NEUILLY
STUDIO DE QUALITE - 33 m2 Loggia 8 m2. Soleil. Tél. Calme. 260.000 F — 331-89-46

Dans petit imm. neuf, Mairie Aubervilliers, Part. vd appart. 3 P., cuis., S. de B., wc, nombr. plac., 70 m2, 7e ét., ascens., tél., cave, park. 230.000 F dont C.F. T. ap. 19 h. 30 352-27-82, 833-83-23.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) (près Mo), récent living + une chbre, tout confort, calme, verd. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

VAUCRESSON. Bel appart. près gare, calme, 125 m2 + balcon, séj., 2-3 ch., cuis. 17 m2, s. de b., cave, gar., tél. Prix 630.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

Pr. Versailles « Parc Montaigne » 5/6 P.. dern. ét., vue dég., volets, cave, park. 345.000 F. 460-14-53.

NEUILLY-MAIRIE
Immeuble pierre de taille 1928. Tout confort, chauffage central
2 PIECES 35 M2 ENVIRON
TRES BONS PLACEMENTS
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

Province

HONFLEUR - CENTRE
Pptaire vend Studios, tt confort, à partir de 87.000 F. Chambres tout confort à partir de 43.000 F. Tél. s/HONFLEUR : 89-18-02 ou à PARIS : 256-38-84.

LES MARINES DE GRUISSAN
SUR LE PORT
Tél. : (68) 45-80-40
Votre Résidence de vacances du STUDIO au 3 PIECES à partir de 83.000 F. Crédit garanti 80 %. Renseignements : BATIMAS 8, rue Royale, 75008 Paris. Téléphone : 261-24-54

NICE, Cimiez, quartier résidentiel, particulier vend magnifique appt 170 m2, 3 ch., living 70 m2, vue mer, montagne : 800.000 F. Ecrire à AGENCE HAVAS, 06011 NICE, CEDEX, rf. 0.191.

Part. vd, Perpignan, gd F2, ds petite copropr., quart. résident., état neuf, expos. Sud, tt conft, garage, buanderie, téléph. Prix 150.000 F. GUILLEMAT, 22, rue FOMCK. — PERPIGNAN (62). Tél. : (68) 50-21-88 (hres repas).

EN TELEPHONANT AU
887-43-40
vous pouvez devenir
PROPRIETAIRE
Magnif. STUDIO, APPT. Pied
MONT-BLANC
Réservez avec AVIS **6.000 F**
68, bd Sébastopol, Paris 3e

> **POUR ETRE "CHEZ VOUS" en week-end, en vacances..**
> **Commencez par acheter : RESIDENCES SECONDAIRES ET PRINCIPALES**
> Vous trouverez votre résidence de vacances, votre maison de campagne votre terrain à bâtir
>
> 
>
>
> **En vente chez votre marchand de journaux**
> Editée par : CONSTRUCTION NEUVE ET ANCIENNE, 8, rue de Richelieu - 75001 Paris

viagers

Q. de BETHUNE, Imm. prestige s/jardins, 4e ét. tt cft, 3 p. 75m2 ch. serv. OCCUPE 2 têtes (66/71 ans). Cpt 1.000 F. Rente mensuelle 2.800 F. Tél. : 828-80-47.

Part. vd 3 p. 60 m2 tout confort. Calme, sur jardins, 10e Paris. Occupé 77 ans, M. A. RIGAUD, Poste restante, 92800 PUTEAUX.

15e MONTPARNASSE : Atelier d'artiste 85 m2, r.-de-ch. SUR JARDIN. - 8 m sous plafond. 68.000 + 1.500 . Occupé 66/71 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

TUILERIES
Imm. XVIIIe. Appt 45 m2 cft, beaucoup de charme. 25.000 + 1.600 F 1 Tête 71 ans. Occupé 266-32-35 **FONCIAL**

16e PORTE MAILLOT . 74, av. de la Gde-Armée. Gd studio, bains, viager occupé sur 1 tête, 30.000 F comptant + rente mensuelle. Vis. seulement jeudi, 14-17 h.

PIGALLE 4 pièces, 80 m2, calme, soleil. 87 ans. Direct. propr. : 633-81-54.

villas

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Maison de charme accompagnée d'un très joli jard. de 2.500 m2. Intérieur raffiné. Gd séj., 5 ch. Px 960.000. RHODES, 958-19-28.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Société vend magnifique villa neuve, 200 m2 de plain-pied, gde récept. + mezzanine + 5 chbres, 2 bains + cab. toil., s/ss-sol total. Gar. 2-3 voitures, chambre serv. avec s. d'eau, jardin de 2.500 m2. Prix total : 1.000.000 de francs. - 969-85-35.

A V. Seignosse-Bourg (Landes), villa F-4 avec garage, chauffage central et combles aménagés. M. MARTINE, 12, impasse des Pyrénées, AUREILHAN. 93-24-06.

MARLY-LE-ROI. Villa style rustiq., 250 m2 habit., Sud, séj. av. chemin., 57m2, s. à m. 14m2, cuis., cellier, 6 chbr., logem. serv., 2 s. bs, s. dche, cab. toil., 3 wc, gar., tél., jdin 985m2. Px 1.050.000 F. J.M.B., 970-79-79.

VAUCRESSON. Maison ancienne caract., 160m2 hab. Ter. 1.000m2. Px 800.000 F. J.M.B., 970-79-79.

CROISSY-SUR-SEINE
calme ; 500 m commerc., écoles. CONST. 4 VILLAS ILE-FRANCE INDIVIDUELLES, récept. 52 m2 4 ch., bains, douches, tt cft., garage, Jardins de 870 m2 à 1.000 m2 environ. Prix : 640.000 à 670.000 F T.T.C. FERMES ET DEFINITIFS. LIVRAISON FIN 1977. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

CHATOU
10' R.E.R., belle maison famil. 1900, living, bur., 5 chbres, parc arborisé, calme et environnement. Excellent à saisir cause départ. F.P.I. 976-07-06.

DANS PARC MAISONS-LAFFITTE
Maison famil. style anglais 19e, grand living 50 m2 bow-windows sur jardin 1.200 m2, 5 chambres, 2 salles de bains, chauffage central. Rare. F.P.I. 976-07-06.

locations non meublées Offre

Paris

ORSAY 20e DENFERT - Dans parc privé, neuf, tout confort, tél., park., 4 P., 84 m2, 1.400 F + ch. 99, r. de PARIS. Lundi, mercredi et samedi, de 14 à 17 h, ou ALM. 13-72.

GOBELINS 5 pièces, cuisine, tt confort. 2e étage, 110 m2, tél., parking. 2.650 F ch. compr. Visite jeudi, 13-15 h : 22, r. des Cordelières. Tél. 331-89-46

17, AV. HOCHE
A louer APPARTEMENTS A USAGE PROFESSIONNEL grand standing. FENETRES SUR JARDIN convenant à profession libérale (médecin, avocat, expert-comptable, huissier) ou association reconnue d'utilité publique. 225-50-35 - 260-35-66.

TROCADÉRO
3 Pces, cuis., dépend., tt conft, chbre de bne, park., 3.300 F/m. + ch. JOUBERT et ANDRE, 5, r. Alphonse-de-Neuville (17e). Téléphone : 766-04-17, poste 255.

AVENUE D'IÉNA
BEL APPART. 450 M2, tt conft. Possibilité professionnel, 7.500 F + charges. Téléphone 266-16-50.

QUAI D'ORSAY
Somptueux 600 m2, conviendrait à ambassade. — Exclusivité FRANK ARTHUR, 766-01-69.

XVIIe, Pl. Malesherbes (même) 3 P., dépend., tt conft, 90 m2, imm. stdg 1955, loyer mensuel 2.806 F C.C. - Tél. : 627-78-52.

16e, studio, tél., cuisine équipée, S. de B., sur jardin, 909 F + ch. Loyer. S.A. Tél. : 277-97-26.

BD SAINT-MICHEL - 4 pièces, cuis., bains, chauff. cl, asc., tél., 110 m2, 2.850 F + charges. Tél. 700-46-21

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
4 Pièces, 90 m2, loyer 1.225 F, charges 332 F.
5 Pièces, 105 m2, loyer 1.422 F, charges 332 F.
S'adresser au gardien. 1, avenue Nationale. — MASSY. Téléphone : 920-48-90, 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

locations non meublées Demande

Paris

5e, 6e, 7e ou 15e (Montparnasse) Particulier recherche 2/3 Pièces 70/85 m2. Téléphone. Calme et clair. Environ 2.300 F C.C. Téléphoner aux heures de bureau : 747-11-25, poste 318 ou 524.

J. F., prof., ch. louer à Part. : studio ou équival., 30 m2 min., Paris ctre ou rive gche. Ecrire Fricheau, 15, r. Arts, Colombes.

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE CH. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE DUREE 1 A 3 ANS. - 551-22-66.

bureaux

PLACE ADOLPHE-MAX (9e) Pptaire vend 3/4 bureaux. Tél. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

GARE EST - 120 m2
Cession - Location 5 lignes tél., parking. COURNET, 142, faubg Saint-Denis (10e) - 206-25-20.

A LOUER
RUEIL-MALMAISON
2 accès directs R.E.R. 5.000 m2 de bureaux divisibles, à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre commercial. Rens. : 720-65-21.

VAL-D'ARGENTEUIL
FACE GARE
PARIS SAINT-LAZARE
A 13 MINUTES
BUREAUX A LOUER
DE 163 m2 A 9.700 m2
BOURDAIS BUREAUMATIQUE
227 11 89

Me PARMENTIER
Bureaux neufs à vendre. En rez-de-chaussée : 154m2 + 361m2 en sous-sol, à côté magasin gde surface. Emplacement Idéal pour banques, agences voyages, société prestation services. Tél. à VIP. 567-54-56.

PARIS EST
METRO PORTE-BAGNOLET
Bureaux 120 à 1.200 m2 à louer entièrement équipés et cloisonnés - Restaurant. TEL. : 766-72-42.

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf. Tél. 758-12-40.

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation. Parkings - Tél. **293-62-52**

EXCEPTIONNEL
angle avenue Kléber
PROPRIETAIRE VEND
4 BUREAUX
tt cft, entrée, w.-c., s. de bains, 5 lignes téléph., refait neuf, standing. Prix 420.000 F **727-81-60**

8e proximité SAINT-LAZARE dans immeuble gd standing
A LOUER 800 m2
répartis en 32 bureaux sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

fonds de commerce

LA MOTTE-PICQUET
Boutique tous commerces. 566-02-85.

Cause départ. Bail à céder, prêt-à-porter féminin, jolie boutique 24 m2, 16e arrondissem. Prix : 150.000 F. Ecr. à 722 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Pour vendre votre commerce, tél. 834-09-24/522-22-00.

PART. achète MURS et FONDS
HOTEL 50 à 100 CHAMBRES
PARIS CENTRE des AFFAIRES
Réalisation rapide. Ecrire à M. K. LAHMAR, 94-96, av. M.-Thorez - 94500 CHAMPIGNY/M.

maisons de campagne

YONNE MONT-ST-SULPICE
MAISON IMPECCABLE
TT CFT, TRES CALME
Rez-de-ch., entrée, séjour 30 m2 + s. à manger, cuis., 1 chbre. 1er ét. : 4 chbres, s. de bains, remise, garage, jardin 600 m2. Prix 275.000 F. Crédit possible. Tél. (86) 63-23-73 et 40-10-53.

locaux commerciaux

CHELLES. Pav. cclal 90 m2 en 2 nivx, cft, tél. 1.800 F/mois sans reprise - 345-89-38.

BAGNOLET - 600 m2 en 2 niveaux, 6.000 F par mois sans reprise - DID. 54-99.

Mo Pyrénées - Propriétaire vend local commercial plus de
300 m2 - 260.000 F
Téléphone : 256-38-84.

locaux indust.

A louer 25 km. d'Avignon ancienne usine, superf. couverte 3.100 m2, possib. de séparation de locaux, 3 burx, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m2, accès facile. Conviendrais pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements, écrire « le Monde » P., no 6.422, qui transmettra.

propriétés

5 KM. DIEPPE
Maison 9 p., cuis., bains, ch. c., tél., dépendanc., terrain 1.200m2, 350.000 F. Tél. (16-35) 84-49-03, après 20 h.

TOURAINE, 10 km. d'Amboise MAISON rurale : entrée, living, bur., cuis. amén., w.-c. ; 1er : 4 chb., lingerie, s. de bs, s. d'eau, wc, tout confort, tél., garage, jardin. 850.000 F. Cab. CASTEL, 3, pl. J.-Jaurès, 37110 CHATEAU-RENAULT - (47) 56-54-17.

ENCHERES PUBLIQUES
Vente d'une PROPRIETE située au lieudit Le Clos-Guérot, commune de St-Aquilin-de-Corbion, dans l'ORNE. Comprenant : maison de maîtres, maison de gardiens + dépendances, le tout sur 1 hectare de terre.
MISE A PRIX : 167.200 F
La vente aura lieu le vendredi 11 février 77, à 15 h., en l'étude de Me Lebeaut, notaire à Saint-Maurice-lès-Charencey (Orne), 140 km. de Paris. Pour ts renseignements, tél. 657-91-27 ou heures de bureau à 380-02-63. Visites sur place, le matin de l'adjudication.

1 h. 30 de Paris. Forêt d'OTHE (reg. Yonne), part. vend direct. propriété sur 18.000 m2 entièr. clos, av. étang à truites 1.200m2, tennis, parc 5.000m2, maison sur 1 étg. 180m2 au sol avec sous-sol complet, combles amén., 6 chb., livg en L de 60m2 avec cheminée, s. de billard de 32m2, 3 s. bains, 4 wc, 2 cuis., terr. de 40 m2 avec vue sur étang, ch. cent. fuel, bois et charbon, à 400 m. des commerçants. Px 950.000 F à déb. Tél. 668-01-74.

ROYAN SAINTONGE
ROYAN (15 km) Bords Gironde SITE CLASSE. CASTEL XVIIIe-XIXe - 13 pces. Partie restaur. - Parc 1 ha 70
LA ROCHELLE (20 km) Maison charent. ancien.
SAINTES (15 km) Bourg tous commerces - Maison bourgeoise pierre de taille 6 pces, tt conft. Parc 3.000 m2. PROMOTEL S.A. (Le Seillery) LA CLISSE 17600 SAUJON. Tél. : (46) 93-28-08 - 93-28-01.

BEAUVAIS - CENTRE
vd fr. bel mais. 14 pces jdin, dépend., vue s/square pr. gare. 900.000 F. Ecr. no T 98214 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ST-NOM-LA-BRETECHE
Ppté récente dans 1.700 m2 jard. séj. 64 m2 (cheminées) s. à m., cuis. équipée, 1 chbre, 1 bureau s. bains en rez-de-jardin. 1er étage : 4 chbres + grenier, ss-sol complet, décoration à faire
J.A. TIFFEN
174, bd Haussmann-8e. 766-04-66.

PROVENCE - ALPILLES
Bastide XVIIIe s., dans site protégé. Jardin de pins, cyprès, lavande. 10 ha de bois et terres. Ag. E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Provence. T. (90) 92-01-58.

YONNE 150 km Paris. Belle ppté - Vue parc 7.000 m2. S/sol av. appt gardien. R.-de-ch. : hall, grand salon, gde s. à m., cuis., 4 ch. av. cab. toil., gde s. bns. E. El. Ch. cent. mazout. Px 800.000 F.

YONNE 150 km Paris - Belle propr. - Parc 2.600 m2. Vaste s/sol. Salle jeux. Bureau. Gd garage. Chauff. buanderie. R.-de-ch. : gde entrée, gde cuis. Vaste séjour. 2 ch. S. de bains + cab. toil. Etage : 3 ch., bns, w.-c. E. El. Ch. cent. 600.000 F. Cabinet VENANT 89300 JOIGNY - T. (86) 62-12-35

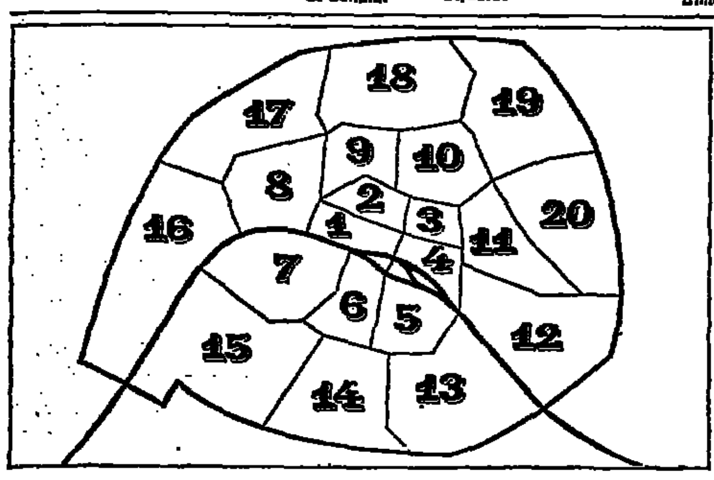
> les annonces classées du
> # Monde
> sont reçues par téléphone
> **du lundi au vendredi**
> **de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures**
> au **233.44.21**
> Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 — N° Arr. | 2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m² | 2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif | 90 % / 15 — montant des prêts consentis et durée | CF. — prêt du Crédit Foncier | 1973 — année de livraison et trimestre | 124 — Nombre d'app. | Parkings en surface | Garages en sous-sol ou box | Métro | Autobus | R.E.R. Station | Autoroute ou périphérique



---

5 — 8.000 RÉVISABLE — 80 % / 20 — 1978 — 15 — DISP. 11
Autobus 21, 27, 47, 67, 84, 89, 91 — Métro CENSIER-DAUBENTON, MONGE

LES JARDINS DU PANTHÉON N° 2 - 8, rue de l'Arbalète. Des appartements pas comme les autres, différence de niveaux. Studios, 2, 3 et 4 pcés. Terrasses et jardins. Bur. vente 57, rue Lhomond, Paris-5e, tél. 707-02-30. Vis. tous les jrs et samedi 10 à 12 h., sauf. dim.

LES JARDINS DU PANTHÉON

---

5 — A PARTIR 8000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 12 — DISPO 5
Métro MONGE

LE PALAIS DES GARDES FRANÇAISES - 36, rue Mouffetard et 7-11 rue Tournefort. - Rénovation de l'ancienne caserne des Gardes Françaises, petits imm. du 18e, façades classées sur cours intérieures, du studio au 4 pièces.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

---

12 — 6.000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 30

RÉSIDENCE PIERRE BOURDAN - 1-3, rue Pierre-Bourdan - A quelques mètres de la Nation, mais remarqu. isol. du bruit des gr. artères, une résid. de classe aux prestat. raffin. S. pl. ts l. jrs sf mar. et mer., 13 à 20 h., 346-51-74.

Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

---

12 — 5.700 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 64
Métro GARE DE LYON

BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 Immeubles de Classe proposant des apparts (Studios à 6 Pces) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appt témoin tous les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

---

12 — 5.000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 38
Autobus 29 — Métro GARE DE LYON, REUILLY-DIDEROT

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison Printemps 77 - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10

---

13 — 5.540 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 125
Autobus 21, 57, 62, 67, P.C. — Métro CITÉ-UNIVERSITAIRE

KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante, jardins intérieurs agréablement aménagés, Studios, 3, 4 et 5 pièces avec Balcons, Appartement témoin ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h.

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

---

13 — 5.050 FD — 80 % / 20 — 1978 — 138
à 200 m Autoroute du Sud

« CAP SUD » - Place de Rungis - A proximité du Parc Montsouris, une gamme d'appart. bien conçus, du studio au 6 pièces. Sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 20 h., sam., dim., de 10 à 12 h. et de 14 à 20 h. Tél. 589-71-21.

Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS — LA MAISON DU G. SCIC, 16, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.

---

15 — Prix moyen 8.300 FD — 80 % PERSONNALISÉ — LIVRAISON EN COURS — 76
Métro CHAMPS-DE-MARS, MOTTE-PICQUET — Autobus 82, 80

IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. ds village suisse, pr. Champ-de-Mars. App. lux. équip. av. magnif. loggias. Studios. Chambres individ. Boxes. A 10 mn Etoile, Quart. Lat., Opéra. Visite sur rendez-vous.

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 296-17-01 98, av. Poincaré 75016 Paris.

---

15 — 5990 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 62
Autobus 62, 48, 89 et P.C. — Métro CONVENTION, PLAISANCE

VOUILLÉ-PLAISANCE - 3e tranche, 56, rue Labrouste quelques apparts de 5 pièces, 107 m2 + Balcon, double exposition s/rue et sur jardin intérieur, Appart. témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

---

15 — 6.750 FD — 80 % Personnalisé — 1978 — 209 — dispon. 170
Métro SÈVRES-LECOURBE

RÉSIDENCE BUFFON - 18-24, rue Lecourbe. — Du studio au 6 pièces. Très haut niveau de prestations. Grands espaces verts. Balcons et terrasses. Bureau de vente sur place : lundi au vendredi de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. Renseignements et vente :

COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.

---

16 — 8.300 FD — 80 % PERSONNALISÉ — LIVRAISON EN COURS — 42
Autobus 52 — Métro ÉGLISE AUTEUIL, JASMIN — OUEST à 1.500 m.

LES JARDINS DE POLYMNIE - 21-23, av. François-Gérard, angle av. Théophile-Gauthier - Im. de tr. gd stand. aut. d'un jard. de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et vend. mat. 10-12 h. 30, 14-19 h., tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11

SPEI — Réalisation : MAZET & VALLETTE

---

16 — 9000 FD — 80 % / 20 — 1977 — 69 — DISPON. 26
Métro MUETTE, PASSY — Autobus 22, 32, 52

57, RUE DE PASSY - Emplacement privilégié entre La Muette et le Trocadéro, imm. de 8 étages, du mini stud. au 5 p., terrasses en étage sup. Visit. s.-pl. et appt modèle ts les jours 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 19 h., S.L.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi, 75015 PARIS, Tél. 783-24-28 - 306-36-57, poste 18.

PASSY 57

---

18 — 3.800 PRIX MOYEN — 80 % / 20 — 1977 — 135
Métro MARCADET-POISSONNIERS, MAX-DORMOY, CHATEAU-ROUGE

STEPHENSON 2 - 55-57, rue Stephenson - Paris au prix de la banlieue. Du stud., au 4 pces, jardin et terrasses. Bur. de vente sur pl., de 14 h. 30 à 18 h., sf merc. et dim.

ZANNETTACCI 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

---

18 — 4.700 FD — 80 % / 20 — 1977 — 196 — Disp. 80
Métro LA FOURCHE, PL. CLICHY

IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00

ZANNETTACCI PUJOS S.A. 98, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris - Tél. 296-17-01

---

19 — 4.480 FD — 80 % / 20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 156
Métro LAUMIÈRE

LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. 4 et 5 pièces. Appartement témoin tous les jours de 14 heures à 19 heures. (sauf mercredi).

SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) 723-72-00

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :

cde

Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

D'UNE REGION A L'AUTRE

Midi-Pyrénées

Vive tension entre le préfet et les élus à propos du budget

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le divorce est *consommé en* Midi-Pyrénées entre le représentant du gouvernement et le conseil régional. La discorde était apparue lors de la session de novembre 1976, lorsque M. Tony *Roche, préfet de région*, avait qualifié d'« irrationnel » le plan établi par l'établissement public régional. M. Alain Savary avait alors considéré le vocabulaire du préfet comme *« une véritable déclaration de guerre »*.

Toute guerre est suivie d'un armistice, d'un cessez-le-feu ou *d'une capitulation en rase campagne*. Dans celle qui oppose le représentant du pouvoir central aux élus de la région, chacun reste pour l'instant sur ses positions. Fort de sa réélection quasi unanime à la tête du conseil régional, M. Alain Savary, qui est aussi le porte-drapeau de l'opposition de gauche pour la reconquête de la municipalité de Toulouse, a demandé à ses pairs, qui l'ont suivi, de repousser les propositions budgétaires présentées *par le préfet. Le conseil régional* a ainsi amorcé une escalade.

Le *conseil régional* a *voté un* budget qu'il a estimé être *« le plus raisonnable »* : 56 727 F, *contre 36 millions* de francs l'an dernier. Cela représente 24,32 F par habitant contre 15,44 F en 1976 et une charge réelle de 7,74 F cette année contre 6,93 F l'an dernier (le préfet avait proposé de faire passer cette charge fiscale réelle de 6,93 F à 13,05 F, *mais son point de vue n'a pas* été retenu). Le conseil régional n'ira pas chercher ses ressources dans une impopulaire augmentation du pourcentage appliqué aux permis de conduire ou sur les cartes grises. Mais les droits de mutation vont passer de 0,80 % à 1 %, ce qui procurera un apport de plus de 3 millions de francs. Quant à la fiscalité directe, elle augmentera en suivant l'indice des prix : un peu plus de 10 %.

Les investissements de cette année vont être consacrés en priorité au « désenclavement » routier et au développement économique. Le conseil régional n'a pas hésité à recourir à l'emprunt, ce qu'il avait refusé de faire l'an dernier. Sur les 8 millions de francs qui seront empruntés, 2 millions serviront à la modernisation du canal du Midi, sur le tronçon Toulouse-Villefranche-de-Lauragais. L'Aquitaine à l'ouest, le Languedoc-Roussillon à l'est prendront à leur charge la partie du canal qui leur revient.

L. P.

Auvergne

PRIORITÉ AUX ROUTES

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Le conseil *régional d'Auvergne a voté, mardi* 8 février, un budget de 45 millions de francs qui, dans ses grandes options, ne diffère guère de celui des années passées. Les conseillers ont manifesté à nouveau leur désir de contenir la fiscalité locale (on passe de 25 à 28 francs par habitant) tout en *veillant à poursuivre l'effort* de relance économique en Auvergne (19,8 millions seront consacrés à ce dernier chapitre). C'est le réseau routier qui en sera le principal bénéficiaire.

Pour l'emploi, le conseil régional a manifesté *« sa profonde préoccupation »*. En adoptant une *« rallonge »* de 2 millions de francs s'ajoutant aux 4 millions prévus pour l'industrialisation, l'assemblée a voulu marquer son intention de favoriser les implantations industrielles et artisanales, donc les créations d'emplois.

Les autres secteurs sur lesquels porteront les efforts concernent les télécommunications, l'humanisation des hospices, les zones défavorisées, les « contrats de pays », le tourisme, le thermalisme, l'agri*culture, l'alimentation en eau, la* lutte contre la pollution et le parc naturel régional des volcans d'Auvergne. — *J.-P. Rouger.*

Lorraine

UNE SUBVENTION DE 200 000 F POUR ACCÉLÉRER LES RECHERCHES MINIÈRES DANS LES VOSGES

(De notre correspondant.)

Epinal. — Les Vosges, territoire de vieille *tradition* minière, peuvent-elles retrouver en ce domaine une prospérité qui fut leur, du Moyen Age jusqu'à la moitié du dix-huitième siècle ? Les recherches menées dans ce département par le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) depuis six ans pourraient aboutir prochainement à la conclusion que certaines ressources minérales sont exploitables.

Les résultats déjà obtenus font ressortir, ou rappellent, l'existence en quantité plus ou moins importante, en particulier dans les bassins de Haute-Moselle et de Haute-Meurthe, de plomb, de zinc, de cuivre, de fluorine, tungstène, manganèse, nickel, cobalt, uranium, or, argent et barytine.

Le conseil général des Vosges, qui estime utile d'accélérer les recherches en cours, a décidé lors de sa dernière session de voter une subvention de 200 000 francs au B.R.G.M. Cette somme permettra en 1977 et 1978 des reconnaissances approfondies à Lussé pour la recherche du zinc, à Bussang et Fresse-sur-Moselle (cuivre et argent) et enfin à La Croix-aux-Mines. C'est précisément à La Croix-aux-Mines, capitale minière du versant ouest du massif vosgien aux quinzième et seizième siècles, et fournisseur principal de l'Hôtel des monnaies et des ducs de Lorraine, que les espoirs sont les mieux fondés, notamment en ce qui concerne le plomb.

YVAN COLIN.

Ile-de-France

LES VANDALES DU PARCOMÈTRE

« Les actes de vandalisme et les vols opérés *sur les parcomètres* ont pris une certaine ampleur », explique le préfet de Paris, en réponse à une question écrite de M. Georges Mesmin, conseiller de Paris (C.D.S.). « Le nombre des parcomètres fracturés atteint actuellement trois cents par mois en moyenne. *Pour chaque appareil*, le dommage subi est de l'ordre de 420 francs comprenant : le vol de la recette, 80 francs ; les frais de remise en état, 300 francs ; *les pertes de recettes dues à* l'indisponibilité provisoire, 40 francs. Trois mille quatre cent vingt appareils ayant été fracturés en 1976, les pertes s'élèveront à environ 1 400 000 francs. »

« Les surveillances exercées par les services de police, ajoute le préfet, ont permis, au cours des onze premiers mois de l'année, d'appréhender en flagrant délit cinquante individus auteurs de vols, de détériorations de parcomètres, qui ont été mis à la disposition de la police judiciaire et ont fait l'objet de procédures transmises au parquet de Paris. » (« Bulletin municipal officiel » du 9 février.)

● LES AGRESSIONS DANS LE METRO. — Au cours du dernier trimestre de 1976, cent soixante agressions ont été commises contre les voyageurs de la R.A.T.P. Cinquante-trois contre les agents de la Régie. Au cours du dernier trimestre de 1975 le nombre des agressions étaient respectivement de cent cinquante et soixante-quinze.

● LE SCHEMA DE PARIS ET LE COMITE ECONOMIQUE. — Le comité économique et social d'Ile-de-France a donné, *mardi 8 février, un avis favo*rable au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de la Ville de Paris qui fixe les grandes orientations de politique urbaine en matière de population, de transport, d'emploi, de cadre de vie.

Adopté en octobre 1976 par le Conseil de Paris, le S.D.A.U. de la Ville de Paris sera examiné prochainement par *le conseil régional d'Ile-de-*France qui déterminera s'il est en accord avec le S.D.A.U. régional. Le schéma directeur sera enfin soumis à l'approbation ministérielle.

Franche-Comté

● *La gauche s'abstient dans le vote sur le budget.* — Le conseil régional de Franche-Comté s'est de nouveau réuni le lundi 7 février pour examiner son projet de budget. Le 3 février, en première lecture, l'unanimité s'était faite pour ne pas l'adopter, les représentants de la majorité ne voulant pas prendre seuls la responsabilité de lever l'impôt régional. Lundi, l'opposition, conduite par M. André Boulloche, député du Doubs (P.S.) et maire de Montbéliard, a *« accepté de s'abstenir plutôt que de voter contre, à condition que la majorité émette un vote favorable, car,* a ajouté M. Boulloches, *il n'est pas concevable que la région n'ait pas de budget »*. Seul M. Jackie Drouet, l'unique représentant du parti communiste au conseil ré*gional, émit un vote négatif.*

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LES CONDUCTEURS NOVICES ET LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux ans à 90 km-heure ?

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance publie, dans son bulletin du mois de février, des données statistiques sur les accidents de voiture et notamment sur ceux provoqués par les conducteurs novices.

Ne faudrait-il pas, interroge le C.D.I.A., prolonger de un à deux ans le temps de la limitation de vitesse à 90 kilomètres à l'heure imposé aux conducteurs novices ? En effet, les « jeunes » conducteurs (moins d'un an de permis) provoquent trois fois plus d'accidents que ceux qui ont détenu leur permis depuis plus de dix ans. D'autre part, le coût des accidents dont ils sont responsables est lui aussi supérieur de 40 % à la moyenne.

Alors que pour l'ensemble des conducteurs, la fréquence des accidents a diminué après la mise en application des différentes mesures tendant à améliorer la sécurité routière, la fréquence des accidents des conducteurs novices a légèrement augmenté.

De même, le nombre d'accidents provoqués par les pilotes de vélomoteurs a augmenté régulièrement d'une année sur l'autre entre 1971 et 1975. Pour mille vélomoteurs en circulation en 1975, on a dénombré cent soixante-cinq accidents, dont un sur dix a entraîné des blessés ou des tués.

Enfin, les pilotes de motocyclettes — et il s'agit le plus souvent de jeunes — causent, toutes proportions gardées, trois fois plus d'accidents corporels que les automobilistes, bien que la sécurité dans ce domaine se soit nettement améliorée entre 1973 et 1975.

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris.

QUALITÉ DE LA VIE

Nouveaux cas de dermatose chez les enfants de Seveso

Le maire dénonce la carence des scientifiques

De notre correspondant

Rome. — Sept mois après avoir été polluée par un nuage de dioxine, échappé accidentellement de l'usine chimique Icmesa, la commune de Seveso, en Lombardie, est de nouveau en état d'alerte. On vient, en effet, de fermer pour une semaine l'école élémentaire parce que de nombreux élèves — un sur quatre au moins — selon un responsable régional de l'hygiène, souffrent d'acné. Cette maladie de la peau, due, semble-t-il, au chlore contenu dans le nuage toxique, n'est pas le seul motif d'inquiétude : on a également constaté dans la région sinistrée des inflammations des yeux et des troubles oculaires.

Aucun cas de malformation de nouveau-né n'a été signalé jusqu'à présent, mais on s'interroge sur les effets à long terme de la dioxine. Trente et une femmes ont subi un avortement thérapeutique sur place, d'autres — leur nombre n'est pas connu — à l'étranger. Un laboratoire allemand examine actuellement plusieurs fœtus pour y déceler d'éventuelles anomalies.

Avec l'apparition de troubles dermatologiques et oculaires, les polémiques ont repris de plus belle à Seveso. Si la population reproche aux pouvoirs publics d'être lents et inefficaces, ceux-ci se plaignent de la légèreté avec laquelle les habitants considèrent les mesures d'hygiène. Après avoir envahi, le 10 octobre dernier, la zone interdite, certaines familles n'auraient-elles pas involontairement transporté de la dioxine à l'extérieur ? On en a effectivement trouvé en dehors des trois secteurs pollués qui sont, en principe, assujettis à des contrôles très stricts.

Les pouvoirs publics critiquent *surtout les hommes de science*, qui portent dans cette affaire une grande part de responsabilité. Leurs atermoiements durent depuis l'été dernier. On est tenté d'y voir autant d'indifférence que d'incompétence. *« Nous avons dû prendre les premières mesures*, déclarait récemment le maire de *Seveso, au cours d'un débat radio*-télévisé, *sans savoir devant quel phénomène nous nous trouvions. La science, surtout au début, a fait preuve de carence impardonnable.* » Le président de la région lombarde a enchaîné : *« On ne peut décharger les responsabilités sur les pouvoirs politiques... La vérité est que personne ne sait encore comment vaincre la dioxine. »*

De fait, le fameux four qui devait servir à brûler la couche extérieure de terre de la zone A — la plus polluée — n'a toujours pas été commandé, alors que trois entreprises se proposent de le construire. Il est vrai que beaucoup d'habitants de Seveso s'opposent à l'édification de ce « monument à la dioxine ». En revanche, la désinfection de la terre, des plantes et des édifices se poursuit. Le problème n'est pas financier : à différentes subventions se sont ajoutés 2 milliards de lires (12 millions de francs), versés par la société Hoffmann-La Roche de laquelle dépendait l'usine Icmesa.

ROBERT SOLÉ.

● POLLUEUR CONDAMNE A TOULOUSE. — Pour avoir pollué les eaux de la Garonne, une importante société toulousaine, spécialisée dans la galvanoplastie et le traitement des métaux, son directeur général et deux de ses ingénieurs ont été condamnés à de sévères amendes par la cour d'appel de Toulouse.

Au total, la société Métodécor devra verser une somme globale de 803 090 F aux préfets des départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, ainsi qu'à une quinzaine de sociétés de pêche. Sur le plan pénal, M. Pierre Bos, directeur de la Métodécor, a été condamné à 1 000 F d'amende. Deux ingénieurs de la société, MM. Zsilagyi et Garbadot, ont été condamnés chacun à deux mois de prison avec sursis et à 1 000 F d'amende. — *(Correspond.)*

TRANSPORTS

CONCORDE A DALLAS ?

(De notre correspondant.)

New-York. — La direction de la compagnie américaine Braniff Airways devait annoncer, le 10 février, qu'elle avait conclu un accord avec Air France et British Airways pour l'exploitation de Concorde entre Londres et Paris, Washington et Dallas. Deux ou trois vols par semaine sont prévus. Entre Washington et Dallas, Concorde serait piloté par un équipage de Braniff et considéré comme un avion américain (1).

Avant que cette nouvelle ligne puisse être desservie par Concorde, trois obstacles devront toutefois être levés : l'administration fédérale de l'aviation (la F.A.A.) devra accorder à l'appareil un *certificat de vol*; le bureau de l'aéronautique (CAB) devra donner son accord pour le changement d'équipage ; le ministère des transports devra, comme il l'a fait pour Washington et New-York, autoriser Concorde à se poser, au moins à titre provisoire, à Dallas.

Cet accord, de toute façon, ne peut avoir que des effets bénéfiques pour l'image de marque de Concorde dans l'ensemble des Etats-Unis, et notamment à New-York, *où l'on sait que les autorités* portuaires doivent dire, le mois prochain, si elles autorisent ou non l'atterrissage de l'appareil supersonique franco-britannique.

LOUIS WIZNITZER.

(1) Au même moment, on apprend que Braniff a passé commande de *six Boeing 727 « avancés » et pris* option sur deux autres appareils de ce modèle. Elle prendra livraison de ces nouveaux triréacteurs durant le premier semestre de 1978. Braniff exploitera donc, à la fin de 1978, quatre-vingt-trois Boeing 727...

● TARIFS MANIPULES AUX ETATS-UNIS. — Aux Etats-Unis, une chambre fédérale de mise en accusation a mis en cause les compagnies aériennes allemande Lufthansa et amé*ricaines Pan American World* Airways et Trans World Airlines, auxquelles il est reproché de manipuler les tarifs aériens.

● *AIR FRANCE : LES NEGOCIATIONS SUR L'EVOLUTION DES SALAIRES ONT* COMMENCE, mardi 8 février, entre la direction et les quatorze organisations syndicales. F.O. a indiqué qu'elle ne signera aucun accord dans la mesure où la direction a fixé *le cadre des discussions dans* la perspective d'une augmentation des prix de 6,5 %. La C.G.T. a également exprimé son hostilité à un accord qui lierait les problèmes de garantie de l'emploi à ceux relatifs aux rémunérations.

● *Swissair en 1976 : six millions de passagers.* — Swissair a transporté, en 1976, 6 125 831 passagers — soit une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente — dont 670 000 entre la France et la Suisse. Le coefficient de remplissage des avions de la compagnie helvétique qui dessert *87 villes réparties dans 61 pays*, a progressé d'une année sur l'autre de 55 % à 59 %.

● DES ECLUSES AUTOMATISEES. — L'automatisation de cent cinquante-trois écluses, sur les petits canaux du réseau dit « Freycinet », va commencer dans quelques mois. Ce programme national de modernisation se déroulera au rythme annuel de cinquante écluses environ sur les canaux de l'est et du nord-est de la France, entre 1977 et 1979. Grâce à l'automatisation, les bateaux (péniches ou bateaux de plaisance) pourront franchir une écluse sans la présence d'un éclusier et avec le minimum d'interventions du marinier ou du plaisancier.

LA VIE ÉCONO...

SALAIRES

CONSTRUCTION NAVALE

L'Europe accueille favorablement les propositions de Tokyo
la réduction de la production nippone

هكذا من الأصل

TRANSPORTS

CONCORDE A DALLAS?

(De notre correspondant.)

New-York. — La direction de la compagnie américaine Braniff Airways devait annoncer, 10 février, qu'elle avait conclu un accord avec Air France et British Airways pour l'exploitation de Concorde entre Londres et Paris, Washington et Dallas. Deux ou trois vols par semaine sont prévus. Entre Washington et Dallas, Concorde serait piloté par un équipage de Braniff et considéré comme un avion américain.

Avant que cette nouvelle ligne puisse être desservie par Concorde, trois obstacles devront toutefois être levés : l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) devra accorder à l'appareil un certificat de vol; le bureau de l'aéronautique (CAB) devra donner son accord pour le changement d'équipage; le ministre des transports devra, comme il l'a fait pour Washington et New-York, autoriser Concorde à se poser, au moins à titre provisoire, à Dallas.

Cet accord, de toute façon, ne peut avoir que des effets bénéfiques pour l'image de marque de Concorde dans l'ensemble des États-Unis, et notamment à New-York, où l'on sait que les autorités portuaires doivent dire, le mois prochain, si elles autorisent ou non l'atterrissage de l'appareil supersonique franco-britannique.

LOUIS WIZNITZER.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SALAIRES

M. RAYMOND BARRE : la politique sociale ne consiste pas à apaiser les revendications corporatistes.

« Je ne considère pas qu'une politique sociale consiste à apaiser temporairement les revendications corporatistes ou des conflits particuliers et à régler par des hausses de salaires des revendications d'ordre qualitatif », écrit le premier ministre, M. Barre, dans le numéro de janvier-février de la revue « Paradoxes ».

« Les objectifs que le gouvernement a arrêtés sur ma proposition, poursuit le premier ministre, sont de trois ordres : respecter la justice sociale, améliorer la situation de l'emploi et développer le sens de la responsabilité dans tous les rouages de la société... c'est-à-dire responsabilité des individus et des associations. »

● M. GEORGES SEGUY (C.G.T.) : « *Le plan Barre est une sinistre duperie* », a affirmé le secrétaire général de la C.G.T., mardi 8 février, au marché de Rungis, estimant que le plan gouvernemental « *écrase le pouvoir d'achat des salariés* ».

AGRICULTURE

RÉUNIS EN CONGRÈS A LORIENT

Les salariés agricoles C.F.D.T. dénoncent le «durcissement» du patronat paysan

Organisation majoritaire des salariés agricoles de la production, des coopératives et de divers organismes, la Fédération générale de l'agriculture (F.G.A.-C.F.D.T.) tient son septième congrès à Lorient (Morbihan) du 9 au 12 février.

« Les salariés de l'agriculture ont à affronter un patronat décidé, qui ne cédera que devant des actions répétées et de masse », peut-on lire dans le rapport sur les « orientations pour l'action », qui conclut que les changements « passent par un autre système économique et politique ».

Tous les trois ans, la Fédération générale de l'agriculture (F.G.A.-C.F.D.T.), qui est l'organisation majoritaire des salariés agricoles, met une note discordante dans le concert paysan en évoquant les rapports salariés-paysans.

Le rapport sur les « *orientations pour l'action* », présenté par M. François Bouille et qui retrace les actions et les conflits engagés avec plus ou moins de succès pour faire aboutir ces revendications, n'échappe à la règle.

« *Le patronat de l'agriculture n'a jamais été particulièrement ouvert, que ce soit dans les exploitations ou les organismes. Mais depuis 1974, nous constatons un durcissement accentué de nos rapports avec les employeurs de l'agriculture* », note le rapporteur. Il souligne la dénonciation de conventions collectives (Maine-et-Loire, Cher) ou d'accords d'entreprises (coopérative laitière de Haute-Normandie), le non-respect d'accords nationaux par la Fédération des coopératives laitières ou la Fédération nationale des exploitants, la durée de certaines grèves dans des caisses de mutualité ou de crédit agricole.

Ce durcissement des responsables paysans est, selon la F.G.A.-C.F.D.T., la conséquence des conditions économiques actuelles : « *Les ex-facistes, les démocrates-chrétiens ou radicaux de l'après-guerre ne sont plus animés par une quelconque philosophie, ne sont plus inspirés par le dévouement et quelques autres valeurs ruralistes. Hommes nouveaux ou responsables anciens se caractérisent par une certaine façon d'exercer le pouvoir : ce sont essentiellement des gestionnaires (...), préoccupés de la rentabilité et des profits pour leur entreprise. On conserve encore les idées de mutualisme, de coopération, de défense unitaire du paysan. Cela sert à masquer, à essayer de cacher aux paysans, aux salariés, à l'opinion publique, les réalités cruelles de l'évolution de l'agriculture.* »

Il s'agit d'une évolution très lente, difficilement perceptible, car « *les petites et moyennes exploitations agricoles ne sont pas encore dissociées de la politique jouée par les grosses* ». Toutefois, une « *fracture de classes* » est dès à présent décelable, et le rapporteur de la F.G.A. estime que « *l'objectif de Debatisse* (président de la F.N.S.E.A.) *est d'empêcher que cette fracture de classes fasse tomber les paysans du côté des travailleurs salariés. Aussi développe-t-il le projet d'une alliance des classes moyennes* (1) *qui rattacherait les paysans à un syndicalisme des indépendants* ».

Le système capitaliste est, selon le rapport, le responsable d'une telle situation. Aussi la F.G.A. réclame des changements qui « *passent par un autre système économique et politique* ». Toutefois la fédération estime que le socialisme doit avoir trois préoccupations en matière agricole : créer des unités de production de taille moyenne à plusieurs travailleurs où ceux-ci sont à égalité ; donner un pouvoir réel aux producteurs et aux consommateurs dans les firmes agro-alimentaires ; transformer enfin les organismes professionnels et publics agricoles pour qu'ils assurent un véritable service public à l'agriculture et pour qu'ils cessent d'être des institutions corporatistes. — A. G.

(1) M. Chirac a félicité M. Debatisse de son action dans ce sens, vendredi 4 février, lors de la journée des éleveurs, à Clermont-Ferrand.

Présidée par M. J.-C. Sabin

LA COOPÉRATIVE OCCITANE SACO EN DIFFICULTÉ

Les diminutions de récoltes provoquées par la sécheresse de l'été ont mis plusieurs coopératives en difficulté. Dans le groupe agricole Maillot-Malakoff (GAMM) — anciennement dénommé Mac-Mahon — l'Union des coopératives céréalières (UNCAC) a fait un chiffre d'affaires consolidé de 2,21 milliards de francs (— 5 %), la marge d'autofinancement brute tombant de 13 à 8 millions de francs. Les résultats ont été moins mauvais pour l'autre branche du groupe : le chiffre d'affaires de l'Union des coopératives d'approvisionnement (UNCAA) est revenu de 1,57 à 1,53 milliard de francs, la marge brute restant de l'ordre de 4,6 milliards de francs.

Les difficultés liées à la diminution des approvisionnements ont été problèmes de gestion. C'est ainsi que, problèmes de gestion. C'est ainsi que dans le Tarn, la coopérative occitane SACO a clos son exercice avec un déficit dépassant 7 millions de francs.

Le président de la SACO est M. Jean-Claude Sabin, membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des exploitants (F.N.S.E.A.), qui préside également le SYNERCAU, groupe de conseil et de révision comptable des coopératives, et porte-parole du GRAP, *Groupe de recherche et d'action paysan*, constitué autour de M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A. Un plan de redressement de la SACO a été élaboré ; il prévoit le retour à l'équilibre au cours de l'exercice 1977, grâce à la réalisation de certains biens immobiliers et à condition que le Crédit agricole accorde de nouvelles facilités financières.

IMPRIMERIE

● *LE GROUPE D'IMPRIMERIE* VICTOR-MICHEL vient d'intenter une double action en justice contre *Télé-7 jours* et la Néogravure d'une part, la Néogravure et la S.D.F. (société holding dont Hachette est l'actionnaire majoritaire) d'autre part. Ces deux procès sont en relation directe avec les transferts, en septembre 1976, des travaux couleurs de *Télé-7 jours* à la Néogravure. Ces travaux, assurés jusqu'alors par Victor-Michel, représentaient pour cette imprimerie, un chiffre d'affaires d'environ 30 millions de francs par an. Le groupe Victor-Michel, qui envisage aujourd'hui de licencier cent cinquante-six personnes, réclame, en conséquence, 70 millions de francs à titre de dommages et intérêts.

Rappelons que le récent protocole signé entre la direction de la Néogravure et le Syndicat du livre C.G.T. (*le Monde* du 4 février) prévoit, en fonction de la réalisation de ces cahiers couleur de *Télé-7 jours*, la création de cent trois emplois, pour lesquels les ouvriers de Victor-Michel bénéficieront d'une priorité.

CONSTRUCTION NAVALE

L'Europe accueille favorablement les propositions de Tokyo de réduction de la production nippone

Les propositions japonaises tendant à réduire le quasi-monopole des chantiers navals nippons dans le monde ont été bien accueillies par les partenaires européens de Tokyo qui discutent encore ce mercredi 9 février, à Paris, à l'O.C.D.E., de la crise de la construction navale.

● A BRUXELLES, le conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf a trouvé ces propositions « intéressantes ». Elles constituent, a estimé M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des questions industrielles, une bonne base pour poursuivre les discussions avec les Japonais. (*Voir page 2 l'article de Philippe Lemaître.*)

● A TOKYO, en revanche, un porte-parole de l'Association japonaise des constructeurs de navires a déclaré : « *Que nous soyons d'accord ou pas, les mesures annoncées par notre porte-parole de l'O.C.D.E. étaient nécessaires pour empêcher une plus grande détérioration des relations entre le Japon et la Communauté économique européenne.* »

La proposition japonaise porte sur trois points, comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier :

● Le gouvernement de Tokyo augmentera le prix à l'exportation des navires construits dans ses chantiers navals. Cette mesure s'appliquera aux bateaux de tous types. Elle restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1978.

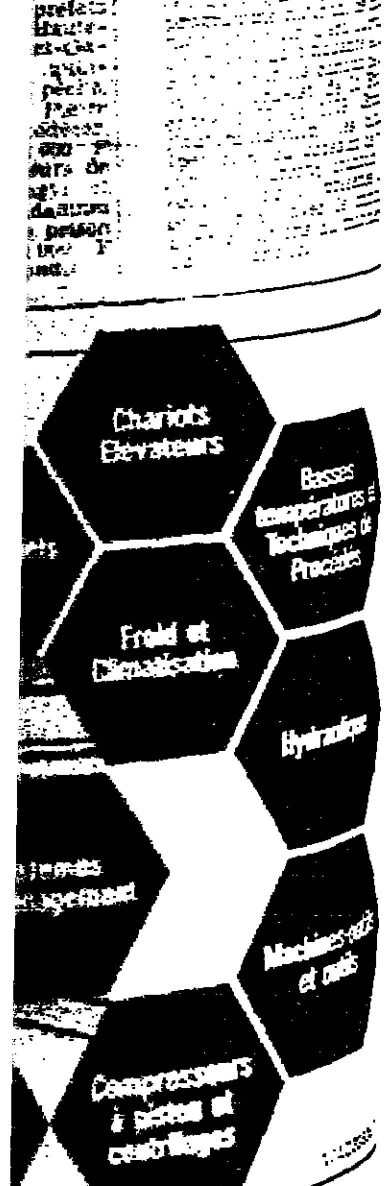
● Pendant la même période, le gouvernement japonais demandera à ses chantiers d'adopter des mesures spécifiques afin de diminuer leurs exportations vers les pays européens les plus affectés. Il s'engage à réduire l'activité de ses entreprises si la part du marché mondial détenu par les chantiers japonais dépasse la moyenne des performances passées.

« L'HUMANITÉ » : le « patriotisme commercial » de M. Ceyrac est déplacé.

L'Humanité du mardi 8 février évoque, sous le titre « *Patriotisme commercial* », les récents propos de MM. Giscard d'Estaing et Ceyrac sur la reconquête du marché intérieur français : « *M. Ceyrac parle de « patriotisme commercial ». M. Giscard d'Estaing tente de culpabiliser les Français accusés de menacer l'emploi quand ils achètent des chemises ou des chaussettes « made in Hongkong.*

» L'argument est quelque peu déplacé. Au nom de quel patriotisme Rhône-Poulenc abandonne-t-il son usine d'acétate du Péage-de-Roussillon pour aller s'installer au Brésil ? Au nom de quel patriotisme Usinor et Sacilor taillent-ils dans le potentiel sidérurgique du pays ? Au nom de quel patriotisme laisse-t-on les entreprises de la machine-outil licencier à tour de bras ? Au nom de quel patriotisme le gouvernement enterre-t-il les mines de charbon ?

» Cette stratégie porte un nom : le redéploiement. Il consiste à abandonner tout ce qui n'est pas immédiatement rentable — au sens où les hommes du grand capital entendent ce terme. Un terme synonyme de gaspillage, d'abandon, d'investissements à l'étranger. Ce que ne dit pas M. Ceyrac, c'est que les produits importés prétendument de pays en voie de développement sont, la plupart du temps, fabriqués par des monopoles qui préfèrent s'expatrier. »



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA RÉFORME DU LOGEMENT

Les H.L.M. durcissent leurs positions

« *Les projets de textes d'application* (de la réforme du logement) *sont si inquiétants, les barèmes annoncés* (de l'aide personnalisée) *si décevants, les prix retenus si éloignés de la réalité, que les principes* (du Livre blanc des H.L.M.) *ne se retrouveront pas du tout au niveau de la mise en œuvre de la réforme.* » C'est ainsi que M. Albert Denvers, président de l'Union des H.L.M., a formulé, mardi 8 février, les réserves grandissantes du secteur social du logement, devant l'assemblée générale de la Fédération des offices d'H.L.M., qu'il préside également. Et de réaffirmer avec plus de force que jamais que les H.L.M. s'opposeront à la généralisation de la réforme — qui ne saurait intervenir avant 1980 — si les résultats de l'expérimentation lancée dans douze départements ne sont pas concluants. A cet égard, l'expérimentation doit conserver son vrai caractère, qui suppose une remise en cause possible, et non devenir un « *rodage* », qui exclut tout retour en arrière. Les H.L.M. veulent qu'en cas d'échec de l'A.P.L. et des nouveaux systèmes de financement une reconversion en prêts H.L.M. classiques soit possible, que les conséquences sociales de la réforme soient réelles, que « *l'efficacité de la réforme soit jugée contradictoirement par l'administration, les collectivités locales, les usagers, les caisses d'allocations familiales et les H.L.M., sur une liste de critères en cours d'élaboration* », que la qualité des constructions soit améliorée...

Dans l'immédiat, le bilan de 1976 justifie toutes les inquiétudes : alors que la dotation initiale était de 106 000 H.L.M. locatives, seules 95 000 ont été financées. Pour l'année 1977, le taux d'intérêt des prêts a été relevé, la hausse des prix plafonds de 8 % promise pour octobre dernier et annulée par le « plan Barre » a été remplacée en janvier par une augmentation de 6,5 %, présentée par le ministre de l'équipement comme une « mesure de relance », alors que les indices du coût de la construction ont augmenté de 10 à 12 % en un an. « *La mise en place accélérée de crédits n'y changera rien ; nous les consommons moins vite et de manière beaucoup plus limitée qu'en 1976* », a conclu M. Denvers, qui s'est élevé vigoureusement contre les incitations à « *déshabiller* » les programmes. « *Nous nous refusons à produire aujourd'hui un habitat qui soit demain un habitat taré, comme certains de ces logements des années 1950 ou 1960, qui sont souvent notre honte.* »

INFORMATIQUE

D'ici à 1980, C.I.I-Honeywell-Bull entend s'assurer 45 % des commandes du secteur public

M. Jean-Pierre Brulé, P.-D.G. de C.I.I. Honeywell-Bull, a annoncé, le 8 février, au cours d'une conférence de presse, que la société avait réalisé en 1976, pour son premier exercice, un chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) de 3,1 milliards de francs. Ce chiffre ne peut être comparé avec les résultats précédents de la C.I.I. et d'Honeywell-Bull en raison des profondes modifications de structure intervenues et de la complexité des opérations de fusion. C.I.I. Honeywell-Bull, a précisé M. Brulé, compte d'ici à 1980 assurer 45 % des livraisons de matériels informatiques au secteur public (administration, sociétés nationales, collectivités locales).

Les ventes ont été réalisées à concurrence de 44 % en France, 44 % à l'étranger et 12 % auprès de clients « indirects » (essentiellement le « partenaire » américain Honeywell). La ventilation par produits n'a pu être communiquée. Les matériels de l'ancienne C.I.I. (Iris 55 et 80) ont connu ces derniers mois un regain de faveur, permettant ainsi d'atteindre, *grosso modo*, dans les administrations les objectifs de commandes définis dans la convention entre la société et l'Etat (650 millions de francs pour la période mars *1976 - mars 1977*).

La société a dégagé en 1976 un cash flow de 529 millions de francs et un bénéfice net après impôts de 87,4 millions. Ces chiffres incluent une partie — 350 millions de francs environ — de la subvention versée par l'Etat à la société. Le reliquat (250 millions de francs) sera versé d'ici au 15 mars 1977, et donc intégré dans les comptes 1977 de C.I.I.-H.B.

Il a été dépensé environ 400 millions de francs pour la recherche, soit 13 % du chiffre d'affaires de C.I.I.-H.B. L'objectif, selon M. Brulé, est « *de ramener ce pourcentage en dessous de 10 %* ». Avant la fusion, Honeywell-Bull consacrait de 7 à 8 % de son chiffre d'affaires à la recherche et la C.I.I. environ 20 % (300 millions de francs en 1974). Les embauches ont été « *gelées* » depuis plusieurs mois au sein de C.I.I.-H.B. et, en 1977, le niveau global de l'emploi devrait rester inchangé. Toutefois, des transferts internes seront effectués pour renforcer les services commerciaux.

Interrogé sur sa politique en matière de mini-informatique, M. Brulé a précisé que C.I.I.-H.B. commanderait plusieurs milliers de mini-ordinateurs au cours des quatre prochaines années. Les commandes pourraient se répartir plus ou moins équitablement entre les Mitra (fabriqués dans l'ancienne usine de Toulouse de la C.I.I. sous la responsabilité du groupe Thomson) et les nouvelles machines (N.M.L.) d'Honeywell.

M. Robert Gest, ancien P.-D.G. de la C.I.I. et directeur général de la société, a annoncé, à l'occasion de la conférence de presse, qu'il démissionnerait de ses fonctions au printemps. Estimant sa « mission accomplie », il va prendre de nouvelles fonctions dans le groupe C.G.E., où il s'occupera notamment des activités électroniques du groupe et de la société Sintra.

[« Incités » par les pouvoirs publics à acheter auprès de C.I.I.-H.B., il semble que de nombreux utilisateurs du secteur public aient choisi d'acquérir des machines C.I.I., de préférence à celles d'origine Honeywell-Bull. Les Iris présentent l'avantage d'être compatibles avec les séries I.B.M., ce qui n'est pas le cas du matériel Honeywell. Cette stratégie permet aux utilisateurs d'avoir de très faibles frais de conversion et de conserver une porte de sortie pour le cas où les futurs produits de C.I.I.-H.B. ne correspondraient pas exactement à leurs espérances.

La démission de M. Gest intervient quelques semaines après celle de M. Chambolle, responsable du développement et de la fabrication des produits C.I.I. Quelles qu'en soient les raisons, elle risque d'aviver les inquiétudes des anciens de la C.I.I. (notamment dans les services d'étude), qui s'interrogent quant à leur tâches au sein de C.I.I.-H.B. — J.-M. Q.]

FAITS ET CHIFFRES

Accidents du travail

- ACCIDENT MORTEL AUX USINES SACILOR DE ROMBAS. — Un ouvrier sidérurgiste âgé de cinquante-huit ans, père de trois enfants, M. Szepaniak, est décédé, mardi 8 février, des suites d'un accident du travail survenu alors qu'il opérait sur un plancher de convertisseur.

Conjoncture

- L'INDICE TRIMESTRIEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE, qui couvre un champ beaucoup plus large que l'indice mensuel et serre donc de plus près la réalité, s'est inscrit à 125 au troisième trimestre 1976, contre 123 au premier et au deuxième trimestres (sur la base 100 en 1970), soit une hausse de 1,6 % en trois mois. Par rapport au troisième trimestre 1975, la progression est de 11,6 %.

Construction

- « LE MINISTERE DES FINANCES BLOQUE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCAUX C.G.T. » depuis près de cinq mois, a affirmé, le lundi 7 février à Paris, M. Georges Séguy, qui estime *qu'il s'agit là « d'une entreprise de caractère bassement politique ourdie contre la C.G.T.* ». Le projet de construction en question (90 000 mètres carrés à Montreuil) devrait rassembler les services de la confédération et d'une trentaine de fédérations de branches.

A L'ÉTRANGER

La Corée du Nord obtient de nouvelles facilités pour rembourser ses dettes

La Corée du Nord est-elle sur le point — comme la nouvelle en a couru — de rembourser ses dettes extérieures à l'égard des banques occidentales ? Les négociations qui se déroulent depuis deux mois à Londres entre les représentants de la banque centrale de Pyongyang et ceux du syndicat regroupant les banques créancières britanniques, ouest-allemandes, suédoises et françaises pourraient le laisser croire. Deux accords ont été mis au point pour aider ce pays, qui est pratiquement en « cessation de paiement » depuis le 31 décembre 1976 : le premier concerne les créances commerciales à court terme, qui s'élèvent à plus de 300 millions de dollars ; le second a trait aux créances financières, qui atteindraient, selon certaines informations, près de 700 millions de dollars. Dans les deux cas, les banques occidentales ont accepté un étalement de la dette. Le premier remboursement, soit 5 % de la somme totale, devrait être versé à la fin de l'année 1978 ; le second, soit 10 %, en 1979, et ainsi de suite.

Les discussions de Londres portent sur le taux d'intérêt que devra payer la Corée du Nord pendant la « période de grâce » accordée. A Tokyo, où des négociations similaires ont lieu, concernant une dette nord-coréenne de 260 millions de dollars à l'égard du Japon, les représentants de Pyongyang ont proposé un taux d'intérêt de 7,5 %. Les Japonais exigent pour leur part un taux de 10,45 %. On en est là. En fait, à Londres comme à Tokyo, les banquiers affichent un certain septicisme quant à un éventuel remboursement. Ils estiment que les Nord-Coréens cherchent à gagner du temps. Il y a dix-huit mois, la Corée du Nord avait déjà obtenu un moratoire. Elle ne l'a pas respecté. On voit mal comment elle pourrait maintenant payer, compte tenu de ses très faibles possibilités d'exportation.

En attendant, les banques françaises concernées, qui sont engagées pour environ 60 millions de dollars, vont devoir provisionner certaines créances. Elles pourraient obtenir du ministère de l'économie et des finances français des avantages fiscaux importants, notamment pour procéder à une telle opération. Les contribuables français prendraient ainsi à leur charge une partie de la dette de la Corée du Nord. — M. D.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 1/8	5 1/8	4	5	1/4	1 1/4	10	10 1/2
1 mois	4 1/2	5	4 1/8	4 5/8	1	1 1/2	10 1/4	10 1/2
3 mois	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	1 1/8	1 5/8		
6 mois	5 1/4	5 3/4	4 1/2	5	1 1/2	2	11 3/8	11 5/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LAFFITTE-BAIL

INTRODUCTION EN BOURSE DE PARIS

Laffitte-Bail a demandé pour le 15 février 1977 l'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris des 912.261 actions de 100 francs nominal, toutes entièrement libérées, composant son capital social. Les actionnaires mettront ce jour-là 120.000 titres à la disposition du marché, au prix d'offre minimum de 110 francs par titre : cette quantité tient compte du fait que le capital de Laffitte-Bail est d'ores et déjà diffusé à hauteur de plus de 30 % dans le grand public.

Laffitte-Bail, SICOMI créée courant 1972 à l'initiative de la Banque Rothschild, compte parmi ses actionnaires une trentaine d'investisseurs institutionnels, dont la Caisse des dépôts, les A.G.F., la compagnie *d'assurances La Zurich, La Mondiale*, la Caisse d'assurances et de prévoyance mutuelle des agriculteurs.

La garantie de la Banque Rothschild. Laffitte-Bail est liée à la Banque Rothschild par un contrat de management et de garantie qui lui assure la bonne fin de ses opérations de crédit-bail ; ces opérations portent, au 31 décembre 1976, sur cinquante-deux contrats. Les interventions sont très diversifiées.

La société s'est parallèlement dotée d'un patrimoine propre loué en location simple, représenté par dix implantations, pour l'essentiel à Paris et en région parisienne. Le capital est ainsi protégé par des actifs immobiliers.

Les investissements ont été multipliés par 5,4 depuis 1973 pour atteindre 315 millions de francs au 31 décembre 1976 ; pendant la même période, le chiffre d'affaires (loyers toutes catégories) s'est accru de près de sept fois et le bénéfice d'exploitation de plus de sept fois et demie.

Le prix d'offre des actions capitalise 3,9 fois le bénéfice de 1976 et correspond à un rendement de 9,54 % sur la base du dividende prévu qui, à raison d'une distribution *de 85 % des profits de l'exercice, et sous réserve de la décision de l'A.G.O.* du printemps prochain, s'élèvera à 10,50 francs par action.

La politique d'investissement et la stratégie de refinancement suivies par la société permettent de prévoir pour le futur une croissance soutenue du dividende. En outre, Laffitte-Bail dispose d'un potentiel d'endettement et n'envisage pas d'augmenter son capital dans un proche avenir.

Laffitte-Bail tient à la disposition du public une note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 77-07 en date du 18 janvier 1977.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

Le chiffre d'affaires (h.t.) de l'exercice 1976 s'est élevé à 543 millions 687 737 F contre 429 340 098 F pour l'exercice 1975.

Le chiffre de 1976 comporte une facturation de stock à une filiale nouvelle pour 6 200 000 F.

Le chiffre d'affaires des sociétés françaises du groupe s'élève à 623 842 810 F en 1976 contre 485 millions 421 971 F en 1975.

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE

Les statistiques définitives des émissions de valeurs mobilières en France pour l'année 1976 — statistiques élaborées traditionnellement par le Crédit lyonnais — font apparaître, avec un montant global de 52,8 milliards de francs, un léger recul de ces émissions (— 4,1 %) par rapport à l'année précédente, année record. Il est vrai. Compte tenu de l'évolution de l'économie française depuis l'été, le bilan est somme toute satisfaisant.

Si au total le montant des émissions d'obligations est resté élevé (40,5 milliards de francs contre 42,3 milliards en 1975), la cadence des émissions a sensiblement varié au cours de l'année, suivant en cela l'évolution de la conjoncture.

Après un fort premier trimestre, le marché obligataire a marqué un certain essoufflement au second trimestre qui s'est prolongé au-delà de l'été.

Les hausses rapides du taux du marché monétaire en février, puis en juillet-août et en octobre liées à la nécessité de la défense du franc ont incité les investisseurs institutionnels à se montrer très réservés et les ménages à adopter une attitude sélective suivant la qualité des signatures, d'autant qu'ils étaient sollicités par d'autres formes de placement telles que les bons du Trésor à intérêt progressif.

La situation du marché obligataire s'est toutefois améliorée en fin d'année. Les mesures prises par le gouvernement pour juguler l'inflation et éviter que la France ne s'installe dans le groupe des pays à monnaie faible ayant commencé à porter leurs fruits, un retournement des anticipations s'est alors dessiné : escomptant une détente des taux avec le ralentissement de la hausse des prix, les investisseurs institutionnels, comme les particuliers, ont souscrit à nouveau aux différents emprunts.

De leur côté, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses) avec un montant de 12,3 milliards sont restées sensiblement au même niveau que l'année précédente. Si les entreprises non financières, avec un montant de 9,5 milliards, ont réussi à collecter par ce biais un montant légèrement supérieur à l'an passé, les prises de participations entre sociétés financières ont marqué un certain ralentissement.

LES MARCHÉS

PARIS 9 FÉVRIER

légèrement plus soutenus

LONDRES

COURS DU DOLLAR A TOKYO

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOURSE DE PARIS - 8 FÉVRIER

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 FÉVRIER

Légèrement plus soutenus

Après la baisse sensible enregistrée la veille, les cours ont été un peu plus soutenus ce mardi à la Bourse de Paris avec un volume d'échanges légèrement plus étoffé.

A 13 h. 15, l'indice G.P.K. (Gorgeu-Perquel-Krucker) avait progressé de 0,75 % environ.

Cependant, le nombre des hausses est resté inférieur à celui des baisses originaires pour la plupart du compartiment bancaire, de la construction électrique, du bâtiment et de la métallurgie. Les reculs les plus sensibles ont été relevés sur Bouygues (— 4 %), Grands Travaux de Marseille (— 5 %), Penhoët (— 4 %), Dumez (— 2,5 %) et Radar (— 2,5 %).

En revanche, les pétroles ont été nettement mieux disposés, de même que les chimiques, où l'on a relevé la hausse de Pierrefitte-Auby (+ 2,5 %). La meilleure performance de la séance a été réalisée par Bail-Equipement (+ 4,5 %) suivi de Crédit foncier immobilier (+ 3,4 %).

La petite phrase relevée dans la dernière analyse de conjoncture du C.N.P.F. à propos des perspectives d'expansion — les bases d'une croissance économique plus soutenue, y lit-on, sont jetées pour l'avenir — a peut-être contribué à détendre un peu l'atmosphère boursière. Il reste que, sans l'intervention discrète des organismes de placements collectifs (Caisse des dépôts notamment), les cours se seraient probablement encore dépréciés ce mardi.

Aux valeurs étrangères, une majorité de baisses a été relevée aux américaines, tandis que les allemandes et les pétroles internationaux progressaient. Le mouvement de redressement des mines d'or s'est poursuivi.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est traité à 21 690 francs après 21 685 francs, contre 21 495 francs, le napoléon à 234,60 francs contre 234,40 francs. Le volume des transactions est passé de 2,6 à 4,96 millions de francs.

LONDRES

Revigoré par l'espoir que l'Etat, suffisamment nanti, cessera de lancer de nouveaux emprunts, le marché se redresse mercredi matin à l'ouverture. Sensible progrès des industrielles et des banques, ainsi que des *pétroles, pourtant faibles au* départ. Hausse des fonds d'Etat, mais recul des mines d'or, malgré la fermeté du métal jaune.

OR (ouverture) (dollars) : 136 25 contre 134 70

VALEURS	CLOTURE 8/2	COURS 9/2
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 3/4
Beecham	408	410
British Petroleum	910 ...	912 .
Shell	512 ...	515 1/2
Vickers	167 ...	168 .
Imperial Chemical	345 ...	347 1/2
Courtaulds	104 ..	104 .
De Beers	199 .	196 1/2
*Western Holdings	11 3/4	11 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	*182 ...*	*182* .
*West Driefontein	14 ...	13 7/8

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/2	9/2
1 dollar (en yens) ..	287 40	285 ..

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SIEMENS. — *Pour le premier trimestre de l'exercice au 30 septembre 1977, le bénéfice net mondial consolidé s'est élevé à 136 millions* de deutschemarks contre 135 millions un an plus tôt.

GULF OIL CANADA. — *Le bénéfice* net de l'exercice 1976 ressort à 165,9 millions de dollars contre 176,6 millions de dollars, soit 3,65 dollars par titre contre 3,88 dollars.

GENERAL MOTORS. — Les comptes de l'exercice 1976 se sont soldés par un bénéfice net sans précédent de 2,9 milliards de dollars contre 1,3 milliard, soit 10,08 dollars par titre contre 4,32 dollars précédemment.

W.R. GRACE AND Co. — Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1976, la société a réalisé un bénéfice net de 132,1 millions de dollars contre 170 millions en 1975 (compte tenu d'une perte de change de 9,4 millions de dollars en 1976 et d'un profit de change de 32,8 millions en 1975). Par action, le résultat net ressort à 3,55 dollars contre 5,15 en 1975.

JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT Ltd. — Pour le semestre *clos le 31 décembre 1976, le groupe* fait état d'un bénéfice net de 10,59 millions de rands contre 13 millions, un an plus tôt.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Une nouvelle tentative de reprise a échoué mardi à Wall Street et les cours ont encore fléchi, l'indice Dow Jones cédant 4,07 points pour s'établir à 942,24, après en avoir gagné plus de 3 à mi-séance. Le volume des échanges s'est accru, passant de 20,7 millions de titres à 24,04 millions.

La prolongation des délais accordés à la municipalité de New-York pour le règlement de certaines échéances a été bien accueillie par le marché. En revanche, le discours du président Carter, qui avait initialement suscité des espoirs, a finalement déçu, ne comportant aucun élément vraiment nouveau.

Il n'en a pas été de même pour les indications fournies par le président de la Réserve fédérale, M. Burns, selon lequel « il pourrait être difficile de financer le déficit fédéral attendu en conservant les taux d'intérêt actuels ». En laissant ainsi *redouter une future hausse des taux,* M. Burns a incontestablement réveillé l'une des grandes peurs du marché new-yorkais.

Indices Dow Jones : services publics, 109,53 (+ 0,06) : transports, 227,74 (— 0,45).

VALEURS	COURS 7/2	COURS 8/2
Alcoa	52 ...	51 7/8
A.T.T.	63 1/2	63 1/2
Boeing	40 ..	48 1/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	129 3/4	128 1/2
Eastman Kodak	71 ...	72 ...
Exxon	53 1/2	53 1/8
Ford	58 5/8	58 ...
General Electric	50 7/8	51 ...
General Foods	32 ...	32 1/8
General Motors	74 7/8	72 7/8
Goodyear	22 1/4	22 1/8
I.B.M.	270 1/8	270 ...
I.T.T.	33 7/8	33 3/4
Kennecott	27 5/8	28 ...
Mobil Oil	66 3/4	66 7/8
Pfizer	27 ...	27 ...
Schlumberger	62 5/8	62 1/2
Texaco	28 5/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	23 ...	22 3/4
Union Carbide	*57 1/4*	*57 7/8*
U.S. Steel	45 ..	44 7/8
Westinghouse	17 1/2	17 1/4
Xerox	52 5/8	51 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	7 févr.	8 févr.
Valeurs françaises	95,2	94,9
Valeurs étrangères	98,1	97,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,4	61,9

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 8 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	41 50	1 077
5 %	53 50	0 110
5 % 1920-1980	143 60	0 110
3 % amort. 45-54	68 .	1 578
4 1/4 % 1963	101 80	3 086
4 1/4-4 3/4 % 63	90 65	1 705
Emp. N. Eq. 5½ 65	104 50	1 763
Emp.N.Eq. 6% 66	103 80	2 153
Emp.N.Eq. 6% 67	96 60	4 159
Emp. 7 % 1973	149 60	0 460
E.D.F. 6 1/2 1950	.	4 719
— 5 % 1960	101 80	4 904

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	474 10	474 10
E.D.F. parts 1969	460 ..	457
Ch. France 3 %	128 ..	127 50
Abeille I.G.A.R.D.	572 ..	574 .
Abeille (Vie)	234 ..	232 ..
A.G.F.(Sté Centr.)	398 .	398 ..
Ass. Gr. Paris Vie	1195	1198 .
Concorde	252 ..	251
Epargne France	310 ..	298 ..
Financ. Victoire	222 ..	218 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	84 ..	82 ..
France I.A.R.D.	178 ..	177 50
France (La)	348 ..	348 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	613	610
Préservatrice S.A.	335 ..	325 .
Protectrice A.I.R.	230 ..	231
U.A.P.	577	577 .
Alsacien. Banque	360 ..	360 .
(Li) Bque Dupont	266 ..	266
Banque Hervet	228	229 80
Bque Hypoth. Eur.	234 50	236 ..
Banq. Nat. Paris	456	456 ..
Banque Worms	171 ..	178 .
C.G.I.B.	70	70 .
Codetel	113 ..	112 10
Cofica	81 50	81 50
C.A.M.E.	56 ..	58 20
Créditel	106 50	106 60
Créd. gén. indust.	152 .	150 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	142 50	144 .
(M) Crédit Mod.	58	57 10
Financière Sofal	180 50	180 20
Finextel	127 ..	127 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	51 ..	50 ..
France-Bail	204	205 ..
Hydro-Energie	23 20	23 .
Immobail B.T.P.	138 20	138 20
Immobanque	173 30	176 .
Immofice	135 .	136 .
Interbail	170 .	169 ..
Locabail Immob.	195 ..	196 30
Locafinancière	146	146 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lyon-Alemand	93 50	93 50
Paris-Réescompt	257 ..	257 ..
Marseil. Crédit	301	302 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
UFIMEG	81 05	82 .
U.G.I.M.O.	110 60	112 60
Union Habit.	153 ..	154 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	280 ..	280 ..
E.L.M.-Leblanc	580 ..	582 ..
[illegible]	.. ..	85 50
Facom	494 ..	499 50
Forges Strasbourg	54 ..	55 80
(Li) F.B.M. ch.fer	104 ..	104 50
Frambel	469 ..	465 ..
Delalande S.A.	230 20	230 20
Finalens	43 20	d 45 ..
FIPP	34 90	34 50
(Ly) Gerland	245 ..	245 .
Gévelot	218 ..	209 30
Grande Paroisse	75 ..	74 ..
Huiles G. et dér.	87 .	88
Novacel	93 60	93 90
Parcor	323 ..	327 ..
Quartz et Silice	25 ..	26 ..
Roll	.. ..	75 .
Ripolin-Georget	d 42 80	d 43 60
Rousselot S.A.	468 ..	464 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Soufre Réunies	180 ..	184 ..
Synthelabo	152 ..	150 ..
Thann et Mulh.	d 39 70	41 ..
Ufiner S.M.D.	102 10	102 ..
Agache-Willot	198 50	198 .
Filés Fourmies	23 50	23 65
Minerais-Ressourc.	9 80	10 20
Noranda	149 ..	149 50
Vieille Montagne	394 ..	400 50
Am. Petrofina	... ..	179 .
British Petroleum	80 90	80 30
Gulf Oil Canada	131 ..	129 ..
Petrofina Canada	..	80 ..
Shell Tr. (port.)	44 80	43 ..
Alize	59 50	62 ..
Dart Industries	174 ..	165 ..
Dow Chemical	190 ..	188 50
Foseco	.. ..	13 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	159 ..	159 40
Glaxo	39 50	39 ..
Grace and Co.	148 20	146 ..
Pfizer Inc.	132 40	134 ..
Procter Gamble	436 ..	426 .
Courtaulds	. ..	8 50
Est-Asiatique	111 90	112 ..
Fructidor	142 61	136 14
Gestion Mobilière	200 02	198 95
Mondiale Invest.	180 95	172 74
Oblisem	124 38	118 74
Optima	139 76	133 42
Planinter	282 20	269 40
Sicavimmo	187 64	179 13
S. I. Est	367 96	351 27
Sogipco	124 82	119 16
Sogister	429 88	410 20
Uranier	150 69	143 86
Valorem	159 65	152 41

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	614 70	615 50	615 50	615 50
1656	*C.N.E. 3 %*	*1640*	*1641* ..	*1641* .	*1631* 50
400	Afrique Occ.	395 ..	394	395 50	386 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
475 ..	Cie Gle Eaux				
193 ..	*E. J. Lefebvre*				
53 ..	Esso S.A.F.				
167 ..	Euratrance				

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	I.R.I.	465 ..	460 ..	462 ..	456 ..
	Tél. Electr.	600 ..	595 ..	590 ..	584 ..
	— (obl.)	117 ..	117 ..	117 10	117 ..
	Tél. Ericsson	308 ..	303 ..	312 .	297 ..
	Terres Roug.	58 10	58 10	58 10	57 20
	Thomson-Br.	167 50	167 ..	170 ..	170 ..
405	C.F. M.-Can.	422 .	416	419 60	416 ..
12 70	De Beers (S.)	12 95	13 35	13 25	13 35
575	Deuts. Bank	578 ..	581 .	579 .	575 ..
210	Dome Mines	217 .	221 20	222 50	218 50
640	Du Pont Nem	660 ..	650 .	650 ..	655
355	East Kodak	363 ..	356 .	360 ..	355 90
15	East Rand	13 90	14 50	14 ..	14 40
102	Ericsson	94 ..	93 ..	93 ..	92 20
260	Exxon Corp.	272 ..	271 ..	271 60	273 ..
300	Ford Motor	294 .	292 10	292 ..	290 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
57 ..	Free State	54 60	56	55 10	56 ..
265	Gen. Electric	256 10	251 10	251 30	251 20
370	Gen. Motors	370 50	369 60	368 60	369 80
13 60	Goldfields	11 90	11 90	11 95	12 ..
16 50	Harmony	15 80	16 50	16 ..	16 15
280	Hoechst Aktl.	289 80	290 ..	290 ..	289 90
43	Sony	44 60	44 20	44 40	44 40
13 50	Tanganyika	13 40	13 30	13 30	13 10
245	Unilever	245 10	247 50	246 ..	243 .
12 ..	*Union Corp.*	*11 80*	*11 90*	*11 80*	*11 80*
136	U. Min. 1/10	133 ..	134 50	136 50	135 10
106	West Driet.	95 50	93 50	93 ..	C 91 80
40 .	West Deep.	37 10	37 65	37 70	C 38 30
80	West Hold.	71 20	76 60	75 60	77 ..
1 10	Zambia Cop.	1 60	1 54	1 42	1 51

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 977	4 972	4 98
Canada ($ can. 1)	4 875	4 857	4 85
Allemagne (100 DM)	206 370	206 125	205 25
Autriche (100 sch.)	28 920	29 020	29 10
Belgique (100 F.)	13 402	13 442	13 36
Danemark (100 krd)	83 870	83 920	83 75
Espagne (100 pes.)	7 221	7 212	7 83
Grande-Bretagne (£ 1)	8 550	8 532	8 57
Italie (1 000 lires)	5 647	5 640	5 425
Norvège (100 k)	93 420	94 040	93 75
Pays-Bas (100 fl.)	196 685	197 350	196 50
Portugal (100 esc.)	15 380	15 420	14 50
Suède (100 krs)	*116 450*	*116 720*	*116 ...*
Suisse (100 fr.)	197 275	197 900	198 ...

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/2
Or fin (kilo en barre)	21485 ..	21650 ..
Or fin (kilo en lingot)	21495 ..	21690 ..
Pièce française (20 fr.)	*234 60*	*234 10*
Pièce française (10 fr.)	204 50	206 10
Pièce suisse (20 fr.)	203 70	205 ..
Union latine (20 fr.)	*185 20*	*196 10*
Souverain	214 20	217 90
Pièce de 20 dollars	980 40	1010 ..
Pièce de 10 dollars	525 ..	534 ..
Pièce de 5 dollars	347 50	... ..
Pièce de 50 pesos	870 50	890 ..
Pièce de 10 florins	203 20	205 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *Le roi Juan Carlos et la reine Sophie* sont arrivés mercredi 9 février à Rome, où ils vont s'entretenir avec le pape Paul VI. Le souverain espagnol doit rencontrer aussi le président Leone et participer à des cérémonies religieuses. L'entretien avec le pape, prévu pour jeudi matin, doit marquer une étape décisive dans les relations entre l'Espagne et le Vatican. Depuis la disparition de Franco, les relations de Madrid avec le Saint-Siège se sont considérablement améliorées. Juan Carlos a consenti, en effet, à renoncer à participer à la « nomination » des évêques, abandonnant un droit monarchique vieux de cinq siècles. — *(A.P.)*

● *Askatasuna* (1), comité de soutien aux prisonniers politiques basques, organise un meeting-spectacle, jeudi 10 février, à partir de 19 h. 30, au palais de la Mutualité, à Paris. L'organisation de cette réunion a reçu le soutien du P.S.U., de *Témoignage chrétien* et des commissions basques pro-amnistie.

Le spectacle basque *I-Kili-Mikili-Klik* sera présenté à cette occasion pour la première fois à Paris.

(1) 24, quai Ravel, 64500 Ciboure.

A B C D E F G

M. GISCARD D'ESTAING VA RECEVOIR L'AMBASSADEUR D'ISRAËL

M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, devait annoncer, ce mercredi 9 février en fin de matinée, que M. Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris — qui vient de rentrer en France après avoir été rappelé en consultation par son gouvernement, à la suite de l'affaire Abou Daoud, — serait reçu vendredi 11 février, à 15 heures, par M. Giscard d'Estaing « *pour examiner les problèmes du règlement de paix au Proche-Orient* ».

[Il apparaît ainsi que le processus de normalisation des relations franco-israéliennes est engagé sur trois plans. Des experts de l'ambassade d'Israël et de la direction des conventions administratives du Quai d'Orsay *doivent étudier les conditions* d'application de la convention franco-israélienne d'extradition. Les ministres des affaires étrangères des deux pays viennent de procéder, à Bruxelles, à l'examen des moyens d'améliorer leurs relations bilatérales. (Lire page 5.) *Il* revient au président de la République d'évoquer avec le représentant d'Israël le problème général de la paix au Proche-Orient.]

HAUSSE DU DEUTSCHEMARK ET DU YEN

Le deutschemark et le yen ont progressé mercredi matin sur les marchés des changes, après une déclaration du professeur M. Lawrence Klin, qui fut le principal conseiller économique du président Carter pendant sa campagne électorale. M. Klein préconise une réévaluation de 10 % de ces deux monnaies pour venir en aide aux nations moins favorisées. Ce propos a déclenché une assez vive agitation à Tokyo, où le dollar a accusé une forte baisse, tombant à son plus bas cours depuis deux ans (285 yens).

En Europe, la réaction a été moins vive, le dollar revenant seulement de 2,4130 DM à 2,4085 DM sur la place de Francfort. Quant au franc, il est resté stable, notamment vis-à-vis du dollar, qui a valu 4,97 francs.

Les modalités de l'accord de garantie des balances sterling, qui a été mis au point, lundi, par les banques centrales, à Bâle, et est entré en vigueur le 8 février, seront publiées incessamment par le Trésor britannique.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE PROTESTENT CONTRE LA HAUSSE PROCHAINE DU PRIX DU PÉTROLE DE LA MER DU NORD

La France et l'Allemagne vont effectuer des démarches auprès de la Commission européenne de Bruxelles pour manifester leur « désapprobation » après l'annonce par la British Petroleum (contrôlée à 51 % par l'État britannique) de son intention de majorer de 9 % les *prix du pétrole de la mer du Nord*. Le baril serait vendu un peu plus de 14 dollars, la B.P. s'alignant ainsi sur les cours des bruts de pays tels que le Nigéria ou l'Algérie, qui font partie des « maximalistes » de l'OPEP.

Dans son interview à « Ouest-France » publiée le 8 février, M. Giscard d'Estaing a estimé que ce n'était « pas une attitude responsable de la part des compagnies (pétrolières) qui opèrent en zone européenne que de s'aligner sur des prix élevés ». La B.P. a précisé à l'A.F.P. le 8 février que le pourcentage de hausse n'était pas encore *arrêté officiellement*.

● *La hausse du pétrole coûtera 16 milliards de francs à la C.E.E.* La décision prise en décembre dernier par l'OPEP d'augmenter le prix du pétrole va coûter à la Communauté européenne quelque 16 milliards de francs supplémentaires, a déclaré le 8 février, devant le Parlement européen, M. Guido Brunner, chargé des problèmes de l'énergie au sein de la commission exécutive.

A La Hague

AUCUN MEMBRE DU PERSONNEL N'A ÉTÉ CONTAMINÉ affirme la direction de l'usine

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Comme il l'avait annoncé, le directeur de l'établissement de la COGEMA de la Hague a publié un communiqué officiel, à la suite de l'accident de contamination radioactive survenu vendredi dernier dans un atelier de fabrication de plutonium de l'usine de retraitement des combustibles irradiés (*le Monde* des 6-7 et 8 février).

« *Les examens radiotoxicologiques concernant les huit personnes présentes lors de la légère et fugitive montée de contamination atmosphérique enregistrée le 4 février 1977, à l'usine de la Hague, montrent, comme on pouvait s'y attendre, que ces huit personnes ne sont pas contaminées* », précise ce communiqué. « *L'exposition résultant de l'incident se situe, pour chacune d'entre elles, nettement en dessous du 1/10 000e de la dose maximum admissible annuelle (1).* »

Pour le directeur de l'usine, les *résultats des analyses sont donc* interprétés comme la confirmation de l'efficacité des procédures de sécurité appliquées dans les établissements nucléaires dépendant du Commissariat à l'énergie atomique. Pour la C.F.D.T., qui serait, dit-on, à l'origine de la publicité donnée à l'affaire, « *tout accident de contamination est grave et prouve que les problèmes posés par les conditions de travail à la Hague sont réels* ». C'est du moins ce que les syndicats s'efforcent de faire comprendre à l'opinion publique depuis la grande grève de 1976, précise encore le communiqué du syndicat majoritaire. La C.F.D.T. reconnaît, toutefois, que l'accident du 4 février « *n'a pas été, effectivement, plus catastrophique que tous ceux — environ quatre cents — que l'on a pu recenser à longueur d'année* ».

(1) *La dose maximum admissible* est l'équivalent de dose maximum que peut recevoir chaque année un organe donné (ou l'organisme entier) sans risque.

● *Aux Comores*, l'ancien directeur de la compagnie Shell Comores, M. Mamode Amin, vient d'être libéré par décision du chef de l'État, M. Ali Soilih. Il était détenu depuis septembre 1976 (*le Monde* du 3 octobre 1976) pour « *sabotage économique* ». M. Amin a quitté Moroni samedi 5 février à destination de la Réunion. — *(A.F.P.)*

SOYOUZ-24 S'EST ARRIMÉ SUR SALIOUT-5

Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-24 s'est arrimé sur la station orbitale Saliout-5, mardi 8 février, à 18 h. 34, heure de Paris. L'approche *du Soyouz a été faite par pilotage* automatique jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'à 80 mètres de la station Saliout. Puis les cosmonautes, Victor Gorbatko et Youri Glazkov, ont commandé les dernières manœuvres. Ils ont ensuite établi les connexions électriques et mécaniques. Ils ont passé la nuit dans Soyouz-24 et se sont installés, mercredi matin, dans la station orbitale.

La radio soviétique a retransmis, avec un différé de deux heures, les opérations d'accostage. En octobre dernier, une tentative semblable avait échoué : le vaisseau Soyouz-23 n'avait pu s'arrimer sur la station et était revenu précipitamment sur Terre.

La station Saliout-5 fut lancée le 22 juin 1976. Elle fut occupée, du 6 juillet au 24 août, par les cosmonautes Boris Volynov et Vitali Jobolov, venus et repartis à bord de Soyouz-21.

LA GRÈVE A LA R.A.T.P.

Trafic assuré à 70 % dans le métro et à 50 % sur les lignes d'autobus

Le trafic du métro et des autobus à Paris était moins perturbé, mercredi matin 9 février, que ne le prévoyait la direction, après l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de la R.A.T.P. pour une grève de vingt-quatre heures. *Le* service du métro était assuré à 70 % en moyenne, avec des variations importantes selon *les lignes : 90 à 95 % des rames* circulaient du château de Vincennes au pont de Neuilly et de la porte de Clignancourt à la porte d'Orléans, mais seulement 50 % du pont de Sèvres à Montreuil, de la mairie d'Issy à la porte de la Chapelle et de Créteil à Balard. Le trafic du R.E.R. était normal ; celui de la ligne de Sceaux étant assuré à 80 % alors qu'il était nul de Bourg-la-Reine à Robinson.

Quant aux lignes d'autobus, elles fonctionnaient à 50 %, les secteurs sud et ouest étant les plus touchés.

Ces premières indications, estime la direction, semblent montrer que le nombre des grévistes est inférieur à celui des salariés qui, aux élections professionnelles, votent pour les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Alors que ceux-ci ont lancé un appel à la grève pour s'opposer aux propositions salariales de la direction qui applique le plan Barre, les autres organisations — dont le Syndicat autonome, majoritaire chez les conducteurs de métro — ont refusé de se joindre à une action qu'elles estiment « prématurée ».

Bien qu'elle s'estime « le bouc émissaire » désigné par le gouvernement

La FEN exclut la répétition de grèves de 24 heures

« *Le gouvernement s'est servi de la fonction publique comme bouc émissaire, et les travailleurs de l'État ont été sacrifiés pour l'exemple* », a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale, autonome), devant l'Association des journalistes de l'information sociale, le 8 février. « *M. Barre a voulu mettre fin aux très importants accords qui, en 1975 et 1976, ont apporté chaque année une progression de la masse salariale de 17,5 % et 8 %. Il est faux de dire que notre pouvoir d'achat sera maintenu, car même si les traitements étaient ajustés trimestriellement aux prix, ce pouvoir d'achat se serait dégradé entre deux rattrapages.* »

Le gouvernement, a poursuivi M. Henry, a en outre bloqué l'application des clauses annexes des accords antérieurs, souvent déterminantes lors de la signature. Il n'a répondu à aucune des lettres ou démarches faites depuis trois mois par toutes les fédérations de la fonction publique. De toute façon, la FEN « *ne discutera pas d'une simple répartition de la pénurie* ».

Une demande d'audience vient d'être adressée au premier ministre par M. Henry, qui a également déclaré en substance :

● L'action revendicative sera poursuivie dans la fonction publique, la répétition de grèves de vingt-quatre heures est exclue. Quand elles ne sont suivies qu'à 80 %, « *elles ne sont pas un succès* » ; la grève illimitée ne peut être envisagée dans l'enseignement ;

● La coordination des grèves dans le secteur nationalisé et le secteur public avec la C.G.T. et la C.F.D.T. a laissé à désirer. Les enseignants ne veulent pas débrayer pour les autres salariés. Pour déclencher un mouvement d'ensemble, la C.G.T. et la C.F.D.T. devront donc être en mesure de mobiliser le secteur privé ;

● Le 16 février, la FEN sera à Saint-Etienne aux côtés de *MM. Séguy et Maire, dans ce* temps fort de la campagne contre le chômage. Il est scandaleux que la moitié des jeunes cessent leur scolarité sans avoir reçu de formation ;

● M. Henry se déclare inquiet pour la période qui suivra les élections municipales. L'augmentation des prix des services publics, celle des carburants, le chômage, la crise de l'Université, seront d'autant plus mal supportés que la gauche aura montré « *son impact* ». « *La FEN fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les luttes justifiées ne donnent lieu ni à l'agitation ni à la récupération.* »

● *Les négociations sur les traitements des fonctionnaires* pour 1977 s'ouvriront le 24 février entre l'ensemble des fédérations des fonctionnaires et M. Maurice Ligot, secrétaire d'État à la fonction publique.

Le numéro du « Monde » *daté 9 février 1977 a été tiré* à 569 552 exemplaires.

L'AFFAIRE DU HOLD-UP DU « FIGARO » DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Les méthodes de la brigade anti-gang

Il est rare qu'il appartienne à un avocat général de mettre en cause les méthodes de la police. Ce devait pourtant être le cas, mardi 8 février, devant la cour d'assises de Paris.

Accusé d'avoir commis le 28 décembre 1973 le hold-up du *Figaro*, Lucien Hincourt est également inculpé de tentative d'homicide volontaire pour avoir déclenché peu après contre les policiers de la brigade anti-gang une fusillade sur l'avenue des Champs-Elysées où non seulement le malfaiteur et un policier, M. Daniel Berton, ont été grièvement blessés, mais encore un passant, M. Michel Maure, soixante-treize ans, a été tué par une balle tirée par un autre policier (*le Monde* du 9 février). L'accusé nie être à l'origine de cette fusillade au cours de laquelle il n'a tiré que quatre balles, alors que les policiers en ont tiré une vingtaine.

Il est 14 heures. Le hold-up vient de réussir. Lucien Hincourt et Marcel Guibert — qui ne se savent pas suivis — remontent à scooter l'avenue des Champs-Elysées. Mais après une fausse manœuvre le véhicule se renverse sur la chaussée. Ne parvenant pas à le remettre en marche, Guibert décide de partir à pied, tandis que Hincourt pousse l'engin vers le trottoir. A cet instant, une voiture freine brutalement, heurte légèrement le scooter, et subitement les coups de feu éclatent.

Lucien Hincourt raconte qu'il a vu surgir de la voiture deux hommes en civil, l'arme au poing. « *Les coups de feu*, dit-il, *sont partis tout de suite et sans sommation. J'ai reçu la première balle dans le coude gauche. Puis j'en ai encaissé six autres. J'étais à terre et j'ai tiré à mon tour. C'est là que j'ai atteint l'un des policiers.* » Hincourt devait réussir à se traîner jusqu'à une file de taxis et à s'enfuir dans l'un de ces véhicules. Trois témoins ont déclaré avoir vu l'homme ramper sur la chaussée en direction des taxis tandis que les policiers faisaient feu sur lui.

« Manque de sang-froid... »

La version des deux inspecteurs de police est différente. Ils déclarent qu'après avoir un instant perdu de vue les malfaiteurs dans le flot de la circulation ils se sont subitement retrouvés devant le scooter renversé et qu'à cet instant le pare-brise de leur voiture a volé en éclats. « *Nous sommes sortis de la voiture*, disent-ils, *on nous a tiré dessus et nous avons riposté.* » Ils avaient d'abord déclaré que Hincourt avait tiré, brisant la vitre, mais on n'a jamais retrouvé la balle à l'intérieur de la voiture.

A l'audience, ils ont seulement déclaré que lorsque le pare-brise avait éclaté ils avaient entendu « *un bruit comparable à une détonation* ». M. Berton a affirmé qu'il avait fait une sommation, mais son collègue ne l'a pas entendu. Les deux inspecteurs prétendent que, au cours de la fusillade, Hincourt a continué de se diriger vers eux. Mais aucun témoignage ne permet de vérifier cette version, et Hincourt la conteste formellement : « *Avec sept balles dans le corps mon instinct était de fuir.* » Il ajoute alors : « *L'histoire du pare-brise et tout ça, c'est uniquement pour justifier la légitime défense de la police.* »

Dans ses explications à l'audience, M. Robert Broussard, *chef adjoint de la brigade de* recherches et d'intervention (anti-gang), s'est montré très prudent. Rapportant les propos de ses subordonnés, il a seulement indiqué : « *Au cours de la fusillade, Hincourt « serait » revenu vers les deux inspecteurs.* » Il a d'autre part précisé que l'équipe de filature « *devait seulement suivre les malfaiteurs que nous devions intercepter plus tard. En aucun cas, ils n'avaient l'ordre d'intervenir à cet endroit* ».

Longuement interrogé par M. Lucien Langlois, avocat général, M. Broussard a reconnu que « *le drame de cette affaire est que les policiers ont été surpris. Ils ont peut-être mal dissimulé leur surprise et manqué un peu de sang-froid...* » Pour sa part, M. Langlois a fait remarquer qu'il ne comprenait pas pourquoi Hincourt aurait tiré sur la voiture des inspecteurs, d'autant qu'il ignorait la filature et que, le hold-up ayant réussi, il avait tout intérêt à passer inaperçu. Il a ajouté : « *Hincourt — comme les faits paraissent le montrer — devait jouer le jeu de l'accident, ne pas se « paniquer » afin de ne pas attirer l'attention.* » Après avoir souligné que, dans son ensemble, l'opération avait été soigneusement préparée, l'avocat général a conclu en s'adressant à M. Broussard : « *Alors que tout le reste de votre travail est remarquable, il y a incontestablement un problème des méthodes d'intervention.* »

Cette remarque était d'autant plus importante que chacun dans ce débat se souvenait de la « *méprise* » commise par la brigade anti-gang quelques heures après la fusillade des Champs-Elysées. A Sarcelles (Val-d'Oise), en tentant d'arrêter un complice de Lucien Hincourt à son domicile, les policiers avaient ouvert le feu par erreur et grièvement blessé un voisin. On se souvenait également que cette deuxième fusillade ne devait pas être la dernière « *bavure* » de la brigade anti-gang et d'autres services de police qui ont depuis appliqué ses méthodes.

FRANCIS CORNU.

A Chypre

Mgr Makarios est disposé à un compromis sur le projet de fédération

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dégel américano-cubain

LA POLÉMIQUE

LES OBJECTIFS DE L'U.R.S.S. DANS L'ESPAGNE DE LA GUERRE CIVILE

(Lire page 2 l'article de Léo Palacio.)